

190 - juillet/août 2011

# direction

6/10

les personnels de direction de l'éducation nationale

## Bonnes vacances quand même !

snp  
den  
UNSA

syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale

Mutations  
2011

**SNPDEN**  
21 RUE BÉRANGER  
75003 PARIS  
TÉL. : 01 49 96 66 66  
FAX : 01 49 96 66 69  
MÉL : siege@snpden.net

Directeur de la Publication  
PHILIPPE TOURNIER  
Rédactrice en chef  
FLORENCE DELANNOY  
Rédactrice en chef adjointe  
ISABELLE POUSSARD

Commission pédagogie:  
ISABELLE BOURHIS  
Commission vie syndicale:  
JOËL OLIVE

Commission métier:  
PASCAL BOLLORÉ

Commission carrière:  
PHILIPPE VINCENT

Sous-commission retraités:  
PHILIPPE GIRARDY

Conception/Réalisation  
JOHANNES MÜLLER

Crédit photographique :  
SNPDEN

Publicité  
ESPACE M.  
TÉL. 04 92 38 15 55  
Chef de Publicité  
FABRICE MAURO

Impression  
IMPRIMERIE SIC,  
PARC D'ACTIVITÉS DU BEL AIR  
8 AVENUE JOSEPH PAXTON  
77607 MARNE LA VALLEE CDX 3  
TEL. : 01 64 12 41 24

DIRECTION – ISSN 1151-2911  
COMMISSION PARITAIRE DE  
PUBLICATIONS ET AGENCE  
DE PRESSE 0314 S 08103  
DIRECTION N° 190  
MIS SOUS PRESSE  
LE 15 JUIN 2011

Abonnement  
100 € (10 NUMÉROS)  
PRIX DU NUMÉRO : 10 €

Les articles, hormis les textes  
d'orientation votés par les instances  
syndicales, sont de libres contribu-  
tions au débat syndical qui ne sont  
pas nécessairement les positions  
arrêtées par le SNPDEN.

## INDEX DES ANNONCEURS

ALISE	2
INDEX ÉDUCATION	4, 5
UNCME	13
CASDEN	19
INCB	116

Toute reproduction, représentation,  
traduction ou adaptation, qu'elle  
soit partielle ou intégrale, quel  
qu'en soit le procédé, le support  
ou le média, est strictement inter-  
dite sans autorisation écrite du  
SNPDEN, sauf dans les cas prévus  
par l'article L.122-5 du Code de la  
propriété intellectuelle.

# sommaire

## 6 ÉDITO

## 8 BUREAU NATIONAL

## 9 ACTUALITÉS

## 16 CARRIÈRE

*CAPN de mai*

*Le dialogue social : une nouvelle forme d'action syndicale*

*Mutations EREA*

*Travailler à l'étranger... le Liban*

## 26 MÉTIER

*Colloque AFAE : « École et société, tensions et mutations »*

*Je prends mon poste ; je n'oublie rien...*

*Gérer nos responsabilités*

## 36 VIE SYNDICALE

*Bérénice*

*Gros plan sur... l'académie de Besançon*

*Être personnel de direction aujourd'hui... et demain*

*Tribune libre*

## 46 CHRONIQUE JURIDIQUE

## 52 ADHÉSION

## 56 MUTATIONS 2011 - SUR POSTES DE CHEF D'ETABLISSEMENT

## 98 MUTATIONS 2011 - SUR POSTES DE CHEF D'ETABLISSEMENT-ADJOINT



Philippe  
TOURNIER

# Bonnes vacances quand même !

Secrétaire général

*Entre une année agitée et pénible qui s'en va et une année probablement non moins agitée et pénible qui s'en vient, s'intercale une période de vacances... pardon, de congés! Quelques semaines durant lesquelles on ne se préoccupe plus du tout de toutes ces urgences qui n'en sont pas et qui nous rongent la vie, quelques semaines durant lesquelles on peut penser à autre chose et prendre du recul. Savoir s'arrêter! Savoir s'arrêter de son propre gré et non parce qu'il n'y a plus rien à faire (d'autant qu'il n'y a jamais plus rien à faire dans notre métier): un grand enjeu de qualité de vie au travail pour chacun d'entre nous. Mais nous sommes tous pareils: il n'est pas si aisé de se dire « allez, stop, j'arrête: ça attendra bien demain ». Ou mieux: « allez, stop, j'arrête: de toute façon, ce qu'on me demandait de faire ne servait à rien »!*

Notre  
imaginaire  
professionnel  
est encore  
encombré d'un  
fatras de fausses  
obligations: des  
S + ou des R -  
(disparus), des  
permanences  
(disparues),  
voire des  
astreintes (qui  
n'ont jamais  
existé [...])

## LE LONG CHEMIN VERS LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Un article paru dans *Direction* en 2008, consacré au temps de travail, débutait par la saynète suivante:

« Bonjour, ici l'Inspecteur d'académie. Pourriez-vous me passer Madame la Principale?

- Ah, non: elle est en congé aujourd'hui. Je vous passe son adjoint?
- Oui.
- Bonjour! Alors, c'est vous le Principal aujourd'hui... »

Le jour où un tel dialogue sera naturel, ce sera une avancée décisive mais nous n'y sommes pas encore: il est fort probable que la collègue n'aurait pas osé s'avouer en congé, que l'inspecteur d'académie l'aurait peut-être ouï avec peine et qu'il aurait rappelé plutôt que de considérer le chef d'établissement-adjoint comme son interlocuteur. Le regard que les

autres portent (et/ou nous incitent à porter) sur notre travail entrave parfois sans réelle nécessité une meilleure qualité de vie. Bien sûr, il y a des obstacles objectifs qu'il ne faut pas minimiser (des équipes de direction incomplètes, un pôle administratif non opérationnel, les errements bureaucratiques) contre lesquels nous luttons mais ce n'est qu'une partie du long chemin vers la qualité de vie au travail.

## 28 AOÛT 2007

Notre imaginaire professionnel est encore encombré d'un fatras de fausses obligations: des S + ou des R - (disparus), des permanences (disparues), voire des astreintes (qui n'ont jamais existé bien qu'une autre organisation syndicale voulait récemment les introduire). Vous êtes peut-être surpris en lisant cela. Vous vous dites: « Il devrait vraiment prendre des vacances! Il faut bien préparer la rentrée! Et qui va s'occuper de

l'internat ? Et que va dire le conseil général s'il n'y a personne le week-end ? Et l'encadrement des agents pour les travaux ? ». Pourtant, tout cela n'existe pas ou plus : ce sont bien souvent nos habitudes qui les maintiennent en vie... C'est que nous n'avons pas encore mesuré combien l'arrêté du 28 août 2007 sur notre temps de travail avait posé les conditions d'une profonde transformation en nous faisant migrer des « vacances » aux « congés ». Hors de la responsabilité qui flotte, permanente, au-dessus de nous (mais dont l'impact matériel se limite à être joignable), notre temps est simplement binaire : c'est du travail ou des congés. Et quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre.

## QUARANTE-SEPT JOURS

Quarante-sept jours de congés auxquels s'ajoutent deux-cent-huit demi-journées libres (quatre par semaine). Nous respectons scrupuleuse-

ment les textes sur le travail de tous les autres mais une malédiction plane sur le nôtre : nous devons nous les appliquer à nous-mêmes car personne ne le fera à notre place. Et une sorte de restriction mentale, remontée du fond des âges, fait que nous avons parfois vaguement honte de nous avouer ne pas travailler. « Oui, mais ce n'est pas possible : il y a cela à faire, et cela, et cela ». Est-ce toujours si certain ? Dans le cadre de sa politique de formation mais aussi de réflexion collective sur nos pratiques professionnelles, le SNPDEN va poursuivre son inlassable travail syndical d'investissement de ce terrain afin de faire bouger les lignes de notre travail. Sinon, nous attendrions longtemps, et longtemps...

Puisqu'il faut savoir s'arrêter, j'ai divisé mon éditorial par deux. Vous mettrez ainsi deux fois moins de temps à le lire : gardez précieusement ce temps gagné pour vous !

Bonnes vacances. ■

*philippe.tournier@snpden.net*

## L'ARRÊTÉ DU 28 AOÛT 2007

### ARTICLE 1

En application de l'article 10 du décret du 25 août 2000 susvisé, les personnels régis par le décret du 11 décembre 2001 susvisé qui exercent leurs fonctions dans des établissements d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale sont responsables de l'organisation de leur travail dans le cadre des dispositions fixées par le présent arrêté. A ce titre, le chef d'établissement organise le service pour lui-même et son adjoint, en recherchant la complémentarité des temps de service.

Leur temps de travail est décompté en jours.

### ARTICLE 2

Dans le respect des garanties minimales définies à l'article 3-I du décret du 25 août 2000 susvisé, le service de ces personnels ne peut excéder dix demi-journées par semaine.

L'amplitude maximale de la journée de travail est fixée à onze heures.

### ARTICLE 3

Les personnels mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> bénéficient de quarante-cinq jours de repos, dont vingt-cinq jours de congés annuels et vingt jours de réduction du temps de travail.

En application du décret du 26 octobre 1984 susvisé, deux jours de fractionnement peuvent s'ajouter aux jours de repos mentionnés à l'alinéa précédent.

*Il n'y a pas d'autre texte. Comme il est court et clair, il n'a pas été utile de rédiger de circulaire d'application et il s'applique donc directement de plein droit.*

## LA CIRCULAIRE DU 15 NOVEMBRE 2006

Dans une période où les missions et l'environnement des établissements scolaires connaissent des changements notoires, je tiens à rappeler qu'il revient au chef d'établissement, comme le précise le décret n° 85-924 modifié du 30 août 1985, de fixer les périodes d'ouverture et de fermeture de l'établissement en prenant en compte les missions de ce dernier.

Cette décision doit être prise dans le respect des statuts des personnels, après concertation avec ces derniers et consultation de la collectivité territoriale de rattachement s'agissant des personnels dont elle assure la gestion. Elle sera portée à la connaissance des autorités et des collectivités territoriales.

*Cette circulaire a remplacé celle du 29 avril 1996 sur le « service de vacances ». Il n'y a donc plus, depuis cinq ans, ni S + 1, + 2, R - 1, - 2 etc. mais simplement un temps d'ouverture durant les vacances des élèves, décidé par la direction de l'établissement (et elle seule) selon les besoins. Il faut aussi rappeler que le passage des agents à la collectivité a modifié leurs conditions d'encadrement.*



BN de Saint-Malo – jeudi 19 et vendredi 20 mai.

# Élections professionnelles... une nouvelle configuration, une détermination constante



Les élections professionnelles auront lieu du 13 au 20 octobre 2011. Elles se dérouleront dans un cadre doublement inédit : la première nouveauté repose sur la modalité du scrutin puisque c'est le vote électronique qui a été retenu par le ministère. C'est ce qui justifie l'élargissement de la période du scrutin. Il y aura sans doute un travail pédagogique à mener sur cette nouvelle modalité de vote. D'autant que – et c'est la seconde nouveauté – les personnels voteront 4 fois. En effet, si deux scrutins sont consacrés à l'élection des commissaires paritaires (académiques et nationaux), configuration traditionnelle des élections antérieures, deux autres scrutins concerneront l'élection des membres du comité technique (CT) national et académique. Pour ces deux derniers scrutins, le SNPDEN présentera des candidats dans le cadre de l'UNSA-Éducation car si, pour les commissions paritaires, le vote est organisé par corps, pour le CT, c'est l'ensemble des personnels (titulaires et non titulaires) qui sont électeurs. Nos candidats feront donc partie d'une liste où figureront les représentants des syndicats de l'UNSA-Éducation (dont évidemment le SE-UNSA, A & I...). D'autre part, c'est la mobilisation des personnels de direction pour élire les candidats du SNPDEN aux commissions paritaires qui donne force et vigueur à nos interventions. Pour les élections au CT, notre mobilisation permettra de contribuer à amplifier la représentativité de l'UNSA et de ses syndicats de l'éducation.

Pour ce qui est de la campagne proprement dite, une des règles

du SNPDEN est d'être un syndicat qui existe entre les élections. Nous continuerons donc d'exister – c'est-à-dire d'agir, de négocier et de défendre nos valeurs – pendant les élections. **Agir dans la durée** : nos mots d'ordre sur SCONET, sur le temps de travail, sur la masterisation et les absences qu'elle provoque, sur la suppression aveugle et idéologique des postes obligent à nous entendre et font vaciller des certitudes ministérielles ou académiques qui sont souvent pourtant bien arriérées. Nous continuerons d'agir ; d'autres actions seront initiées à la rentrée. **Négocier** : nous avons conclu un protocole pluriannuel de dialogue social, là encore pour inscrire les négociations dans la durée (le grand soir paraissant peu probable!). Un cycle se termine : nous y avons participé avec rigueur, marquant ici notre opposition résolue, présentant sur d'autres points des contre-propositions. Cette méthode s'avère de fait plus efficace que des déclarations d'intention qui ne permettent pas de discuter de là où se cache le diable, c'est-à-dire de l'ensemble des détails pernicieux glissés dans les propositions. Nous continuerons à négocier pied à pied sur nos conditions de travail et pour la qualité du service public, même si, on le devine aisément, les marges sont étroites. **Défendre nos valeurs enfin** : elles sont à la croisée de la dignité, de l'équité, du vivre-ensemble. Ce sont aussi ces valeurs qui donnent à notre combat syndical sa singularité et qui permettent à nos analyses d'avoir une audience qui dépasse largement le monde de l'Éducation nationale.

## AGENDA

LUNDI 20 JUIN

Signature partenariat  
LMDE-SNPDEN

JEUDI 23 JUIN

Commission paritaire étranger :  
CCPC « D » à Nantes

SAMEDI 2 JUILLET

Bureau national

MERCREDI 6 JUILLET

Assises MGEN à Besançon

VENDREDI 8 JUILLET

CAPN : ajustements

MERCREDI 13 JUILLET

Fermeture du siège du  
SNPDEN à 12 heures

LUNDI 22 AOÛT

Ouverture du siège du  
SNPDEN à 8 heures

VENDREDI 26 AOÛT

Bureau national

La presse, les parlementaires mesurent aujourd'hui que ce que nous défendons, avançons, proposons s'inscrit plus largement dans le débat de société. Nos analyses peuvent ainsi permettre de tracer des pistes de travail pour sortir des contradictions dans lesquelles on voudrait nous enfermer. Ce travail prospectif est indissociable d'un syndicalisme d'encadrement que nous représentons. Il permet de sortir du syndicalisme corporatiste étriqué et de donner de l'épaisseur à notre combat. Décidément, pour nous, la campagne est permanente mais elle est loin d'être électorale. ■

Patrick CAMBIER

Permanent

[patrick.cambier@snpden.net](mailto:patrick.cambier@snpden.net)



## INFORMATIONS SUR L'ORIENTATION EN CLASSE DE PREMIÈRE

**1** Les lycées ont reçu à la mi-mai une lettre commune des ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demandant aux chefs d'établissement d'organiser, d'ici la fin de l'année scolaire, à l'intention des élèves de première, une journée ou une demi-journée d'information sur les formations post-baccalauréat « qui pourrait notamment comporter une présentation de la procédure de pré-inscription dans l'enseignement supérieur et une initiation au maniement de l'outil « Admission post-bac » (APB) ». Louable intention de communication...

Si le SNPDEN a toujours soutenu, depuis l'origine, l'effort de transparence et d'équité que représente l'ou-



til APB et qu'il est favorable à la sensibilisation au post-baccalauréat dès la classe de première, il pense cependant que la période à laquelle cette lettre est envoyée est plutôt mal choisie. Nos ministres auraient-ils oublié qu'à ce moment de l'année, les élèves de première ont un peu la tête ailleurs... et qu'ils passent, accessoirement, les épreuves anticipées du baccalauréat ?

De surcroît, le syndicat souligne que de nombreuses actions à destination de ces élèves existent déjà dans bon nombre d'établissements qui n'ont pas attendu pour cela cette missive ministérielle!

## PARTENARIAT SNPDEN/LMDE

**2** LMDE: « 34 % des étudiants renoncent à aller chez le médecin ». Le SNPDEN a pris connaissance des résultats de l'enquête sur la santé des étudiants menée par la mutuelle des étudiants (LMDE), communiqués lors de son congrès des 26 et 27 mai à Tours (auquel était convié le syndicat), qui révèlent une situation préoccupante tendant d'ailleurs à se dégrader (cf. ci-après). Cette évolution est aussi un sujet de préoccupation pour les personnels de direction des lycées qui accueillent dans leur établissement nombre de ces étudiants.

Par-delà les seuls étudiants, le SNPDEN a souhaité s'associer à une nouvelle étude consacrée, cette fois, à la santé des lycéens, initiée par la LMDE. C'est notamment l'un des objets de la convention de partenariat signée entre nos deux organisations, le 20 juin 2011.



## DES ÉTUDIANTS DE PLUS EN PLUS PRÉCAIRES

**3** Les assises de la santé des étudiants, organisées par la mutuelle des étudiants en mai dernier, ont été l'occasion de présenter les résultats de la 3<sup>e</sup> enquête nationale sur la santé des étudiants. Réalisée avec l'observatoire Expertise et prévention pour la santé des étudiants auprès de 8.700 étudiants de toutes les académies, cette enquête exhaustive (159 questions) dresse un état des lieux inquiétant de la situation des étudiants français. L'enquête met ainsi en lumière leur précarité sociale de plus en plus grande et la dégradation de leurs conditions de vie.

Selon les chiffres communiqués, un étudiant sur deux vit ainsi avec moins de 400 euros par mois et 26 % déclarent



rencontrer des difficultés « à joindre les deux bouts pour leurs dépenses structurelles » (alimentation, santé, logement, électricité...). Ils deviennent alors plus dépendants de leur famille (qui, pour les ¾, constitue leur principale source de revenus, loin devant les aides sociales) ou doivent multiplier les petits jobs (un salariat étudiant cependant insuffisant pour éviter les difficultés financières).

Cette précarisation sociale a aussi de fortes incidences sur la santé qui, faute de moyens,

est de moins en moins prise en compte: ainsi près de 1 étudiant sur 5 ne bénéficie pas d'une complémentaire santé (contre 13 % lors de la première enquête nationale en 2005). Pire, un véritable phénomène de renoncement aux soins est constaté puisqu'un tiers d'entre eux (34 %) a renoncé, au cours des douze derniers mois, à consulter un médecin.

À l'appui de ces tendances, l'enquête révèle également que le moral des étudiants est loin d'être au beau fixe puisqu'ils sont quelque 38 % à déclarer vivre un sentiment constant de tristesse ou de déprime; une morosité qui se conjugue de plus avec une vision assez noire de la société: 72 % se voient comme une génération sacrifiée et 63 % ont de fortes craintes quant à leur avenir et pensent que la société actuelle ne leur permet pas de réussir dans la vie.

La LMDE accuse ainsi l'absence de statut des étudiants, les restrictions dans la prise en charge des soins et, d'une

## VIDÉOSURVEILLANCE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

**4** À la suite d'un nombre croissant, ces derniers mois, de plaintes d'associations, de parents d'élèves ou d'enseignants concernant l'installation de caméras au sein d'établissements scolaires, la CNIL a été amenée à effectuer des contrôles auprès de certains établissements afin d'apprécier la régularité de ces dispositifs. Constatant alors que certains systèmes de vidéosurveillance filmaient des « lieux de vie » tels que cour de récréation, préau ou foyer, plaçant ainsi élèves et personnels de l'établissement sous une surveillance permanente, la CNIL a jugé que cette « collecte excessive de données » portait « atteinte aux libertés des élèves et personnels » des établissements scolaires et a alors mis en demeure cinq des établissements contrôlés de modifier leur dispositif de vidéosurveillance et de se mettre alors en conformité dans un délai d'un mois.

Dans son communiqué, la commission souligne que « seules des circonstances exceptionnelles (établissements scolaires victimes d'actes de malveillance fréquents et répétés) peuvent justifier la mise en place de tels dispositifs de surveillance » ; elle estime en outre que « la sécurisation des biens et

des personnes peut être obtenue par la mise en œuvre de moyens moins intrusifs : sécurisation renforcée des accès, par exemple, ou configuration du dispositif de vidéosurveillance qui peut être limité aux seuls accès de l'établissement ». Interrogé sur le sujet par la presse, le secrétaire général de la commission a par ailleurs indiqué que « la caméra [devait] rester un complément de la présence humaine ».



La position du SNPDEN a toujours été de n'être ni pour, ni contre la vidéosurveillance qui n'est qu'un simple outil, uniquement adapté à certaines circonstances (lieux excentrés difficilement contrôlables, garages à vélos, etc.), et, surtout, qui ne remplace pas du personnel dès qu'il s'agit de l'encadrement des élèves. Ainsi, en postulant que la vidéosurveillance ne remplaçait pas la surveillance, l'avis de la CNIL, qui n'est d'ailleurs en rien une interdiction générale, va dans ce sens et il constitue finalement une question posée au ministère : qu'en est-il quand il n'y a pas de surveillants ?

## EXTENSION DE L'EXPÉRIMENTATION « SPORT À L'ÉCOLE »

**6** À l'occasion du lancement des premiers jeux internationaux de la jeunesse, organisés par l'Union nationale du sport scolaire, le ministre de l'Éducation nationale a dressé, fin mai, un rapide bilan de l'expérimentation nationale « cours le matin, sport l'après-midi » conduite depuis le mois de septembre dernier dans 124 collèges et lycées. Selon cette évaluation nationale menée par la direction générale de l'Enseignement



scolaire auprès des chefs d'établissement engagés, il semblerait que l'expérimentation ait ainsi rencontré l'adhésion des équipes éducatives, des élèves comme des parents (le dispositif serait plébiscité par 85 % des jeunes et parents interrogés) et que la motivation et l'assiduité des élèves aient fortement progressé : « 73 % des chefs d'établissement estiment que l'initiative [...] renforce la motivation des élèves », « 60 % déclarent que l'assiduité a gagné en constance » et « 42 % constatent une amélioration des résultats scolaires ». En outre, le climat scolaire et les

manière générale, une inadaptation des systèmes d'aide sociale. Pour améliorer la situation, la mutuelle émet dix revendications parmi lesquelles la création d'un chèque santé étudiant, l'amélioration de la prise en charge de l'assurance maladie et du régime étudiant de la Sécurité sociale, la création dans chaque ville universitaire de « maisons de santé de proximité » ou encore le développement des services de médecine préventive universitaire. Il s'agit, pour la LMDE, de créer un véritable plan « santé étudiants », devenu aujourd'hui une nécessité !

Le dossier de presse concernant cette enquête est consultable sur [www.france-info.com/IMG/pdf/DPENSE2.pdf](http://www.france-info.com/IMG/pdf/DPENSE2.pdf) - Site de la LMDE : [www.lmde.com/](http://www.lmde.com/)

## UN CODE DE LA LAÏCITÉ

**5** Si la présentation, en un même volume, des principaux textes faisant référence au principe constitutionnel de laïcité n'est pas chose aisée, elle s'impose cependant comme une nécessité. Lors de son audition par la commission sur l'application du principe de laïcité dans la République, dite « commission Stasi », en 2004, la Ligue de l'enseignement s'était prononcée en faveur d'un *Code de la laïcité*. Voilà qui est chose faite grâce à l'important travail réalisé par Jean-Michel Ducomte, maître de conférences en droit public à l'Institut d'études politiques de Toulouse, président de la Ligue de l'enseignement, auteur de nombreux ouvrages sur la laïcité. Cette vaste opération, réalisée à droit constant, ne modifie en aucune façon la législation mais la présente simplement d'une manière plus cohérente et plus organisée. Par ailleurs, au-delà de ce que disent les textes, la lecture qu'a eu l'occasion d'en faire la jurisprudence constitue un élément de leur compréhension pratique venant enrichir l'ouvrage, assorti également de nombreux commentaires de l'auteur (en italiques).

Nul doute que ce *Code* constituera un outil précieux et pratique, notamment pour les acteurs du monde éducatif, dans la mesure où il comporte une partie « Laïcité et enseignement » particulièrement étoffée (56 pages).

Le code est en ligne sur le site de la Ligue, « La laïcité à l'usage des éducateurs » ([www.laicite-laligue.org/index.php](http://www.laicite-laligue.org/index.php)).

**Au sommaire :** Les principes de laïcité - L'exercice des cultes - Laïcité et enseignement - Laïcité et statut du personnel - Le respect des prescriptions et rites - Laïcité et santé publique - Laïcité et services publics - Laïcité et entreprise - Laïcité, liberté d'expression et communication - Les sectes.

relations entre professeurs et élèves se seraient notablement améliorés au sein des collèges et lycées concernés (67 % des chefs d'établissement pensent que l'expérimentation améliore les relations entre élèves et « les deux-tiers qu'elle est bénéfique au climat social »).

Au vu de ces résultats, Luc Chatel a ainsi pris la décision d'étendre le dispositif, à compter de la rentrée prochaine, sur la base du volontariat. Ainsi, le nombre d'établissements engagés sera doublé pour qu'au moins 250 collèges et lycées et 15.000 élèves puissent bénéficier de cette organisation de la semaine scolaire. Le ministre souhaite que cette nouvelle phase bénéficie en premier lieu aux établissements de l'éducation prioritaire.

L'expérimentation devrait faire l'objet d'une évaluation plus importante après trois ans de fonctionnement.

## INFORMATIONS SUR LA RETRAITE

**7** Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé a mis en ligne sur son site, courant mai, un nouveau guide détaillé *Ma retraite, mode d'emploi*. Réalisé à

la suite de la réforme des retraites, le document d'une centaine de pages se veut un outil pratique permettant de répondre aux principales questions que se pose tout futur retraité : Quand partir à la retraite ? Comment calculer sa retraite ? Quels sont mes droits ? Quelles démarches faut-il accomplir ?

Le guide ne prétend bien entendu pas à l'exhaustivité - les régimes spéciaux autres que ceux des fonctions publiques n'y sont pas traités par exemple - mais il devrait tout de même permettre de répondre aux principales questions que l'on se pose en matière de retraite.

Par ailleurs, le ministère du Budget a, de son côté, mis en ligne un nouveau



simulateur de calcul d'une pension civile de retraite de l'État. Ce simulateur vous permettra d'estimer vos droits à pension de retraite à partir des renseignements que vous aurez saisis. Il permet d'estimer le montant de pension auquel vous ouvrez droit votre carrière actuelle ou encore de faire des simulations pour fixer par exemple une éventuelle date de départ en retraite, en fonction du niveau de revenu de remplacement souhaité...

Retrouvez ces outils dans la rubrique « Documentation » du site du SNPDEN : [new.snpden.net/personnel\\_de\\_direction\\_retraite](http://new.snpden.net/personnel_de_direction_retraite)

## UN COMITÉ STRATÉGIQUE DES LANGUES

**8** Présidé par Suzy Halimi, présidente honoraire de l'université Paris 3, et composé d'experts et de personnalités reconnues dont Claude Hagège, Claude Bébéar, le sénateur Jacques Legendre, le comité stratégique des langues, installé par Luc Chatel le 4 avril dernier, a pour mission de formuler des propositions concrètes visant « à refondre l'enseignement des langues en France, dans une société de la connaissance et de l'information mondialisées ».

En veillant au respect de la pluralité linguistique, il devra notamment « se pencher sur la progression de l'acquisition et la maîtrise des langues de la maternelle au baccalauréat et sur d'éventuelles modifications de la répartition du volume horaire à chaque niveau afin de gagner en efficacité.



Il envisagera notamment la question de l'apprentissage précoce des langues et plus particulièrement de l'anglais, les différentes modalités d'enseignement ainsi que l'apport des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues. Enfin, la question de la mobilité des jeunes et des enseignants constituera un autre axe de la réflexion du comité ».

Un rapport d'étape devrait être remis au ministre en octobre, le rapport définitif étant attendu pour fin 2011 en vue de propositions à la rentrée 2012.

## DE NOUVELLES ANNONCES SUR L'ÉCHEC SCOLAIRE

**9** Lors d'une table ronde sur la prévention de l'échec scolaire en Haute-Garonne, en avril dernier, Nicolas Sarkozy a affirmé son intention de pérenniser, voire de développer, les établissements de réinsertion scolaire (ERS) et a annoncé l'ouverture de 20 établissements supplémentaires à la rentrée prochaine. Il a également annoncé l'ouverture de 300 établissements CLAIR dans le second degré.

D'autres annonces ont également été effectuées au cours de cette rencontre : la création de 500 nouveaux postes en équipes mobiles de sécurité (EMS), 4.500 places supplémentaires dans les « écoles de la deuxième chance », avec un objectif de 12.000 places en 2012, la conduite d'un travail de recensement des élèves décrocheurs de 16-18 ans, via le mandatement de 100 responsables départementaux œuvrant dans 400 missions locales.

Par ailleurs, dans ce domaine de l'échec scolaire, 131 députés ont déposé à la présidence de l'Assemblée nationale, le 13 avril, une proposition de loi afin de décréter l'échec scolaire grande cause nationale 2012.



## RECOMMANDATIONS SUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS

**10** La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) a adopté, par une délibération en date du 18 avril (n° 2011-119), quatre importantes recommandations pour rendre effective la scolarisation des enfants et adolescents handicapés dans les établissements scolaires. Ces recommandations reposent notamment sur deux enquêtes réalisées par la HALDE (l'une en 2008 au niveau du premier degré, l'autre en 2011 au niveau des collèges) et un séminaire sur la scolarisation des élèves handicapés, qui montrent que, si la loi du 11 février 2005 garantissant les principes de scolarisation des élèves handicapés a produit des effets positifs sur le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire, ce nombre tend cependant à diminuer fortement



au fur et à mesure de l'avancée dans le parcours scolaire puis universitaire. Le collège de la HALDE considère donc qu'il convient de mettre en place une réponse globale afin de garantir une véritable égalité des chances en matière d'insertion sociale et professionnelle des élèves handicapés.

**Les quatre axes d'actions prioritaires :** la mise en accessibilité rapide (avant 2015) de l'ensemble des établissements scolaires et d'enseignement publics et privés sous contrat ; la mise

en place effective des moyens financiers, humains et pédagogiques nécessaires pour répondre aux différentes formes de handicap et permettre la scolarisation en milieu ordinaire des élèves handicapés ; le renforcement de la coordination des différents acteurs éducatifs et structures intervenant dans l'éducation des enfants et adolescents handicapés ; la mise en œuvre de moyens adaptés pour rendre effectif le droit à l'éducation des enfants handicapés accueillis en établissements et services médico-sociaux et en établissements de santé.

Le collège recommande également de développer des outils et statistiques pour dresser plus facilement un état de lieux de la scolarisation des enfants handicapés en France et permettant d'évaluer de manière précise les moyens mis en place.

La délibération de la Halde est accompagnée de deux annexes : la déclinaison des recommandations en actions affectées à chacun des acteurs concernés et l'exposé des motifs comprenant une étude juridique détaillée du droit à scolarisation des enfants et adolescents handicapés.

Pour en savoir plus : [www.halde.fr/Scolarisation-des-eleves.html](http://www.halde.fr/Scolarisation-des-eleves.html)

## NON MASSIF À LA RGPP...

**11** Ils souhaitent une modification ou l'arrêt de la RGPP, réclament plus de moyens pour l'éducation et constatent une dégradation de la qualité du service public et de leurs conditions de travail...

Dans le cadre de la 15<sup>e</sup> vague d'enquête de l'Observatoire des politiques publiques\* menée en avril, *Acteurs publics* et l'IFOP ont choisi de s'intéresser au ressenti des cadres de la Fonction publique sur l'évolution de la RGPP pour les cinq prochaines années.

Les résultats de cette enquête révèlent alors, toutes fonctions publiques confondues, un rejet massif de la RGPP telle qu'elle est aujourd'hui mise en œuvre et rares sont les fonctionnaires interrogés qui souhaitent reconduire cette réforme en l'État (4 %). En fait, plus de 2 agents sur 3 interrogés (68 %) souhaitent sa modification et ils sont même 25 % à réclamer sa suppression.

Parmi les diverses mesures incluses dans la RGPP, seule la dématérialisation des démarches administratives et

le développement des services publics en ligne bénéficient d'un soutien quasi unanime au sein des 3 fonctions publiques (94 %). Quant au non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique d'État, les jugements s'inscrivent en adéquation avec ce que l'IFOP a régulièrement mesuré auprès du grand public, à savoir que 8 agents sur 10 ne souhaitent pas que cette mesure soit reconduite et près de 1 sur 2 ne le souhaite même pas du tout (49 %).

S'agissant des missions de service public perçues comme prioritaires par les hauts fonctionnaires et pour lesquelles davantage de moyens devraient être débloqués après 2012, deux enjeux se détachent particulièrement : l'éducation et la santé (respectivement 54 % et 48 % de citations), suivies de la justice (41 %) et de l'emploi (36 %). La sécurité et surtout la défense, avec respectivement 13 % et 2 % de citations sont citées de manière nettement plus secondaire. Si ce classement des priorités perçues varie entre les trois fonctions publiques,

il n'en demeure pas moins que l'éducation arrive toujours en tête, notamment chez les cadres de la Fonction publique territoriale (63 %), de manière moins affirmée dans celle d'État (54 %).

Concernant le service rendu aux usagers, 78 % des cadres de la Fonction publique perçoivent une détérioration de la qualité de ce service, jugé de plus en plus mauvaise, et 80 % des interrogés jugent même que

# révision générale des politiques publiques



[www.rgpp.modernisation.gouv.fr](http://www.rgpp.modernisation.gouv.fr)

les réformes en cours dans le service public ont détérioré leur environnement et leurs conditions de travail.

\* Pour retrouver l'intégralité du baromètre : [www.ifop.com/media/poll/1488-1-study\\_file.pdf](http://www.ifop.com/media/poll/1488-1-study_file.pdf)

... ET ENCORE NON!

**12** Le constat dressé est aussi sévère du côté des maires des petites villes!

Ainsi, selon les trois quarts des maires interrogés dans le cadre d'une étude réalisée par l'APVF\*, la RGPP a impacté négativement (voire très négativement pour 27 % d'entre eux) le fonctionnement des services publics de leurs collectivités et seuls 4 % lui attribuent un impact positif.

Dans son étude, l'association dénonce ainsi « un effet domino : déplacement de familles, fermetures de groupes scolaires [...], déclin économique, hausse du chômage », obligeant certaines villes à compenser par des embauches, ce qui s'apparente alors « clairement à un transfert de charges insidieux de l'État vers les communes ». « Les réformes successives des services de l'État ont sinistré des territoires entiers » relève l'étude!

Concernant l'accompagnement des communes, le constat effectué est aussi significatif puisque 67 % des maires interrogés indiquent n'avoir eu « aucun accompagnement par l'État » pour faire face aux conséquences de la RGPP.

La méthode d'application

est également montrée du doigt par 81 % des élus interrogés qui considèrent le degré de concertation insuffisant, voire inexistant pour 40 % d'entre eux. Seul 1 % le considère comme bon. Une méthode qui semble « pleinement assumée par les « pilotes » de la réforme » souligne l'étude puisque cette absence de concertation dans le chantier de modernisation des politiques publiques est justifiée par le gouvernement par la nécessité d'avancer rapidement sur ce dossier.

En conclusion, « l'APVF déplore le caractère unilatéral



et l'absence totale de concertation » ayant présidé à la mise en place de la RGPP dans les territoires, « ainsi que le caractère mécanique de la mise en œuvre des restructurations qui n'a pas permis une prise en compte des spécificités territoriales et géographiques ».

L'association réaffirme donc « la nécessité impérative d'un vrai dialogue et d'une concertation véritable » et prône la mise en place d'un « bouclier de services publics » afin de « redonner une réalité concrète au principe » de leur égal accès.

\* APVF : association des petites villes de France; étude réalisée en avril 2011 auprès d'un échantillon de 180 élus, représentatif des communes françaises de 2.500 à 20.000 habitants. [www.apvf.asso.fr/files/publications/Etude-questionnaire-RGPP-APVF.pdf](http://www.apvf.asso.fr/files/publications/Etude-questionnaire-RGPP-APVF.pdf)

LANCEMENT D'UN PORTAIL « INTERNET RESPONSABLE »

**13** Suite à une réponse à la question écrite d'un député sur les dangers des réseaux sociaux\* publiée au JO du 19 avril, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé la mise en œuvre, à la rentrée prochaine, d'un portail « Internet responsable », en collaboration avec le centre national de documentation pédagogique (CNDP).

Ce portail sera organisé autour de trois grands axes thématiques que sont l'usage de l'Internet dans le cadre pédagogique et la protection des mineurs, l'éducation à la protection des données personnelles et de la vie privée et l'éducation aux droits et devoirs liés aux usages des technologies de l'information et de la communication.



Outre cet accompagnement des enseignants et des élèves, le brevet « informatique et Internet » (B2i) intégrera également dans son contenu, dès la rentrée 2011, une dimension plus importante concernant l'apprentissage de l'usage responsable de l'Internet.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du plan pour le développement des usages du numérique à l'école, présenté le 25 novembre 2010, et dans lequel figure entre autre « la formation des citoyens de demain » (cf. dossiers *Direction 177*, avril 2010, et *Direction 189*, juin 2011, p. 25).

Sur le sujet du numérique, le ministère a par ailleurs publié au *Bulletin officiel* du 26 mai une circulaire (2011-066 du 23 mai 2011) définissant les principes directeurs de sa « communication numérique ».

\* <http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-91425QE.htm>

MOBILISATION SUR LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

**14** Les organisations syndicales de la Fonction publique\* ont appelé l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le 31 mai pour obtenir une revalorisation des salaires. Au programme de cette journée, rassemblements, manifestations et grèves. Dans leurs revendications, les organisa-

tions syndicales ont condamné la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics, aggravant encore plus un contexte marqué par des suppressions massives d'emplois et la dégradation des conditions de travail.



Dénonçant l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre *a minima* le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012, les organisations

contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat alors que l'accumulation du contentieux salarial depuis presque 10 ans constitue pour les fonctionnaires une perte de plus de 10 % de rémunération. Elles exigent ainsi « une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur les mesures de rattrapage, une revalorisation des grilles indiciaires et une véritable politique salariale dans la Fonction publique ».

\* CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA

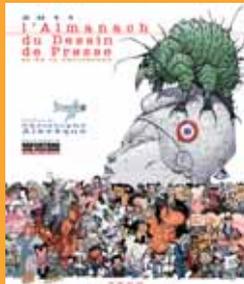
## EN BREF

## ■ TEXTES RÉGLEMENTAIRES

- **Formation statutaire des personnels de direction** : un arrêté du 1<sup>er</sup> avril fixant les modalités de la formation professionnelle statutaire préalable à la titularisation est paru au JO du 10 mai 2011. Il abroge l'arrêté du 15 juillet 1999, sauf en ce qui concerne les personnels de direction stagiaires nommés au 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour lesquels ses dispositions sont maintenues pour la durée du stage restant à accomplir.
- **Titularisation** : la note de service précisant le calendrier et les modalités de titularisation des personnels de direction au 1<sup>er</sup> septembre 2011 est parue au BO 19 du 12 mai (n° 2011-068 du 28 avril 2011).
- **Mobilité** : la note de service relative aux intentions de mobilité pour 2012 des personnels de direction est parue au BO 21 du 26 mai 2011 (n° 2011-075 du 27 avril 2011).
- **Simplification du droit** : la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (2011-525 du 17 mai 2011) est parue au JO du 18 mai dernier : c'est cette loi qui prévoit, notamment dans son chapitre II (articles 98 à 122), la transformation des GRETA en GIP et définit les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement du nouveau statut de GIP.
- **Examens et concours** : une circulaire (2011-072 du 3 mai 2011) relative aux conditions d'accès et de sortie des salles de composition et aux dispositions relatives aux fraudes est parue au BO 21 du 26 mai.
- **Élections professionnelles** : l'arrêté fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la Fonction publique d'État est paru au JO du 12 mai dernier (arrêté du 10 mai). Est également paru au JO du 28 mai le décret (2011-595 du 26 mai) relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par Internet pour l'élection des représentants du personnel.
- **Formation des enseignants** : la circulaire (2011-073 du 31 mars 2011) relative au dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation des enseignants et des personnels d'éducation stagiaires est parue au BO 20 du 19 mai 2011.

## ■ DIVERS

- *L'Almanach 2011 du dessin de presse et de la caricature* (édition Pat à Pan) est désormais disponible dans les rayons des librairies françaises, belges et suisses. 1.000 dessins (dont ceux de notre dessinateur, Pascal Garcia) sont ainsi réunis dans le bel album vitrine de cette profession « poil à gratter » essentielle à la vie de notre démocratie, de cet art de l'image dessinée au deuxième degré, afin d'illustrer l'actualité de la façon la plus agréable et pertinente qui soit, à savoir, par le rire...



Valérie FAURE  
Documentation  
valerie.faure@snpden.net

Discours liminaire  
des représentants du SNPDEN  
à la CAPN des 26 et  
27 mai 2011.

# CAPN de mai

*Les représentants du SNPDEN souhaiteraient tout d'abord remercier les services pour la qualité du travail et des documents fournis.*



*Mais, dans un même temps, nous regrettons l'arrivée tardive de ceux-ci qui nous ont même fait craindre, à un moment, un report de la CAPN en raison de délais qui n'auraient pas été conformes aux textes qui la régissent. Il est dommage que notre temps de préparation ait ainsi été réduit et que les ajustements ne soient arrivés qu'hier mais nous ne manquerons pas d'attirer néanmoins votre attention sur certains dossiers ou de faire des propositions.*

Nous ne pouvons pas ne pas revenir sur certaines décisions qui ont été prises lors de la dernière CAPN. Les propositions d'affectation faites notamment sur les académies de Montpellier et de Paris, et contraires aux règles toujours appliquées jusqu'à ce jour, ont suscité des réactions très vives chez nos collègues : colère, incompréhension. Et nous avons passé beaucoup plus de temps que les autres années à rassurer, à expliquer malgré le manque d'explications justes et rationnelles à apporter. Quels conseils pouvons-nous donner pour les années à venir, quand les règles appliquées changent ou disparaissent selon le poids de certains recteurs ? Nous regrettons que ces mutations aient renforcé l'idée d'un mouvement opaque, parfois injuste et pouvant relever, certaines fois, du fait du prince. Même si ces situations restent fort heureusement peu nombreuses, elles pèsent lourdement sur l'idée

# carrière

que notre corps se fait de la façon dont nous sommes gérés. Nous nous permettons de vous rappeler que, si la confiance est longue à construire, elle est beaucoup plus aisée à balayer d'un revers de décisions, contrairement aux règles de l'équité.

### QUELQUES REMARQUES QUANT À CES DOCUMENTS

La liste d'aptitude comporte 53 noms plus 14 sur la liste complémentaire. La liste des académies déficitaires est-elle différente de celle contenue dans la circulaire ? La Corse serait-elle devenue déficitaire ?

Nous avons constaté une contradiction entre les rangs de classement de la liste principale et les propositions de certaines académies, ce qui nous amène à nous interroger sur le classement des candidatures.

Quant aux détachements, combien en avez-vous prononcés pour l'année 2010-2011 ? Nous n'avons pas obtenu la liste que vous deviez nous fournir ; sans doute est-il difficile d'avoir une situation précise dans les académies. Quelle estimation faites-vous pour 2011-2012 ?

Nous remarquons que de plus en plus de candidats postulent sur plusieurs voies d'accès simultanément, même si le nombre diffère d'une seule demande de détachement pour l'académie de Poitiers à 41 dossiers classés pour Créteil.

Les représentants du SNPDEN restent particulièrement attachés à la voie du concours et craignent qu'en multipliant les entrées par détachement et par liste d'aptitude dans les académies non déficitaires, on tue à terme le concours.

Nous sommes soulagés de voir que seules 9 personnes, dont encore deux pour un seul département de l'académie de Strasbourg, sont proposées pour une non titularisation ; la plupart d'entre elles n'avaient d'ailleurs pas été très bien classées lors du concours. Elles sont toutes du concours de 2009, C1 ou C2.

Cela veut-il dire qu'aucun reçu concours 2010 n'est proposé pour un renouvellement de stage ou ces avis seront-ils étudiés lors de la CAPN de juillet ?

Solde-t-on avant la retraite en régularisant une non-titularisation sur un concours 96 pour une personne née en 1948 ?

Dans le complément du mouvement de chef d'établissement, serait-il possible de connaître les raisons des vacances de poste pour raison « autre », qui n'est pas très transparente ? Et même si le nombre de mutations est important, il est étonnant que quelques gros établissements restent encore sans proposition. Si l'on pouvait le comprendre sur Créteil, cela paraissait plus étonnant sur Clermont-Ferrand. L'additif du 25 mai a d'ailleurs un peu modifié les données.

Pour le mouvement des adjoints sur postes d'adjoint, nous connaissons la règle qui bloquait environ 8 postes à la Réunion pour accueillir des reçus concours et organiser une formation. Est-ce pour cela que l'académie de Lille bloque 42 postes d'adjoints sur 132, toutes catégories confondues ?

Cela fait en moyenne un poste par page, loin devant Montpellier (9 postes bloqués).

### DERNIÈRE REMARQUE

Nous constatons une certaine distorsion entre les académies quant à l'utilisation et au traitement des dossiers ayant obtenu la lettre « M », que ce soit pour des demandes intra ou interacadémiques, et la gestion de ces demandes de mutation. Nous aimerions que les collègues ayant un ou deux ans d'ancienneté, surtout si leur dossier, revu ou non en CAPA, a obtenu la lettre « F », puissent être mutés lorsque leurs vœux correspondent aux motifs invoqués, et le permettent. Au long de cette commission paritaire nationale, nous ne manquerons pas d'intervenir dans ce sens.

Nous espérons que, lors de cette CAPN, nos remarques puissent être entendues, dans le respect de l'équité et de règles qui doivent rester les mêmes dans toutes les académies.

Nous vous remercions de votre écoute.

Les délais de rédaction du prochain numéro de *Direction* ne nous permettant pas une étude statistique complète, celle-ci sera publiée dans le prochain numéro.

### MAIS NOUS POUVONS DÉJÀ VOUS FAIRE PART DES REMARQUES SUIVANTES

La CAPN de mai a été plus longue que les années précédentes, sans doute, car davantage de nos propositions ont été étudiées et finalement acceptées.

Dans un même temps, le poids des recteurs a augmenté, même si certains n'apprécient guère cette formulation. En effet, certaines de nos propositions n'ont reçu de réponse que le second jour, les rectorats (et donc nous pouvons supposer les recteurs) ayant été consultés en soirée afin de savoir s'ils acceptaient de débloquent tel poste en Guadeloupe ou telle situation à Montpellier.

Nous avons aussi fait valoir les lettres « F » mises par ces mêmes recteurs, qui n'étaient pas forcément suivies à deux ans (ou un an) par la

centrale, alors que d'autres collègues avec la lettre « M » se voyaient proposer une mutation.

Les demandes de révision et d'extension ont été beaucoup plus nombreuses cette année, sans doute, parce que le nombre de mutations prononcées lors de la 1<sup>re</sup> CAPN était en recul par rapport à ces dernières années. Les demandes de révision n'ont pas été acceptées, sauf une ou deux pour des raisons particulières, et essentiellement dans l'intérêt du service.

Pour ce qui est des extensions, nous nous permettons de vous rappeler que nous ne pouvons vous défendre correctement que si nous avons l'intégralité des pièces de votre dossier. Beaucoup d'entre vous ne nous ont pas fait parvenir leurs extensions de vœux qui, soit dit en passant, devaient être parvenues au ministère par voie hiérarchique pour le 22 avril. Il est regrettable que certains inspecteurs d'académie ne connaissent pas ces dates qui, pourtant, figurent dans la circulaire de mutation. Et d'autres collègues nous envoient tellement de documents que nous avons même reçu une demande d'extension de vœux pour laquelle nous sommes intervenus en CAPN, alors que le collègue, s'étant ravisé, ne l'avait finalement jamais envoyée !

En conclusion, et pour répondre aux nombreux mails déjà reçus, il n'est pas prévu de demandes d'extension de vœux pour la CAPN du 8 juillet. Les mutations seront prononcées suite à des propositions des inspecteurs d'académie et des recteurs sur les postes restés vacants. Si d'autres postes devaient se découvrir, vos demandes initiales et non satisfaites courent toujours. Si vous ne voulez plus muter, pensez à annuler rapidement et à nous fournir le double de votre courrier. Pour cette CAPN, des annulations ont été acceptées jusqu'à la veille de la réunion.

Nous avons tellement été victimes de notre succès que le 27 mai, notre site a été saturé et que le serveur ne pouvait pas faire les mises à jour des modifications, ce qui nous a ensuite valu une explosion du standard téléphonique !

Mais n'oubliez pas que c'est notre nombre qui fait notre force et nous permet de gagner nos combats. ■



Laurence COLIN  
Commissaire paritaire

laurence.colin@ac-orleans-tours.fr

# Le dialogue social : une nouvelle forme d'action syndicale

Hésitations sur la méthode, *leadership* peu assuré, défaut de gouvernance, changements de cap à répétition, absence d'assurance sur les contenus, doutes sur la réalité et le niveau des moyens, inféodation au pouvoir de Bercy



*En signant, en décembre 2010, un protocole de dialogue social avec Luc Chatel, le SNPDEN faisait le pari d'une nouvelle forme d'action syndicale. Après l'échec larvé des négociations menées durant toute l'année 2010 avec l'ex-direction de l'Encadrement, notre organisation prenait la main et proposait au ministère un cadre innovant pour nos échanges. À la veille de la communication par la DGRH du relevé de conclusions qui mettra un terme à ce premier tour d'agenda social 2010/2011, il est temps pour nous de tirer un bilan d'étape de ce premier exercice afin de soumettre la méthode à l'examen.*

## LE SNPDEN À L'INITIATIVE !

Nous avons, dans un précédent article, résumé les circonstances dans lesquelles les négociations menées entre l'automne 2009 et le printemps 2010 avec feu la direction de l'Encadrement avaient pu se finir dans l'impasse. Hésitations sur la méthode, *leadership* peu assuré, défaut de gouvernance, changements de cap à répétition, absence d'assurance sur les contenus, doutes sur la réalité et le niveau des moyens, inféodation au pouvoir de Bercy, j'en passe et des meilleures sur les raisons de ce final en capitulation. Au bout du bout, nous nous retrouvâmes, sans fleurs ni couronnes, à devoir prendre acte du décès de notre Direction spécifique. Outre ce fait d'actualité,

le plus dommageable pour nous était que cette disparition pouvait aussi conduire à la perte en ligne de la totalité des échanges que nous avons pu avoir durant un an.

En effet, et même si rien n'avait été acté (c'est bien ce qui faisait problème!), nous avons tout de même ouvert plusieurs chantiers à l'occasion de ce que j'hésite à qualifier de négociations, tant la forme en semblait incertaine et l'issue potentielle plus que floue. Le risque était donc de devoir remettre l'ensemble des questions sur le métier, avec la possibilité de perdre dans le même temps les prémices aperçues d'avancées possibles. Cette inquiétude se doublait de la crainte de nous voir également à nouveau « menés en bateau » sur une durée plus ou moins longue.

Cette inquiétude se doublait de la crainte de nous voir également à nouveau « menés en bateau » sur une durée plus ou moins longue



La nécessaire définition d'un cadre contractuel partagé et l'obligation d'arrêter de manière préalable, pour chaque séquence annuelle, des thèmes de négociations

« Des désaccords avec le SNPDEN, oui, mais un clash avec lui, non ! »

Le fait majoritaire et son poids relatif nous donnent seuls la possibilité de jouer un rôle pivot à ce stade et d'être reconnus comme des partenaires sociaux incontournables, en particulier dans le nouveau cadre législatif de la représentativité syndicale

C'est ce constat peu positif que nous avons soumis au ministre à l'occasion d'une rencontre fin 2010. Tirant les conséquences de cette panne et mesurant les risques encourus d'une action initiée par le SNPDEN sur la base d'un tel *statu quo*, Luc Chatel confia alors à Josette Théophile, directrice générale des Ressources humaines, la mission de reprendre le dossier avec l'exigence d'aboutir dans les meilleurs délais.

Sur la base de ces constats, nous avons alors mené en interne une réflexion sur des propositions de méthode que nous pourrions faire à la DGRH. Nous avons retenu deux principes : la nécessaire définition d'un cadre contractuel partagé et l'obligation d'arrêter de manière préalable, pour chaque séquence annuelle, des thèmes de négociation. Ces principes ont donc gouverné la construction du projet d'agenda social que nous avons soumis à nos interlocuteurs ministériels, projet validé par les signatures de notre seule organisation et du ministre en décembre 2010.

### LE BILAN D'UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Sur la forme tout d'abord : nous avons rencontré avec notre DGRH une responsable à l'évidence très habituée au dialogue social. Cette capacité s'est traduite dans deux caractéristiques éminemment visibles car fort en rupture avec les pratiques précédentes : tout d'abord, une rapidité à formuler des propositions ou à nous apporter des réponses (qu'elles fussent positives ou négatives!), donnant ainsi un tout autre rythme à nos échanges que celui auquel nous nous étions peu à peu habitués. Ensuite, un souci marqué de donner un sens politique à cette nouvelle démarche, en saisissant au bond les questions sur lesquelles il fallait éviter la rupture et celles sur lesquelles une mésentente pouvait s'envisager, au moins temporairement, sans trop de conséquences dommageables.

Ce contexte pourrait se résumer en une formule qui en rend assez bien compte : « Des désaccords avec le SNPDEN, oui, mais un clash avec lui, non ! » De cette approche particulièrement pragmatique, façon « Realpolitik », il faut tirer deux leçons. La première est que le fait majoritaire et son poids relatif nous donnent seuls la possibilité de jouer un rôle pivot à ce stade et d'être reconnus comme des partenaires sociaux incontournables, en particulier dans le nouveau cadre législatif de la représentativité syndicale. De ce point de vue, les élections professionnelles d'octobre ne feront que renforcer cet aspect hautement stratégique et ce en fonction de l'impact électoral de chaque organisation. La seconde est qu'il est, et sera encore plus à l'avenir, nécessaire de savoir « prioriser » nos interventions : sur certains sujets et en fonction des valeurs qui sont les nôtres, il nous sera obligatoire de fixer clairement les limites que nous n'entendons pas voir dépassées. De ce point de vue, nos positions très fermes sur le double positionnement du chef d'établissement comme exécutif du CA (conseil d'administration) et représentant de l'État dans un texte sur la formation des lauréats concours ou sur notre refus que l'évaluation des chefs d'éta-

blissement-adjoints puisse être déléguée à leurs collègues chefs ont bien été comprises comme des lignes rouges à ne pas franchir!

Sous réserve des détails du relevé de conclusions qui devrait nous être communiqué sous peu, il est vraisemblable que la DGRH actera les décisions suivantes soit par modification du décret statutaire 2001-1174 du 11 décembre 2011, soit par parution de nouveaux arrêtés :

- Ouverture à d'autres fonctions par la voie du détachement (Fonction publique d'État, établissements publics d'État, collectivités territoriales, réseaux culturels à l'étranger et autres organismes publics ou privés concourant à l'exécution du service public d'éducation) ;
- Ouverture du corps à des ressortissants de l'Union européenne justifiant de l'exercice de fonctions et d'un niveau de formation comparables ;
- Titularisation dans le corps, déconcentrée au niveau des recteurs, après un an de stage, après consultation de la CAPA et recours possible en CAPN pour une éventuelle seconde année de stage ;
- Promotion à la 1<sup>re</sup> classe, déconcentrée au niveau des recteurs (sauf pour les détachés) après consultation de la CAPA ;
- Modification des règles de promotion à la 1<sup>re</sup> classe comme à la hors-classe :
  - 1<sup>re</sup> classe : avoir atteint le 6<sup>e</sup> échelon de la 2<sup>e</sup> classe et justifier de 6 années de service dans cette classe (fin de l'obligation des 2 postes en 2<sup>e</sup> classe) ;
  - Hors-classe : avoir atteint le 7<sup>e</sup> échelon de la 1<sup>re</sup> classe et justifier de 6 années d'exercice dans cette classe (fin de l'obligation de 2 postes en 1<sup>re</sup> classe) ;
- Mise en place d'un entretien professionnel triennal permettant l'évaluation au regard des objectifs fixés par la lettre de mission et de la manière de servir : cette évaluation sera prise en compte pour les promotions, les mutations et pour la modulation de la part « R » de l'IF2R ;



- Le classement des établissements sera fixé par un arrêté annexé au décret ;
- Abrogation des limites numériques fixées pour l'entrée dans le corps par détachement (ex. 5 % de l'effectif budgétaire du corps) ;
- Intégration des directeurs d'EREA et d'ERPD dans le corps, à leur demande, *via* une liste d'aptitude spécifique ouverte pour 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre ;
- Mise en place de l'IF2R en remplacement des actuelles ISS et IRD pour la partie « F » (revalorisées pour les personnels de direction des collèges et LP de 4<sup>e</sup> catégorie) et avec adjonction d'une partie « R » modulable, coefficientée de 0 à 3, avec une base triennale de 2.000 euros pour la valeur 1 du coefficient.

Sur la base des derniers éléments connus et sous réserve de l'écriture finale qui sera proposée, nous ferrailons toujours avec la DGRH autour des questions suivantes :

- Recours à une instance paritaire nationale pour les promotions à la 1<sup>re</sup> classe, même si elles sont déconcentrées au niveau des recteurs. Nous proposons à tout le moins un groupe technique national, émanation de la CAPN, comme fixateur des règles avant gestion académique ;
- Absence de limite numérique pour les détachements dans le corps : dans l'absolu et en l'absence de taquets, on pourrait imaginer que les entrées par détachement soient supérieures aux entrées par concours ;
- Définition des règles d'emploi des coefficients inférieurs à 1 pour l'IF2R : la DGRH n'est pas contre un cadrage mais refuse celui que nous proposons (coefficient 0,5 limité à 5 % du corps).

Pour ce qui concerne ces trois thèmes, la DGRH a donc pris bonne note de nos réserves exprimées de manière récurrente et réfléchit aux propositions qui pourraient nous être faites. Dans tous les cas, notre signature initiale du protocole de dialogue

social nous laissera une totale liberté de faire connaître nos avis, en positif ou en négatif, sur le contenu du futur relevé de conclusions, sans avoir à engager une deuxième fois notre signature au bas de ce relevé.

## L'AGENDA 2011/2012 : AVEC QUI ET SUR QUEL CONTENU ?

Il est évident que l'engagement premier et unique du SNPDEN, dans un protocole de dialogue social, pose aujourd'hui la question de la place des autres organisations syndicales représentatives des personnels de direction dans ce processus. En effet, elles n'ont pas, à ce jour et à notre connaissance, signé le « ticket d'entrée » dans un cadre qui résulte maintenant de la définition particulière qui en est fixée par l'accord paraphé entre le MEN et notre organisation.

Si d'aventure elles n'engageaient pas non plus d'accord formel à la suite de la diffusion du relevé de conclusions, nous serions sans doute assez fondés à nous poser la question de leur participation à un cadre de dialogue social qu'elles se refuseraient à valider par un engagement formel. Il est évident, au regard des nouvelles règles posées, que les résultats des élections professionnelles d'octobre ne seront pas non plus sans conséquences sur la manière dont ces points seront à aborder à l'orée de la campagne 2011/2012.

Quand on sait que les questions susceptibles, entre autres, de figurer à un futur ordre du jour sont l'articulation entre les lettres de mission et les contrats d'objectifs, le classement des EPLE, les modalités d'attribution de la part « R » de l'IF2R, la poursuite de la rationalisation de la part « F » de l'IF2R, le différentiel de rémunération à l'entrée dans la fonction, nous voyons bien quel intérêt il y aura à entrer dans ce schéma de négociations pour y peser d'un poids maximum et combien le choix que nous avons fait d'en proposer hier le cadre offre aujourd'hui de perspectives pour faire avancer à nouveau de plusieurs crans nos revendications en termes d'exercice du métier et de carrière.

C'est en fonction des résultats obtenus et en parallèle avec nos mandats que nous serons en mesure de présenter devant nos instances (CSN et congrès) le bilan de ces choix d'action syndicale et de faire valider cette direction stratégique. Ces orientations ne peuvent toutefois s'envisager comme potentiellement productives que si elles sont assurées à la fois par notre représentativité dans la profession mais aussi par notre capacité à mobiliser nos syndiqués pour peser, sous des formes d'actions variées, dans un rapport de force qui reste toujours essentiel à construire afin que notre voix et nos revendications soient entendues. ■

Dans tous les cas, notre signature initiale du protocole de dialogue social nous laissera une totale liberté de faire connaître nos avis, en positif ou en négatif

Nous voyons bien quel intérêt il y aura à entrer dans ce schéma de négociations pour y peser d'un poids maximum



Philippe VINCENT  
Secrétaire national  
Commission « carrière »

[philippe.vincent@ac-rennes.fr](mailto:philippe.vincent@ac-rennes.fr)

# Mutations EREA

*La CCPN compétente à l'égard des directeurs d'EREA a été réunie le vendredi 6 mai 2011 à 8h30, sous la présidence de M. Bal. Pour la deuxième année consécutive, cette réunion, qui se tenait traditionnellement début juin, a été avancée d'un mois, comme le demandait depuis plusieurs années les commissaires paritaires du SNPDEN. Le bénéfice en reviendra aux collègues concernés par ces opérations ainsi qu'aux établissements.*



En préalable des opérations de mouvement et comme le veut la coutume, le président a donné la parole aux commissaires paritaires pour formuler les remarques préliminaires.

À ce titre, les commissaires paritaires du SNPDEN ont remercié les services de la direction des Ressources humaines pour les bonnes relations entretenues avec eux, qui permettent une bonne réalisation des travaux et un suivi efficace des affectations. Nous avons ensuite évoqué le projet de modification du décret statutaire des personnels de direction et ses conséquences pour les directrices et directeurs d'EREA et d'ERPD. Ces évolutions, conséquentes et revendiquées depuis longtemps par le SNPDEN, concernent l'intégration systématique des directeurs d'EREA dans le corps des personnels de direction et de nouvelles modalités de mutation. En attente de la parution du décret, des questions demeurent cependant sur certains aspects techniques de ces opérations.

Nous avons fait aussi état de certaines remarques :

- Les candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'EREA n'ont été que partiellement informés de leur positionnement par les recteurs.
- Il apparaît que des personnels de direction titulaires du DDEAS ont postulé à l'inscription sur liste d'aptitude, ce qui constitue une nouveauté.

Le président de séance répond sur les points évoqués :

- Un projet de décret est à l'étude et devrait paraître rapidement pour être applicable en septembre 2011 et définir les modalités d'intégration dans le corps des personnels de direction, de mutation et de promotion.
- La direction des Ressources humaines sensibilisera les recteurs quant au besoin d'informer les candidats de leur positionnement.

## MUTATIONS DES DIRECTEURS D'EREA

Cette année, six collègues ont fait valoir leur droit à la retraite et nous déplorons le décès de notre collègue Jacques Laverny. De fait, sept postes ont été proposés au mouvement. Douze collègues ont demandé à participer à ce mouvement. Six collègues ont obtenu une mutation. Il est à noter que cette année, la moitié des collègues sollicitant une mutation ne remplissait pas la condition des deux ans sur le poste. Un poste a été bloqué sur proposition du recteur par le ministère.

### Critères :

- Peuvent participer au mouvement les personnels ayant au moins trois années d'ancienneté dans leur poste ; toutefois, la direction de l'Encadre-

ment est attentive à la situation des personnels, particulièrement pour le rapprochement de conjoint, si un document atteste du lien.

- L'ancienneté dans l'emploi et l'ancienneté dans le poste sont les critères examinés avec possibilité de modulation afin de réaliser le maximum de mutations.
- La mobilité interdépartementale est privilégiée pour le premier poste mais les situations qui le nécessitent, par intérêt du service ou suite à une situation personnelle particulière, sont examinées.

## INSCRIPTION SUR LISTE D'APTITUDE ET AFFECTATION

D'un point de vue statistique, 27 académies présentaient des candidats (27 en 2010). Ces candidats étaient au nombre de 76 contre 91 en 2010 : 56 personnes ont été jugées « excellentes » contre 63 l'an dernier.

### MUTATIONS DES DIRECTEURS D'EREA

Aix-Marseille	SCHMITT Joseph
Paris	PEIROTES Edmond
Toulouse	GOUACHON Luc
Versailles	COGNARD Claude
Grenoble	BECK J.-Christophe
Dijon	GOGUEL Monique

### LISTE D'APTITUDE EREA ET AFFECTATION

Aix-Marseille	BALLE Irène
Grenoble	FORONI Alain
Clermont-Ferrand	NIPHON-ZEBRE Marcelle
Aix-Marseille	LAMBERT Henri
Amiens	BESNAINOU Alex
Créteil	MERILLOU Alain
Dijon	(liste complémentaire)

## Travailler à l'étranger...

## Le Liban

Cette année, suite au départ de collègues, 7 postes étaient à pourvoir contre 13 l'an dernier. En accord avec le ministère, une liste principale de 7 noms a été établie, la liste complémentaire étant composée de tous les autres candidats notés « excellents » par leur recteur.

Les critères de classement :

- les candidats appréciés « excellents »,
- dans l'ordre de classement des recteurs,
- ancienneté de direction d'établissement spécialisé.

**snp**  
**den**  
Edmond PEIROTÉS  
Commissaire  
paritaire national  
[edmond.peirotés@ac-grenoble.fr](mailto:edmond.peirotés@ac-grenoble.fr)

EREA P. Vincensini, Vedène

EREA A. Dumas, Paris

EREA Muret

EREA Jean Isoard, Montgeron

EREA Le Mirantin, Albertville

EREA A. Fournier, Beaune

EREA C. Bevon, Sisteron

EREA La Bâtie, Claix

EREA A. Monier, Aurillac

EREA Les Pennes, Mirabeau

EREA Crevecoeur-Le-Grand

EREA Nogent-sur-Marne

EREA Joigny

**Béatrice Hamourit**  
Proviseure-adjointe  
Collège protestant français  
Beyrouth, Liban



**MON ARRIVÉE AU LIBAN EN TANT  
QUE PERSONNEL DE DIRECTION  
EXPATRIÉ : UNE NOUVELLE  
VIE COMMENCE...**

Je suis arrivée à Beyrouth le 15 août, avec mon mari (en disponibilité de la Fonction publique pour m'accompagner) et ma fille (les deux aînés, étudiants, étant restés en France où nous avons passé une partie de l'été à les installer tandis que nous déménagions). Nous avons souhaité arriver assez tôt au Liban pour avoir le temps de nous habituer à la ville et au pays, que mon mari ne connaissait pas.

La secrétaire de direction du CPF (collège protestant français) dans lequel je suis affectée en tant que proviseure-adjointe, Danielle Diab, est venue nous chercher à l'aéroport, avec un chauffeur et le minibus du lycée. Nous avons été emmenés dans un hôtel dans lequel les Français arrivant au Liban sont souvent installés en attendant de trouver un logement. Nous y sommes restés une semaine puisque les

propriétaires de l'appartement que j'étais venu louer une fin de semaine en juin (en même temps que je faisais une visite à mon collègue en partance pour Dubaï, au proviseur, André Servant, et à l'établissement), devaient finir les travaux entrepris. Le 23 août, nous emménagions dans Ras Beirut, à 7 minutes à pied du lycée et tout près du quartier vivant de Hamra, dans un grand meublé dans lequel nous sommes très à l'aise. Nous payons 1.500 dollars par mois, plus les charges (en électricité et en eau ; le manque d'électricité est suppléé par un générateur électrique et le manque d'eau par des bidons sur le toit de l'immeuble) : les loyers à Beyrouth sont chers, notamment lorsqu'il y a tout le confort dont je viens de parler...

**PREMIERS PAS AU COLLÈGE  
PROTESTANT FRANÇAIS ET DANS  
LA SITUATION D'EXPATRIÉE**

Le même jour, je commençais à travailler quelques heures quotidiennes au lycée pour me mettre au fait de la situation, bien que la rentrée (en raison du Ramadan) n'ait été programmée cette année que pour le 15 septembre. Après une semaine, je me sentais déjà plus à l'aise avec UDT (j'étais habituée à EDT)



et les emplois du temps de mon pré-décesseur qui m'avait laissé ses coordonnées et de nombreuses indications, et commençais à mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. Les discussions avec André Servant m'ont également été très utiles puisqu'il m'a guidée et a répondu à toutes mes questions, comprenant les difficultés de l'expatriée débutante que je suis.

Les démarches administratives pour obtenir la carte de séjour libanaise, ouvrir un compte en banque, obtenir la carte consulaire... ont débuté dès le lendemain de notre arrivée, avec l'aide et les conseils de Danielle Diab qui a 20 ans d'ancienneté au CPF et, plus encore, au Liban. Toutefois, la carte de séjour a été longue et fastidieuse à obtenir : notre dossier a été perdu etc. De même, les démarches en France pour faire cesser les prélèvements divers et variés se sont montrées très longues et complexes (après cinq mois de présence au Liban, nous allons, je l'espère, en finir!). Il faut avouer que cet aspect-là est réellement pesant au moment où l'on aimerait pouvoir se consacrer à son adaptation au pays d'accueil et au nouvel établissement.

#### LA RENTRÉE SCOLAIRE ET LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

La rentrée scolaire est arrivée avec un peu de trac pour ma fille (inscrite en terminale S au CPF) et pour moi. Mais tout s'est bien passé et nous avons toutes deux, dans nos situations respectives, été bien accueillies. Je pense m'être assez bien intégrée dans l'établissement et trouve peu à peu ma place pleine et entière dans des fonctions très proches de celles d'une proviseure-adjointe en France, si ce n'est qu'ici

je m'occupe aussi bien du collège que du lycée, ce qui me donne une vision plus globale de l'enseignement secondaire ; ma fille a de nombreux camarades de classe avec lesquels elle peut sortir et travailler. Son adaptation scolaire s'est très bien passée et elle ne ressent pas de nostalgie particulière pour Paris.

Mon mari a eu quelques difficultés à vivre la situation nouvelle, trouvant difficilement sa place dans un premier temps et finissant par aboutir à l'obtention d'un travail de recruté local, qui lui permet de recouvrer des repères sociaux dans un pays où il se sent finalement bien. Nos aînés sont venus passer les fêtes de fin d'année à Beyrouth avec nous et nous avons été ravis d'éviter le froid et la neige pour un Noël et un nouvel an orientaux sympathiques.

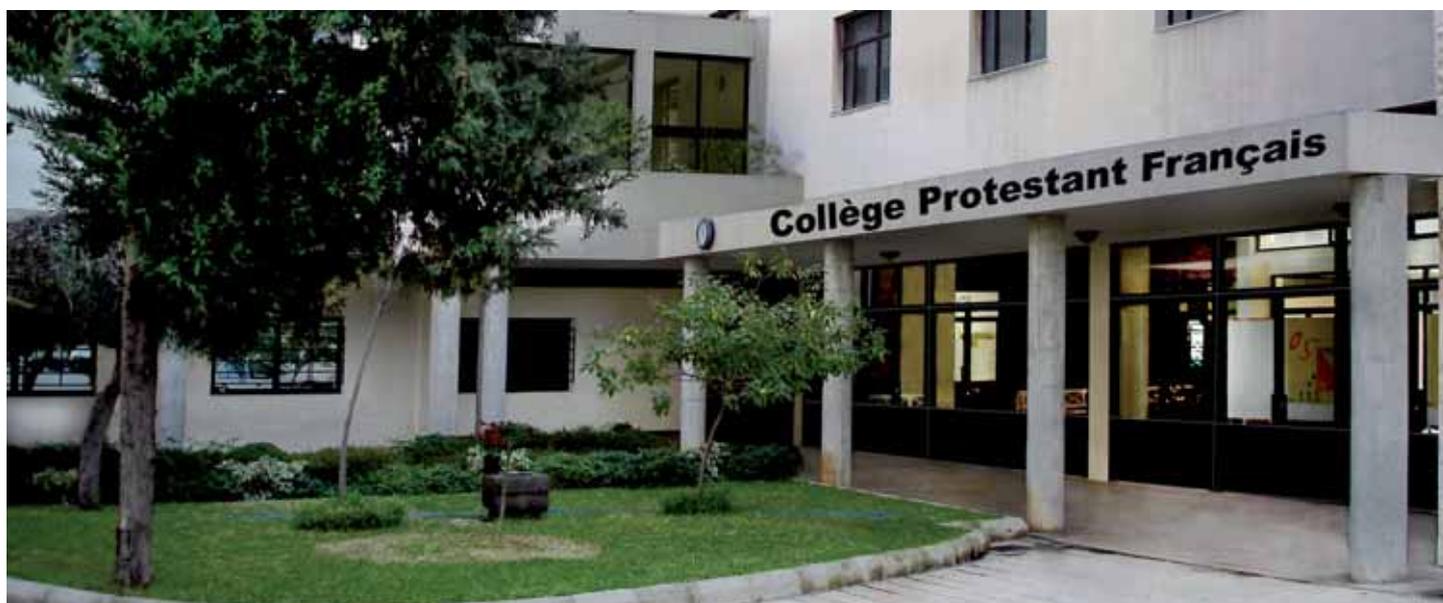
Le collège protestant français est un lycée géré par une association, PPFL (Présence protestante française au Liban), en convention avec l'AEFE. C'est le seul établissement conventionné du Liban (il y en a six) qui ne soit pas également MLF (Mission laïque française). Nous avons 1.625 élèves, de la maternelle à la terminale. La partie secondaire compte environ 700 élèves tandis que l'organisation de l'établissement comprend quatre classes par niveau. Le CPF est un établissement d'excellente réputation au Liban, qui est sis à Beyrouth Ouest, le « côté musulman » de la ville depuis la guerre.



Les enseignants, comme dans tous les établissements conventionnés du Liban sont, en très grande majorité, libanais. Il y a peu de professeurs expatriés et résidents (autour de 10 %) pour des raisons liées à la guerre notamment. Les enseignants expatriés et résidents sont coordonnateurs de discipline et, de plus en plus souvent, conseillers pédagogiques.

#### UN ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ AEFÉ AU LIBAN

L'enseignement français au Liban se décline en 35 établissements homolo-



gués ou conventionnés. S'y inscrivent près de 8 % des élèves du territoire national libanais : c'est une situation assez exceptionnelle. 2.000 élèves environ passent cette année des examens français au Liban, dont une grande majorité d'élèves libanais. Il y a un réel enjeu derrière le programme français et ses diplômes alors que l'anglais, comme partout, progresse et que les universités américaines installées au Liban bénéficient d'une excellente réputation et récupèrent nombre de bons élèves du système français qui, parfois, retournent à ce dernier pour un second ou un troisième cycle universitaire.

Les conditions de travail au CPF sont bonnes : le cadre est agréable (nous avons un beau jardin, ce qui est exceptionnel dans la ville bétonnée qu'est Beyrouth) et une bonne ambiance règne dans le lycée. La première année est toujours particulièrement prenante et le travail est important puisqu'il faut s'adapter, à chaque étape, à la situation locale et bien s'informer pour ne pas faire de faux-pas par rapport aux us et coutumes de l'établissement, mais elle est aussi intéressante et très enrichissante. Je ne regrette aucunement les nombreuses heures de présence au CPF. Les cours commencent à 7 h 45 pour finir à 15 h 30 (à l'exception des options facultatives et des activités sportives extrascolaires). Les élèves partent alors en voiture ou en transports scolaires et nous restons à travailler jusqu'au soir, selon les besoins du moment.

Les parents sont parfois un peu pressants mais à peine plus que ne l'étaient ceux du collège-lycée Jean de la Fontaine dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris où je me trouvais auparavant : je ne me sens pas dépaysée de ce point de vue.

Les familles de nos élèves et les enseignants sont très attachés au CPF pour des raisons liées à la guerre (c'était leur havre de paix) et au niveau scolaire qui est réputé excellent et très efficace pour apprendre à leurs enfants à mieux travailler ; ils sont très souvent d'anciens élèves et ont parfois de la famille qui travaille chez nous : le CPF a un côté « grande famille » très intéressant à observer et à vivre. Nos enseignants sont aussi parfois d'anciens élèves et leurs enfants sont inscrits chez nous le plus souvent.

### PARADOXES LOCAUX

La situation est toutefois un peu paradoxale malgré tout car nous vivons au Liban dans une société en sursis permanent de guerre (intérieure et extérieure). Des rumeurs courent



sans cesse et des vents de panique se créent certains jours. Il y a trois heures de coupures d'électricité chaque jour (programmées à l'avance d'ailleurs) car la société nationale (Électricité du Liban) ne peut fournir tout le monde en même temps : nous avons donc de gros générateurs électriques. L'eau est parfois coupée et remplacée par de l'eau achetée. La poste fonctionne assez mal et peu d'adresses fiables existent : nous devons donc trouver d'autres solutions pour informer les familles (les appeler ou leur envoyer un mail). Il y a de grosses difficultés de circulation dans la ville (trop de voitures, présence de l'armée...). Les parents reprochent à l'établissement tout ce qui (parce que nous pouvons connaître nous aussi quelques pannes de générateurs ou autres) pourrait entraîner le moindre désagrément pour leurs enfants qui doivent à tout prix connaître une situation optimale permanente dans l'établissement.

Ceci étant, je vis très bien ma présence à Beyrouth et ne me sens pas en danger. Je comprends les peurs des uns et des autres qui sont liées à des expériences réelles difficiles qui se sont répétées ces dernières décennies à intervalles réguliers. Cela explique aussi que la confiance ne règne jamais quant aux informations données, d'où qu'elles viennent, qu'une certaine méfiance soit inhérente à la vie libanaise et une certaine angoisse du futur aussi : c'est une donnée permanente à laquelle nous devons nous adapter.

### LA FRANCOPHONIE, TRÈS PRÉSENTE

Le versant « francophonie » de mon travail est, enfin, très positif et s'inscrit dans notre mission culturelle. Au travers de projets montés ces dernières années, notamment par mon prédécesseur, Christophe Troucat, et le COCAC adjoint (conseiller de coopération et d'action culturelle), Joseph Vallano, comme un concours autour de la chanson française ou « Questions pour un jeune champion », je rencontre des collègues des établissements conventionnés ou homologués qui participent à ces projets permettant aux élèves francophones, au travers de concours, de se confronter et de se rencontrer entre régions et communautés, ce qui est très important puisque les cloisonnements liés aux conflits restent très présents ici.

Pour finir, je me suis facilement inscrite dans la vie libanaise, ainsi que ma fille et finalement mon mari : nous ne regrettons absolument pas notre départ et trouvons notre situation actuelle des plus enrichissantes. Les seules expériences désagréables que nous ayons rencontrées à ce jour sont liées à la paperasse, au paiement du téléphone ou d'Internet (Ogero), par exemple, dont les horaires d'ouverture sont un peu fantaisistes etc. Pour le reste, nous sommes ravis et vivons très bien notre arrivée au Liban et la perspective des cinq années potentielles que nous allons y passer. ■

L'association française des administrateurs de l'Éducation a tenu son 33<sup>e</sup> colloque les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2011 à l'université François Rabelais de Tours (Indre-et-Loire), sous la présidence d'Alain Bouvier, ancien recteur et membre du HCE. Lysiane Gervais, membre du bureau national, correspondante académique de l'AFAE à Bordeaux, Michel Richard, secrétaire général adjoint, et Pascal Bolloré, secrétaire national chargé de la commission « métier et des questions juridiques », correspondant académique de l'AFAE à Créteil, y assistaient.

## Colloque AFAE : « École et société, tensions et mutations »



Les débats des 250 participants à ce colloque ont porté cette année sur le thème « École et société : tensions et mutations ». Partie intégrante de la société, l'École prépare les élèves à devenir les citoyens de demain. Cependant, des tensions naissent car l'une et l'autre ne partagent pas une perception identique du temps (temps long des apprentissages, temps court de la société fait d'annonces immédiates), ni toujours les mêmes finalités.

Par ailleurs, même si l'École évolue tant dans ses contenus que dans ses méthodes pédagogiques, la société ne croit plus en elle, ni en ses enseignants, tout en continuant de leur demander de former l'élève, puis l'adulte tout au long de sa vie.

Le développement des réseaux sociaux et autres blogs n'a aucun secret pour les jeunes et reste extérieur à la culture des enseignants. Cette « évolution, selon l'AFAE, devance celle de l'école ».

Aussi, l'école prône des valeurs de justice sociale et d'égalité des chances qui ne se retrouvent pas nécessairement de façon symétrique dans la société (François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Véréout, *Les sociétés et leur école*). Par exemple, les incivilités et la violence qui peuvent apparaître à l'école montrent clairement que « l'école n'est pas à part de la société » mais elles sont souvent identifiées comme propres à l'école.

De ces tensions, sources de malaise, de doutes mais aussi de réflexions et de rebonds, vont sûrement découler des mutations : s'adapter au tout numérique, « pactiser avec l'économie réelle », transmettre des valeurs, des cultures mais lesquelles et comment ?

Telles sont les questions auxquelles les « colloquistes » ont réfléchi pendant trois jours, agrémentés de moments festifs fort bien préparés par l'équipe académique tourangelle.

### ÉCOLE ET SOCIÉTÉ : QUELS DIALOGUES ?

Une table ronde inaugurale, animée par Soazic Le Nevé, portant sur « École et société : quels dialogues ? », a réuni Jean Germain, maire de Tours, Jacques Durand, maire de Monts, Laurence Juin, professeure à La Rochelle, Stéphane du Crest, proviseur à Savigny-sur-Orge (Versailles), Bruno Gonzague, président du MEDEF-Touraine et Bruno Devauchelle, formateur chercheur CEPEC (centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil) de Craaponne (Lyon), en tant que grand témoin.

### EXIGEONS-NOUS TROP DE L'ÉCOLE ?

François Dubet, sociologue, professeur à l'université Bordeaux II, a prolongé le débat samedi 2 avril par une conférence, très appréciée des participants, intitulée « Exigeons-nous trop de l'école ? »

Dans son brillant exposé, François Dubet a, en premier lieu, placé le débat école-société dans un contexte historique en montrant la stabilité de cette relation pendant pratiquement un siècle (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1960).

C'est l'époque de la théologie républicaine, de l'école sanctuarisée: ni sexe, ni argent dans une école créée pour remplacer l'église. L'école crée des citoyens comme l'église crée des chrétiens avec un fort prestige des maîtres, formés comme des séminaristes, mais pas trop formés ni trop bien payés. Il y avait alors un accord éducatif entre la société et l'école sur le mode d'autorité, la conception des rôles homme-femme. Les diplômés, « bien du salut », ont valeur universelle.

Dans les années soixante s'ouvre le secondaire: 11 % de bacheliers en 1960 contre 7 % en 1950. Cependant, cette mobilité scolaire n'entraîne pas une mobilité structurelle. On passe ainsi d'un remplacement de l'égalité des places (« Tu auras la même place que ton père en mieux ») à l'égalité des chances (« Tu n'auras pas le même travail horrible que ton père mais seulement si tu le mérites »).

Ainsi, le problème de l'accès à l'emploi apparaît, alors qu'avant, l'école n'en était pas chargée.

De même, autant l'autorité était fondée sur l'autorité et la tradition, autant, à partir de cette époque, elle apparaît comme une autorité négociée. La place de l'éducatif, par une demande forte de la société, devient très importante à l'école. Le concept d'égalité des chances opère un transfert des inégalités sociales vers l'école, chargée de les lisser, de les gommer.

Or, précise François Dubet, aucune école au monde ne peut abolir les inégalités sociales: de cette situation sortent vainqueurs ceux qui ont le diplôme et l'emploi et vaincus ceux qui n'ont rien. L'absence de diplômes, quand ils sont peu nombreux à ne pas en avoir, est un marqueur social fort. Plus l'emprise scolaire (c'est-à-dire l'emprise des diplômes sur l'entrée dans l'emploi) est forte, plus les inégalités scolaires sont importantes et plus ces dernières se développent. La perte de confiance en soi et le stress en sont le résultat logique chez les élèves. Leurs parents aussi attendent beaucoup de l'école, comme les y incite la société.

## ALORS, L'ÉCOLE EST-ELLE DÉTERMINÉE PAR LA SOCIÉTÉ ?

« Pas tout à fait » répond le sociologue bordelais car il reste des marges de manœuvre, des pistes de travail comme :

- alléger l'emprise scolaire (« tout n'est pas joué à 17 ans »),
- repenser une formation des maîtres mauvaise et inadaptée,
- se recentrer de façon impérative sur le collège,
- rendre l'école accueillante, agréable...
- développer le périscolaire,
- augmenter le nombre de places dans les formations de haut niveau car « nous avons les meilleures élites du monde mais le monde entier ne nous les envie pas ».

La journée du samedi s'est ensuite prolongée par des ateliers, au nombre de douze (cf. encadré).

Après des « regards croisés » riches et pétillants, sur les travaux en ateliers de la veille par Charles Moracchini, IA-IPR EVS-DAFPE (Clermont-Ferrand) et par Philippe Ballé, DRH adjoint, responsable du pôle « formation » (Versailles), le colloque a continué le dimanche matin avec la traditionnelle conférence de clôture.

Cette année, c'est Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'Enseignement scolaire, qui a accepté de traiter pour les adhérents de l'AFAE de « L'École, entre tradition et innovation ».

Abordant en premier lieu le sujet de la maternelle, M. Blanquer n'exclut pas

que celle-ci « devienne obligatoire », ce qui officialiserait une situation déjà existante dans 99 % des cas.

Pour ce qui est de l'école primaire, il estime que c'est un « sujet essentiel » puisque 15 à 20 % des élèves repérés en difficulté au cycle 2 l'ont été déjà à l'entrée du CP. Il faut donc agir tôt et les expérimentations du type « PARLER » (parler, apprendre, réfléchir, lire ensemble pour réussir)<sup>(1)</sup> vont dans le bon sens. Persuadé que les expérimentations sont « au service d'une plus grande efficacité de l'enseignement », Jean-Michel Blanquer renforce son propos en rappelant la présence d'un département de la recherche et du développement, de l'innovation et de l'expérimentation, au sein de la DGESCO.

## PROGRESSIVITÉ DES APPRENTISSAGES, PERSONNALISATION ET APPROCHE TRANSVERSALE DES DISCIPLINES

À la question d'Alain Bouvier sur ce qui pourrait « contribuer à redynamiser le système éducatif », le DGESCO répond par deux orientations. Tout d'abord, il met en avant la pédagogie et la progressivité des apprentissages (référence au socle commun) et, d'autre part, le droit à l'éducation pour chaque élève: « On ne doit pas apprendre à l'élève la destination mais le chemin ».

Cette progressivité des apprentissages doit s'accompagner de la personnalisation de l'enseignement (accompagnement personnalisé en



De gauche à droite: Justin Azankpo, trésorier de l'AFAE, Michel Richard, Jean-Michel Blanquer, DGESCO, Nora Machuré, vice-présidente de l'AFAE, Alain Bouvier, président, Roger-François Gauthier, vice-président, Pascal Bolloré.

primaire, accompagnement éducatif en collège, aide personnalisée en lycée) et d'une approche transversale des disciplines pour que puisse se mettre en place cette « innovation centrale » que constitue le socle commun. M. Blanquer comprend que les équipes pédagogiques sont encore au début de la réforme mais il sait qu'avec un bon accompagnement de l'institution, des émulations entre enseignants, des stimuli, des contagions vont voir le jour.

## AMÉLIORER LES CONDITIONS SOCIALES DES ÉLÈVES

Il sait aussi que des « facteurs extérieurs ont un impact décisif sur les élèves ». Le numérique est le premier, les conditions sociales le second. Il rappelle qu'en agissant sur ces conditions sociales par la création du projet CLAIR (bientôt ECLAIR) et celle des internats d'excellence notamment, des améliorations des performances scolaires des élèves sont observées.

Jean-Michel Blanquer prône une « éthique de la confiance » en notre institution et en ses enseignants. La formation de ces derniers est « essentielle », souligne-t-il, et il constate que



l'université ne s'est pas totalement adaptée au contenu de la formation. Il ne faut cependant pas dire que la maîtrise de la formation des enseignants est négative et si des améliorations restent à apporter, certains de ses aspects sont très intéressants comme, par exemple, le « compagnonnage » des tuteurs à l'égard des jeunes entrant dans la fonction. ■

## LES ATELIERS

Catherine Dauny  
Proviseure du LP Jaques Brel  
Lormont, académie de Bordeaux

Le samedi 2 avril, les participants au colloque AFAE ont pu débattre en choisissant deux ateliers, un le matin, un l'après-midi, parmi douze au choix. Ces ateliers sont le plus souvent très animés, avec un niveau d'échanges soutenu, surtout si nous avons la chance d'avoir un bon tandem de personnes-ressources (source : évaluation colloque Tours 2011).

**Atelier 4 : La classe et les réseaux sociaux.** Participation de Caroline Jouneau-Sion, professeure de lycée (Rhône), Jean-François Cerisier, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication (Poitiers).

Que sont les réseaux sociaux ? Caroline Jouneau-Sion les définit comme des personnes qui entrent en communication à travers le numérique. Elles s'intègrent dans le Web 2.0 dont les deux caractéris-

tiques sont l'interactivité (*Wikipédia, Facebook...*) et l'ergonomie (facile à utiliser sans formation).

Les ENT (environnement numérique de travail) peuvent constituer un média social ou pas, selon son utilisation. Quel est le but d'un ENT ?

- Accès à l'information et à la connaissance en temps réel. Autrefois, le professeur diffusait le savoir et les élèves écoutaient. Aujourd'hui, les élèves peuvent savoir plus que le professeur et sans lui, ce qui ne va sans poser des problèmes au professeur mais aussi aux autres élèves. L'enseignant a alors à résoudre le problème de la reconstruction des relations dans la classe.
- Ouverture sur le monde avec tous ses dangers. Là encore, l'école peut agir pour prévenir auprès des élèves. Elle doit aussi installer des filtres sur le réseau informatique et rédiger des chartes informatiques.

Caroline Jouneau Sion souligne que la mise en place d'un enseignement assisté par le numérique tel qu'elle le pratique est difficile à mettre en œuvre : il faut être un peu ingénieur informatique, former les élèves à l'autonomie, sélectionner l'information sur le net (construire un cours peut être très long) et l'idéal serait de repenser l'emploi du temps et le groupe classe pour s'adapter à ce nouveau phénomène qu'on ne peut plus ignorer dans l'enseignement.

Jean-François Cerisier, pour sa part, constate que les réseaux sociaux ne sont pas maîtrisés par l'institution scolaire. Cet état de fait lui inspire trois réflexions :

- Les réseaux sont à la fois l'enfer et le paradis : on entend tout et son contraire sur la technologie. C'est le signe évident de problèmes de repères. La situation est inconfortable et il est donc difficile de construire quelque chose dans ces conditions.
- La forme scolaire classique, c'est l'unité de lieu, de temps et d'action. Tout est contrôlé ! L'ENT ouvre le temps et l'espace scolaire.
- Les nouvelles technologies représentent pour les jeunes un espace virtuel, un espace de liberté où ils ne veulent pas des adultes. Ils veulent bien utiliser les technologies pour apprendre

<sup>1</sup> Réalisée par une équipe de recherche du laboratoire des Sciences de l'Éducation de l'université Pierre Mendès-France de Grenoble.

**snp den** | Lysiane GERVAIS  
Bureau national  
ly.gervais@yahoo.fr

avec de nouvelles méthodes mais ils refusent les cours ordinaires avec une simple utilisation des ENT. Sans conteste, cela nécessite, au niveau de l'établissement scolaire, une prise en compte globale des ENT.

Jean-François Cerisier annonce, dans la même ligne, la tenue d'un colloque organisé par l'université de Poitiers du 12 au 16 septembre 2011 sur « l'usage pédagogique des Smart Phone ».

« Une école qui contribue à construire l'intelligence plutôt qu'une école qui dresse les citoyens. »

**Atelier 7: Individualisation versus personnalisation, une indispensable évolution ou un mythe ?** Participation de Donald Lillistone, chef d'établissement en Angleterre, Nora Machuré, proviseuse, Emmanuelle Terrien, professeure de lycée.

La personnalisation consiste, selon Donald Lillistone, à rendre le jeune responsable de sa formation, de son parcours, de ses apprentissages. Cette approche se traduit par différentes étapes tout au long du parcours et, en particulier, sur l'année scolaire qui se trouve jalonnée de rencontres élèves/professeurs :

- à la rentrée, un premier entretien individuel s'appuie sur les résultats antérieurs pour définir quelques objectifs à atteindre sur une période déterminée avec des notes *a minima* ;
- pour chaque évaluation, l'élève obtient une note à côté de laquelle est apposée la note attendue – un différentiel négatif entre les 2 notes conduira à l'élaboration d'un plan d'action personnalisé pour atteindre l'objectif fixé.

Ce suivi individualisé est inclus dans l'emploi du temps des professeurs à raison de 4 périodes d'une demi-heure par semaine durant lesquelles les élèves n'ont pas de cours mais où ils peuvent demander aux professeurs présents des soutiens, conseils...

Emmanuelle Terrien précise qu'« individualisation » et « personnalisation » se différencient par le contexte même des situations : « individualisation » se

rapporte au parcours scolaire individuel dans un contexte institutionnel (avec stages, passerelles...) et « personnalisation » définit davantage la posture de l'enseignant qui va aider l'élève à gérer ses propres apprentissages.

De ces deux approches complémentaires vont découler des expérimentations menées ici ou là telles que tutorat, professeurs/élèves, tutorat élèves de terminale/élèves de seconde, entretiens individuels ou collectifs (*coaching*), groupes de compétences (en co-animation par 2 enseignants par groupe, semaine banalisée pendant des périodes de stages d'autres élèves, journées d'intégration...).

Tout le monde s'accorde à dire que l'objectif à atteindre est de « mettre les élèves en activité ».

À la question concernant l'engagement des enseignants dans ces accompagnements individualisés d'élèves, il est répondu qu'en Angleterre, la mise en œuvre fut un peu difficile car les professeurs estimaient ne pas être formés pour cela, d'où la mise en place de stages de formation continue.

Une organisation pédagogique qui favorise la personnalisation implique également une organisation spatiale qui offre la possibilité de travailler en classe entière, en petits groupes, en entretiens individualisés dans des bureaux et des locaux proches et en communication les uns avec les autres.

La question du risque d'éclatement des classes quand beaucoup d'heures ont lieu en petits groupes est posée.

Cette approche pédagogique qui favorise les rapports individuels implique également des temps de concertation importants entre enseignants (formels ou non) et un pilotage par les équipes de direction ou par les professeurs principaux par délégation.

La posture du professeur dans un rapport enseignant/enseigné, fondé sur un accompagnement de l'élève vers l'autonomie pour une meilleure appropriation des connaissances et compétences, est nouvelle et souvent déconcertante – il lui faut accepter de « lâcher prise », de se déconnecter de sa seule fonction disciplinaire et de se placer « à côté de l'élève »

**Atelier 11: Comment agir pour qualifier tous les jeunes ?**

Participation de Catherine Moisan, IGEN, et de Jean-Claude Rouanet, IA-DSDEN (Toulouse).

Le constat est le suivant :

- 135.000 jeunes sortent du système éducatif sans diplômes ;
- 15 % des entrants en collège ne possèdent pas les fondamentaux pour y réussir.

Tout le monde s'accorde à dire que le système scolaire actuel est plus élitiste qu'intégrant et, au-delà de ces constats et malgré les réformes successives, les carences ne se combleront pas.

Quelques idées, quelques démarches, quelques expériences ont animé la réflexion des participants de cet atelier, illustrant à la fois les possibilités réelles de faire évoluer la situation mais également les difficultés à faire bouger les pratiques pédagogiques sans une réforme en profondeur du métier d'enseignant :

- Voir le jeune d'une manière optimiste et capable de perfectibilité,
- Mieux solliciter l'implication des familles dans les processus d'apprentissage,
- Faire évoluer la relation enseignant/enseigné,
- Instaurer les pratiques d'autoévaluation régulières des élèves,
- Expérience intéressante avec l'association *Entreprendre pour apprendre*,
- Écoles de la 2<sup>e</sup> chance,
- Formation récurrente,
- Expérience de persévérance scolaire du Québec et « L'École, j'y tiens » où il est constaté un pourcentage de diplômés de 25 ans et moins plus important qu'en France, en particulier grâce à la formation continue.
- Le postulat de départ affirme les compétences de l'élève à partir desquelles ce dernier construit, avec l'aide de l'équipe pédagogique, un projet personnalisé. À Québec, cette notion de « persévérance » est inscrite dans les mentalités et les pratiques comme une approche normale de l'accompagnement du jeune alors que chez nous, elle s'inscrit plutôt en remédiation (organisation, dialogue, dispositifs sont à inventer...). ■

Abécédaire destiné aux anxieux, aux distraits, aux « mal organisés » et aux autres, les plus nombreux...

# Je prends mon poste ; je n'oublie rien <sup>(1)</sup> ...



*Voilà. J'ai reçu mon avis d'affectation ; dans quelques semaines, je prends mon poste...*

*« C'est le premier... » <sup>(2)</sup>*

*« C'est le premier en tant que chef ; j'ai une expérience d'adjoint... » <sup>(3)</sup>*

*« Bah ! Je ne les compte plus... » <sup>(4)</sup>*

*Chacun se projette de façon différente sur la rentrée, sur l'arrivée dans un nouveau poste, mais tous l'imaginent, l'anticipent, mobilisent leur énergie... et « y vont » ! Les mots qui suivent n'ont d'autre ambition que d'éveiller des souvenirs ou de susciter des interrogations...*

**A** comme « Affelnet », « APB », « agents » etc. Et « attention ». Attention aux autres, attention à son environnement, attention à tous les détails. On attend d'un personnel de direction une attention soutenue et les efforts de mémorisation sont conséquents !

**B** comme « bassin » ou « budget » : s'il est facile et rapide de découvrir son bassin de formation (combien d'établissements ? quel animateur ? quelle fréquence de réunion ?), c'est moins évident pour comprendre un budget qu'on n'a pas élaboré. Demandez, dès fin août, à votre gestionnaire la « situation des dépenses engagées » ; même si vous êtes adjoint, vous pouvez voir où en est le chapitre A1.

**C** comme « carte scolaire », « calendrier », « classes », « conseils » (d'administration, de vie lycéenne, CHS, CESC, de classes, pédagogique, de discipline...), « chef de travaux », « collègues », « CPE », « conseil général », « conseil régional », « courrier », « CIO » et « COP », « CDI » etc. « C » est la lettre la plus riche de notre abécédaire et tout est important, de la lecture des procès-verbaux des conseils d'administration aux rendez-vous avec le conseil général ou régional. Cependant j'insisterai plutôt sur le courrier : à quelle heure arrive-t-

il pour le postal ? Qui et quand pour le courrier électronique ? Comment est-il enregistré ? ventilé ? vu par qui ? avec quel retour ? Pour le chef ou l'adjoint, le courrier, c'est stra-té-gi-que !

**D** comme « discours », « demi-pension » ou « DHG ». Ah, le discours de prérentrée, avec ou sans papier, mais avec un plan... Vous êtes chef ; vous l'avez écrit ; vous êtes adjoint, vous apprenez... L'idéal, tout de même, est de ne pas être trop long, de partager la parole <sup>(5)</sup>, de rythmer la demi-journée.

**E** comme « élèves », « emplois du temps », « établissements » voisins, de secteur, « examens », « état de grâce » (variable), « élections » délégués parents et élèves etc. Oui, alors parlons d'emplois du temps ! Vous êtes adjoint ; vous devez découvrir le logiciel utilisé, avec un peu de chance celui que vous n'avez pas encore vu ; vous allez subir la pression de l'enseignant qui a bien entendu admis qu'aucun changement ne serait effectué les deux premières semaines mais lui, justement, a une raison impérieuse, etc. Vous êtes chef ; bien sûr, fort de votre expérience, vous aiderez votre collègue et, surtout, vous essaierez le plus vite possible de comprendre les « implicites » des emplois du temps des classes et des enseignants... Essentiel pour peser sur les choix futurs !

**F** comme « fédérations de parents d'élèves » : demandez les listes électorales de l'an dernier ; prenez contact pour connaître les dates de leurs interventions éventuelles et, surtout, prenez la bonne résolution



de les tenir informées des événements de l'établissement <sup>(6)</sup>.

**G** comme « gestionnaire » ou « GRETA ». Les gestionnaires sont aujourd'hui des collaborateurs à part entière des personnels de direction, alors faites le point sur leur rôle, leurs missions ; prévoyez une délégation de signature sur les bons de commande ou sur un espace plus large.

**H** comme « horaires » : curieusement, une heure de classe, qui ne fait jamais 60 minutes, n'a pas toujours la même durée dans la journée... Vérifiez ! Et vérifiez, tant que vous y êtes, la durée de travail annualisé des uns et des autres... Surprises garanties... mais, avant de faire la révolution, cherchez à comprendre !

**I** comme « inspecteur d'académie », « IEN » et « IA-IPR », « impression » (on n'a qu'une possibilité de faire une première impression), « internat » etc. Le rendez-vous avec l'IA est incontournable sauf si, bien sûr, c'est lui qui organise une réunion des « nouveaux » ; contact avec son secrétariat essentiel... Chef ou adjoint, l'IA vous connaîtra : c'est fou comme partout, on adôôô parler des personnels de direction... Et eux-mêmes sont d'ailleurs assez bavards pour être les premiers vecteurs d'information sur leurs collègues...

**J** comme « je », auquel le « nous » est préférable... <sup>(7)</sup>

**K** comme « kafkaïen »... C'est parfois l'impression que donne la lecture de certaines notes (l'orientation !) ou dispositifs (SDO !). Ne jamais oublier qu'aujourd'hui, dans tout établissement bien organisé, existent des poubelles jaunes : recyclez !

**L** comme « lettre de mission » : alors là, la situation est très variable selon les départements ! Renseignez-vous auprès des instances syndicales locales pour savoir si votre IA est du genre tardif ou précoce et, tant qu'à faire, commencez par vous en rédiger une vous-même ; cela vous obligera à ordonner vos priorités !

**M** comme « maire » : qu'on soit principal dans une petite commune rurale ou proviseur dans une grande ville, il est indispensable de nouer des liens avec la municipalité, le maire et/ou les conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration et/ou la direction chargée de l'éducation, des sports, du gymnase, etc. Un adjoint a également tout intérêt à être identifié ; c'est peut-être lui qui représentera l'établissement à certaines occasions.

**N** comme « notes de service » : commencez par lire celles de l'année dernière (au fait, sont-elles classées ? par thèmes ? par ordre chronologique ?) et, surtout, interrogez-vous : pas assez ? trop (toujours trop !) ? Mine de rien, vérifiez ce qu'il en reste dans la mémoire collective... Et donc, pour finir, réfléchissez à votre plan de communication en vous souvenant que la communication ne consiste pas à noyer tout le monde dans un flux d'informations mais à aider chacun à trouver la bonne information, au bon moment. Et utilisez tous les moyens, modernes ou classiques !

**O** comme « organisation », « o » comme « oui » : apprenez à ne jamais dire « non » ; commencez vos phrases par « oui », surtout quand vous allez refuser quelque chose... <sup>(8)</sup>

**P** comme « prédécesseur », « professeurs », « projet d'établissement » (pas de chance, il faut le refaire l'année où vous arrivez !), « permanences » de petites vacances ou d'été (euh, chacun se rappelle qu'il n'y a plus de règle nationale ? qu'on ne confond pas « permanences » et « contraintes » ? que le chef d'établissement détermine et organise les périodes d'ouverture et de fermeture ?) etc. Alors là, je privilégie le mot « prédécesseur » : attention ! On entend trop souvent les critiques de ceux qui arrivent par rapport à ceux qui les ont précédés, comme s'il fallait asseoir une légitimité différente. Mais quel intérêt ? Si le prédécesseur était critiquable, alors chacun le sait ! Pourquoi insister ? Opposez toujours un silence poli... Sur la durée et sur votre image, vous y gagnerez ! N'oubliez pas qu'il n'existe pas d'établissement sans histoire propre <sup>(9)</sup>.

**Q** comme « questions » : ne tenez jamais rien pour acquis ! Interrogez-vous à chaque instant, surtout quand on vous présente quelque chose comme évident !

**R** comme « recteur », « rendez-vous », « RTT », « réunions », « réunion de direction » etc. Tout ceci a rapport au temps ! Ah la gestion de notre temps... Par expérience, c'est la réunion de direction qui me semble essentielle : quelle est sa fréquence ? son périmètre ? les sujets abordés ? le compte rendu ? Si vous êtes chef, créez rapidement des « habitudes » avec la réunion de direction ; si vous êtes adjoint, prenez-y votre place ; tous y gagneront en légitimité.



**S** comme « syndicats enseignants », « statut », « secrétariat », « statistiques », « socle commun » et, bien sûr, « SNPDEN » ! Évidemment, vous avez déjà pris contact avec vos représentants syndicaux ; vous êtes allé au pot d'accueil ; vous participerez aux premières assemblées générales, ce qui vous permettra de repérer les commissaires paritaires <sup>(10)</sup>.

**W**  
**X**  
**Y**

comme vous voulez et...

**T** comme « TRMD » (préparé par votre prédécesseur) ou « transports scolaires » : sans y prendre garde, c'est un sujet qui peut nous contrarier, ne serait-ce que pour organiser des activités, des études, etc. Pendant que vous y êtes, pensez à regarder les adresses postales de vos profs <sup>(11)</sup> : cela peut vous donner à réfléchir quant à l'organisation de vos réunions...

**Z** comme « Zorro » ou « z » comme « zen »... Eh bien non, justement ! Pour conclure, personne ne se prendra pour Zorro ; personne ne se croira indispensable au point de ne pas oser quitter son établissement ; personne ne confondra « durée disproportionnée de travail » avec « efficacité ». Alors soyez zen... Diriger, c'est donner la direction, pas accomplir le chemin pour tous les autres.

**U** comme « unanimité »... Elle est rare mais est-elle indispensable ? Recherchez plutôt un consensus sur des points d'accord, ce qui soulignera en creux les désaccords. En fonctionnaire loyal, vous mettez en œuvre des directives décidées plus haut ; vous n'êtes nullement tenu de les glorifier ou de les dénigrer. Un bon silence peut aussi faire du bruit...

Un seul point commun à tous ces mots, nous. Une seule façon de les relier et de leur donner du sens, notre travail.

Bonne rentrée à toutes et à tous ! ■

**V** comme « vacances » : prenez-en ! C'est votre intérêt autant que celui de votre établissement... Et rappelez-vous qu'il n'est nullement obligatoire que votre temps de travail coïncide avec les périodes d'ouverture de l'établissement <sup>(12)</sup> ; organisez-vous en équipe.

**snp**  
**den**

Patrick FALCONNIER  
Secrétaire général adjoint  
[patrick.falconnier@ac-nice.fr](mailto:patrick.falconnier@ac-nice.fr)



## PETIT GLOSSAIRE

A1 =	partie du budget consacrée aux crédits pédagogiques
APB =	admission post-bac
Affelnet =	logiciel d'affectation des élèves
CEESC =	comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
CHS =	commission hygiène et sécurité
DHG =	dotation horaire globale (parfois DGH...)
RTT =	réduction du temps de travail
SCONET =	logiciel qui enthousiasme nos secrétariats
TRMD =	tableau de répartition des moyens par discipline.

Et soyez attentif à rester compréhensible ; la novlangue de l'Éducation nationale est redoutable !

- 1 Le lecteur, forcément bienveillant, considérera peut-être mon expérience de personnel de direction suffisante (je prépare ma 23<sup>e</sup> rentrée) ; pour ma part, je préfère souligner que j'apprends tous les jours ! Ces quelques lignes ne dessinent en rien un tableau exhaustif du travail à effectuer mais, dans les premières semaines de septembre, le lecteur pourra toujours surligner ce qu'il a déjà mis en œuvre...
- 2 Certes, une formation est prévue mais elle ne saurait tout couvrir !
- 3 Le stade d'adjoint est nécessaire et riche mais ne permet pas forcément d'avoir fait le tour de toutes les questions.
- 4 D'accord, d'accord, alors complète cet abécédaire, tu aideras les collègues !
- 5 On peut, par exemple, après avoir donné les noms des nouveaux personnels, demander aux différents représentants, syndicaux ou associatifs, de se présenter.
- 6 Facile aujourd'hui avec le courrier électronique ; voyez les « groupes » constitués ou créez-les...
- 7 Et « J » comme... celle qui m'a donné l'idée de cet abécédaire, qui a supporté avec philosophie mon engagement syndical, qui m'a (trop) souvent vu en photo dans notre revue sans jamais apparaître elle-même et que je n'aurai jamais citée au fil des années et de dizaines d'articles de *Direction*.
- 8 Je le présente en plaisantant, vous l'avez compris ; pourtant ce petit truc ne relève nullement du cynisme mais de la volonté d'être à l'écoute, positif, de rassurer par rapport à des enseignants qui ont besoin de l'être ou des parents désarmés ou des personnels mal traités par l'institution. Aujourd'hui, la forme hiérarchique pyramidale ne convient plus, pas davantage que les réponses abruptes qui créent des ruptures. Chef ou adjoint, tout est dans le style !
- 9 Sauf les créations : et encore, il y a souvent les histoires du chantier !
- 10 Surtout que nous sommes en année électorale : vous n'oubliez pas de voter (4 fois !) la semaine du 13 au 20 octobre 2011.
- 11 Il m'est déjà arrivé de les faire représenter sur une carte : instructif...
- 12 À juste titre, on fait souvent remarquer que, fort heureusement, un hôpital continue à fonctionner même quand son directeur est en vacances...

Témoignages.

# Gérer nos responsabilités

Françoise Balcon  
Principale  
Collège Léo Ferré  
Scaër, académie de Rennes



## MON EPLE

Je suis, depuis la rentrée 2010, principale du collège Léo Ferré à Scaër, dans le Finistère, collège rural de 300 élèves sans internat et bien installé sur un hectare de surface où les espaces verts l'emportent sur le bitume! Les personnels et les élèves sont attachés à « leur établissement » ; ces derniers, issus à presque 50 % de ce que l'on nomme des PCS défavorisées, ont un peu de mal à se mettre au travail mais réussissent plutôt bien (mieux que ce qui est attendu!) grâce à l'investissement des enseignants qui ne les lâchent pas et des autres personnels qui leur maintiennent un cadre agréable et bien tenu. C'est mon premier poste de chef d'établissement et ce pourrait être une sinécure.

## MON PARCOURS PROFESSIONNEL

J'ai exercé auparavant, et pendant deux ans, comme proviseure adjointe du lycée Félix Le Dantec de Lannion, dans les Côtes d'Armor, lycée général, technologique et professionnel de presque 2.000 élèves. Changement d'échelle indéniable. Je suis détachée du corps des conseillers d'administration scolaire et universitaire dans celui des personnels de direction depuis septembre 2008, après une « petite » trentaine d'années d'exercice dans diverses fonctions dans et hors l'Éducation nationale.

## ASSURER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

J'ai notamment, dans les années quatre-vingt et juste au moment de la décentralisation et de la création des EPLE, occupé les fonctions de gestionnaire-comptable en collège et en lycée et connu déjà les plaisirs des astreintes. Des changements dans ce domaine en 25 ans? Oui... et non. Non car la constante reste bien l'obligation incombant au chef d'établissement d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Et ce, que l'établissement soit petit ou grand, en ville ou à la campagne, ouvert ou fermé. Non car les textes encadrant et organisant la mise en œuvre de cette obligation sont, à ma connaissance, bien pauvres aujourd'hui encore : une circulaire d'avril 1996, obsolète, mais à laquelle ici ou là on continue à se référer, un décret de 2002 définissant de façon très lapidaire l'astreinte pour les personnels logés par nécessité absolue de service. Et tout reste à faire.

Des changements pourtant, dans les moyens et pratiques sur lesquels le chef d'établissement peut s'appuyer pour s'assurer qu'à tout moment les biens et les personnes dont il est responsable sont en sécurité (et les biens surtout, en période de fermeture).

J'ai connu un temps... où les collèges (même de moyenne importance) disposaient de concierges logés, de veilleurs de nuit et où la semaine, le week-end et pendant les vacances, des rondes (quotidiennes ou hebdomadaires selon la taille des établissements) étaient organisées et intégrées dans le service des personnels ouvriers et de service, fonctionnaires d'État alors, presque « naturellement ». Les personnels de direction, de gestion et d'éducation logés par NAS (nécessité absolue de service) se répartissaient les astreintes, joignables directement

ou par téléphone (fixe à l'époque) dans le logement de fonction ou sur le lieu de week-end ou de vacances. Tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes? Non, l'itinérance n'était pas bienvenue pour les « astreints » de week-end et de vacances; sans texte ou presque, il fallait au chef d'établissement négocier et essayer quelques frondes. Quand même, bon an mal an, les fuites d'eau ou visites malveillantes étaient décelées et traitées. Avec de très désagréables excep-



tions! L'organisation des astreintes était certes plus facile à mettre en place dans les établissements importants. Elles le restent encore. Mais même dans les « petits » EPLE où le nombre de personnes logées par NAS (moins de cinq en application de la circulaire de 1996 était la norme pour réduire les périodes d'ouverture mais les astreintes concernent bien aussi et peut-être surtout les périodes de fermeture) et le nombre des agents ouvriers et de service susceptibles de participer au gardiennage était faible, les rondes étaient moins fréquentes mais se prévoyaient. Gendarmerie et voisinage (je l'ai vécu), notamment en zone rurale, participaient à la vigilance.

## AUJOURD'HUI

Dans « mon » petit collège rural, je me trouve face à une situation que

je dirais plus inconfortable à gérer. Autres temps, autres mœurs ? Le collège dispose de deux logements, l'un pour le chef d'établissement, l'autre pour le gestionnaire. Les situations personnelles de chacun font que les logements ne sont occupés que la semaine, du lundi au vendredi. Le collège, sans internat, est « abandonné » le week-end et une bonne partie des vacances. Configuration un peu nouvelle ; le collègue précédent occupait le logement avec sa famille et, de fait, y exerçait une surveillance plus importante. Alors quoi ? Croiser les doigts et compter sur une bonne étoile et l'environnement tranquille ? Un peu court. J'ai exclu de partager avec le gestionnaire la « garde » du collège un week-end sur deux, la moitié des vacances et autres jours fériés. Nos métiers sont sans doute des sacerdoces mais... Le recours aux agents territoriaux n'est pas de mise. Ils sont six, non logés, et soustraire de leur temps de travail (sous réserve d'accord de la collectivité départementale, ce qui, à ma connaissance, n'a pas été fait) des heures de gardiennage est difficile à envisager (l'hygiène ou la sécurité ? Il faut choisir ?). Une entreprise extérieure ou une mise sous alarme des accès ? Un rapide examen du budget du collège oblige à abandonner l'idée... pour cette année en tout cas. Je n'ai pas, pour l'instant, exploré la piste de la mutualisation (le premier collège voisin est à 15 km) et mutualiser quoi ? Un gardien extérieur, même à deux ou trois : les budgets ne suffiront pas. Sans parler de l'accord du conseil d'administration que je n'ai pas saisi de la question !

Actuellement donc, c'est la gendarmerie, que j'ai informée de la situation, qui assure quelques visites autour du collège et dispose de mon numéro de téléphone ainsi que de celui du gestionnaire. Les services de la mairie sont également avertis et susceptibles de réagir si nécessaire. Ils ont une clé d'accès. Le dispositif est toutefois bien léger et insatisfaisant, même dans une zone calme. Il n'a pas évité une « visite » un week-end de mars avec dégradations sur un véhicule laissé sur le parking ; seul incident à ce jour mais la perspective du collège quasi-livré à lui-même pour les vacances d'été me privera sans doute d'une totale quiétude. À la rentrée, c'est sûr, j'entame des négociations avec la collectivité départementale pour une solution alternative ! ■

Jean-Luc Lanno  
Proviseur  
Lycée Imbert  
Sarre Union  
académie de Strasbourg



Enseignant d'allemand pendant 18 ans, lauréat du concours de recrutement en 93, j'ai intégré le corps des personnels de direction à la rentrée 94. J'ai été successivement proviseur adjoint dans deux lycées d'enseignement général et technologique. Chef d'établissement depuis 2000, j'ai occupé deux postes de Principal de collège et suis Proviseur du Lycée Georges Imbert depuis la rentrée 2009

#### TYPOLOGIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le lycée Georges Imbert est un établissement polyvalent qui accueille 545 élèves qui se répartissent à hauteur de 60 % dans la voie générale et de 40 % dans la voie professionnelle. Il a une offre de formation très diversifiée pour un établissement de cette taille et propose la préparation de 3 baccalauréats généraux et 5 baccalauréats professionnels dans deux domaines d'activités, la production et les services.

Le lycée compte 5 logements de fonction. 4 concessions de logement par nécessité absolue de service ont été accordées : le proviseur-adjoint, le CPE, la gestionnaire et une adjointe technique en bénéficient ; le logement réservé au proviseur est vacant.

Le chef d'établissement a obtenu l'autorisation de déroger à l'obligation de loger depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009. La demande de dérogation se fait auprès du recteur, doit être dûment motivée et est accordée pour la durée de l'année scolaire.

#### LES PERMANENCES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Elles sont assurées dans l'établissement de 9 heures à 12 heures :

- 2 jours pendant les congés de la Toussaint,
- 3 jours à Noël,
- 3 jours pendant les vacances d'hiver,
- 4 jours pendant les congés de printemps,
- ... soit 12 jours au total.

Les secrétaires, au nombre de deux, se répartissent les 12 jours et chacune couvre 6 jours de permanence. Le personnel de service est également présent pendant ces journées, de 6 heures à 13 heures. Les horaires ont été définis et fixés en concertation avec les agents TOS. La répartition du service de responsabilité se fait entre le chef d'établissement, l'adjoint, le CPE et le gestionnaire.

#### LES RESPONSABILITÉS DANS LES PÉRIODES DE FERMETURE

Elles ne concernent que les personnels logés. Effectuées hors temps scolaire, elles couvrent les week-ends (du vendredi 19 heures au lundi 6 heures), les jours fériés et les jours de fermeture complète de l'établissement. La répartition se fait en début d'année scolaire entre les personnels concernés, sous l'égide du chef d'établissement.



La présence permanente au domicile n'est pas obligatoire, la consigne étant d'être en mesure de rejoindre l'établissement en moins d'une heure en cas de besoin.

Les coordonnées téléphoniques des personnes concernées et les dispositions prises dans le cadre du gardiennage de l'établissement pendant les congés sont transmises aux autorités hiérarchiques, à la collectivité territoriale de rattachement, à la mairie et à la gendarmerie. ■

Marie-Clotilde Hardy-Dessources

Proviseure  
LP Petit Manoir  
Lamentin,  
académie de la Martinique

**1998-2000**

Professeure d'éducation physique de 1980 à 1998, je suis devenue ensuite responsable d'un centre d'innovation pédagogique et formatrice de formateurs en danse traditionnelle.

Ayant réussi le concours de personnel de direction en 1997, j'ai d'abord été nommée proviseure adjointe et affectée en Seine-et-Marne, de 1998-2000, au lycée Camille Claudel à Pontault-Combault. J'y étais logée par nécessité de service.

Il n'y avait pas de planning d'astreintes. Le personnel qui logeait sur place était la gestionnaire, le CPE, l'agent d'accueil, la proviseure adjointe. Lorsque l'alarme se déclenchait, soit pour dégradation du matériel, soit pour intrusion, l'agent d'accueil et la proviseure-adjointe étaient toujours sur place. Nous sommes toujours impliqués dans le traitement de la difficulté : constat et suivi (appel gendarmerie, information au chef d'établissement).

**2000-2003**

Je suis affectée au lycée Pointes-des-Nègres, en Martinique, devenu aujourd'hui le lycée Joseph-Gaillard, toujours comme proviseure-adjointe avec un logement de fonction seulement sur le papier. Deux CPE et un agent d'accueil sont logés. Il n'y avait pas non plus de planning d'astreintes.

Placé dans une zone urbaine, avec une piscine dans l'enceinte de l'établissement, on pouvait s'attendre à un certain nombre de dysfonctionnements. La collectivité avait, avec le chef d'établissement *via* le conseil d'administration, validé le fait que des associations puissent utiliser les installations sportives avec un cahier des charges précis. Cela se passait sans trop de difficultés.

En 2003, les personnels ATOSS s'étaient mobilisés afin de refuser le transfert vers les collectivités territoriales ; le mois de juin de cette année fut terrible : « astreinte » prenait tout son sens à cette période, d'autant

que nous étions le plus gros centre d'examens de l'académie. Aucun personnel de direction n'était logé ; or nous étions trois, dont un pour les BTS et moi pour le bac. Nous quittons très tardivement le lycée pour y être relativement tôt dès 4 heures. La grève se durcissait ; il y avait beaucoup à craindre pour le baccalauréat ; les enseignants rejoignaient les personnels ATOSS dans la mobilisation.

La veille de l'épreuve de philosophie, j'ai quitté, avec mes plus proches collaborateurs, le secrétariat d'examens à 1 heure du matin en m'étant assurée de la fermeture du coffre et des bâtiments. À 4 heures du matin, de retour au lycée, le bâtiment administratif était cadenassé, les serrures obstruées, l'accès au secrétariat d'examens enchaîné et cadenassé.

L'agent d'accueil, comme le stipule l'arrêté du 15 janvier 2002, n'a pas d'obligation d'astreintes (article 10) ; de plus, il était concerné par le transfert. Nous sommes devenus, ce jour-là, serruriers, casseurs de chaîne et de grève car il fallait que les 1.200 candidats composent. L'obligation d'astreinte n'aurait pas résolu le problème car, en trois heures d'absence, le sabotage avait été réalisé.

Le bac a pu se faire avec beaucoup de stress mais aussi beaucoup de succès cette année-là, heureusement pour nous, car ni les élèves ni les parents n'auraient compris.

**2003-2011**

Proviseure du lycée professionnel à Petit Manoir, Lamentin, l'établissement est situé dans une zone extrêmement difficile (trafic en tous genres), lieu de passage pour les habitants des cités environnantes, avec des clôtures béantes, des vols fréquents de matériels, un éclairage intérieur inexistant.

Il y a un internat de 40 places (20 filles/20 garçons), 780 élèves à l'époque, 971 aujourd'hui. 158 enseignants. Le GRETA est intégré dans la structure depuis 2004. L'établissement accueille des élèves de DIMA au BTS. Les personnels logés : un proviseur-adjoint, un agent comptable, un agent chef, un CPE, une infirmière, un adjoint administratif, un agent d'accueil.

Notre objectif prioritaire a été la mise en sécurité des personnes

et des biens. L'organisation des astreintes au regard des textes permettait, certes, de rendre responsable chacun face aux contraintes de l'EPL mais ne pouvait en aucun cas régler les objectifs de l'article 8 de la loi du 15 janvier 2002 à savoir « l'astreinte peut être mise en place pour les besoins du service durant la semaine, la nuit, le samedi, le dimanche ou les jours fériés pour effectuer toutes opérations permettant, d'une part, d'assurer à titre exceptionnel la sécurité des personnes, des installations, des biens mobiliers et immobiliers et, d'autre part, d'assurer la continuité du fonctionnement des services techniques ».

Nous avons mené un travail en étroite collaboration avec la région afin de sécuriser l'EPL, tant sur le plan matériel que humain. Des agents de sécurité ont été mis à disposition avec un cahier des charges particulier. Cependant une astreinte élaborée en concertation avec les personnels concernés a le mérite d'exister ; toutefois, quels que soient les faits, les heures, les jours, la proviseure est appelée et se rend sur place (sauf quand je suis hors du département) ; mon portable professionnel est opérationnel 24 heures/24.

Des portables sont mis à disposition des personnels. Le planning est fait mais... c'est la proviseure qui est responsable, n'est ce pas ? Les textes, les plannings, oui mais... avons-nous tous les mêmes valeurs, les mêmes objectifs, le même sens donné à nos missions ? Exemple : à 2 heures du matin, l'alarme du bâtiment F s'est déclenchée ; la société de surveillance m'appelle et m'informe du vol de l'armoire mobile alors que deux agents se trouvaient sur le site. Je quitte mon domicile situé à 10 km ; j'appelle la police ; je patrouille avec les agents ; je récupère 7 ordinateurs tombés dans la cour, derrière le bâtiment.

Entre-temps, j'avais appelé mes collaborateurs logés et d'astreinte ; les téléphones sonnent et... Heureusement que les vols ou autres se sont estompés depuis. La présence d'agents payés par la collectivité se substitue à la notion d'« astreinte ». ■



Le 20 octobre 2011 : les personnels de direction élisent leurs représentants.

# Octobre 2011 : le vote UNSA-Éducation

*Le 20 octobre 2011 marquera une étape nouvelle pour le syndicalisme dans la Fonction publique. C'est en effet à cette date que l'ensemble des personnels de la Fonction publique hospitalière et de la Fonction publique d'État seront appelés à élire leurs représentants dans des instances de concertation dont la composition et le fonctionnement auront été profondément bouleversés. Des rapports de force qui en sortiront dépendra largement la capacité de chaque organisation syndicale à peser dans les négociations.*

Une fédération

21 syndicats

Une volonté :

priorité à l'Éducation !

**la fédération des métiers  
de l'Éducation**  
[www.unsa-education.org](http://www.unsa-education.org)



# Bérénice

*Dans un mois, dans un an, les élections professionnelles, les présidentielles suivies des législatives. Voilà bien des débats, des luttes, des manœuvres et des promesses en perspective. D'affaires juteuses en révélations sordides, les amateurs du genre vont pouvoir s'en donner à cœur joie.*



Comme toujours, nous serons approchés par les partis, par les candidats qui n'auront de cesse de nous expliquer à quel point nous sommes indispensables au système éducatif et combien l'École est un sujet majeur de la campagne. Il nous faudra prendre de la distance par rapport aux sirènes électorales, nous méfier des épithètes flatteuses : les « derniers hussards noirs », « les chefs d'établissement, pierre angulaire du système éducatif »... N'ayons pas peur des mots...

**La force de notre syndicat repose essentiellement sur sa capacité à convaincre**

Il sera sans doute plus sage, comme aux échecs, de prévoir deux ou trois coups à l'avance ce que pourrait être la nouvelle donne issue des urnes et ce que l'on peut raisonnablement en attendre,

en termes de politique scolaire et d'action syndicale.

Alternance ou non, la situation économique du pays restera la même, c'est-à-dire un déficit abyssal à peine réduit par le pouvoir actuel. Les exigences de l'Europe resteront les mêmes en ce qui concerne les déficits des États et la marge de manœuvre du futur gouvernement restera très étroite. Autant dire que le retour à un « âge d'or » est inimaginable.

## ALORS SUR QUOI PEUT-ON PESER ?

Du point de vue de la méthode, il faut se rappeler que la force de notre syndicat repose essentiellement sur sa capacité à convaincre, sur la position-clé que nous occupons à la charnière du système éducatif et sur la place centrale que nous occupons dans l'établissement. La méthode réformiste qui est la nôtre depuis toujours a fait la preuve de son efficacité, n'en déplaise aux nostalgiques du grand soir et aux aigris de la négociation.

Et d'abord, dans le cadre de notre fédération, peser pour obtenir, avec nos alliés, un moratoire des suppressions de postes. Bien que la préparation du budget 2012 fasse encore apparaître 16.000 postes à supprimer, peut-être y aura-t-il, campagne aidant, des circonstances favorables ?

Dans le cadre des mesures qui ne coûtent que de la matière grise

et de la volonté politique (du moins dans un premier temps), il faudrait obtenir du ministère une instruction ferme aux rectorats d'avoir à respecter la lettre et l'esprit des textes de janvier 2010 et obtenir une réflexion nationale amenant à une vraie réforme du collège.

Enfin, obtenir une réflexion tripartite débouchant sur un fonctionnement organisé et codifié des relations entre les EPLE, l'État et les collectivités. Et, en attendant, obtenir dans toutes les académies et les départements des groupes tripartites de concertation.

**De restrictions budgétaires en abandons successifs, le système ministériel centralisé et sa chaîne hiérarchique montrent de plus en plus leur paralysie et leur inadaptation à une situation de crise permanente**

Questions d'autant plus urgentes que, de restrictions budgétaires en abandons successifs, le système ministériel centralisé et sa chaîne hiérarchique montrent de plus en plus leur paralysie et leur inadaptation à une situation de crise permanente. Au point que la machine ministérielle continue à produire des textes dont on sait d'avance qu'ils



ne seront pas appliqués et que ce sera au terrain, donc aux établissements, de limiter la casse et de s'adapter. Avec un certain succès d'ailleurs. « On ne peut plus continuer comme cela » entend-on dans des couloirs bien fréquentés.

Le fait que tant d'académies, les riches comme les pauvres, aient souvent adopté la même politique en matière de DGH m'interroge. Somme toute, l'argument qui consiste à dire « On ne pouvait pas faire autrement » semble sujet à caution car l'étude de quelques répartitions académiques montre bien qu'il s'agit d'un choix. Choix de ne pas respecter un des aspects les plus importants de la réforme du lycée et que nous appelons également de nos vœux pour le collège. Volonté de reprendre la main sur les établissements en « désécurisant » les dotations ? Crainte de voir de cette façon mise en cause l'existence même d'échelons hiérarchiques ? Voilà une bonne question (qu'on ne nous remerciera pas d'avoir posée) pour une future vague de la RGPP. Ah ! Autonomie...

**La RGPP n'a pas abouti à une rationalisation ni à une meilleure productivité mais, au contraire, à un affaiblissement généralisé des services publics**

Sur fond de crise, manifestement, la RGPP n'a pas abouti à une rationalisation ni à une meilleure productivité mais, au contraire, à un affaiblissement généralisé des services publics. La récente enquête de l'APVF (Association des petites



villes de France) est à cet égard, très significative. Ainsi se préparerait dans les pires conditions une vague nouvelle de décentralisation forcée, un transfert de charges sans compensation, non de manière concertée et réfléchie mais en quelque sorte par défaut.

Qu'on ne se trompe pas. Notre syndicat n'est nullement hostile à une poursuite de la décentralisation dans le domaine scolaire, mais cette dernière ne sera un progrès que si elle ne reproduit pas localement le bon vieil autoritarisme de l'État tout-puissant.

Elle sera un progrès si elle repose sur l'autonomie de l'établissement, si elle préserve l'école des bourrasques de la politique politicienne, si l'organisation de la « petite république inestimable » est basée sur l'équilibre des responsabilités des différentes parties prenantes de l'acte éducatif et si l'équipe de direction, gestionnaire compris, en est garante.

Il est probable que, campagne aidant, nous bénéficierons d'une écoute bienveillante, qu'on s'extasiera sur nos idées et qu'on s'engagera à les étudier. Période délicate pour l'ego durant laquelle on portera au pinacle l'importance de nos fonctions et la pertinence de nos analyses...

Quels que soient les vainqueurs, souhaitons qu'après les tourmentes électorales, nous n'ayons pas à déclarer, comme Bérénice, courtoisée puis sacrifiée par Titus sur l'autel de la raison d'État :

« Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur, que tant de mers me séparent de vous. » ■

**snp den** Jean FALLER  
Bureau national  
[jeanclementfaller@gmail.com](mailto:jeanclementfaller@gmail.com)



Gros plan sur...

# L'académie de Besançon

## UNE RÉGION FRONTALIÈRE, À TAILLE HUMAINE, AU CENTRE DE L'EUROPE...

Jacques Péquignot  
Secrétaire académique



### UNE POSITION STRATÉGIQUE ET UNE IDENTITÉ FORTE

Avec cette position stratégique au centre de l'Europe, la Franche-Comté est un territoire de rencontres. Frontalière de la Suisse sur plus de 230 km, elle sait se rendre accessible malgré le relief montagneux et boisé qui la modèle. Bordée par l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, la

Bourgogne et Rhône-Alpes, la Franche-Comté occupe 3 % du territoire national pour 2 % de sa population. Quatre départements la composent : le Doubs, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Notre région est une des rares dont une large partie du territoire actuel correspond à une province historique. Quasiment seul Belfort n'était pas initialement comtois. Cette relative unité historique, renforcée par l'autonomie importante dont a bénéficié le comté de Bourgogne (à laquelle elle appartenait), explique sa forte identité.

Sa devise exprime sans doute plus que tout autre qualificatif le caractère des Comtois : « Comtois rends-toi ! Nenni ma foi ! ».

### LES DOMAINES D'EXCELLENCE

Ils ne manquent pas. Façonnée par les hommes et leurs inventions, la

Franche-Comté est riche de ses talents et de ses savoir-faire. Proportionnellement à sa population, elle reste la première région industrielle et d'ailleurs la première exportatrice de France. Le secteur de l'automobile et des transports avec Peugeot et Alstom (production ferroviaire et TGV), les microtechniques et les nanotechnologies, la plasturgie, l'agroalimentaire, l'industrie des montres et bijoux, la lunetterie, l'instrumentation médicale... mais aussi sa production agricole très diversifiée (élevage, Comté, Mont d'Or, Morbier...), ajoutés à quelques produits du terroir (produits fumés, charcuterie et autre vin jaune)... font qu'elle semble prête à répondre aux défis des années à venir.

### L'ORGANISATION PHYSIQUE DES SERVICES D'ÉDUCATION DE L'ACADÉMIE

Cette organisation se caractérise par une grande dispersion des établissements, en particulier en milieu rural. Le pilotage de cet ensemble s'articule autour de deux types de bassins, selon les missions affectées :

- 8 bassins d'éducation sur une aire infradépartementale (lieux de concertation, d'échanges, de mise en synergie, de coopération, d'animation et de propositions) ;
- 5 bassins de formation sur une aire supra-départementale (ils sont définis sur une zone de flux d'élèves et d'étudiants qui rend cohérente la réflexion sur l'évolution de la carte des formations).

Ce maillage arrêté en 2008 a été repris par le nouveau recteur. Il l'utilise comme levier de pilotage en instaurant une méthode de travail fondée sur la démarche qualité.



### LES ACTIONS SYNDICALES

Le groupe « Blanchet » se réunit quatre fois par an ; un compte rendu est réalisé et partagé et il nous est possible de proposer des points d'ordre du jour. Après des années de relations très conflictuelles avec la hiérarchie précédente, nous avons enregistré un vrai changement depuis un an. Nous avons retrouvé un niveau de dialogue et d'écoute digne de notre institution et des valeurs qui nous animent.

Pourtant, nous avons choisi de recourir, au printemps, à un mouvement de protestation sans précédent dans notre académie. Nous avons décidé et fait savoir que nous ne communiquerions pas nos éléments de préparation de rentrée ni par l'outil TRM, ni sur aucun autre support. Par ailleurs, cinquante collègues chefs d'établissement ont adressé un courrier au recteur pour lui décliner tout ce qui ne serait plus proposé à la rentrée 2011... évidemment en lien avec la baisse drastique des moyens alloués à nos établissements.

Le SNPDEN académique a conversé régulièrement avec la presse pour informer la population franc-comtoise.

Ce mouvement a donné d'excellents résultats : non seulement nous avons fait connaître notre réelle inquiétude mais, surtout, il nous a été possible de nous démarquer de décisions

que nous assumerions mais que nous ne partagions pas. Autre point positif, cette protestation nous a permis de nous compter et, comme nous avons paralysé toute analyse et toute anticipation sur la préparation de rentrée pendant plus d'un mois, notre organisation en sort grandie aux yeux de notre institution, des partenaires sociaux, dans notre fédération, ainsi qu'à nos propres yeux, et ce n'est pas le moindre avantage quant au calendrier à venir.

### LE FONCTIONNEMENT INTERNE

À l'heure où la transition se prépare dans nos instances départementales et académiques, je profite de l'occasion pour faire le point sur l'animation de notre section académique. L'équipe a travaillé d'arrache-pied pendant cette mandature pour tendre vers l'objectif que nous nous étions fixé : permettre à chaque adhérent, adhérente, d'avoir accès à l'information afin d'obtenir une participation du plus grand nombre aux décisions.

Le CSA s'est structuré autour du secrétariat académique. Une cellule « communication » a relayé l'information, les différents comptes rendus, les consignes et, de l'avis de tous et de toutes, le progrès dans ce domaine est considérable.

La liste des représentants en CAPA respectait la volonté de proximité. Les

commissaires paritaires avaient été proposés avec soin, respectant la répartition des missions, des sexes et du territoire.

La complexité et la diversité des sujets ou dossiers à traiter à l'échelon académique nous ont amenés à confier chacun d'entre eux à un ou deux collègues du CSA qui ont eu alors pour mission d'en devenir experts. Il s'agissait pour nous de construire un réseau qui puisse nous faire bénéficier de données et de sources fiables lorsque nous sommes en situation d'échanger avec notre hiérarchie. Il s'agissait aussi d'être capable de mobiliser nos ressources humaines dans l'urgence en réaction à tout moment.

Cette déclinaison du travail syndical trouve tout son sens avec la nouvelle répartition des décisions de notre ministère vers les académies.

Toute cette organisation nous a permis d'apporter des contributions aux congrès et différents CSN.

Si, à entendre nos adhérents, l'esquisse d'une nouvelle organisation syndicale dans l'académie de Besançon donne plutôt satisfaction, il nous faut encore confirmer toutes ces avancées.

En tout état de cause et certainement dans un contexte difficile, l'académie de Besançon saura répondre aux futures échéances académiques et nationales dès septembre. ■

### L'ACADÉMIE DE BESANÇON EN CHIFFRES...

98.878 élèves sont scolarisés dans le second degré dont 84.832 dans le public.  
151 collèges dont 115 dans le public.  
73 lycées dont 54 dans le public.

### LES TAUX DE RÉUSSITE

**DNB** : approche les taux nationaux avec un record de 83,6 % en 2010.

**BAC** : enregistre des records, année après année, avec 88,2 % en 2009, puis un léger tassement en 2010 avec 86,8 %.

Aujourd'hui, nous dénombrons 153 proviseurs et principaux et 173 adjoints. Les collègues féminines représentent 38 % des effectifs.

Le taux de syndicalisation des personnels de direction au SNPDEN atteint, sur cet exercice, pour la première fois 65 % des actifs. Aux dernières élections professionnelles, le SNPDEN a été plébiscité à la hauteur de 80 % des suffrages exprimés et nous avons manqué d'un rien la totalité des sièges à la CAPA (4 sièges sur 5).



Un séminaire de réflexion, organisé par la section SNPDEN de l'académie de Besançon, a eu lieu le vendredi 6 mai 2011 à l'IUFM Montjoux, à Besançon.

# Être personnel de direction aujourd'hui... et demain

Jean-Paul Teyssier  
Proviseur adjoint  
LP Luxembourg  
Vesoul, académie de Besançon



## PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE

Il a réuni 120 participants, autour de l'évolution du métier de personnel de direction. Catherine Petitot, secrétaire générale adjointe du SNPDEN, a animé la journée. Après l'introduction du secrétaire académique Jacques Péquignot, le recteur de l'académie, Éric Martin, qui avait répondu favorablement à l'invitation du SNPDEN, a ouvert les travaux.

L'intervenant principal était Alain Bouvier, ancien recteur, membre du Haut Conseil de l'Éducation et auteur de nombreux ouvrages consacrés, entre autres, au management des établissements scolaires.

Après un temps de travail en ateliers, puis de restitution et d'échanges, Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN, a clôturé la journée en faisant la synthèse des débats et en ouvrant les perspectives pour l'avenir.

## PROBLÉMATIQUE

Proposer un séminaire qui rassemble prioritairement des personnels de direction autour du thème « être personnel de direction aujourd'hui... et demain » traduit la volonté de la section académique SNPDEN de Besançon d'installer un temps d'échanges et de réflexions sur l'exercice de notre métier.

L'analyse du fonctionnement de l'équipe de direction a été le premier axe de réflexion retenu. Le chef d'établissement et le chef d'établissement-adjoint sont étroitement associés au

pilotage des EPLE. Appartenant au même corps des personnels de direction, ils exercent des fonctions différentes. Cette situation paradoxale fragilise le positionnement du chef d'établissement-adjoint au sein de l'équipe de direction. Il convient d'étudier cette réalité avec attention pour maintenir une identité professionnelle suffisamment homogène.

Au cours de la préparation du séminaire, il est apparu que l'analyse du fonctionnement de l'équipe de direction ne pouvait se faire indépendamment d'une réflexion plus générale qui reprend les différents aspects du métier de personnel de direction.

Lors de ces dernières décennies, l'exercice de cette profession a connu une évolution continue. Ces transformations accompagnent les adaptations des EPLE aux nombreuses réformes du système éducatif.

Différents pays cherchent à adapter leur école aux évolutions économiques, sociales et culturelles des sociétés modernes. Les réformes du système éducatif élèvent leur niveau d'exigence en matière d'éducation et de formation. Les politiques de décentralisation conduisent les établissements à tenir un rôle toujours plus décisif dans la réussite de ces politiques éducatives. Les personnels de direction en perçoivent les enjeux et doivent répondre à des attentes sociales toujours plus nombreuses :

- attentes en termes de résultats ou de mesure de la performance scolaire : les comparaisons école publique/école privée, les indicateurs de performance, les comparaisons internationales, les « valeurs ajoutées » mesurées font partie aujourd'hui de l'environnement habituel de l'école ;
- attentes sociales : ce sont dans les domaines de la protection des personnes, de la santé, du respect et de la justice que les attentes sont



nombreuses; elles conduisent les familles à davantage d'exigence en matière éducative;

- attente institutionnelle qui attribue des responsabilités toujours plus nombreuses aux établissements et qui exige un fonctionnement sur le principe d'une démocratie représentative où la multiplicité des différents conseils complexifie le pilotage des établissements.

Au cours du séminaire, nous avons souhaité, dans un premier temps, dresser un état des lieux en repérant, à l'échelle de l'établissement, ces évolutions: relever les opportunités offertes ou souligner les contraintes imposées dans l'exercice du métier de personnel de direction. C'est dans une deuxième phase que les perspectives de changement ont été explorées: envisager les évolutions souhaitables du métier et réfléchir sur ce qui fonde son identité professionnelle.

Trois aspects ont été abordés:

- la définition du métier à travers son rôle, ses missions, ses fonctions: peut-on définir des constantes? Qu'est ce qui est important dans la définition de notre métier? Quelles sont les missions essentielles?
- l'équipe de direction: son statut? la question du management? Doit-on professionnaliser les relations, réglementer les délégations?
- le socle de connaissances et compétences nécessaires à l'exercice du métier: les nouvelles exigences en matière de pilotage des EPLE supposent-elles une évolution des contenus de la formation?

## LES THÈMES ABORDÉS

Au cours des différentes interventions – introduction par Jacques Péquignot, ouverture du recteur Martin, intervention d'Alain Bouvier, échanges dans les différents ateliers et synthèse de Philippe Tournier - les échanges ont été riches et nombreux. Quelques thèmes ont retenu plus particulièrement l'attention et ont fait l'objet de développements précis.

### ***L'autonomie des établissements: la question de la gouvernance***

Le thème de l'autonomie des établissements a été évoqué sous différents aspects. On observe aujourd'hui un mouvement qui tend à renforcer la logique de l'autonomie. L'exemple de la réforme de l'université illustre cette tendance (recteur Martin). Les outils de pilotage mis à la disposition des établissements - projets d'établissement, contrat d'objectifs - donnent les bases d'un mode de gouvernance qui évolue. De la même manière, l'ancrage local de l'EPLE est lisible dans le fonctionnement des différentes instances où les collectivités territoriales jouent pleinement leur rôle. Pour autant, si les établissements s'approprient progressivement les nouveaux outils mis à leur disposition, une majorité de collègues souligne que les moyens attribués aux établissements ne leur permettent pas de créer les marges suffisantes à la mise en place d'une politique pédagogique adaptée aux caractéristiques de l'établissement.

### ***La conduite des équipes, le pilotage des EPLE: la question du management***

Cette question a fait l'objet de développements nombreux et montre en quoi l'organisation de l'équipe de direction et la conduite de la politique d'établissement sont au centre de l'exercice du métier. Un fonctionnement plus autonome des établissements, l'élévation des niveaux de recrutement des enseignants exigent de trouver des points d'équilibre, de coordonner les actions autour de la production « d'une intelligence collective » (recteur Bouvier). Les types de management à construire sont aujourd'hui davantage cognitifs; les principes administratifs ne sont pas suffisants pour générer les dynamiques nécessaires.

Sur le thème du fonctionnement des équipes de direction, la question de la délégation apparaît sous une forme paradoxale. S'exprime dans les ateliers la nécessité d'organiser plus formellement, voire plus professionnellement, les relations entre le chef d'établissement et le chef d'établissement-adjoint par un partage concerté des missions et des responsabilités. La lettre de mission semble être le document contractuel minimal qui peut clarifier les fonctionnements. Par ailleurs, la délégation comporte une dimension éthique qui suppose que, sans confiance, sans entente réciproque, sans transparence, « le couple » ou le « binôme », comme souvent on l'évoque, ne pourra pas fonctionner efficacement.

### ***Les nécessaires clarifications des missions: la question du sens***

Le personnel de direction est souvent défini comme « un cadre public de proximité » dont les rôles hiérarchique et fonctionnel le conduisent à réagir rapidement et à prendre des décisions dans l'urgence. Dans le même temps, s'exprime dans les ateliers le besoin de poser sa réflexion et d'inscrire son travail dans la durée. Il apparaît alors utile de préciser les missions et les objectifs essentiels des fonctions des personnels de direction pour dépasser un profil défini par l'addition de tâches professionnelles. Au-delà des missions des chefs d'établissement, de nombreux participants s'accordent sur la nécessité pour notre société d'afficher plus clairement les finalités et les grands objectifs sur lesquels un consensus doit se dégager, afin de trouver la stabilité indispensable à la mise en œuvre de politiques éducatives.

## LES PERSPECTIVES

À la fin du séminaire, beaucoup de satisfactions ont été exprimées. Les participants ont fait part du plaisir à échanger entre collègues sur l'exercice du « métier », de la nécessité à se mettre à distance du quotidien, du besoin de réflé-



SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU SNPDEN-BESANÇON



Alain Bouvier et Jacques Péquignot

Le vendredi 6 mai 2011 s'est tenu, à l'IUFM de Besançon, à l'initiative de la section académique de cette région et sous l'impulsion de son secrétaire Jacques Péquignot, un séminaire de réflexion qui a réuni près de 150 personnels de direction. Le thème était « être personnel de direction aujourd'hui... et demain ». Celui-ci était animé par Catherine Petitot, secrétaire générale adjointe du SNPDEN, avec les interventions d'Alain Bouvier, ancien recteur, membre du Haut Conseil à l'Éducation et président de l'AFAE, et de Philippe Tournier, secrétaire général. Quatre ateliers ont permis, en milieu de journée, d'échanger sur le métier de personnel de direction et sur ses perspectives. Le repas était sur place et l'organisation a été en tout point remarquable. L'ensemble de la journée a été une vraie réussite et un moment de respiration, dans une vie professionnelle bien remplie, pour l'ensemble des présents.

chir sur l'évolution de nos pratiques professionnelles. Après le séminaire, pour bon nombre de participants, c'est la question de « l'après » qui s'est posée. Comment tirer parti de cette expérience ? Comment reconduire cet espace de réflexion qui, par ailleurs, fait défaut ?

D'autres moments de rassemblement dans le calendrier syndical offrent la possibilité d'organiser une réflexion collective. Les thèmes abordés à l'occasion d'un séminaire et les idées développées au cours de ces rencontres peuvent faire l'objet de contributions proposées à l'occasion du congrès national du SNPDEN. Relayer au niveau national les synthèses débattues au cours d'un séminaire académique facilite la circulation des informations et donne l'occasion de renforcer les liens lors des différentes rencontres initiées par le SNPDEN.

Le séminaire proposé répond à une forme d'exigence intellectuelle qui a été revendiquée massivement par les participants. Dans ses objectifs et par la problématique choisie, son contenu a permis une analyse globale des enjeux du métier de personnel de direction. Dans le cadre de la formation continue, ces débats pourraient compléter les programmations habituelles. Ils favorisent la construction des outils d'analyse aujourd'hui indispensables à l'exercice d'un métier complexe, en constante évolution. Philippe

Tournier le rappelait dans sa conclusion : « Tout chef d'établissement a besoin de prendre du recul par rapport à ce qu'il fait : pour se positionner par rapport à sa mission, pour se positionner par rapport à l'intérêt général, pour apprendre à gérer les urgences ».

La prise en charge de ce besoin offre à la profession l'opportunité d'un accroissement de son autonomie. Organiser plus fréquemment ce type de séminaire en invitant universitaires, chercheurs aux références différentes, crée des conditions pour construire une auto-formation. Si la formation initiale reçue aide à entrer dans la profession, à se familiariser à l'exercice du métier, la formation continue doit contribuer à construire un rapport à la fois réflexif et critique à notre propre expérience. C'est là un des enjeux d'une construction d'une identité professionnelle plus autonome et plus affirmée. Philippe Tournier ouvre des perspectives dans la conclusion de ce séminaire : « C'est nous qui créons le contenu de notre métier. Tout est possible. Nous sommes les bâtisseurs d'un métier qui se construit dans nos pratiques personnelles. Mais la réponse est bien sûr collective. C'est collectivement que les choses changeront ».

Articles et compte-rendu réalisés avec l'aide des membres de la cellule « communication » du SNPDEN de Besançon et du comité d'organisation du séminaire.

Après des mots de bienvenue et de remerciements, le secrétaire académique a présenté les thématiques de ce séminaire en évoquant plus particulièrement celles de l'autonomie de l'établissement et de la relation chef-adjoint au sein de l'équipe de direction. Ensuite Éric Martin, recteur de l'académie de Besançon, a honoré de sa présence ce séminaire et a esquissé un parallèle entre la loi LRU et l'autonomie de l'EPL. Il a ensuite rappelé que le proviseur ou le principal était un personnel nommé et non élu et que les sujets relatifs à l'École qui intéressent tout le monde étaient trop souvent traités par la société de façon simpliste, à partir d'une approche tronquée basée sur quelques clichés. Il a, en ce sens, opposé la société de la connaissance à l'approche consumériste. Il a enfin évoqué les « 30 ministères de l'Éducation nationale » en rappelant qu'il n'y avait qu'un service public d'éducation et a appelé de ses vœux une réelle culture de la qualité.

Alain Bouvier a conduit son exposé autour des différents types de management, du principe de la délégation et des systèmes de régulation. Pour lui, il convient de développer des lieux de production d'une plus-value intellectuelle (le conseil pédagogique plus que le conseil d'administration) et d'impliquer les acteurs et les utilisateurs afin que cette plus-value soit collective. La tendance lourde de l'évolution est forcément territoriale et l'établissement doit s'inscrire dans son environnement.

Après les ateliers, c'est Philippe Tournier qui a centré son exposé sur la collision que nous vivons actuellement entre une organisation antérieure « wébérienne » et la création de l'EPL. Le législateur a introduit une logique horizontale dans une organisation verticale. On a ainsi créé un corps de personnel de direction à la fois représentant de l'État et organe exécutif de l'EPL. Nous sommes alors des managers pédagogiques qui faisons un métier politique. C'est cela qui rend le métier anxio-gène et passionnant. Il a conclu ses propos en expliquant que nous avons la chance de vivre une période de transformation, malheureusement non pilotée, qui pouvait nous permettre de construire notre propre métier. En cela, le SNPDEN y joue tout son rôle en tant que force de réflexion et de proposition. Ce séminaire en était, une fois de plus, l'illustration. La journée s'est clôturée à 17 heures. ■



Pascal CHARPENTIER  
Bureau national

[pascal.charpentier@ac-dijon.fr](mailto:pascal.charpentier@ac-dijon.fr)

## VOTRE ESPACE D'EXPRESSION

L'actualité vous interpelle ? Un article vous donne envie de réagir ?

Direction vous donne la parole. Vous êtes syndiqué actif ou retraité, responsable académique ou départemental, faites-nous partager votre réflexion sur l'exercice du métier, sur votre carrière, sur les évolutions du système, sur votre vision de la vie syndicale...

Merci d'adresser vos contributions à Isabelle Poussard, permanente au SNPDEN (*isabelle.poussard@snpden.net*) et, pour nous faciliter la tâche, de préférence en texte (Times 12), sans mise en forme ou mise en page.

Les propos exprimés dans cette tribune libre n'engagent que leur auteur.

## Tribune libre

### AH! LES EMPLOIS DU TEMPS

Raymond Scieux  
Proviseur honoraire  
Académie de Créteil



**Curieux calendrier que celui de notre institution! La cérémonie annuelle et rituelle des vœux s'effectue en juin... J'évoque la sacro-sainte fiche de vœux traditionnelle confiée aux enseignants sur leur futur emploi du temps: importance capitale pour les professeurs, tout aussi cruciale pour « l'architecte » des emplois du temps.**

**De bons emplois du temps présagent d'un climat social de rentrée plus détendu, révèlent un respect accordé à nos collègues, une prise en compte attentionnée de leur « vie privée ».**

Ce difficile exercice se prépare sereinement mais, hélas, pendant une période déjà surchargée. Aussi quelques soucis taraudent le responsable des emplois du temps: comment réussir, la rentrée prochaine, le périlleux exercice de l'emploi du temps?

Conscientieux, j'entre les données, les contraintes. Je les note: « Pas avant 9 heures, pas après 16 heures à cause de mes enfants ». Oui. « 2 heures de pause digestive ». Encore oui. « Pas plus de 6 heures dans la journée ». Toujours d'accord. « Pas trop tôt le matin; les élèves ne sont pas réveillés ». J'y veillerai. « Pas vers 11 heures, ils ont faim ». C'est sûr. « Pas après 16 heures, ils n'écoutent plus ». C'est

évident ». « Pas à 14 heures, ils digèrent ». Certainement. « Jeudi matin, pas possible: j'ai le marché ». J'oubliais: « Si possible sur 2 jours et demi, mon emploi du temps ». J'allais vous le proposer.

L'heure de concertation! « l'espace inviolable » évanoui. Quelle bévue! Terrible de dégager une heure à tous au moment précis où chacun veut travailler.

Et soudain l'horreur: « Où les mets-je, les heures? » Je reprends les vœux. J'avais oublié: « Je voudrais travailler en binôme avec untel qui a les mêmes impératifs de liberté que moi ». Je coince. « Je voudrais être professeur principal mais recevoir les parents m'épuise », « l'orientation, je sais pas faire », « les réunions sont trop fréquentes », « le bac blanc, c'est trop tard, trop tôt », « il est évident que je corrige mes copies », « y a trop de réunions », « on est informé de rien », « les parents ont trop de poids », « c'est fou, on ne peut jamais voir les parents », « l'établissement, c'est plus ce que c'était », « je respire depuis que je suis ici; j'ai retrouvé de vrais élèves qui

ont envie d'apprendre ». Stop! La machine s'emball! Je fais un mauvais rêve. Comment résoudre la quadrature du cercle, les salles en nombre insuffisant, les gymnases, les laboratoires? Comment faire coïncider tout cela?

Les objectifs sont difficiles à concilier, à appréhender, à atteindre. Mais au bout du compte, nous recherchons tous la réussite de nos élèves. Nous sommes tous sur le même bateau.

Finalement, au prix d'un exercice compliqué, d'une prise de tête rare, d'un souci de vouloir bien tout concilier, nous y parvenons en juillet, tout en imaginant déjà qu'en septembre, il faudra peu ou prou « détricoter », « bouger », ce fragile édifice patiemment élaboré.

Nous sommes les modernes Sisyphe. Cette tâche est ingrate, exigeante, capitale. Elle conditionne beaucoup de choses. Elle est le sel d'un service public soucieux de ses interlocuteurs.

Mais subsiste un doute: les élèves ont-ils, eux aussi, des emplois du temps adéquats? ■



## ATTENTION AUX ACCOMMODEMENTS

Claude Barratier  
Proviseur honoraire  
Académie de Lyon



**Alors que les « croyants », dans leur large majorité, se félicitent de la laïcité qui les réunit, la neutralité politico-religieuse de la classe de l'école publique indispose les « intégristes » des 3 religions monothéistes pratiquées en France. Les écoles privées catholiques, musulmanes, juives acceptent le port de tout symbole religieux dans leur enceinte : une preuve parmi d'autres qu'elles n'assurent pas un service public mais un service privé.**

Les sorties scolaires de classes primaires 2011 paraissent montrer une radicalisation des demandes d'accompagnement par des mères voilées, par exemple à Montreuil où un front commun s'est dressé contre le directeur de l'école publique Paul Lafargue ou à Pantin contre la directrice, avec un collectif dans lequel ont pu entrer des responsables locaux de la fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) mais aussi des personnalités locales d'un syndicat d'enseignants des écoles primaires, bien sûr les animateurs locaux du culte musulman et même la majorité des élus de la mairie de Montreuil et, à Montreuil aussi, un parti politique, le NPA. Il s'agit, pour ceux-là, de défendre partout le libre port de tout signe religieux, le voile en particulier. La cheville ouvrière des manifestations et pétitions est le MTE (comité Mères toutes égales), apparu suite au refus d'habilitation d'accompagnatrices qui exigeaient d'être voilées, et qui a interprété cette interdiction comme celle de s'occuper de leur enfant au cours du voyage scolaire, ce que d'autres, non voilées, avaient le loisir de faire ([www.fdesouche.com/203889-montreuil-93-une-marche-contre-l'exclusion-des-meres-portant-le-foulard-lors-des-sorties-scolaires](http://www.fdesouche.com/203889-montreuil-93-une-marche-contre-l'exclusion-des-meres-portant-le-foulard-lors-des-sorties-scolaires)).

On n'hésite pas à tenter de déstabiliser la direction de l'école pour faire valoir

des intérêts particuliers, comme on le fait dans d'autres domaines, et on ne peut que regretter qu'en maints endroits, les équipes pédagogiques n'ont pas pu résister sur ce point très sensible de la défense des valeurs de la République.

La révolte a certes pu venir en partie d'une impossibilité pour des mamans de comprendre un message simple : « Accompagnatrice, vous ne venez pas pour vous occuper de votre enfant mais de tous les enfants, sous l'autorité des professeurs ». Bien avant ces manifestations de volonté ostentatoire d'une religion, j'ai rencontré ce problème que j'avais résolu en affectant systématiquement les mamans dans le car où ne se trouvait pas leur enfant ! Je n'avais plus les mêmes « volontaires » - qui pouvaient d'ailleurs désormais être des parents ou grand-parents d'enfants partis de l'école depuis longtemps.

Mais la révolte orchestrée vient surtout d'une exigence des associations cultuelles, avec le soutien d'un ministre, membre très actif de l'Opus dei (promotion du catholicisme), Xavier Darcos, qui, le 14 mai 2007, soutenait l'avis de la HALDE qui trouvait discriminatoire la neutralité laïque des accompagnantes : « Le choix des parents auxquels il est proposé d'accompagner les sorties scolaires doit se faire sans discrimination » (acceptation du voile donc). À la suite de cette prise de position HALDE ad hoc/ministre, il y eut partout des annulations de sorties en autocar ou des aménagements d'encadrement pour se passer totalement des parents.

Xavier Darcos, d'abord au service de la promotion de sa religion, semblait ignorer que la sortie scolaire est bien une classe, avec un contenu pédagogique prolongeant les cours et que, par conséquent, dans cette classe déplacée, la laïcité s'impose.

Changement de ministre : le 3 mars 2011, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, écrit au collectif de Pantin qui avait mis la directrice d'école en accusation que « les mamans musulmanes accompagnatrices pendant les sorties scolaires ne peuvent être voilées »... et il conclut : « La décision de la directrice, qui est garante du bon fonctionnement du service public, m'apparaît aussi légitime que justifiée ».

Quant à la représentante du comité MTE, N'della Paye, elle ne désarme pas en ce mois de mai 2011 et défend une « laïcité inclusive plutôt qu'exclusive ». Ce comité n'est pas le seul ; une bonne vingtaine de tentatives semblables sont actuellement mises en échec. On ne les stoppera pas avec des accommodements mais par la fermeté de la République enfin retrouvée.

Des accommodements, il y en a, hélas ! La loi est bafouée encore en maints endroits : il appartient aux parents d'en référer aux inspections académiques et aux ministres. Vigilance et action !

Nous sommes en effet bien dans une démarche de grignotage de la laïcité et de la République ; il est un peu fort que des représentants de religions qui s'opposèrent partout à l'instauration de la laïcité aient aujourd'hui la prétention de la définir. On a vu l'orateur anti-laïque du discours de Latran, Nicolas Sarkozy, reprendre la formule papale de laïcité positive comme s'il en existait de négative et comme s'il existait aussi « un catholicisme positif »... On entend Marine Le Pen de la mouvance Front national catholique fondamentaliste donner de nouvelles définitions de la laïcité...

Les ministres antirépublicains savent qu'accepter l'étalage permanent de croyances, c'est créer des clivages ; c'est reconnaître implicitement la valeur sacrée d'une religion, au-dessus des lois de la République, ce qui ouvre la porte à d'autres revendications : non-mixité, halal partout, contestation de programmes (ce qui existe déjà mais que l'on a encore légitimité à refuser). La volonté de trop de monde est de vouloir vivre côte-à-côte, en sociétés séparées, bénéficiant de « services » communs, avec l'idée tenace que personne n'a rien à leur dire. L'école, le collège, le lycée feraient partie de ces « services ». Idée à balayer d'urgence car l'École est plus qu'un service, c'est une institution républicaine, qui ne se contente pas de délivrer un service à usage unique de l'individu mais doit transmettre des savoirs communs et des valeurs républicaines.

Le « grignotage » des valeurs républicaines, c'est la politique des petits pas et chaque religion utilise les « avancées » d'une autre, ennemie dans un autre contexte, pour faire valoir ses revendications. Les prochains gouvernements de la France devront revenir sur ces accommodements avec la loi de 1905. Une République qui n'est pas ferme sur ses valeurs s'effondre : nous le constatons. Les citoyens, par leur laxisme électoral, mettent en danger le vivre-ensemble dont ils ont profité grâce à la fermeté de leurs prédécesseurs.

Il faut, dans l'immédiat, reconquérir la laïcité des sorties scolaires publiques, des classes publiques en déplacement, même dans les quartiers où on a acheté une apparente paix religieuse en tolérant dans les cars scolaires ce qui est interdit dans la classe! ■

# Chronique juridique

*La cellule juridique est interrogée sur les modalités d'organisation, de responsabilité, de suivi scolaire et de santé, de fonctionnement de l'internat, des sections sportives scolaires. Celles-ci ont remplacé les sections sports-études.*



Les sections sportives scolaires contribuent, notamment, « à motiver les élèves, à les valoriser dans le sport qu'ils affectionnent, à exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale » (circulaire ministérielle n° 96-291 du 13 décembre 1996, charte du 13 juin 2002). On ne peut que partager ces louables intentions ; les chefs d'établissement apprécient particulièrement de disposer de section(s) sportive(s) scolaire(s).

Les premiers éclaircissements souhaités portent sur le statut réglementaire de ce dispositif particulier.

Le recteur, après avis de l'inspection régionale d'EPS, consultation des services déconcentrés du ministère des Sports et des fédérations sportives, arrête leur nombre, les spécialités que recouvrent les sections sportives scolaires et leur implantation géographique. Le conseil d'administration de l'EPLE donne son avis sur leur ouverture (confor-

mément à l'article 16-1 du décret 85-924) ; le CAEN (conseil académique de l'Éducation nationale) donne également son avis. Une section sportive est mise en place pour une durée de trois années uniquement au sein d'un établissement du second degré. L'affectation relève de l'inspecteur d'académie, y compris les dérogations à la carte scolaire. Le chef d'établissement inscrit les élèves dans la section sportive scolaire.

L'horaire « doit être défini avec précision et être intégré dans l'emploi du temps de l'élève », en veillant à un équilibre entre toutes les activités qui constituent une

priorité dans l'emploi du temps de l'élève.

Les moyens horaires sont intégrés à la dotation horaire globale ; la section sportive est incluse « obligatoirement au projet d'établissement ».

Dès lors, la section sportive ne peut être considérée, selon le questionnement d'un collègue, comme une activité de type « stage en entreprise », « sortie scolaire »...

Il ne peut subsister de doute sur le statut réglementaire de la section sportive scolaire, placée sous la responsabilité du chef d'établissement.



## LE RÉGIME DE RESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS D'UNE SECTION SPORTIVE

L'élève inscrit en section sportive scolaire bénéficie :

- de l'horaire obligatoire d'éducation physique : « la pratique sportive de la section ne peut se substituer à l'horaire obligatoire d'EPS » ;
- de la participation aux activités de l'association sportive et aux rencontres sportives organisées dans le cadre de l'UNSS (sans constituer une alternative aux (autres) activités de l'AS). L'encadrement de ces deux activités est assuré par un professeur d'EPS. Les textes préconisent la constitution d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants motivés et compétents, sous la responsabilité d'un enseignant d'éducation physique et sportive ;
- d'activités sportives (dénommées « entraînement plus soutenu dans une discipline sportive au choix des élèves ») conformément au label de la section sportive, avec « l'intervention éventuelle de spécialistes de l'activité ». Il paraît improbable, sauf haute qualification d'un enseignant d'EPS, de pouvoir se priver de l'apport d'un spécialiste extérieur.

Le statut, le régime juridique de ces spécialistes, généralement diplômés

d'État, sont plus délicats à cerner, d'autant que la référence à des spécialistes de l'activité (chapitre A, activités pédagogiques de la circulaire du 13 décembre 1996) disparaît totalement de la charte du 13 juin 2002, ainsi son article 6 : « la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'EPS de l'établissement dont les compétences sont reconnues pour permettre le bon fonctionnement du projet. Il peut coordonner une équipe pluridisciplinaire d'enseignants volontaires et motivés ».

Il est éloquent de constater l'absence de mention du rôle du chef d'établissement au niveau des trois circulaires fondatrices, à l'exception qu'il « doit s'assurer que chaque élève a passé l'examen médical annuel, il est destinataire du certificat médical » alors que sa responsabilité sera systématiquement recherchée en cas d'accident ou de difficultés graves.

Également, la formulation « il est nécessaire que chacun, selon ses attributions, soit animé d'un esprit d'équipe, intervienne et coopère de façon complémentaire » peut correspondre à « l'esprit de la section sportive » mais n'éclaire pas vraiment sur les compétences et responsabilités de chacun.

L'obligation d'établir une convention pluriannuelle avec les différentes parties concernées (article 10 de la charte) mentionne « les collectivités locales, les services déconcentrés du ministère des Sports, les fédérations sportives, les intervenants extérieurs, les associations et l'EPL ».

Le statut de « l'intervenant extérieur », la répartition des compétences restent bien obscurs. Ce flou paraît préoccupant, particulièrement pour les activités exposées aux risques d'accident telles que l'escalade, le canoë-kayak, la voile...

### L'EXEMPLE D'UNE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE « VOILE »

L'activité « voile » relève, entre autres, de l'arrêté du 9 février 1998 relatif aux « garanties d'encadrement, de technique et de sécurité dans les établissements d'activité physique et sportive qui dispensent un enseignement de la voile ».

On retiendra les précisions suivantes :

- les garanties d'encadrement, de technique et de sécurité, d'implantation des zones et de bassin,

- l'affichage, en un lieu visible de tous, des conseils de secours, des zones interdites,
- la désignation par l'exploitant d'une personne responsable technique chargée d'assurer le déroulement de l'enseignement... titulaire d'une qualification conforme à la loi du 16 juillet 1984 modifiée,
- l'organisation des activités d'enseignement qui tient compte du milieu, des conditions météorologiques, du niveau des pratiquants, des compétences de l'encadrement et du dispositif de surveillance et d'intervention mobilisable.

Il appartient au chef d'établissement de s'assurer de la compétence et des certifications obtenues de chaque intervenant.

L'enseignant d'éducation physique ne peut être présent à chaque séance se déroulant, dans le cas cité, sur un plan d'eau ; les moyens horaires accordés ne l'autorisent pas. Pourtant, la comparaison avec les activités « expression théâtrale », dont l'enseignement pratique est assuré par « un artiste associé » et s'effectue conjointement avec le professeur, le plus souvent de lettres, pourrait plaider pour la même modalité, ne serait-ce qu'en raison des risques liés à la sécurité.

Faut-il pour autant considérer que l'intervention du spécialiste, souvent titulaire d'un brevet d'État, se fonde sur une responsabilité d'ordre général (surveillance, appel, accompagnement, signalement d'incident) au-delà d'une responsabilité technique, pendant l'activité ? Par hypothèse, formulons cette préconisation, tout en regrettant qu'aucun texte ne le stipule.

Par prudence, nous conseillerions d'apporter, au niveau de la convention, les précisions souhaitables : obligations de l'élève, obligations de l'EPL, obligations du partenaire et de l'intervenant, engagement des parents – en veillant à ce que la convention retienne que la déclaration d'accident soit renseignée par l'intervenant, preuve de sa responsabilité.

### MOYENS DE FONCTIONNEMENT

Circulaire du 13 décembre 1996 : « Les sections sportives s'inscrivent dans le cadre d'une politique déconcentrée. Les moyens doivent être prélevés sur la dotation académique globale ».

L'attribution de « moyens complémentaires nécessaires » (horaires, accompagnement, formation...)



peut être analysée avec les autorités académiques (article 9, charte du 13 juin 2002).

« L'aide de différents partenaires – collectivités territoriales, mouvements sportifs, associations Jeunesse et Sports » correspond à une démarche pragmatique qui contraste avec les zones d'ombre des textes cités ; toutefois, si elle laisse une grande latitude aux acteurs, elle reste dépendante de la bonne volonté des partenaires et du pouvoir de persuasion du chef d'établissement.

Nous avons mémoire de dotations spécifiques de l'État, avant la décentralisation, inscrites au budget de l'établissement, qui permettaient de faire face à des dépenses incontournables : prestation hebdomadaire ou occasionnelle d'un médecin dit d'internat, de vacations d'infirmier, du recours à un mode de transport (taxi...) en cas d'accident...

Nombre de collectivités territoriales ont pris en partie le relais, parfois par l'attribution d'un véhicule, de type minibus.

### ORGANISATION DES INTERNATS : LOCAUX À SOMMEIL

Leur organisation concerne environ 1.300 ensembles immobiliers et regroupe environ 200.000 internes ; ceux de sections sportives scolaires et de haut niveau bénéficient d'un accès prioritaire.

Nous avons déjà rappelé la nécessité « que le ministère se décide enfin à aborder l'ensemble des questions que soulève quotidiennement le fonctionnement des internats, avec la ferme volonté d'apporter à ses représentants locaux des réponses appropriées » (*Recueil juridique*, pages 203 à 211 ; *Direction mars 2001*).

Aux questions posées par les collègues, il n'est pas possible de s'appuyer sur un fondement réglementaire concret : transport aux urgences ou chez un médecin suite à un accident sans grande gravité, personnel habilité à conduire le véhicule de l'établissement ou son véhicule personnel ou recours à un taxi, modalités de la prise en charge des frais afférents...

Nous passons rapidement sur la question de soins particuliers (kiné...) qui relèvent, sauf pour un accident du travail, de dépenses à la charge des parents, de leur mutuelle d'assurance et de rendez-vous pris en dehors des horaires scolaires.

Le chef d'établissement n'a pas vocation à assurer l'organisation ni la prise en compte financière de ces transports.

La loi du 4 mars 2002 définit de nombreuses obligations à la bonne information des usagers du système de santé et à l'accès aux informations médicales. Elle a conduit à modifier les fiches de santé, suite à l'impossibilité réglementaire de solliciter une décharge ou une demande d'autorisation d'intervention chirurgicale en cas de besoin (voir *Recueil juridique*, page 346).

La prise en charge de l'élève relève, après appel et autorisation du 15, d'un transport ambulancier.

Le 15 apporte de moins en moins une réponse négative devant l'évolution des recours ; la tendance est de n'apporter aucun frein à la prise en charge médicale en cas d'urgence lourde. Aucun texte n'impose, de jour comme de nuit, l'accompagnement par un personnel de l'établissement, dont le maintien dans l'établissement est indispensable pour les autres élèves.

L'établissement sera sollicité pour fournir les coordonnées téléphoniques des parents qui, pour une intervention chirurgicale, sont appelés par le centre de soins. Ce dernier recherche, pour les mêmes motifs de crainte de recours, la signature des deux représentants légaux, par fax le plus souvent. Les hôpitaux sont intransigeants, particulièrement pour les grands centres, à ce qu'il n'y ait pas d'échappatoire à cette règle. La législation impose, en cas d'impossibilité de joindre les représentants légaux, de solliciter l'accord du procureur, mais il n'est pas forcément possible de le joindre de nuit. Les services d'urgence ont également à charge de ramener l'élève, une fois les soins dispensés. Il est vrai que ce dernier supporte un délai d'attente avant qu'un véhicule ambulancier ne soit disponible. A chacun de choisir en fonction des habitudes, de la possibilité de recours à un véhicule de l'établissement. Nous déconseillons l'utilisation d'un véhicule personnel.

Pour revenir à l'organisation qui incombe à l'établissement et à sa responsabilité, rappelons l'élaboration d'un protocole d'urgence.

Il n'est pas possible « de fournir des références solides pour apporter des réponses concrètes en droit » mais simplement de baliser les modalités d'organisation.

L'attente de réponses appropriées du ministère date de près d'une dizaine d'années ; dans l'expectative, les établissements font face aux multiples situations, dans une incertitude réglementaire.



Bernard VIEILLEDENT  
Coordonnateur  
Cellule juridique

[bernard.vieilledent@ac-lille.fr](mailto:bernard.vieilledent@ac-lille.fr)

## RÈGLES RÉGISSANT LA PRISE EN CHARGE D'UN ÉLÈVE NÉCESSITANT DES SOINS MÉDICAUX

### SITUATIONS

- Face à un élève aussi subitement que gravement malade ou accidenté, tout membre de la communauté éducative se doit de porter assistance à l'enfant et d'alerter sans délai les secours. Afin d'éviter la dispersion des prises de décision autonomes, voire contradictoires, il est indispensable d'appliquer, sous l'autorité du chef d'établissement, une procédure formelle, détaillée et circonstanciée. Il arrive que les services d'urgence, lors de l'évacuation de l'élève, exigent, à défaut de la présence de son représentant légal, celle à ses côtés d'un adulte, personnel de l'établissement. Cette démarche s'impose-t-elle légalement au chef d'établissement ?
- Un élève interne doit recevoir des soins médicaux réguliers en dehors de l'établissement et ne peut s'y rendre par ses propres moyens. Qui peut l'emmener ? Qui doit s'acquitter des éventuels frais de transport (VSL, taxi) ?
- Un élève interne accidenté ou malade doit être amené aux « urgences ». Les parents sont éloignés et/ou injoignables. Les services du SAMU et/ou du SDIS sont déjà mobilisés sur une intervention ou estiment que la situation n'est pas suffisamment préoccupante et ne nécessite pas un déplacement sur site. Le service des urgences contacte l'EPL pour venir « récupérer » un élève interne qui y a reçu des soins ; l'établissement hospitalier n'a pas réussi à joindre les responsables légaux. Pour transporter l'élève vers la structure de soins ou aller le rechercher, le chef d'établissement peut-il faire appel à un véhicule sanitaire léger et à qui devra être adressée la facture ? Peut-on, dans des circonstances particulières, utiliser un véhicule de service ou un véhicule personnel sans prendre le risque de voir sa responsabilité engagée ?

Aux termes des dispositions de l'article 57 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux EPL, il appartient à chaque établissement, à travers son conseil d'administration, de



fixer les modalités d'organisation de la médecine des soins en son sein.

En vue de cette organisation, l'établissement prend notamment en compte les recommandations et prescriptions contenues dans les instructions ministérielles en matière d'organisation de la médecine des soins dans les écoles et les établissements scolaires découlant de la circulaire n° 86-144 du 20 mars 1986 et du protocole national du 29 décembre 1999 (chapitre II, mesures minimales, et 5, protocole d'urgence). Elles sont également contenues dans la circulaire n° 2001-014 du 12 janvier 2001 relative aux missions des infirmier(e)s de l'Éducation nationale (chapitre III.1.2 : organiser les urgences et les soins).

### LES MODALITÉS D'ÉVACUATION D'UN ÉLÈVE GRAVEMENT MALADE OU ACCIDENTÉ

(Réf. : DACES académie de Nice, *Bulletin d'information juridique* n° 10 – septembre 2008)

Face à un élève aussi subitement que gravement malade ou accidenté,

tout membre de la communauté éducative se doit de porter assistance à l'enfant et d'alerter sans délai les secours.

### *S'agissant de l'obligation de présence d'un adulte dans le véhicule évacuant l'élève malade ou accidenté*

Lors de l'évacuation de l'élève, il arrive que les services d'urgence exigent, à défaut de la présence de son représentant légal, celle à ses côtés d'un adulte, personnel de l'établissement. Il résulte de l'ensemble des textes précités que, dès lors qu'un élève a été confié à un service de secours d'urgence (SAMU ou SDIS), le rôle du chef d'établissement doit se limiter à mettre les sapeurs-pompiers ainsi que les médecins de la structure de soins qui accueillera l'élève en relation directe avec ses parents et à les informer éventuellement que les responsables légaux ont exprimé le désir que tel praticien soit, en pareil cas, appelé comme consultant.

Aucune instruction n'impose ni ne recommande aux autorités de l'établissement d'accompagner l'élève dans le véhicule de transport sanitaire vers la structure de soins, ni de désigner un personnel de l'établissement pour cet accompagnement. L'accompagnement de l'élève par un adulte de la communauté éducative ne présente d'ailleurs pas d'utilité sur le plan des décisions d'actes médicaux d'urgence éventuels lors du transport sanitaire ou plus tard dans la structure de soins.

L'article 42 du décret n° 95-1000 du 6 septembre 1995 portant code de déontologie médicale dispose que « le médecin appelé à donner des soins à



un mineur doit s'efforcer de prévenir ses parents ou son représentant légal et d'obtenir leur consentement. En cas d'urgence, même si ceux-ci ne peuvent être joints, le médecin doit donner les soins nécessaires. Si l'avis de l'intéressé peut être recueilli, le médecin doit en tenir compte dans toute la mesure du possible ». L'adulte éventuellement accompagnant qui serait désigné par l'administration de l'établissement ne peut pas substituer à la décision ou au silence des parents sa propre décision pour des actes concernant la personne du mineur.

L'absence d'obligation légale de présence d'un accompagnant adulte appartenant aux personnels de l'établissement scolaire dans le véhicule de transport sanitaire évacuant en urgence un élève malade ou accidenté ne fait toutefois pas obstacle à une telle présence, si le transporteur y consent. Une telle présence peut être motivée par des considérations humaines de soutien psychologique de l'élève en détresse, évacué vers une structure de soins. Cependant, nous ne pouvons ignorer que la mise à disposition d'un personnel de l'établissement peut-être préjudiciable à la sécurité des élèves et au bon fonctionnement du service.

### **Régime de responsabilité juridique**

Le principe en matière de responsabilité civile du fait d'autrui s'applique (article 1384 du *Code civil*) : pas de faute sans garde. On est responsable des personnes dont on a la garde effective.

Lorsqu'un élève est pris en charge par les services de secours, il y a automatiquement transfert de respon-

sabilité de l'institution scolaire (l'État) vers le SAMU ou le SDIS (personne morale de droit public), puis du SAMU ou du SDIS vers l'établissement hospitalier (autre personne morale de droit public).

S'il n'apparaît pas que le chef d'établissement ait commis une faute susceptible d'un recours, une famille ne pourra se retourner contre un personnel de direction qui n'aurait pas fait accompagner un élève et pour lequel surviendrait un problème alors qu'il se trouve dans le véhicule sanitaire ou à l'hôpital, puisque seule la responsabilité du SAMU, du SDIS ou de l'hôpital, sur qui pèse une obligation de moyens, pourra juridiquement être recherchée pour défaut éventuel dans l'organisation du service.

### **LES MODALITÉS DE TRANSPORT D'UN ÉLÈVE MALADE OU ACCIDENTÉ**

#### ***La consultation d'un professionnel de santé à l'extérieur de l'établissement, en dehors de toute situation d'urgence***

(Réf. : *Lettre DAJ A1 n° 07-071* du 26 mars 2007)

Un enfant mineur, interne pendant la semaine, peut être autorisé à consulter un professionnel de santé à l'extérieur de l'établissement, en dehors de toute situation d'urgence.

L'obligation de surveillance des élèves internes, pendant le temps où ils sont confiés à l'institution scolaire, s'impose aux personnels de l'EPL, sous l'autorité du chef d'établissement. Elle a également un caractère

continu.

La circulaire n° 2000-106 du 11 juillet 2000 relative au règlement intérieur dans les EPLE précise que l'organisation de l'internat, service annexe de l'établissement, doit faire l'objet d'un règlement particulier annexé au règlement intérieur. Ce document peut donc être utilisé pour prévoir les règles de sortie des élèves internes lorsque ceux-ci doivent notamment consulter un professionnel de santé en dehors des cas d'urgence.

En tout état de cause, pour un élève interne mineur, une autorisation écrite du représentant légal s'avère nécessaire dès lors que celui-ci doit sortir de l'établissement, que ce soit pour se rendre chez un médecin ou pour tout autre motif. En l'absence d'une telle autorisation, l'élève peut toujours demander à rencontrer l'infirmière ou le médecin scolaire qui pourra, le cas échéant, préconiser une consultation avec un professionnel de santé.

Enfin, si l'élève a recours à un taxi, ces frais de transport ne peuvent être pris en charge sur le budget de l'établissement dès lors qu'un tel déplacement ne trouve son fondement dans aucune des missions de l'établissement scolaire. Il appartient donc aux seuls parents de prendre en charge cette dépense.

En dehors des interventions du SMUR, les élèves dont l'état le nécessite peuvent être transportés vers une structure de soins par une ambulance. La prescription médicale de ce transport sera effectuée par un médecin ; elle permet à la famille d'en obtenir le remboursement par la Sécurité sociale et la mutuelle.

#### ***De la possibilité d'utiliser un véhicule personnel...***

(Réf. : *Lettre DAJ A2 n° 07-161* du 31 juillet 2007)

L'attention de la direction des Affaires juridiques a été appelée sur l'utilisation par un assistant de service social de l'Éducation nationale, exerçant dans un EPLE, de son véhicule personnel pour transporter un élève vers une structure de santé, un tribunal ou un autre service.

Il a été rappelé que la possibilité pour un assistant de service social de l'Éducation nationale d'utiliser son véhicule personnel pour transporter un élève est en principe limitée aux situations d'urgence et de circonstances particulières.



Les conditions dans lesquelles il peut être fait usage du véhicule personnel pour transporter un élève avaient été exposées par les circulaires ministérielles n° 79-311, 79-U-065 et 79-281-B du 26 septembre 1979 relative à l'utilisation de véhicules personnels pour les besoins du service, publiée au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 35 du 4 octobre 1979, qui précisait que, « pour transporter les élèves, il y a donc lieu de faire appel aux services de transporteurs professionnels ou d'utiliser les véhicules administratifs dans les conditions prévues pour cet emploi. En cas de maladie ou d'accident d'un élève, on s'adressera aux services publics prévus pour ces éventualités : service d'ambulances, police-secours, pompiers, transporteur public ou, le cas échéant, véhicule de l'établissement. C'est dans l'hypothèse où aucun de ces moyens n'est disponible que l'on fera appel, en cas d'urgence, à un véhicule personnel ».

La note de service ministérielle n° 86-101 du 5 mars 1986 relative à l'utilisation des véhicules personnels des enseignants et des membres de certaines associations pour transporter des élèves, publiée au BOEN n° 10 du 13 mars 1986, bien que ne visant pas les personnels de santé ou sociaux, peut être également prise en considération par le chef de service autorisant un personnel social ou de santé à utiliser son véhicule personnel pour transporter un élève. Ladite note de service rappelle que « le recours à l'utilisation des véhicules personnels ne doit pas constituer une solution de facilité mais une mesure supplétive, en cas d'absence d'un transporteur professionnel ou de refus de celui-ci » ou d'absence d'un véhicule de service de l'établissement scolaire.

En définitive, et quelle que soit la qualité de l'élève (externe, demi-pensionnaire, interne), cette utilisation est subordonnée à une autorisation du chef de l'établissement fréquenté par l'élève, qui a autorité sur les personnels affectés ou exerçant au sein de l'établissement, et prend toutes mesures, en liaison avec les autorités administratives compétentes, pour assurer la sécurité des personnes (cf. a) et c) du 2° de l'article 8 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux EPLE).

L'utilisation du véhicule personnel est également subordonnée à la condition d'assurance prévue à l'alinéa 5 de l'article 10 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État au terme duquel « l'agent doit avoir souscrit au préalable une police d'assurance garantissant d'une manière illimitée sa responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par

l'utilisation de son véhicule à des fins professionnelles ».

Il faut également que le propriétaire du véhicule ait satisfait aux obligations de contrôle technique fixées par l'article R. 323-1 du *Code de la route*.

Il faut noter que l'utilisation d'un véhicule personnel doit s'appliquer de façon exceptionnelle et uniquement dans des circonstances particulières laissées à l'appréciation du chef d'établissement après avis, si possible, de spécialistes de la santé (infirmier(e)s, médecin scolaire, médecin référent.).

Le recours à un véhicule sanitaire léger doit être envisagé pour le transfert de l'établissement vers la structure de soins mais également de l'hôpital vers l'EPL ou le domicile de l'élève. La prescription médicale de ce transport sera effectuée par un médecin ; elle permet à la famille d'en obtenir le remboursement par la Sécurité sociale et la mutuelle.

En ce qui concerne les accidents subis en cours de scolarité par les élèves de l'enseignement technique, ils relèvent d'un régime spécial. Considérés comme rattachés à un employeur, l'État, les élèves relèvent de la législation sur les accidents du travail. En conséquence, il y a prise en charge immédiate, sur présentation de la feuille d'accident par la victime, de tous les frais médicaux, pharmaceutiques, de soins et traitements consécutifs à l'accident, à concurrence de 100 % du tarif de remboursement de la Sécurité sociale, sans aucun débours pour la victime.

Le transport vers l'hôpital d'un élève, hors situation d'urgence, reste en théorie du ressort des familles. Pour un élève interne, habitant loin, ou dans le cas d'une totale indisponibilité des parents, le transport peut être effectué par un taxi avec l'accord préalable de la famille (recueilli dans la fiche d'urgence communiquée au service d'urgence). L'élève mineur peut être accompagné pendant le trajet aller. Le retour s'organise avec l'hôpital. Le prix du transport est à la charge des familles.

Il est vrai que, pour répondre à la complexité de certaines situations, il n'existe pas de recettes types. Les textes n'ont pas tout prévu. Il doit donc être fait appel à la capacité de chacun d'appréhender une situation complexe et d'anticiper son traitement. ■



Jacques BACQUET  
Cellule juridique

[jacques.bacquet@ac-nice.fr](mailto:jacques.bacquet@ac-nice.fr)

## Nos peines

Nous avons appris,  
avec peine,  
le décès de :

**Michel  
CHAUOU**,  
principal honoraire  
du collège Lanvignec,  
Paimpol (Rennes),

**Mireille  
BETRANCOURT**,  
proviseure  
du lycée Queneau,  
Yvetot (Rouen).

Nous nous  
associons au deuil des  
familles.

# Adhérer, la première action syndicale de l'année

Adhérez en ligne sur le site ! Il vous suffit de suivre les instructions à l'écran. Cela ne prend que quelques minutes et vous pourrez régler directement par carte bancaire (1,52 euro de frais de dossier bancaire). Si vous êtes déjà adhérent, munissez-vous de votre numéro d'adhérent et de votre mot de passe : votre dossier est prérempli.

Si vous préférez remplir votre fiche d'adhésion papier :

## 1. DÉTERMINEZ LE MONTANT DE VOTRE COTISATION

Les lauréats concours et les faisant-fonction (FF) bénéficient d'un taux unique de 90 euros, soit un coût réel de 30 euros. Ensuite, la cotisation est fonction de votre indice. Pour les retraités, c'est la ligne « revenu principal » de votre bulletin de pension qui est prise en compte. Reportez-vous aux tableaux ci-dessous. **N'oubliez pas que 66 % de votre cotisation vous est remboursée par une déduction fiscale :** conservez précieusement l'attestation jointe à votre carte d'adhérent.

## 2. PENSEZ À LA COTISATION « SECOURS DÉCÈS »

Pour une cotisation de 12,96 euros par an, la CNP remet sans formalité et sans délai une somme de 1.068 euros à l'ayant droit désigné de tout adhérent décédé. Cette aide d'urgence facultative est prévue dans nos statuts (voir encadré ci-dessous).

## 3. CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

- Paiement en une fois par chèque ;
- **DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 31 MARS** Paiement en trois fois par prélèvement automatique (frais : 1,52 euro ; merci de compléter l'autorisation de prélèvement ci-après). Le premier prélèvement est effectué le 5 du mois suivant l'adhésion. Vous pouvez aussi choisir le renouvellement automatique de votre cotisation à la date anniversaire de votre adhésion.

### POUR CALCULER VOTRE COTISATION (RAPPEL : VOTRE COTISATION EST REMBOURSÉE À 66 %)

	ACTIFS	BASE	COÛT RÉEL	avec SD
INDICE NOUVEAU MAJORÉ + BONIFICATION INDICIAIRE + NBI	Stagiaire 1 <sup>re</sup> année + FF	90,00 €	30,00 €	102,96 €
	Inférieur à 551	130,57 €	44,00 €	143,53 €
	551 à 650	152,79 €	51,00 €	165,27 €
	651 à 719	177,79 €	60,00 €	190,75 €
	720 à 800	188,91 €	64,00 €	201,87 €
	801 à 880	200,02 €	68,00 €	212,98 €
	881 à 940	216,68 €	73,00 €	229,64 €
	941 à 1020	233,35 €	79,00 €	246,31 €
	supérieur à 1020	255,58 €	86,00 €	268,54 €

	RETRAITÉS	BASE	COÛT RÉEL	avec SD
« REVENU PRINCIPAL » 1 <sup>re</sup> LIGNE DU BULLETIN DE PENSION	En deçà de 1913 €	87,05 €	29,00 €	100,01 €
	1914 € à 2257 €	101,86 €	34,00 €	114,82 €
	2258 € à 2497 €	118,53 €	40,00 €	131,49 €
	2498 € à 2778 €	125,94 €	42,00 €	138,90 €
	2779 € à 3056 €	133,35 €	45,00 €	146,31 €
	3057 € à 3264 €	144,45 €	49,00 €	157,41 €
	3265 € et au-delà	155,57 €	52,00 €	168,53 €



#### NOTICE D'INFORMATION CAISSE DE SECOURS DÉCÈS DU SNPDEN - À CONSERVER

**1. LES ADHÉRENTS** - Une Caisse de secours décès fonctionne depuis plusieurs années au SNPDEN (article S50 des statuts) ; la Caisse de secours au décès est ouverte à titre facultatif à tout adhérent du SNPDEN, au moment de son adhésion et s'il est âgé de moins de cinquante ans. Toutefois, au-delà de cette limite, le rachat de cotisation est possible à raison d'une cotisation par année d'âge supplémentaire. Elle est également ouverte aux anciens adhérents appelés à d'autres fonctions sous réserve qu'ils aient satisfait aux dispositions ci-dessus et qu'ils continuent à acquitter la cotisation spéciale.

**2. GARANTIE DU SECOURS** - Le congrès fixe le montant du secours qui, en cas de décès d'un adhérent, est envoyé d'urgence à son bénéficiaire. Actuellement, le capital de secours est de 1.068,00 €. La garantie n'est accordée que si l'assuré

est à jour de sa cotisation annuelle. La garantie prend effet à la date du versement à la caisse de la cotisation annuelle fixée par année civile.

**3. COTISATION ANNUELLE** - Le bureau national fixe le montant de la cotisation en fonction des dépenses effectuées à ce titre pendant les trois dernières années, soit, à ce jour, 12,96 € par an, quel que soit l'âge de l'assuré.

**4. GESTION** - La Caisse vérifie les droits et constitue les dossiers de demandes de prestation avec les pièces justificatives suivantes : un extrait d'acte de décès de l'adhérent et un RIB, RIP ou RCE du bénéficiaire.

Le centre de gestion procède à la liquidation de la demande de prestation sous trois jours ouvrables et en effectue le règlement directement au bénéficiaire.

# Fiche d'adhésion 2011/12



À retourner à : SNPDEN - Adhésion • 21, rue Béranger • 75003 Paris

**Actifs, vous pouvez également adhérer en ligne sur [www.snpden.net](http://www.snpden.net) (paiement uniquement par carte bleue)**

<b>ACTIF</b> <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <b>RETRAITÉ</b>	<b>N° ADHÉRENT</b> <input type="text"/>	<b>ACADÉMIE</b> <input type="text"/>
	NOUVEL ADHÉRENT <input type="checkbox"/> FAISANT-FONCTION <input type="checkbox"/> LISTE D'APTITUDE <input type="checkbox"/>	DÉTACHEMENT <input type="checkbox"/> LAURÉAT DU CONCOURS <input type="checkbox"/>
	ANNÉE D'ENTRÉE DANS LA FONCTION <input type="text"/>	Autorisation de communiquer les renseignements ci-dessous (loi de la CNIL) OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

HOMME <input type="checkbox"/>	FEMME <input type="checkbox"/>	DATE DE NAISSANCE <input type="text"/>
NOM <input type="text"/>	PRÉNOM <input type="text"/>	

ÉTABLISSEMENT au 1<sup>er</sup> septembre 2011 ou dernière fonction active

CLASSE	HC <input type="checkbox"/>	1 <sup>re</sup> <input type="checkbox"/>	2 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/>	ÉCHELON <input type="text"/>	TOTAL figurant sur la FICHE DE PAYE:
ÉTABLISSEMENT	1 <sup>er</sup> <input type="checkbox"/>	2 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/>	3 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/>	4 <sup>e</sup> <input type="checkbox"/>	
	ADJOINT <input type="checkbox"/>	CHEF <input type="checkbox"/>			INDICE <input type="text"/>
POUR LES RETRAITÉS, REVENU PRINCIPAL BRUT	<input type="text"/>				NBI <input type="text"/>
ÉTABLISSEMENT: LYCÉE <input type="checkbox"/>	COLLÈGE <input type="checkbox"/>	LYCÉE PROFESSIONNEL <input type="checkbox"/>	EREA <input type="checkbox"/>	SEGPA <input type="checkbox"/>	INDICE TOTAL <input type="text"/>
AUTRES <input type="checkbox"/>	Préciser dans ce cas <input type="text"/>				

ÉTABLISSEMENT: N° D'IMMATRICULATION (7 CHIFFRES ET UNE LETTRE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT (OU ADRESSE PERSONNELLE POUR LES RETRAITÉS):

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

TÉL. ÉTABLISSEMENT  FAX ÉTABLISSEMENT  TÉL. DIRECT  PORTABLE

MÈL  @

CHÈQUE <input type="checkbox"/>	PRÉLÈVEMENT* <input type="checkbox"/>	MONTANT DE LA COTISATION SNPDEN <input type="text"/>
À <input type="text"/>	LE <input type="text"/>	SECOURS DÉCÈS (12,96 €) <input type="text"/>
SIGNATURE <input type="text"/>		MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT <input type="text"/>
* Prélèvement en 3 fois (frais 1,52 €) Reconduction automatique pour les prélèvements à la date anniversaire OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		

SI SECOURS DÉCÈS, RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BÉNÉFICIAIRE:

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

# Se retrouver dans le SNPDEN-UNSA

## AUX NOUVEAUX COLLÈGUES COMME AUX ANCIENS...

Nous sommes, par nos fonctions, isolés dans nos établissements. Nous sommes, par notre syndicat, le SNPDEN, forts de notre union face à notre hiérarchie mais aussi par rapport aux parents, aux personnels, aux élèves...

Nous avons besoin de réfléchir ensemble sur les conditions d'exercice de notre métier, sur les évolutions pédagogiques, sur la nécessaire revalorisation de nos fonctions, sur les risques de notre profession et son devenir.

## UN SYNDICAT UNITAIRE ET OUVERT

Le SNPDEN représente plus de 9.000 collègues, chefs d'établissement et adjoints de lycées, lycées professionnels, collèges et EREA, actifs et retraités, en France et à l'étranger.

Nous venons d'horizons divers, du SNES, du SE, du SNEP, du SNETAA, du SNEEPS, de la CFDT, du SNALC ou de la CGT et accueillons aussi des collègues qui n'ont jamais été syndiqués.

En fait, ce qui caractérise le SNPDEN, c'est le refus des clivages, des oppositions de tendances, des blocages idéologiques.

Une seule incompatibilité : c'est avec ceux qui prônent le racisme et la xénophobie.

Nous élaborons librement nos mandats en tant que personnels de direction, unis par notre métier et nos revendications majeures.

Nous sommes trop peu nombreux, trop disséminés dans les académies, pour ne pas ressentir le besoin d'être ensemble, dans un syndicat indépendant, responsable, actif et unitaire. Le SNPDEN travaille en confiance avec toutes les organisations syndicales que les autres personnels se sont données, sans sectarisme ni exclusive, sans alignement non plus, avec le seul souci de faire avancer les vraies solutions.

## UNE VISION D'ENSEMBLE

Le SNPDEN est un syndicat où toutes les catégories sont représentées mais où tout ce qui est catégoriel est intégré dans une vision d'ensemble. Son expertise est reconnue et sollicitée par différents organes.

Il est aussi un syndicat majoritaire par lequel passent toutes les revendications des personnels de notre champ de syndicalisation.

Il est enfin un syndicat démocratique où tout syndiqué peut faire prévaloir ses droits. Le SNPDEN regroupe des personnels souvent isolés dans leurs fonctions. Il a le sens de la solidarité. Par les responsabilités de chacun, il est garant de l'intérêt général.

## DES ACADÉMIES AU NATIONAL

Conséquence de la décentralisation et de la déconcentration, c'est bien à la base que s'effectue le travail syndical.

Au niveau départemental : assemblée départementale et bureau départemental.

Au niveau académique : assemblée générale académique, conseil syndical académique et secrétariat académique.

Au niveau national : le conseil syndical national (CSN : membres élus au niveau académique) se réunit deux fois par an ; le congrès national se tient tous les trois ans. Il définit l'orientation du syndicat et peut, seul, modifier les statuts ; le bureau national (élu par le CSN) est au centre des réflexions sur les structures, la vie syndicale, la doctrine syndicale. Il se réunit une fois par mois.

## REPRÉSENTATIVITÉ

Le SNPDEN-UNSA est présent :

- au Conseil supérieur de l'Éducation (2 titulaires) ;
- au Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- au conseil d'administration de l'ONISEP (1 siège) ;
- au Conseil national des associations complémentaires de l'enseignement public ;
- au Conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI ;
- à l'Observatoire de la sécurité ;
- au Comité technique paritaire ministériel ;
- au Haut Conseil de l'Éducation ;
- à la commission spécialisée des lycées ;
- à la commission spécialisée des collèges.

Affilié à l'UNSA-Éducation, le SNPDEN siège aussi dans les instances fédérales.

### Juin 2007

- 4 sièges sur 4 à la commission consultative des directeurs d'EREA (2 tit., 2 suppl.)
- 2 sièges sur 2 à la commission consultative des directeurs d'ERPD (1 tit., 1 suppl.)

### Décembre 2008

- 8 élus sur 11 à la CAPN des personnels de direction

### Juin 2010

- 4 élus sur 5 à la CCPCA « E » auprès de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE)

Dès la rentrée, n'attendez pas ! Prenez contact avec votre collègue responsable départemental ou académique.

## À compléter seulement :

- si vous choisissez le prélèvement pour la première fois
- si vous avez changé de banque

### DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR		DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER												
<p style="text-align: center;">COMPTES À DÉBITER</p> <table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">Codes</td> <td colspan="2"></td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Clé RIB</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Établissement</td> <td style="text-align: center;">Guichet</td> <td style="text-align: center;">N° de compte</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ </td> </tr> </table>		Codes			Clé RIB	Établissement	Guichet	N° de compte	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	<p style="text-align: center;">NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER</p> <p style="text-align: center;"><b>SNPDEN</b> <b>21 rue Béranger</b> <b>75003 Paris</b></p>	
Codes			Clé RIB											
Établissement	Guichet	N° de compte												
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _											
Date		Signature: .....												

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1<sup>er</sup> avril 1980 de la commission « informatique et libertés ».

**AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT** J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

**4 2 5 3 9 1**

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DU DÉBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER												
		<p style="text-align: center;"><b>SNPDEN</b> <b>21 rue Béranger</b> <b>75003 Paris</b></p>												
<p style="text-align: center;">COMPTES À DÉBITER</p> <table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;">Codes</td> <td colspan="2"></td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Clé RIB</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Établissement</td> <td style="text-align: center;">Guichet</td> <td style="text-align: center;">N° de compte</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </td> <td style="text-align: center;"> _ _ </td> </tr> </table>		Codes			Clé RIB	Établissement	Guichet	N° de compte	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _	<p>NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER</p>	
Codes			Clé RIB											
Établissement	Guichet	N° de compte												
_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	_ _											
Date		Signature: .....												

**Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB).**

## Mutations sur postes chef d'établissement

## AFFECTATION

AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE	
AIX EN PROVENCE - Lyc prof. Gambetta	• C 3	BRETON Pierrick				PRLP	
ARLES - Clg V. Van Gogh	• C 4	GIBERT BARET Brigitte				PACG	
AVIGNON - Clg Viala	• C 1	RUL Michèle				PACG	
AVIGNON - Lyc TH Aubanel	• C 5	HERZ Jean Michel				PRLY	
AVIGNON - Lyc Philippe de Girard	• C 5	SEON Bernard				PRLY	
BEDARRIDES - Clg Saint Exupéry	• C 2	AUDIBERT Frédéric				PACG	
BERRE L'ÉTANG - Clg F. Léger	• C 4	MARTEL Andrée				PACG	
CABRIERES D AVIGNON - Clg Le Calavon	• C 3	BOTTERO Jean-Paul				PACG	
CARPENTRAS - Clg F. Raspail	• C 4	JULLIAN Catherine				PACG	
CAVAILLON - Lyc prof. A. Dumas	• C 4	FOURNIER Martine				PRLP	
EYGUIERES - Clg Lucie Aubrac	• C 2	CORTADE Hélène				PACG	
GAP - Lyc D. Villars	• C 3	FURET Bernard				PRLY	
GAP - Lyc Aristide Briand	• C 4	REYNAUD Jean-François				PRLY	
ISLE SUR LA SORGUE - Clg Jean Garcin	• C 3	PEYTIER Claire				PACG	
ISTRES - Clg E. Coutarel	• C 3	COMBES Pierre-Marie				PACG	
LA CIOTAT - Lyc Méditerranée	• C 4	NONNENMACHER Christian				PRLY	
LA MOTTE DU CAIRE - Clg Marcel Massot	• C 1	FERNANDEZ Sylvain				PACG	
LE THOR - Clg Pays des Sorgues	• C 3	BERNARD Jacques				PACG	
LES PENNES MIRABEAU - Clg J. Monod	• C 3	VERAN Jean François				PACG	
MANOSQUE - Lyc Polyvalent Les Isles	• C 3	LUIU Maryse				PRLY	
MARSEILLE - Clg Arthur Rimbaud	• C 3	TRAMONI Nicolas				PACG	
MARSEILLE - Clg Clair Soleil	• C 3	MAIRAL Fabien				PACG	
MARSEILLE - Clg E. Quinet	• C 3	LE NORMAND Cyril				PACG	
MARSEILLE - Clg Elsa Triolet	• C 3	FONTANA ALBERTINI Pierre				PACG	
MARSEILLE - Clg G. Defferre	• C 2	JUSSEAUME Sylvie				PACG	
MARSEILLE - Clg Germaine Tillion	• C 2	PIAT Jean Marie				PACG	
MARSEILLE - Clg H. Wallon	• C 3	CIAMPI Robert				PACG	
MARSEILLE - Clg Jacques Prévert	• C 4	THOMAS Catherine				PACG	
MARSEILLE - Clg Louis Pasteur	• C 2	SEGURA Michèle				PACG	
MARSEILLE - Clg Pythéas	• C 3	LAGADEC Isabelle				PACG	
MARSEILLE - Clg Vallon des pins	• C 4	MOUSSAOUI Rania				PACG	
MARSEILLE - Lyc prof. Caillie	• C 4	VIALA Jean Luc				PRLP	
MARSEILLE - Lyc prof. La Calade	• C 4	VAN HUFFEL Marie Pierre				PRLP	
MARSEILLE - Lyc prof. Leau	• C 2	HACHEMI Fatiha				PRLP	
MARSEILLE - Clg Mallarmé	• C 3	CARRERE Marc				PACG	
MARSEILLE 1 - Lyc Thiers	• C 5	VERGER Thierry				PRLY	
MARSEILLE 10 - Clg Pont de Vivaux	• C 3	JOUBERT Sylvie				PACG	
MARSEILLE 10 - Lyc Marcel Pagnol	• C 5	BESSE Erick				PRLY	
MARSEILLE 13 - Clg Auguste Renoir	• C 3	LEROY Laurence				PACG	
MARSEILLE 8 - Lyc Marseilleveyre	• C 4	MORA Pierre Louis				PRLY	
MAZAN - Clg André Malraux	• C 3	MATTEI Thierry				PACG	
MIRAMAS - Clg La Carraire	• C 2	COMBES Annie				PACG	
MIRAMAS - Lyc J. Cocteau	• C 2	KISZEL Jean				PRLY	
MIRAMAS - Lyc prof. les Alpilles	• C 4	POGGI Philippe				PRLP	
MORIERES LES AVIGNON - Clg	• C 1	NAHON Bernard				PACG	
ORANGE - Lyc de l'Arc	• C 4	PERNET Claude				PRLY	
PEYROLLES EN PROVENC - Clg Jean Jaurès	• C 3	PLUQUET CHARANCON Catherine				PACG	
PLAN DE CUQUES - Clg Olympe de Gouges	• C 2	FERNANDEZ Gilles				PACG	
PORT DE BOUC - Lyc prof. Charles Mongrand	• C 3	BELTRAN Marc				PRLP	
PORT ST LOUIS RHONE - Clg Robespierre	• C 3	LECCIA Jean Marie				PACG	
SORGUES - Clg Voltaire	• C 3	LANNE PETIT Jean-Pierre				PACG	
SORGUES - Lyc PROFESSIONNEL	• C 3	ROSSI Christian				PRLP	
SORGUES - Clg Diderot	• C 4	DENY Christian				PACG	
VALREAS - Lyc Prof. F. Revoul	• C 3	GLEYZE Anne Marie				PRLP	
VEDENE - Lyc Prof. Domaine d'Eguilles	• C 4	VASSE Franck				PRLP	
VITROLLES - Clg H. Bosco	• C 4	SCHMIDT Nicole				PACG	
VITROLLES - Clg Simone de Beauvoir	• C 2	DJADAVJEE Danielle				PACG	

## AMIENS

## AMIENS

## AMIENS

## AMIENS

ABBEVILLE - Clg Millevoye	• C 4	DESACHY Michel				PACG	
AMIENS 3 - Lyc Edouard Gand	• C 4	DHOLLANDE Karl				PRLY	
BEAUVAIS - Clg Henri Beaumont	• C 4	MOUCHARD Xavier				PACG	
BEAUVAIS - Lyc Jeanne Hachette	• C 4	DASSONVILLE Catherine				PRLY	
BEAUVAIS - Lyc Prof. JB Corot	• C 4	MALLET Dominique				PRLP	
BEAUVAIS - Lyc Félix Faure	• C 4	DEROME Jacques				PRLY	

nt

Résultats du mouvement donnés sous réserve des vérifications organisées post-CAPN par la direction de l'Encadrement

ORIGINE

AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE	
0130006L	F4	PRLP	Lyc prof. La Calade - MARSEILLE		
0131610E	F6	PACG	Clg Lucie Aubrac - EYGUIERES		
0840006A	F0	ADCG	Clg Lou Vignares - VEDENE		
0840004y	F6	PRLY	Grand Lyc Franco Libanais - BEYROUTH		
0840005Z	F4	PRLY	Lyc Marseilleveyre - MARSEILLE 8		
0840011F	F5	ADLY	Lyc franco hellénique Delacroix - ATHENES 15301		
0131705H	F4	PACG	Clg Robespierre - PORT ST LOUIS RHONE		
0841019B	F5	PACG	Clg Pierre Messmer - SARREBOURG		
0840114T	F4	ADCG	Clg Mont Sauvy - ORGON		
0840113s	F6	PACG	Clg Saint Exupéry - BEDARRIDES		
0133790z	F5	ADLY	Lyc Pierre Mendes France - VITROLLES		
0050006E	F6	PACG	Clg F. Léger - BERRE L'ÉTANG		
0050007F	F4	PRLY	Lyc Méditerranée - LA CIOTAT		
0841118J	-	PACG	Clg Voltaire - SORGUES		
0132318Z	F5	PRLP	Lyc - DZOUMOGNE		
0133406G	F4	PRLY	Lyc François Arago - VILLENEUVE ST GEORGES		
0040014u	F4	ADCG	Clg Fabien - MONTREUIL		
0840915N	F0	PRLY	Lyc Polyvalent Les Isles - MANOSQUE		
0132565T	F4	ADLY	Lyc Val de Durance - PERTUIS		
0040533H	-	PACG	Clg Olympe de Gouges - PLAN DE CUQUES		
0131704G	F5	ADCG	Clg Belle mai - MARSEILLE		
0132404T	F3	ADCG	Clg Jules Ferry - MARSEILLE 15		
0131935h	F3	PACG	Clg E. Quinet - MARSEILLE		
0131887F	F4	ADCG	Clg Arenc Bachas - MARSEILLE		
0132205B	F5	PACG	Clg Simone de Beauvoir - VITROLLES		
0133881Y	F5	PACG	Clg E. Quinet - MARSEILLE		
0131604Y	F5	ADCG	Clg E. Quinet - MARSEILLE		
0131262B	F4	PACG	Clg Mallarmé - MARSEILLE		
0132311S	-	ADLY	Lyc H. Daumier - MARSEILLE		
0132730X	F5	ADLY	Lyc Joliot Curie - AUBAGNE		
0131885D	F5	ADCG	Clg Miramaris - MIRAMAS		
0130057S	F5	PACG	Clg Vallon des pins - MARSEILLE		
0131606A	F5	PACG	Clg H. Bosco - VITROLLES		
0130063Y	F5	PACG	Clg Arthur Rimbaud - MARSEILLE		
0132313U	F5	ADCG	Clg Vincent Scotto - MARSEILLE 10		
0130040y	F6	PRLY	Lyc Corneille - ROUEN 1		
0132204A	F5	PACG	Clg Jean Jaurès - PEYROLLES EN PROVENC		
0130037V	F6	PRLY	Lyc Savoie Lemans - THONON LES BAINS		
0131261A	F5	PACG	Clg Germaine Tillion - MARSEILLE		
0130038W	F5	PRLP	Lyc prof. Caillie - MARSEILLE		
0841043c	F5	PACG	Clg Arausio - ORANGE		
0132497U	F6	ADCG	Clg de Koungou - MAMOUDZOU - MAYOTTE		
0133195C	F5	PRLY	Lyc Joubert - ANCENIS		
0130146N	F5	PRLY	Lyc de Petite Terre - PAMANDZI		
0841116G	F5	ADCG	Clg Diderot - SORGUES		
0840026X	F5	PRLP	Lyc Prof. F. Revoul - VALREAS		
0131723C	F4	PACG	Clg Paul Bert - CHATOU		
0133665N	F4	ADCG	Clg Malraux - MARSEILLE		
0130151U	F3	PACG	Clg J. Monod - LES PENNES MIRABEAU		
0132323E	F4	ADLY	Lyc P. Langevin - MARTIGUES		
0840033E	F5	PACG	Clg Lubet Bardou - ST PIERRE DU MONT		
0841078R	F5	PRLP	Lyc prof. Du Chablais - THONON LES BAINS		
0840583C	F5	PACG	Clg Les Eucalyptus - OLLIOULES		
0840700E	F4	PACG	Clg Jean Garcin - ISLE SUR LA SORGUE		
0840039L	F5	PRLY	Lyc J. Cocteau - MIRAMAS		
0132411A	F5	PACG	Clg Pythéas - MARSEILLE		
0133196d	F4	ADCG	Clg F. Léger - BERRE L'ÉTANG		
AMIENS		AMIENS		AMIENS	
0800002T	F4	PACG	Clg Pasteur - NESLE		
0800011C	F5	PRLP	Lyc prof. Jean Monnet - LA FERRE		
0600007G	F5	PACG	Clg Les Fontainettes - ST AUBIN EN BRAY		
0601824g	F6	PRLP	Lyc Prof. Camille Jenatzy - PARIS		
0600003C	-	PRLY	Lyc Hôtelier - SOISSONS		
0600001A	F6	PRLY	Lyc Paul Claudel - LAON		

BRAINE - Clg Pierre et Marie Curie • C 3	MOINAT Élisabeth	PACG
CHATEAU THIERRY - Lyc J de la Fontaine • C 5	BEVINETTO DART Marie Jeanine	PRLY
CHAUNY - Clg Jacques Cartier • C 2	BOURGIS Sylvie	PACG
CHAUNY - Clg Victor Hugo • C 3	FAVRIE Bruno	PACG
CONDE EN BRIE - Clg de la Faye • C 1	VASSEUR Alain	PACG
COUCY LE CHATEAU - Clg Droussent • C 2	GUYOMARCH Margaret	PACG
COULOISY - Clg Bouland • C 2	DA COSTA DIAS Cecile	PACG
CUFFIES - Clg Maurice Wajsfelner • C 2	HOTTIAUX Denis	PACG
GRANDVILLIERS - Lyc Prof. J. Verne • C 2	LECOCQ Nadine	PRLP
GUISCARD - Clg Constant Bourgeois • C 1	COSYNS Gabriel	PACG
LA FERRE - Lyc prof. Jean Monnet • C 3	POLLE Joël	PRLP
LAON - Lyc Paul Claudel • C 4	CARRON Jean-Michel	PRLY
MARLE - Clg Prévost • C 1	LE-MIEUX Pascal	PACG
MARSEILLE EN BEAUVAISIS - Clg Phileas Lebesque • C 2	MAAROUFI Touria	PACG
MONTATAIRE - Clg A. France • C 4	LAPALME Thierry	PACG
MONTDIDIÉ - Clg Parmentier • C 3	TARDIEUX Christelle	PACG
NANTEUIL LE HAUDOIN - Clg G. Cale • C 3	LAURENT Nicolas	PACG
NESLE - Clg Pasteur • C 1	SEYNAVE Thierry	PACG
NOYON - Clg P. Eluard • C 4	LOUVET Pascal	PACG
RIBEMONT - Clg Condorcet • C 2	MARTINEL Laurent	PACG
ROYE - Clg Louise Michel • C 4	CUISSET Dominique	PACG
SAINT MAXIMIN - Lyc prof. Donatino de Rothschild • C 2	MAUPAS Marie Claire	PRLP
SÉNILIS - Lyc Prof. Amyot d'Inville • C 4	BALOSSIER Françoise	PRLP
SISSONNE - Clg Froelicher • C 2	ARNOULD Fabrice	PACG
SOISSONS - Lyc Hôtelier • C 3	MONTIGNY Éric	PRLY
SOISSONS - Lyc Léonard de Vinci • C 3	LEJEUNE Étienne	PRLY
SOISSONS - Lyc Prof. C. Claudel • C 4	DUFOUR Martine	PRLP
SOISSONS PRESLES - Clg Gérard Philippe • C 3	BAYARD Gilles	PACG
ST AUBIN EN BRAY - Clg Les Fontainettes • C 3	ROCHARD Jérôme	PACG
TERGNIER - Clg Joliot Curie • C 4	PARMENTIER Martine	PACG
VILLERS COTTERETS - Clg Dussuchal • C 3	SAINGRE BEAUVAIS Hélène	PACG

**BESANÇON**

**BESANÇON**

**BESANÇON**

**BESANÇON**

BAVILLIERS - Lyc prof. Denis Diderot • C 2	GEHIN Christine	PRLP
BELFORT - Clg Vauban • C 3	FITO Jean-Jacques	PACG
BESANÇON - Clg Proud'hon • C 3	LARTIGAU Chantal	PACG
BESANÇON - Clg Victor Hugo • C 4	MARCHANDOT Joël	PACG
BESANÇON - Lyc Nicolas Ledoux • C 4	VUILLAUME Michel	PRLY
CHAMPAGNEY - Clg Victor Schoelcher • C 2	PINOT Francis	PACG
CHAUSSIN - Clg Marcel Aymé • C 2	CHOPARD LALLIER Christian	PACG
DAMPARIS - Clg Jean Jaurès • C 1	LUCAS Hervé	PACG
DELLE - Lyc Prof. Jules Ferry • C 1	FILET Pierre	PRLP
DOLE - Clg de l'Arc • C 2	GRILLOT Gilles	PACG
GIROMAGNY - Clg Val de Rosemont • C 2	COUVREUX Rachel	PACG
GRAY - Lyc Prof. H. Fertet • C 3	MERCIER Claude	PRLP
GY - Clg Raymond Gueux • C 1	MARCHAND Christophe	PACG
LE RUSSEY - Clg René Perrot • C 1	DEL NISTA Michel	PACG
LONS LE SAUNIER CDX - Lyc Jean Michel • C 4	CLABAULT Laurence	PRLY
LURE - Lyc Prof. Bartholdi • C 2	HUGEL Michèle	PRLP
LURE - Clg Albert Jacquard • C 4	FARGES Yves	PACG
LUXEUIL LES BAINS - Clg Claude Mathy • C 2	CHOLLEY Dominique	PACG
MONTBELIARD - Clg Brossolette • C 2	COLIN Sophie	PACG
MONTBELIARD - Lyc Viette • C 4	NATALE Robert	PRLY
MONTREUX CHATEAU - Clg Camille Claudel • C 2	MOUGIN Isabelle	PACG
MOREZ - Lyc Victor Bérard • C 4	LEGAIN Philippe	PRLY
MOREZ - Clg P.H. Cazeaux • C 3	BROCARD Alain	PACG
MORTEAU - Clg J.C. Bouquet • C 4	STUDER Pascal	PACG
ORNANS - Clg Pierre Vernier • C 3	BOUCARD Christian	PACG
PESMES - Clg Jacques Prévost • C 1	LAMBERT Philippe	PACG
POLIGNY - Lyc Hyacinthe Friant • C 4	CLAUDET Armelle	PRLY
PONTARLIER - Clg Philippe Grenier • C 2	DELACROIX Éric	PACG
ROULANS - Clg D'Aigremont • C 2	TAILLARD Bernard	PACG
SAINT AMOUR - Lyc prof. Fillod • C 2	GIRAUDEAU Isabelle	PRLP
SAINT CLAUDE - Cité scolaire Pré Saint Sauveur • C 3	DAILLANT Emmanuelle	PRLY
VESOUL - Lyc Belin • C 4	BALON Dominique	PRLY

**BORDEAUX**

**BORDEAUX**

**BORDEAUX**

**BORDEAUX**

AGEN - Clg J. Chaumié • C 4	CASAIL Nathalie	PACG
AGEN - Lyc Palissy • C 4	TISSIER Éric	PRLY
AGEN - Lyc prof. A. Lomet • C 4	DUZAN Gérard	PRLP
AMBARES ET LAGRAVE - Clg Claude Masse • C 3	SYNNAEVE Gérard	PACG
ARCACHON - Lyc Condorcet • C 4	LIMOUZIN Nadine	PRLY
ARSAC - Clg Panchon • C 2	DEL MEDICO Philippe	PACG
BAYONNE - Clg Albert Camus • C 3	BETRANCOURT Claude	PACG
BEAUMONT DU PERIGORD - Clg Léo Testut • C 1	VAN DER LINDEN Michel	PACG
BERGERAC - Clg Jacques Prévost • C 2	IMBERTY-VIALARD Odile	PACG
BIDACHE - Clg • C 1	CABOS DUHAMEL Bernard	PACG
BLANQUEFORT - Clg Dupaty • C 4	CAPOT Michèle	PACG
BLANQUEFORT - Lyc des Métiers • C 4	GUSTIN Bernard	PRLP

0020009Z	F5
0020012C	F6
0020015f	F4
0021493M	F5
0020016G	F0
0020018j	F5
0600028E	F5
0021491k	F6
0601897L	F5
0602004C	F5
0020022N	F4
0020032Z	F5
0021778X	F5
0601365H	F5
0601178e	F5
0800041K	F6
0601408e	F4
0801369d	F5
0601605u	F5
0021689A	F5
0801341Y	F5
0600048B	F4
0600049C	F5
0021686X	F4
0022044l	F3
0021476U	F4
0020088K	F1
0021492L	F5
0601292D	F5
0020063H	F5
0021688z	F5

ADLY	Lyc Léonard de Vinci - SOISSONS
PACG	Clg Louis Braille - ESBLY
ADCG	Clg Jacques Cartier - CHAUNY
ADCG	Clg Jacques Cartier - CHAUNY
ADCG	Clg J. Rostand - CHATEAU THIERRY
ADCG	Clg Le Triolo - VILLENEUVE D'ASCQ
ADCG	Clg G. Cale - NANTEUIL LE HAUDOIN
PACG	Clg Droussent - COUCY LE CHATEAU
ADLP	Lyc Prof. A. Rimbaud - RIBECOURT DRESLINCOURT
ADCG	Clg Jacques Prévert - FLAVY LE MARTEL
PRLP	Lyc prof. L. Armand - VIVIER AU COURT
PRLP	Lyc Prof. J. VERNE - GRANDVILLIERS
ADCG	Clg Condorcet - VERVIN
ADLP	Clg P. et M. Curie - ALBERT
ADLY	Lyc CASSINI - CLERMONT
ADCG	Clg Béranger - PERONNES
ADLP	Lyc Prof. Amyot d'Inville - SENLIS
ADLY	Lyc Jacquard - CAUDRY
ADCG	Clg Pasteur - NOYON
ADLY	Cité scolaire Delambre-Montaigne - AMIENS
PACG	Clg Parmentier - MONTDIDIER
ADCG	Clg Jean Fernel - CLERMONT
PRLP	Lyc prof. Donatino de Rothschild - SAINT MAXIMIN
ADLY	Lyc Espace Jean Bouin - SAINT QUENTIN
PACG	Clg Dussuchal - VILLERS COTTERETS
PRLY	Lyc Léonard de Vinci - SOISSONS
PACG	Clg Gérard Philippe - SOISSONS PRESLES
PACG	Clg Pierre et Marie Curie - BRAINE
ADCG	Clg Fauqueux - BEAUVAIS
PACG	Clg Jacques Cartier - CHAUNY
PACG	Clg Maurice Wajsfelner - CUFFIES

**BESANÇON**

0900355X	F4
0900295G	F5
0251208C	F4
0251573Z	F4
0251711Z	F4
0700895T	F5
0390922R	F5
0390010z	F4
0900019G	F5
0390797E	F0
0900009W	F4
0700011G	F5
0700013J	F3
0250052W	F6
0390019J	F6
0700019R	F4
0700045U	F5
0700951D	F4
0251395F	F4
0250032Z	F5
0900011Y	F5
0390027T	F6
0390028U	F5
0251090Z	F5
0251129S	F5
0700027Z	F4
0390033Z	F5
0251524W	F4
0250051V	F5
0390914G	F4
0390786T	F5
0700905D	F7

**BESANÇON**

PACG	Clg Val de Rosemont - GIROMAGNY
PRLP	Lyc prof. Denis Diderot - BAVILLIERS
PACG	Clg D'Aigremont - ROULANS
PRLY	Lyc Belin - VESOUL
PRLY	Lyc Schweitzer - MULHOUSE
PACG	Clg Raymond Gueux - GY
PACG	Clg Jean Jaurès - DAMPARIS
ADCG	Clg Jean Jaurès - SAINT VIT
ADLP	Lyc prof. Pontarcher - VESOUL
-	- SARREBRUCKEN - 66117
ADCG	Clg Mozart - DANJOUTIN
ADLY	Lyc Victor Hugo - BESANÇON
ADCG	Clg René Cassin - BAUME LES DAMES
ADCG	Clg J. Romains - SAINT GALMIER
PACG	Clg Vercel - LE MANS
ADLY	Lyc français J. Renoir - D 81373 MUNICH 70
PRLP	Lyc Prof. Bartholdi - LURE
PACG	Clg Victor Schoelcher - CHAMPAGNEY
PACG	Clg Louis Pergaud - MONTBELIARD
PRLP	Lyc Prof. Jules Ferry - DELLE
ADCG	Clg Jean Rostand - LUXEUIL LES BAINS
PACG	Clg JC. Bouquet - MORTEAU
ADLY	Lyc Nodier - DOLE
PACG	Clg Philippe Grenier - PONTARLIER
ADLY	Lyc Louis Pergaud - BESANÇON
ADCG	Clg Gustave Eiffel - FRAISANS
PRLP	Lyc Prof. H. Fertet - GRAY
PACG	Clg Gilbert Cousin - NOZEROY
PACG	Clg Pierre Vernier - ORNANS
PACG	Clg - CEYZERIAT
PACG	Clg Paul Jean-Louis - SAINT LAURENT DU MARONI
PACG	Clg Vauban - BELFORT

**BESANÇON**

**BORDEAUX**

PACG	Clg Damira Asperti - PENNE D'AGENAIS
PRLP	Lyc prof. J. Monnet - FOULAYRONNES
PACG	Clg J. Chaumié - AGEN
PACG	Clg ALiénor d'Aquitaine - BORDEAUX
PACG	Clg Jean Aviotte - GUITRES
ADCG	Clg Léonard de Vinci - SAINT AUBIN DE MEDOC
PACG	Clg Val d'Adour - GRENADE SUR L'ADOUR
ADCG	Clg Jean Racine - ST GEORGES SUR LOIRE
PACG	Clg Jean Monnet - LALINDE
ADLP	Lyc prof. Paul Bert - BAYONNE
PACG	Clg Monséjour - BORDEAUX
PRLP	Lyc Prof. Sud Gironde - LANGON

**BORDEAUX**

0470777P	F6
0470001W	F5
0470004Z	F5
0331617d	F5
0332194F	F5
0332704K	F5
0640609P	F5
0240001W	F4
0240996C	F4
0640019y	F4
0331754C	F5
0330018R	F5

BLAYE - Clg Vauban • C 4	THEBAULT Alain	PACG
BORDEAUX - Clg Aliénor d'Aquitaine • C 3	GERVAIS Lysiane	PACG
BORDEAUX - Lyc prof. T. Lautrec • C 4	IUNGSMANN Yves	PRLP
BORDEAUX - Lyc Saint Louis • C 3	GORGE Pierre	PRLY
BORDEAUX - Clg Edouard Vaillant • C 3	CANOT Alain	PACG
BORDEAUX - Clg Monséjour • C 2	PERTOLDI Michel	PACG
BORDEAUX - Clg Saint André • C 2	DUPUY Éric	PACG
BRANTOME - Clg • C 1	HARMAND Benoit	PACG
CAPBRETON - Clg Jean Rostand • C 4	DINGEMANS Françoise	PACG
CAPBRETON - Lyc Prof. Louis Darmante • C 2	PERRIN Stéphane	PRLP
CASSENEUIL - Clg Gaston Carrère • C 2	LESTERLIN Sylvie	PACG
CASTELNAU DE MEDOC - Clg Canterane • C 3	ROQUEJOFFRE Philippe	PACG
CENON - Clg Jean Jaurès • C 4	FELBER Philippe	PACG
CHERAUTE - Lyc Pays de Soule • C 3	OUKHEMANOU Mokrane	PRLY
CLAIRAC - Lyc prof. Porte du Lot • C 2	POLEGATO Michel	PRLP
COULAURES - Lyc prof. du bâtiment • C 2	PROST Bernard	PRLP
DURAS - Clg L. Sigala • C 1	NOIROT-SERISSET Sophie	PACG
EYMET - Clg Bousquet • C 2	MCGRANE Anne-Marie	PACG
FLOIRAC - Clg Georges Rayet • C 2	ROMAIN Philippe	PACG
FOULAYRONNES - Lyc prof. J. Monnet • C 3	CONSTANT Marie-Laure	PRLP
FUMEL - Lyc M. Filhol • C 2	ALBASI Maxime	PRLY
GEAUNE - Clg Pierre de Castelnaud • C 1	AMOUREUX Marie Luce	PACG
GRENADE SUR L'ADOUR - Clg Val d'Adour • C 2	Dordain Michael	PACG
GUITRES - Clg Jean Aviotte • C 3	LANDES Regine	PACG
HAGETMAU - Clg Jean Marie Lonne • C 3	BIDAULT Bertrand	PACG
LA COQUILLE - Clg Charles de Gaulle • C 1	MEMBRADO Yveline	PACG
LA FORCE - Clg Max Bramerie • C 3	OUDET Éric	PACG
LA REOLE - Lyc Jean Renou • C 2	KADOUCH Thierry	PRLY
LALINDE - Clg Jean Monnet • C 2	LEDOUX Daniel	PACG
LANGON - Clg Toulouse Lautrec • C 4	STEPHANUS Michèle	PACG
LANGON - Lyc J. Moulin • C 3	CAZE Christophe	PRLY
LANGON - Lyc Prof. Sud Gironde • C 3	LAZCANO JAMBON Brigitte	PRLP
LE BOUSCAT - Clg Jean Moulin • C 2	CAURET Didier	PACG
LE MAS D'AGENAIS - Clg Daniel Castaing • C 1	CUBIERES Isabelle	PACG
LE TAILLAN MEDOC - Lyc Sud Médoc La Boétie • C 4	PICARD Serge	PRLY
LESCAR - Lyc J. Monod • C 4	ROTTIER Éric	PRLY
MARCHEPRIME - Clg Gaston Flament • C 2	THILLAY Suzanne	PACG
MARMANDE - Lyc Val de Garonne • C 5	GAMINETTE Max	PRLY
MERIGNAC - Clg Bourran • C 2	BATLLES Maryse	PACG
MERIGNAC - Clg Jules Ferry • C 2	LEMONNIER Anne Frédérique	PACG
MEZIN - Clg Armand Fallière • C 1	BEAUDOUIN-LEBLANC Nathalie	PACG
MONT DE MARSAN - Lyc Charles Despiou • C 4	ARRIBARAT Bernard	PRLY
MONT DE MARSAN - Lyc prof. F. Estève • C 3	COURET Janine	PRLP
MONT DE MARSAN - Lyc prof. R. Wlerick • C 3	WEISSBERG Jacques	PRLP
MONTFORT EN CHALOSSE - Clg Serge Barranx • C 2	CAPDEVIELLE Pierre	PACG
MOURENX - Lyc Albert Camus • C 3	BARON Vincent	PRLY
NAY BOURDETTES - Lyc Paul Rey • C 2	BUSSON-PREAU Caroline	PRLY
NEUVIC - Clg H. Bretien • C 1	VERMAUT Manuel	PACG
PAU - Clg Clermont • C 3	BARGUES Maryse	PACG
PAU - Lyc Saint Cricq • C 5	GRATEAU Alain	PRLY
PENNE D'AGENAIS - Clg Damira Asperti • C 2	CUTILLAS Franck	PACG
PERIGUEUX - Clg Clos Chassaing • C 2	DUPUY Jean Yves	PACG
PERIGUEUX - Clg Michel de Montagne • C 4	LEGRAND Jean Pierre	PACG
PERIGUEUX - Lyc Bertran de Born • C 4	LADEVEZE Jean-Philippe	PRLY
PESSAC - Clg Noés • C 3	GIOUD Jean-François	PACG
PONTACQ - Clg J. Bouzet • C 1	CAUQUIL Jean Pierre	PACG
SAINT AULAYE - Clg Dronne double • C 1	DUPRE MICOULEAU Valerie	PACG
SAINT PALAIS - Clg Léon Brard • C 1	LIAUDOIS Jean François	PACG
SAINT PAUL LES DAX - Clg • C 1	SANCHEZ Hervé	PACG
SALIES DE BEARN - Clg Pecaut • C 2	COURBOT Annie	PACG
ST CIERS SUR GIRONDE - Clg Jean Monnet • C 2	GUIBON Loic	PACG
ST JEAN PIED DE PORT - Clg La Citadelle • C 2	MONGA Patrice	PACG
TALENCE - Lyc Alfred Kastler • C 4	HAGET Jean-Claude	PRLY
TARTAS - Clg Jean Rostand • C 2	CALVET Bruno	PACG
THENON - Clg Suzanne Lacorre • C 1	PAULIAC Michèle	PACG
VERAC - Clg Léo Drouyn • C 2	JOYET François Oliv	PACG

CAEN

CAEN

CAEN

CAEN

ALENCON - Lyc prof. M. Mezen • C 3	DESLANDRES Philippe	PRLP
ARGENCES - Clg Jean Castel • C 2	TROCHERIE Vincent	PACG
ARGENTAN - Clg François Truffaut • C 2	BOROWCZAK Jacky	PACG
ATHIS DE L'ORNE - Clg René Cassin • C 1	PLANTIER SINEAU Martine	PACG
BAYEUX - Clg Charles Letot • C 4	TOUVET Laura	PACG
BREHAL - Clg La Vanlée • C 2	AMELINE Sylvie	PACG
BRICQUEBEC - Clg M. Grillard • C 4	CIMINO Jean Marc	PACG
CAEN - Clg Marcel Pagnol • C 3	LEFILLIATRE Martine	PACG
CARENTAN - Clg Gambetta • C 3	MARIE David	PACG
CARENTAN - Lyc S. de Beaulieu • C 2	ANNE DIT HUAULT Corine	PRLY

0332347x	F6	PACG	Clg La Justice - CERGY
0332768E	F6	ADLY	Lyc Condorcet - BORDEAUX
0330031E	F4	PRLY	Lyc Pays de Soule - CHERAUTE
0332468d	F2	PRLY	Lyc J. Moulin - LANGON
0332082J	F5	PACG	Clg Canterane - CASTELNAU DE MEDOC
0330065S	F4	PACG	Clg Jean Monnet - ST CIERS SUR GIRONDE
0330066T	F6	PACG	Clg Jean Moulin - LE BOUSCAT
0240010F	F5	ADCG	Clg Léonce Bourliaguet - THIVIERS
0400005N	F4	PACG	Clg Serge Barranx - MONTFORT EN CHALOSSE
0400004M	F4	PRLY	Lyc Paul Rey - NAY BOURDETTES
0470011G	F6	ADCG	Clg Paul Valéry - SETE
0330062N	F0	PACG	Clg Panchon - ARSAC
0331885v	F4	PACG	Clg Georges Rayet - FLOIRAC
0641779L	F5	PRLY	Lyc M. Filhol - FUMEL
0470015L	F5	PACG	Clg L. Sigala - DURAS
0240012H	F5	PACG	Clg Suzanne Lacorre - THENON
0470017N	F5	ADCG	Cité Serpantie - SAINT GENIEZ D'OLT
0240014K	F4	PACG	Clg Dronne double - SAINT AULAYE
0331419n	F5	ADLY	Lyc V. Louis - TALENCE
0470782V	F4	PACG	Clg Daniel Castaing - LE MAS D'AGENAIS
0470018P	F4	PACG	Clg J. Monnet - FUMEL
0400011V	F4	ADCG	Clg Jean Jaurès - CRANSAC
0400012W	F4	ADLP	Lyc prof. Savary - ARRAS
0330138W	F4	PACG	Clg J. Boudou - NAUCELLE
0400727Y	F4	PACG	Clg Léon Cazeneuve - L'ISLE EN DODON
0240045u	F4	ADCG	Clg Jules Ferry - TERRASSON LA VILLEDIEU
0240053C	F3	PACG	Clg Puy d'Alon - SOUILLAC
0330109P	F0	PACG	Clg La Fontaine - MONTLIEU LA GARDE
0240158S	F4	PACG	Clg Jacques Cartier - ISSOU
0330084M	F6	PACG	Clg Gaston Carrère - CASSENEUIL
0331636z	F4	PACG	Clg Maurice Chastang - ST GENIS DE SAINTONGE
0330082K	F5	PRLP	Lyc Prof. de l'Estuaire - BLAYE
0333108Z	F4	ADLY	Lyc E. Faure - LORMONT
0470043S	F5	ADCG	Clg Jean Zay - CENON
0332831Y	F5	PRLY	Lyc Saint Louis - BORDEAUX
0641839B	F5	PACG	DPID - D2 MINISTERE - PARIS
0333121N	F4	PACG	Clg Didier Daurat - LE BOURGET
0470020s	F5	PRLY	Lyc Louis Bertrand - BRIEY
0332090T	F4	ADCG	Clg Hastignan - ST MEDARD EN JALLES
0330146E	F6	ADLY	Lyc Saint Louis - BORDEAUX
0470023V	F5	ADCG	Clg Anatole France - VILLENEUVE SUR LOT
0400018C	F4	PRLY	Lyc Albert Camus - MOURENIX
0400019D	F3	PRLY	Lyc J. Monod - LESCAR
0400020e	F4	ADLP	Lyc Prof. Hautevue - MORLAAS
0400023H	F0	PACG	Clg Alexandre Varenne - OLLIERGUES
0640044A	F6	PACG	Clg Clermont - PAU
0640046C	F7	PACG	Clg Léon Brard - SAINT PALAIS
0240044T	F5	ADCG	Clg Arnaut Daniel - RIBERAC
0640608N	F4	PACG	Clg J. Bouzet - PONTACQ
0640057P	F7	PRLY	Lyc Gautier - TARBES
0470031D	F4	ADCG	Clg Ingénieur Cachin - CHERBOURG OCTEVILLE
0240029B	F5	PACG	Clg Charles de Gaulle - LA COQUILLE
0240030C	F5	PACG	Clg Françoise Dolto - CHATELUS MALVALEIX
0240024W	F6	PRLP	Lyc prof. du bâtiment - COULAURES
0331758G	F5	PACG	Clg Saint André - BORDEAUX
0640062V	F4	ADCG	Clg Henri IV - NAY BOURDETTES
0240055E	F4	ADCG	Clg de Mahina - MAHINA - ILE DE TAHITI
0641232S	F5	PACG	Clg Pecaut - SALIES DE BEARN
0401066S	F5	ADLY	Lyc Haroun Tazieff - SAINT PAUL LES DAX
0640071E	F5	PACG	Clg - ARUDY
0330113U	F4	PACG	Clg Le Clos Tardif - SAINT JAMES
0640069C	F5	ADCG	Clg La Caussade - SALAZIE
0330135T	F5	PRLP	Lyc prof. T. Lautrec - BORDEAUX
0400042D	F5	ADCG	Clg Jean Rostand - CAPBRETON
0240066S	F4	ADLY	Lyc Limosin - LIMOGES
0332706M	F4	ADLY	Lyc E. Ronceray - BEZONS

CAEN

0610004Y	F5
0140072C	F5
0611023F	F4
0610051Z	F5
0140006F	F5
0501239A	F5
0500010P	F5
0141553M	F5
0500012S	F5
0501839C	F6

CAEN

PACG	Clg André Collet - MOULINS LA MARCHÉ
ADLY	Lyc M. Gambier - LISIEUX
PACG	Clg Val d'Aure - ISIGNY SUR MER
PACG	Clg Françoise Dolto - MAJUNGA 401
PACG	Clg Gambetta - CARENTAN
PACG	Clg Georges Brassens - PERIERS
PACG	Clg du Marais - ST JEAN DE DAYE
PACG	Clg Jean Castel - ARGENCES
PACG	Clg Léo Drouyn - VERAC
PACG	Clg E. Zola - LA GLACERIE

CAEN

CAUMONT L'EVENTE - Clg Les Sources d'Aure • C 1	MANTECA Fabienne	PACG
CHERBOURG - Lyc Grignard • C 3	PAYS Gisele	PRLY
CREULLY - Clg J de la Varende • C 2	GOUDE Valérie	PACG
DOMFRONT - Lyc Chevalier • C 2	JENVRIN Christian	PRLY
DOZULE - Clg L. Pergaud • C 1	RIETTE Pascal	PACG
ISIGNY LE BUAT - Clg Léon Jozeau Marigné • C 1	LECLUSE Claire	PACG
ISIGNY SUR MER - Clg Val d'Aure • C 2	COILLARD Isabelle	PACG
LA FERTE MACE - Lyc les Andaines • C 3	DIBO Josette	PRLY
LA GLACERIE - Clg E. Zola • C 2	GRAVEY Philippe	PACG
L'AIGLE - Clg Françoise Dolto • C 2	VERSTRAETE Bertrand	PACG
LE MELE SUR SARTHE - Clg Grenier • C 1	LENOIR Hugues	PACG
LESSAY - Clg G. Desdevises • C 1	PESNEL Vincent	PACG
LONGNY AU PERCHE - Clg Félix Leclerc • C 1	CHANTEUR Philippe	PACG
MEZIDON CANON - Clg Boris Vian • C 3	GUINCESTRE Fabrice	PACG
MOULINS LA MARCHÉ - Clg André Collet • C 1	LAMACHE Jean-Francois	PACG
PERCY - Clg le Moulin de Haut • C 1	FRAULICH Erwan	PACG
PERIERS - Clg Georges Brassens • C 1	SERRANO Valérie	PACG
PONT L'ÉVÊQUE - Clg Gustave Flaubert • C 2	JOUY Florence	PACG
PORTBAIL - Clg André Miclot • C 2	LE PRIELEC Marc	PACG
SAINT JAMES - Clg Le Clos Tardif • C 2	RIOU Paul	PACG
SAINT LO - Clg Lavalley • C 2	LE HO Yannick	PACG
ST JEAN DE DAYE - Clg du Marais • C 1	FERRANDO Edith	PACG
ST LO - Lyc Le Verrier • C 3	DESCAMPS Anne	PRLY
ST PIERRE ÉGLISE - Clg Gilles de Gouberville • C 1	CANAS FERNANDEZ Maria Paz	PACG
VASSY - Clg Anne Frank • C 1	FAUSSEY Max	PACG
VERSON - Clg Jacques Prévert • C 2	CAUCHARD Lucile	PACG
VIRE - Clg du Val de Vire • C 1	TREFEU Frédéric	PACG

**CLERMONT-FERRAND CLERMONT-FERRAND CLERMONT-FERRAND CLERMONT-FERRAND**

AUREC SUR LOIRE - Clg des Gorges de la Loire • C 1	BARLET Jacques	PACG
AURILLAC - Clg J. de la Treilhe • C 1	JAYER Bertil	PACG
BELLENAVES - Clg JB Desfilhes • C 1	BARNABE Marie-Helene	PACG
BOURBON L'ARCHAMBAULT - Clg A. Allier • C 1	PERRIN Annie	PACG
BRIOUDE - Lyc La Fayette • C 2	MARTY Gerard	PRLY
CHATELGUYON - Clg Champclaux • C 2	CHABAUD Emmanuel	PACG
CHAUDES AIGUES - Clg L. Pasteur • C 2	HIPPERT Philippe	PACG
CLERMONT FERRAND 1 - Lyc prof. A. Gasquet • C 3	FAGALDE Catherine	PRLP
CLERMONT-FERRAND - Clg Albert Camus • C 3	SAINTRAPT Anne-Marie	PACG
COMMENTRY - Clg Émile Mâle • C 3	CONORD Martine	PACG
COMMENTRY - Lyc Geneviève Vincent • C 2	CHARASSE Anne-Marie	PRLY
DOMERAT - Clg L. Aragon • C 2	BONNET-FERREIRA Catherine	PACG
ESPALY ST MARCEL - Lyc prof. A. Aymard • C 2	TREFELLE Philippe	PRLY
GANNAT - Clg Hennequin • C 2	SALCEDO Nicole	PACG
ISSOIRE - Clg Les Prés • C 4	LEGRAND Dominique	PACG
JALIGNY SUR BESBRE - Clg Les Chenevrières • C 1	NAVARRO Marie Hélène	PACG
MONISTROL SUR LOIRE - Clg Le Monteil • C 3	GAY David	PACG
MONTLUCON - Lyc Madame de Staël • C 4	TAMENE Mahdi	PRLY
MOULINS - Lyc Banville • C 3	FLORID Romuald	PRLY
PUY GUILLAUME - Clg Condorcet • C 2	DENEUVY Georges	PACG
RIOM - Lyc prof. Marie Laurencin • C 4	CORTIAL Philippe	PRLP
SAINT ANTHEME - Clg Val d'Ance • C 2	JACOB Herve	PACG
SAUGUES - Clg Joachim Barranté • C 2	FORT Francis	PACG
THIERS - Lyc Jean Zay • C 3	EMO Martine	PRLY
THIERS - Lyc prof. Germaine Tillion • C 3	SEVE Gérard	PRLP
VARENNES SUR ALLIER - Lyc Prof. Val d'Allier • C 1	DEROUIN Olivier	PRLP
VIC LE COMTE - Clg • C 1	PELOUX Thierry	PACG
YDES - Clg Georges Brassens • C 1	SORS Daniel	PACG

**CORSE CORSE CORSE CORSE**

BASTIA - Clg Montesoro • C 4	TABANELLI Pascal	PACG
BASTIA - Clg Saint Joseph • C 2	MUSELLI Denis	PACG
BASTIA - Lyc Giocante de Casabianca • C 4	LECCIA Marc	PRLY
FOLELLI - Clg de la Casinca • C 2	SULMONI Anne	PACG
LURI - Clg du Cap • C 2	BARRESI Catherine	PACG
SARTENE - Lyc Clémenceau • C 2	REINHARD Aline	PRLY

**CRÉTEIL CRÉTEIL CRÉTEIL CRÉTEIL**

ALFORTVILLE - Clg Léon Blum • C 4	SALANON Codjo	PACG
AUBERVILLIERS - Clg Jean Moulin • C 4	COMBEAU Didier	PACG
AUBERVILLIERS - Clg Rosa Luxemburg • C 3	CHELOUAH Mustapha	PACG
AUBERVILLIERS - Lyc Henri Wallon • C 3	CLERC VACHET Évelyne	PRLY
AULNAY SOUS BOIS - Clg Claude Debussy • C 4	GRUNENWALD Marie-Christine	PACG
AULNAY SOUS BOIS - Lyc Voillaume • C 5	FELD Nicolas	PRLY
BAILLY ROMAINVILLIERS - Clg Les Blés d'Or • C 2	PECH Sylvain	PACG
BOBIGNY - Clg Timbaud • C 3	BETRAOUI Zahia	PACG
BOBIGNY - Lyc Louise Michel • C 4	BERTOT Fabienne	PRLY
BOBIGNY - Lyc prof. A. Costes • C 3	OZERAY Nicole	PRLP
BOISSY SAINT LEGER - Clg Amédée Dunois • C 1	ROMERO Véronique	PACG
BONDY - Clg H. Sellier • C 2	STOQUE Rachel	PACG

0140038R	F5
0501828R	F5
0140042V	F5
0610014J	F4
0140050D	F5
0501830T	F5
0141257R	F5
0610018N	F6
0501216A	F4
0611156A	F5
0610031C	F4
0501458N	F5
0610739X	F5
0140070A	F0
0610036H	F5
0500052K	F5
0500053L	F5
0140075F	F5
0501217B	F5
0501242D	F4
0500094F	F5
0501301T	F5
0500065Z	F5
0500069D	F4
0140086T	F5
0140087U	F6
0142145F	F5

PACG	Clg Lavalley - SAINT LO
PACG	Clg quatre Moulins - BREST
ADLY	Lyc Malherbe - CAEN
PACG	Clg du Houlme - BRIOUZE
ADCG	Clg A. Allais - HONFLEUR
ADCG	Clg R. de Mortain - MORTAIN
ADCG	Clg - PASSAMAINTY
PACG	Clg Grenier - LE MELE SUR SARTHE
PACG	Clg André Miclot - PORTBAIL
ADLY	Lyc Jean Moulin - REVIN
ADLY	Lyc Jean Monnet - MORTAGNE AU PERCHE
PACG	Clg G. Desdevises - LESSAY
PACG	Clg Félix Leclerc - LONGNY AU PERCHE
ADLY	Lyc Mézeray - ARGENTAN
ADCG	Clg Louise Michel - ALENCON
PACG	Clg le Moulin de Haut - PERCY
ADCG	Clg Rostand - ARGENTAN
PACG	Clg Marcel Pagnol - CAEN
ADCG	Clg Boris Vian - MEZIDON CANON
PACG	Clg René Goscinny - CEAUCE
PACG	Clg du Val de Vire - VIRE
ADCG	Clg Albert Camus - TORIGNI SUR VIRE
PACG	Clg Begon - BLOIS
ADCG	Clg Le Hague Dike - BEAUMONT HAGUE
PACG	Clg les Fontaines - THOUARCE
PACG	Clg L. Pergaud - DOZULE
ADCG	Clg Diderot - TOURLAVILLE

**CLERMONT-FERRAND**

0430987P	F0
0150639N	F4
0030001k	F4
0030004N	F3
0430003V	F5
0630017B	F4
0150010e	F5
0630024J	F3
0631522M	F4
0030890B	F5
0031044U	F6
0030956Y	F5
0430023S	F5
0030017C	F5
0631604B	F5
0030019E	F5
0430663M	F5
0030025L	F5
0030036Y	F6
0630050m	F6
0630054S	F5
0630058W	F4
0430032b	F5
0630069H	F6
0630078T	F4
0030924N	F4
0630072L	F4
0150034F	F5

**CLERMONT-FERRAND**

PACG	Clg Le Monteil - MONISTROL SUR LOIRE
PACG	Clg L. Pasteur - CHAUDES AIGUES
ADCG	Clg Diderot - AIGUEPERSE
ADCG	Clg Germain Saint Ruf - CAPESTERRE BELLE EAU
ADCG	Rectorat - CLERMONT FERRAND 1
ADLP	Lyc prof. Marie Laurencin - RIOM
ADLY	Lyc Chaptal - MENDE
PACG	Clg Albert Camus - CLERMONT-FERRAND
ADCG	Lyc RECTORAT - CLERMONT FD
ADLY	Lyc Paul Constans - MONTLUCON
PRLP	Lyc Prof. Val d'Allier - VARENNES SUR ALLIER
ADCG	Clg Anne de Beaujeu - MOULINS
ADCG	Lyc Blaise Pascal - AMBERT
ADLP	Lyc Prof. P. Boulanger - PONT DU CHATEAU
PRLP	Lyc prof. A. Gasquet - CLERMONT FERRAND 1
ADCG	Clg Lucien Colon - LAPALISSE
ADLY	Lyc Simone Weil - LE PUY
PRLY	Lyc Condorcet - SYDNEY
PRLY	Lyc Geneviève Vincent - COMMENTRY
ADLY	Lyc Paul Constans - MONTLUCON
PRLY	Lyc Jean Zay - THIERS
ADCG	Clg Philippe Rameau - DIJON
ADCG	Clg J.H. Fabre - CARPENTRAS
ADLY	Lyc Prof. PJ Bonté - RIOM
PRLY	Lyc prof. A. Aymard - ESPALY ST MARCEL
PACG	Clg Joachim Barrande - SAUGUES
ADCG	Clg La Ribeyre - COURNON D'AUVERGNE
PACG	Clg Marmontel - BORT LES ORGUES

**CLERMONT-FERRAND****CORSE**

7200013B	F4
7200012A	F4
7200009X	-
7200160L	F3
7200027S	F4
6200043C	F5

**CORSE**

PACG	Clg Saint Joseph - BASTIA
PACG	Clg de la Casinca - FOLELLI
PRLY	Lyc Clémenceau - SARTENE
PACG	Clg - SAINT FLORENT
ADCG	Clg Di Fiumorbu - PRUNELLI
ADCG	Clg Porto Vecchio II - PORTO VECCHIO

**CORSE****CRÉTEIL**

0941022A	F5
0931184G	F5
0932272P	F5
0930116w	F5
0931434D	F5
0930834B	F5
0772548B	F5
0930900Y	F5
0931613Y	F5
0931198X	F5
0940612E	F4
0931788N	F0

**CRÉTEIL**

PACG	Clg Jules Ferry - VILLENEUVE ST GEORGES
PRLY	École française de Delhi - NEW DELHI 110-011
ADCG	Clg Courbet - PIERREFITTE/SEINE
PRLY	Lyc Blaise Pascal - VILLEMOMBLE
PACG	Clg Liberté - DRANCY
PACG	Clg Claude Debussy - AULNAY SOUS BOIS
ADCG	Clg de la Dhuis - NANTEUIL LES MEAUX
ADCG	Clg Jean Moulin - MONTREUIL
PRLY	Lyc Henri Wallon - AUBERVILLIERS
PACG	Clg La Nacelle - CORBEIL ESSONNES
ADCG	Clg Berthelot - LE MANS
ADCG	Clg Gabriel Péri - AUBERVILLIERS

**CRÉTEIL**

BONDY - Clg Pierre Curie • C 2	LAROCHE Sylvie	PACG
BROU CHANTERINE - Clg Jean Jaurès • C 1	PICARDA Daniel	PACG
BUSSY SAINT GEORGES - Clg Anne Frank • C 2	GREEN Richard	PACG
CHAMPIGNY SUR MARNE - Lyc prof. G. Péri • C 4	CALISTI Jean	PRLP
CHEVILLY LARUE - Lyc • C 2	BERNARD Jean Noel	PRLY
CHOISY LE ROI - Lyc prof. Jacques Brel • C 3	AUJARD Florian	PRLY
CLICHY SOUS BOIS - Lyc Alfred Nobel • C 4	MANCIAUX Catherine	PRLY
COULOMMIERS - Lyc Jules Ferry • C 4	BELTRAN Francis	PRLY
COURTRY - Clg Maria Callas • C 2	BIZOIRRE Danielle	PACG
CRECY LA CHAPELLE - Clg Monplaisir • C 3	GIRE Philippe	PACG
CRETEIL - Lyc Gutenberg • C 4	LARUE Michèle	PRLY
DRANCY - Clg Anatole France • C 2	HAUTEFEUILLE Françoise	PACG
DRANCY - Clg Liberté • C 2	COUSIN Barbara	PACG
DRANCY - Lyc Paul Le Rolland • C 2	CHERKI VIEILLE Élisabeth	PRLY
DUGNY - Lyc François Rabelais • C 2	DUBOIS Arnaud	PRLY
EMERAINVILLE - Clg Van Gogh • C 2	HUMBERT Véronique	PACG
ESBLY - Clg Louis Braille • C 4	WIART Corinne	PACG
FRESNES - Clg Francine Fromond • C 1	ROLAND Wilfrid	PACG
FRESNES - Lyc Mistral • C 4	SAMPEDRO Elvire	PRLY
GAGNY - Clg Théodore Monod • C 4	MAZETIER SEZNEC Véronique	PACG
GAGNY - Lyc prof. JB Clément • C 2	CAPS Gilles	PRLP
IVRY SUR SEINE - Clg Molière • C 3	BOUCHER ESPOSITO Raphaëlle	PACG
IVRY SUR SEINE - Clg Wallon • C 3	CAHU Jacques	PACG
LA COURNEUVE - Lyc prof. Rimbaud • C 3	SOCHAN Bruno	PRLP
LA QUEUE EN BRIE - Clg Jean Moulin • C 2	GOY DANINO Marie Christine	PACG
LAGNY SUR MARNE - Clg les 4 Arpents • C 3	THORAVAL Valerie	PACG
LAGNY SUR MARNE - Lyc Van Dongen • C 4	CULIOLI Marie-Christine	PRLY
LE BLANC MESNIL - Lyc Mozart • C 3	YACOUB Saïd	PRLY
LE BOURGET - Clg Didier Daurat • C 2	KOMLAN Laurent	PACG
LE KREMLIN BICETRE - Clg J. Perrin • C 1	DAL CAPPELO Sabine	PACG
LE PERREUX SUR MARNE - Lyc Paul Doumer • C 3	ORIOU-CANTAT Isabelle	PRLY
LES LILAS - Clg Marie Curie • C 3	OLIEL Michel	PACG
LES LILAS - Lyc Paul Robert • C 3	DUVAL Martine	PRLY
LIEUSAIN - Clg de la Pyramide • C 1	TAPIA Anne Marie	PACG
LIMEIL BREVANNES - Clg Korczak • C 3	CHANTRY Catherine	PACG
LOGNES - Clg Le Segrain • C 2	LEROUX Freddy	PACG
MAISONS ALFORT - Clg Jules Ferry • C 2	BENNETOT-DEVERIA Gérald	PACG
MAISONS ALFORT - Lyc prof. Paul Bert • C 3	LE GUILLOU Jérôme	PRLP
MEAUX - Clg Albert Camus • C 4	MAGAUD Marc	PACG
MEAUX - Lyc Jean Vilar • C 3	DJIMADOUM Daniel	PRLY
MEAUX - Lyc Pierre de Coubertin • C 5	CARTON Christophe	PRLY
MITRY MORY - Clg Erik Satie • C 2	OSSET Laurence	PACG
MONTEREAU - Clg Paul Eluard • C 4	FRIAUD François	PACG
MONTEREAU - Clg André Malraux • C 3	RIBES Sylvie	PACG
MONTREUIL - Lyc Condorcet • C 2	MAZOUZ Louisa	PRLY
MONTREUIL - Lyc Cotton • C 3	BARILLER Ghislaine	PRLY
MONTREUIL - Lyc Horticulture et paysage • C 2	ROBINEL Évelyne	PRLY
MONTREUIL - Lyc Jean Jaurès • C 5	LE GUILLOU Philippe	PRLY
MORMANT - Clg Nicolas Fouquet • C 2	GETTLIFFE Renaud	PACG
NANGIS - Lyc Henri Becquerel • C 2	ROMANOW Anne Marie	PRLY
NEUILLY PLAISANCE - Clg Jean Moulin • C 3	DUGAS Danielle	PACG
NEUILLY SUR MARNE - Lyc Cugnot • C 2	DRAPPIER Jean-Christophe	PRLY
NOISY LE GRAND - Clg Saint Exupéry • C 2	RENAUD Emmanuelle	PACG
OISSERY - Clg Jean des Barres • C 3	LEFORT Marc	PACG
ORLY - Lyc Prof. Armand Guillaume • C 4	TISSERAND Pierre	PRLP
PANTIN - Clg Jean Lolive • C 3	HUME Anne	PACG
ROSNY SOUS BOIS - Lyc Charles de Gaulle • C 3	YERRO Marie	PRLY
ROSNY SOUS BOIS - Lyc prof. J. Moulin • C 1	DJERFAF Yamina	PRLP
SAINT DENIS - Clg Frédéric Garcia Lorca • C 4	DEMORGON F-Sebastien	PACG
SAINT DENIS - Clg Jean Lurçat • C 3	GUIGNOLET Joël	PACG
SAINT GERMAIN SUR MORIN - Clg • C 1	CHEVRIER Patrick	PACG
SAINT MARD - Clg G. Brassens • C 2	HILAIRE Jacqueline	PACG
SEVRAN - Clg de la Pléiade • C 2	COLOMBIER Virginie	PACG
SEVRAN - Clg Evariste Galois • C 4	BECHINI Mongi	PACG
SOURDUN - Lyc Clg d'État • C 5	LOCICIRO Bernard	PRLY
ST MAUR DES FOSSES - Clg Le Parc • C 3	GUEROULT LORENZINI Isabelle	PACG
ST MAUR DES FOSSES - Clg Louis Blanc • C 2	LARUY Dominique	PACG
STAINS - Clg Joliot Curie • C 4	LAPUYADE LAHORGUE Michel	PACG
THORIGNY/MARNE - Clg Moulin à vent • C 3	LAUTIER Jeanne	PACG
TORCY - Clg Louis Aragon • C 2	CHIANALE Boris	PACG
TOURNAN EN BRIE - Lyc Clément Ader • C 4	TOMASI François	PRLP
TREMBLAY EN FRANCE - Clg Romain Rolland • C 2	DENIZOT Monique	PACG
TREMBLAY EN FRANCE - Lyc prof. H. Boucher • C 3	ASTAR Évelyne	PRLP
VARENNES SUR SEINE - Clg Elsa Triolet • C 2	PRUVOST Claude	PACG
VILLEMOMBLE - Lyc Blaise Pascal • C 2	ALCHOURRON Philippe	PRLY
VILLENEUVE ST GEORGES - Clg Jules Ferry • C 3	SOUMAH PARTEL Sylvie	PACG
VILLENEUVE ST GEORGES - Lyc François Arago • C 3	FIX Nicolas	PRLY
VILLEPINTE - Clg Jean Jaurès • C 4	LONGUET Dominique	PACG
VILLEPINTE - Lyc Georges Brassens • C 2	WUILLAUME Alain	PRLY

0931005M	F0	ADLY	Lyc Olympe de Gouges - NOISY LE SEC
0770005M	F5	ADCG	Clg R. Garros - ST GERMAIN LES ARPAJON
0772413E	F5	ADCG	Clg les 4 Arpents - LAGNY SUR MARNE
0940132h	F5	ADLY	Lyc Branly - CRETEIL
0942269F	F5	PRLY	Lyc prof. Jacques Brel - CHOISY LE ROI
0940141T	F4	ADLY	Lyc Apollinaire - THIAIS
0932026X	F4	PRLP	Lyc prof. JB Clément - GAGNY
0770924L	F5	PRLP	Lyc Clément Ader - TOURNAN EN BRIE
0772396L	F6	PACG	Clg Le Segrais - LOGNES
0771667U	F4	PACG	Clg Les Blés d'Or - BAILLY ROMAINVILLIERS
0941930M	F5	PRLY	Lyc Paul Doumer - LE PERREUX SUR MARNE
0930892P	F5	ADCG	Clg Camille Claudel - VILLEPINTE
0931202B	F5	ADCG	Clg Albert Samain - ROUBAIX
0932229t	F5	PACG	Clg Federico Garcia Lorca - SAINT DENIS
0932126F	F5	ADLY	Lyc Hôtelier - SOISSONS
0772119K	F5	ADCG	Clg André Chanson - LE VIGAN
0771361L	F5	PACG	Clg Van Gogh - EMERAINVILLE
0940094S	F5	ADCG	Clg Victor Hugo - CACHAN
0941301D	F5	PRLP	Lyc Prof. Armand Guillaume - ORLY
0932311G	F5	PACG	Clg Pierre Curie - BONDY
0931233K	F5	ADCG	Clg Mme de Sévigné - GAGNY
0941026E	F4	ADCG	Clg P. Eluard - BONNEUIL SUR MARNE
0941781A	F5	PACG	Clg Casanova - VITRY SUR SEINE
0931738j	F4	PRLP	Lyc prof. A. Costes - BOBIGNY
0941410X	F5	ADLY	Lyc François Arago - VILLENEUVE ST GEORGES
0771768D	F4	PACG	Clg Anne Frank - BUSSY SAINT GEORGES
0771512A	F4	PRLY	Lyc Jean Moulin - MARNE LA VALLEE 1
0932034F	F4	ADCG	Clg Guyard - CRETEIL
0931187K	F5	ADCG	Clg DE KANI KELI - KANI KELI
0940022N	F6	ADLY	Lyc M. Perret - ALFORTVILLE
0940119U	F5	PRLY	Lyc Gutenberg - CRETEIL
0931439J	F5	PACG	Clg Timbaud - BOBIGNY
0932073Y	F5	PRLY	Lyc Charles de Gaulle - ROSNY SOUS BOIS
0772429X	F5	ADCG	Clg Le Grand Parc - CESSON
0941603G	F4	ADCG	Clg Lucie Aubrac - CHAMPIGNY SUR MARNE
0772125S	F0	ADLY	Lyc Émile du Chatelet - SERRIS
0941024C	F0	ADCG	Lyc Gustave Eiffel - CACHAN
0941355M	F4	PACG	Clg Francine Fromond - FRESNES
0771172F	F4	ADLY	Lyc Gaston Bachelard - CHELLES
0772229e	F5	PRLP	Lyc prof. Le champ de Claye - CLAYE SOUILLY
0770931U	F5	PRLY	Lyc Jules Ferry - COULOMMIERS
0772573D	F0	ADCG	Clg Léonard de Vinci - SAINT THIBAUT DES VIGNES
0771567K	F5	PACG	Clg Elsa Triolet - VARENNES SUR SEINE
0771761W	F4	ADCG	Clg Timbaud - BOBIGNY
0930122C	F6	ADLY	Lyc Louise Michel - BOBIGNY
0932116V	F5	PACG	Clg Le Parc - ST MAUR DES FOSSES
0931779D	F0	PACG	Clg H. Sellier - BONDY
0930121B	F5	PRLY	Lyc Louise Michel - BOBIGNY
0771620t	F5	EREA	Fondation Ellen Poidatz - SAINT FARGEAU PONTTHIERRY
0772277G	F5	ADLY	Lyc Sonia Delaunay - CESSON
0930623X	F4	PACG	Clg René Cassin - NOISY LE SEC
0932291k	F4	PRLY	Lyc Cugnot - NEUILLY SUR MARNE
0930883E	F5	ADLY	Lyc Cugnot - NEUILLY SUR MARNE
0771912K	F4	PACG	Clg Erik Satie - MITRY MORY
0940138P	F5	PRLY	Lyc Jean Jacques Rousseau - VITRY SUR SEINE
0931218U	F4	PACG	Clg G. des Autels - CHAROLLES
0932031C	F4	PRLY	Lyc Georges Brassens - VILLEPINTE
0931739K	F5	ADCG	Clg Courbet - ROMAINVILLE
0931489n	F5	ADCG	Clg Jean Zay - BONDY
0930865K	F5	ADCG	Clg Joliot Curie - PANTIN
0772714G	F0	ADCG	Clg La Rochefoucauld - LA FERTE SOUS JOUARRE
0771615M	F5	-	dispo -
0932262d	F4	ADCG	Clg Jacques Monod - VILLEPARISIS
0931190N	F4	PACG	Clg Jean Jaurès - VILLEPINTE
0772737G	-	PRLY	Lyc Jean Vilar - MEAUX
0940552P	F5	PACG	Clg Jules Ferry - MAISONS ALFORT
0941600D	F5	PACG	Clg Jean Jaurès - BROU CHANTEREINE
0931225B	F5	PRLY	Lyc Marie Reynoard - VILLARD BONNOT
0771472G	F5	PACG	Clg Albert Camus - MEAUX
0771991W	F5	ADCG	Clg de l'Europe - CHELLES
0772342C	F5	PRLY	Lyc Voillaume - AULNAY SOUS BOIS
0931191P	F3	ADLP	Lyc prof. H. Boucher - TREMBLAY EN FRANCE
0931193S	F4	PRLP	Lyc prof. J. Moulin - ROSNY SOUS BOIS
0770053P	F5	ADCG	Clg Albert Camus - MEAUX
0932221j	F6	PRLY	Lyc M. Utrillo - STAINS
0940792A	F5	ADCG	Clg Schweitzer - CRETEIL
0941952l	F4	ADLY	Lyc Delacroix - MAISONS ALFORT
0931607s	F4	ADCG	Clg Lucie Aubrac - VILLETANEUSE
0932260B	F4	ADLY	Lyc Nominé - SARREGUEMINES

VINCENNES - Lyc Berlioz • C 5  
 VITRY SUR SEINE - Clg Adolphe Chérioux • C 3  
 VITRY SUR SEINE - Clg Casanova • C 2  
 VITRY SUR SEINE - Clg Lakanal • C 2  
 VITRY SUR SEINE - Clg Rabelais • C 4  
 VITRY-SUR-SEINE - Lyc Jean Macé • C 4

BOLLORE Pascal PRLY  
 DRIANCOURT Vassiliki PACG  
 RANUCCI Sebastien PACG  
 MARAND Gilles PACG  
 ABITTAN Nicole PACG  
 LOGRE Jérôme PRLY

**DIJON**

**DIJON**

**DIJON**

**DIJON**

AUXERRE - Clg Albert Camus • C 3  
 AUXERRE - Clg Paul Bert • C 4  
 AVALLON - Clg Maurice Clavel • C 3  
 AVALLON - Lyc des Chaumes • C 3  
 BEAUNE - Lyc Clos Maire • C 4  
 BROCHON - Lyc Liégard • C 3  
 CHALON SUR SAONE - Lyc Camille Dugast • C 3  
 CHAROLLES - Clg G. des Autels • C 3  
 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR - Clg Camille Claudel • C 3  
 CHEVIGNY ST SAUVEUR - Lyc JM Boivin • C 2  
 CLAMECY - Clg Glroud de Vilette • C 2  
 CORBIGNY - Clg Noël Berrier • C 3  
 COSNE SUR LOIRE - Clg René Cassin • C 2  
 DECIZE - Lyc M. Genevoix • C 3  
 DIJON - Clg Bachelard • C 3  
 DIJON - Clg Champollion • C 2  
 DIJON - Clg Philippe Rameau • C 2  
 DIJON - Lyc Fontaine • C 5  
 DIJON - Lyc Montchapet • C 5  
 DIJON - Lyc Simone Weil • C 4  
 DIJON - Lyc Gustave Eiffel • C 4  
 EPINAC - Clg le Haut des Champs • C 1  
 IS SUR TILLE - Clg Paul Fort • C 4  
 JOIGNY - Clg Marie Noel • C 3  
 JOIGNY - Lyc Louis Davier • C 5  
 LA CLAYETTE - Clg les Bruyères • C 1  
 LE CREUSOT - Clg La Croix Menée • C 4  
 MIGENNES - Clg Jacques Prévert • C 3  
 NEVERS - Lyc J. Renard • C 4  
 PARAY LE MONIAL - Lyc Prof. Astier • C 2  
 POUILLY EN AUXOIS - Clg André Lallemand • C 1  
 SAINT FLORENTIN - Clg M. Aymé • C 3  
 SAINT VALLIER - Clg Copernic • C 2  
 SEMUR EN AUXOIS - Lyc Anna Judic • C 4  
 SENS - Clg Mallarmé • C 2  
 ST GEORGES SUR BAULCHE - Clg Jean Bertin • C 2  
 ST GERMAIN DU PLAIN - Clg les chênes rouges • C 2  
 TOUCY - Lyc Pierre Larousse • C 2  
 TOURNUS - Lyc G. Voisin • C 3  
 VILLENEUVE LA GUYARD - Clg Claude Debussy • C 2

JOUBLIN Françoise PACG  
 FERRAND Éric PACG  
 ANTHEAUME Catherine PACG  
 ROUSSEAU Fabrice PRLY  
 VIOLLON Philippe PRLY  
 LANTERNIER Dominique PRLY  
 CHANTELOZE Pierre PRLP  
 BONNEFOY Gilles PACG  
 JOLIVOT THOMASSIN Martine PACG  
 BIENKOWSKI-JAILLANT Dominique PRLY  
 KERVERN Yvon PACG  
 TOUSTOU Jacques PACG  
 DEBOOS Martine PACG  
 MILLERAT Patrick PRLY  
 ROGEON Françoise PACG  
 JUGNET Françoise PACG  
 JAVOUHEY Michel PACG  
 JAILLET Marc PRLY  
 GEY Michel PRLY  
 VIGEL Capucine PRLY  
 ALLIOT Pascal PRLY  
 BRUANDET Marc PACG  
 ANTEMI Gabriel PACG  
 BLONDOT Étienne PACG  
 COURANJOU Pierre PRLY  
 PEGUET Gérard PACG  
 JIROFF Dominique PACG  
 GARCIA Willy PACG  
 GEORGES Alban PRLY  
 CHEVROT BOSSU Suzanne PRLP  
 NICOD Christophe PACG  
 GERVIER Bruno PACG  
 SABOTIER-MARX Sylvie PACG  
 JASSIONNESSE Alain PRLY  
 TAILFER Corinne PACG  
 THIERRY Laurent PACG  
 BARBERO Anthony PACG  
 BOURNE BRANCHU Jérôme PRLY  
 GRAND Philippe PRLY  
 NEGRE Lionel PACG

**GRENOBLE**

**GRENOBLE**

**GRENOBLE**

**GRENOBLE**

AIX LES BAINS - Clg JJ Perret • C 2  
 ALBENS - Clg Jacques Prévert • C 2  
 ANNEMASSE - Clg Michel Servet • C 4  
 ANNEMASSE - Lyc Prof. Le salève • C 1  
 ANNONAY - Lyc prof. De Montgolfier • C 1  
 AUBENAS - Lyc M. Gimond • C 4  
 BOEGE - Clg JM Molliet • C 2  
 BONNEVILLE - Lyc Fichet • C 4  
 BOURG DE PEAGE - Clg Jean Monnet • C 3  
 BOURG LES VALENCE - Clg Gérard Gaud • C 4  
 BOURG ST ANDEOL - Clg Le Laoul • C 3  
 CHALLES LES EAUX - Lyc Prof. Hôtelier • C 2  
 CHAMBERY - Clg Cote rousse • C 4  
 CHAMBERY - Clg Louise de Savoie • C 3  
 CHAMBERY - Lyc Monge • C 5  
 CLAIX - Clg Georges Pompidou • C 2  
 CLUSES - Lyc Charles Poncet • C 5  
 COGNIN - Clg Bordeaux • C 2  
 CREMIEU - Clg Lamartine • C 3  
 CREST - Clg Revesz Long • C 3  
 EVIAN LES BAINS - Lyc A. de Noailles • C 3  
 GRENOBLE - Clg Champollion • C 2  
 GRENOBLE - Clg Fantin Latour • C 2  
 GRENOBLE - Clg Vercors • C 2  
 GRENOBLE - Lyc prof. J. Jaurès • C 3  
 JARRIE - Clg • C 2  
 JOYEUSE - Clg Vallée de la Beaume • C 1  
 LA MURE - Clg Louis Maubertret • C 3

FERNANDES Patricia PACG  
 FAUBERT Louis PACG  
 PIZZAGALLI Carole PACG  
 COLUNI Claudine PRLP  
 CHERFI Djamil PRLP  
 DENJEAN Marc PRLY  
 LACOMBE Patricia PACG  
 COUVERT Claude PRLY  
 PICARD Hubert PACG  
 SABY Joël PACG  
 FRANGIN Liliane PACG  
 DETAEYE Gilles PRLP  
 CATRYCKE Jean-François PACG  
 DELEURENCE Catherine PACG  
 BAUDEN Philippe PRLY  
 FACERIAS Frédéric PACG  
 BERTEAUX Jean François PRLY  
 DUBOIS Dominique PACG  
 PITIOT-KERAVEC Lucie PACG  
 MARGOTAT Claude PACG  
 AUTEM Jean-Marc PRLY  
 DUNOUVION Patrick PACG  
 GHIGLIONE Véronique PACG  
 DICHARD SURBLED Dominique PACG  
 PIERGIOVANNI Veronique PRLP  
 SUBILEAU Ronan PACG  
 FARELLY Luc PACG  
 CRETOLLE Marcel PACG

0940124Z F5  
 0940042K F5  
 0941032L F0  
 0941034N F4  
 0941224V F5  
 0940129E F5

PRLY Lyc Mistral - FRESNES  
 PACG Clg Lakanal - VITRY SUR SEINE  
 ADCG Clg Brossolette - VILLENEUVE ST GEORGES  
 ADCG Clg Simone de Beauvoir - CRETEIL  
 PACG Clg Adolphe Chérioux - VITRY SUR SEINE  
 PRLY Lyc Fragonard - L'ISLE ADAM

**DIJON**

0890090P F4  
 0890789Z F5  
 0890822K F5  
 0890008A F5  
 0210006T F6  
 0210012Z F5  
 0711322B F4  
 0710155H F5  
 0211137X F5  
 0211909L F5  
 0580651T F5  
 0580012Y F5  
 0580746W F0  
 0580761M F4  
 0211162Z F5  
 0210024M F5  
 0211357L F6  
 0210018F F6  
 0210017E F7  
 0212015B F4  
 0211033J F6  
 0710037E F5  
 0210029T F5  
 0890937K F4  
 0891199V F5  
 0710022N F5  
 0711069B F4  
 0890977D F5  
 0580031U F6  
 0710087J F6  
 0210041F F3  
 0890024T F5  
 0711296y F5  
 0210047M F6  
 0890030Z F6  
 0891043A F4  
 0710067M F0  
 0891168L F4  
 0710071S F5  
 0891186F F5

**DIJON**

PACG Clg Jacques Prévert - MIGENNES  
 PACG Clg Maurice Clavel - AVALLON  
 PACG Clg André Lallemand - POUILLY EN AUXOIS  
 PACG Clg M. Aymé - SAINT FLORENTIN  
 PRLY Lyc G. Voisin - TOURNUS  
 PRLY Lyc Clos Maire - BEAUNE  
 PACG Clg Jean Zay - CHALON SUR SAONE  
 PACG Clg Roger Semet - DIGOIN  
 PACG Clg Bachelard - DIJON  
 ADLY Lyc Fontaine - DIJON  
 PACG Clg de la Roche - LA ROCHE - MARE  
 PACG Clg Les Dînes Chiens - CHILLY MAZARIN  
 PACG Clg René Cassin - COSNE SUR LOIRE  
 PACG Clg Groud de Vilette - CLAMECY  
 PACG Clg Champollion - DIJON  
 ADLP Lyc prof. J. de Balleure - CHALON SUR SAONE  
 PRLP Lyc prof. Eugène Decomble - CHAUMONT  
 PRLY Lyc Nicolas Ledoux - BESANÇON  
 PRLY Lyc Gustave Eiffel - DIJON  
 PACG Clg Jean Bertin - ST GEORGES SUR BAULCHE  
 PRLP Lyc Camille Dugast - CHALON SUR SAONE  
 ADCG Clg Jean Vilar - CHALON SUR SAONE  
 PACG Clg La Rochotte - CHAUMONT  
 PACG Clg Jean Lolive - PANTIN  
 PRLY Lyc Diderot - LANGRES  
 PRLY Lyc Jean Perrin - LYON 09  
 PACG Clg Copernic - SAINT VALLIER  
 PACG Clg La chênerie des Arbres - ANCY LE FRANC  
 PRLY Lyc Racan - CHATEAU DU LOIR  
 PACG Clg Vieux Fresne - GUEUGNON  
 ADCG Clg Restif de la Bretonne - PONT SUR YONNE  
 ADCG Clg Marie Noel - JOIGNY  
 ADCG Clg Jean Moulin - MONTCEAU LES MINES  
 PRLY Lyc JM Boivin - CHEVIGNY ST SAUVEUR  
 ADCG Clg Parc des Chaumes - AVALLON  
 PRLY Lyc Pierre Larousse - TOUCY  
 ADLY Lyc E. Gauthey - CHALON SUR SAONE  
 ADLY Lyc Louis Aragon - GIVORS  
 PACG Clg Elsa Triolet - VENISSIEUX  
 ADCG Clg - LORGUES

**DIJON**

**GRENOBLE**

0731204M F5  
 0730004H F4  
 0741165P F5  
 0740010J F5  
 0070002P F4  
 0070003R F6  
 0740048A F4  
 0740013M F4  
 0260001K F5  
 0260766S F5  
 0070006U F5  
 0730012S F4  
 0730901H F4  
 0730902J F5  
 0730016W F5  
 0382865H F4  
 0740017S F5  
 0731113N F4  
 0382103E F4  
 0261030D F4  
 0740051D F5  
 0382111N F6  
 0381776Z F4  
 0381604M F4  
 0380037J F5  
 0382782T F4  
 0070012A F5  
 0382426f F4

**GRENOBLE**

ADCG Clg Marcel Chene - PONTCHARRA  
 PRLP Lyc Prof. DU Nivolet - LA RAVOIRE  
 PACG Clg Louis Aragon - VILLEFONTAINE  
 ADCG Clg du bas Chablais - DOUVAIN  
 ADLY Lyc Henri Laurens - SAINT VALLIER  
 PRLY Lyc Henri Laurens - SAINT VALLIER  
 PACG Clg du Grand Morin - ESTERNAY  
 PACG Clg Camille Claudel - MARIGNIER  
 PACG Clg Vallée de la Beaume - JOYEUSE  
 PACG Clg Jean Monnet - BOURG DE PEAGE  
 PACG Clg Robert Doisneau - L'ISLE D'ABEAU  
 ADLY Lyc Galilée - VIENNE  
 PACG Clg - ST ETIENNE DE CUINES  
 PACG Clg Le grand Som - ST LAURENT DU PONT  
 PRLY Lyc Faidherbe - LILLE  
 ADCG Clg Gérard Philippe - FONTAINE  
 PRLY Lyc M. Gimond - AUBENAS  
 ADLY Lyc Marie Reynoard - VILLARD BONNOT  
 ADLY Lyc Camille Corot - MORESTEL  
 PACG Clg Vaugelas - MEXIMIEUX  
 PACG Clg Cote rousse - CHAMBERY  
 PACG Clg du Trièves - MENS  
 PACG Clg Vercors - GRENOBLE  
 ADCG Clg - SALAISE SUR SANNE  
 PACG Clg Fleming - SASSENAGE  
 ADCG Clg Villeneuve - GRENOBLE  
 ADCG Clg Roqua - AUBENAS  
 PACG Multisite Signy le Petit - SIGNY LE PETIT

**GRENOBLE**

LA RAVOIRE - Lyc Prof. DU Nivolet	• C 4	MALLEIN Laurent Maurice	PRLP
LA RAVOIRE - Lyc du Granier	• C 4	CHASTEL Nicolas	PRLY
LA TOUR DU PIN - Clg Le Calloud	• C 4	BELOUD Dominique	PACG
LE CHEYLARD - Cité scolaire les Deux Vallées	• C 2	LEGENDRE Philippe	PRLY
LE GRAND SERRE - Clg Bédier	• C 2	MATHIEU Chantal	PACG
LES VANS - Clg Léonce Vieljeux	• C 1	PANITSKAS Irène	PACG
L'ISLE D'ABEAU - Clg F. Truffaut	• C 4	CHAMBEROD Michel	PACG
L'ISLE D'ABEAU - Clg Robert Doisneau	• C 2	MANISSOL Alain	PACG
MARIGNIER - Clg Camille Claudel	• C 3	NICOLLIN Nathalie	PACG
MEGEVE - Clg de Rochebrune	• C 1	BENAC Veronique	PACG
MENS - Clg du Trièves	• C 2	RIVOIRE Jacques	PACG
MEYLAN - Clg Lionel Terray	• C 2	HENNEBERT Dominique	PACG
MOIRANS - Lyc Pierre Beghin	• C 3	VIANNET Sylvie	PRLY
MONESTIER DE CLERMONT - Clg Marcel Cuynat	• C 1	DENTANT Michèle	PACG
MONTPEZAT SS BAUZON - Clg Joseph Durand	• C 2	DELAPIERRE Robert	PACG
MOUTIERS - Clg Jean Rostand	• C 4	DECOURRIERE Luc	PACG
NOVALAISE - Clg de l'Epine	• C 1	LEQUIEN Corinne	PACG
PONT DE CHERUY - Clg Grand Champ	• C 4	DUPRE Dominique	PACG
PONTCHARRA - Clg Marcel Chene	• C 4	BODET RANDRIAMANALINA Bernadette	PACG
PORTES LES VALENCES - Clg Jean Macé	• C 3	LA TORRE Ouarda	PACG
PRIVAS - Lyc V d'Indy	• C 3	VICHET François	PRLY
REIGNIER - Clg de la Pierre aux Fées	• C 3	BOCCARD Colette	PACG
ROMANS - Lyc du Dauphiné	• C 4	ORTOLANI Marc	PRLY
ROMANS SUR ISERE - Lyc prof. A. Bouvet	• C 3	MESURE Évelyne	PRLP
RUMILLY - Clg Le Clergeon	• C 4	FOUQUE Paul	PACG
SAINT EGREVE - Clg Barnave	• C 2	PLANTIER Serge	PACG
SAINT ISMIER - Clg Grésivaudan	• C 3	POTTON Khadija	PACG
SAINT ROMAIN EN GAL - Lyc de Vienne	• C 5	CREVEL Michèle	PRLY
SAINT VALLIER - Lyc Henri Laurens	• C 3	FELIZIANI Fabien	PRLY
SASSENAGE - Clg Fleming	• C 3	BARET Guy	PACG
SILLINGY - Clg la Mandallaz	• C 3	LESPINE Jean-Luc	PACG
ST ALBAN LEYSSE - Clg de Maistre	• C 3	MAISONNEUVE Isabelle	PACG
ST CIRGUES EN MONTAGNE - Clg Montagne Ardèchoise	• C 2	UCHER Marie Hélène	PACG
ST ETIENNE DE CUINES - Clg	• C 2	BELIGAND Françoise	PACG
ST JEAN DE BOURNAY - Clg Bouvier	• C 3	BALLAGE Nathalie	PACG
ST JULIEN EN GENEVOIS - Clg Arthur Rimbaud	• C 4	LAURENT Jean-Michel	PACG
ST JULIEN EN GENEVOIS - Lyc Mme de Staël	• C 3	TESTARD Béatrice	PRLY
ST LAURENT DU PONT - Clg Le grand Som	• C 1	JANOWSKI Monique	PACG
ST MAURICE L'EXIL - Clg Mistral	• C 4	CALATRABA Laurent	PACG
SUZE LA ROUSSE - Clg Do Mistrau	• C 1	BREHIER Franck	PACG
TAIN L'HERMITAGE - Lyc prof. Hôtelier	• C 3	COSNEFROY Michel	PRLP
THONES - Clg Les Aravis	• C 2	LACROIX Philippe	PACG
THONON LES BAINS - Clg Champagne	• C 4	GRENAT Maryse	PACG
THONON LES BAINS - Lyc prof. Du Chablais	• C 2	MERCIER GALLAY Robert	PRLP
THONON LES BAINS - Lyc Savoie Lemans	• C 3	DUTHEL Dominique	PRLY
TIGNIEU JAMEYZIEU - Clg Philippe Cousteau	• C 3	DUGOUCHET Sylvie	PACG
TOURNON - Clg Marie Curie	• C 4	PACALET-CHOURRE Christine	PACG
TOURNON SUR RHONE - Lyc prof. M. Bouvier	• C 3	LASSERRE Jean-Marie	PRLP
VALENCE - Clg Marcel Pagnol	• C 3	KIEFFER Béatrice	PACG
VIENNE - Clg Ponsard	• C 4	DEVANCIARD Joël	PACG
VILLARD BONNOT - Lyc Marie Reynoard	• C 3	MALLION Kheira	PRLY
VILLEFONTAINE - Clg Louis Aragon	• C 3	MAZOYER Claire	PACG
VILLEFONTAINE - Clg Servenoble	• C 1	ORDONNEAU Sylvie	PACG
VIZILLE - Clg Les Mattons	• C 3	CRISTANTE Fabrizio	PACG
VIZILLE - Lyc Porte de l'Oisans	• C 4	AMMOUR Areski	PRLY
VOREPPE - Clg A.Malraux	• C 2	AMBROGIO Christelle	PACG
YENNE - Clg Dullin	• C 1	CONSIGNY Christophe	PACG

**GADELOUPE**

**GADELOUPE**

**GADELOUPE**

**GADELOUPE**

ABYMES - Lyc Baimbridge 2	• C 4	DARTRON Jean	PRLY
BAIE MAHAULT - Clg Baie Mahault 2	• C 3	URGIN Bethy	PACG
BAILLIF - Clg Jean Jaurès	• C 1	URBINO Martin	PACG
BASSE TERRE - Lyc Rivière des Pères	• C 3	JOTHAM Claude	PRLY
GOURBEYRE - Clg P. Samuel	• C 1	DELERAY Claudie	PACG
LE MOULE - Clg Général de Gaulle	• C 4	DUHAMEL Rene	PACG
LE MOULE - Clg création	• C 1	ROUMBA Sara	PACG
LES ABYMES - Clg Isaac	• C 4	GRENIE Line	PACG
LES ABYMES - Lyc Providence	• C 3	CAPOU Marie Line	PRLY
LES ABYMES RAIZET - Clg ST John Perse	• C 3	NESTY Liliane	PACG
LES ABYMES RAIZET SUD - Lyc Jardin d'essai	• C 3	GUAYROSO ROBIN Firmine	PRLY
MORNE A L'EAU - Clg Général de Gaulle	• C 4	MANICOM Eliane	PACG
MORNE A L'EAU - Lyc prof. Richeval	• C 2	PETAPERMAL Jean-Claude	PRLP
PORT LOUIS - Clg du Bourg	• C 1	SIMON ROMAIN Jocelyne	PACG
SAINT CLAUDE - Clg Rémy Nainsouta	• C 3	TACITA Patrick	PACG
ST BARTHELEMY - Clg Mireille Choisy	• C 2	SOLVAR Anick	PACG
STE ANNE - Clg Eugène Yssap	• C 4	PIERRE Christine	PACG
STE ANNE - Clg Olympe Rame Decorbin	• C 2	PICHON Andre	PACG

0730032N	F5	ADLP	Lyc Prof. Hôtelier - CHALLES LES EAUX
0731392S	F5	PRLY	Cité scolaire les Deux Vallées - LE CHEYLARD
0380278W	F4	PACG	Clg George Sand - PONT DE VEYLE
0071397F	F6	ADCG	Clg PAEA - PAEA
0260011W	F4	ADLP	Lyc prof. A. Bouvet - ROMANS SUR ISERE
0070037c	F4	ADCG	Clg - MORIERES LES AVIGNON
0382786x	F0	PACG	Clg de l'Epine - NOVALAISE
0383056R	F0	PACG	Clg Paul Eluard - LA SEYNE SUR MER
0741501E	F5	ADLY	Lyc Fichet - BONNEVILLE
0740026B	F5	ADCG	Clg Frison Roche - CHAMONIX MONT BLANC
0380039L	F3	PACG	Clg Martin Luther King - MIONS
0381777A	F5	ADLY	Lyc Neruda - saint martin d'hères
0383119J	F4	PACG	Clg Louis Mauberret - LA MURE
0380044S	F4	ADCG	Clg Le Masségu - VIF
0070018G	F5	PRLY	Lyc Boismard - BRIONNE
0730008M	F4	PACG	Clg DULLIN - YENNE
0730031m	F5	ADCG	Clg F. Truffaut - L'ISLE D'ABEAU
0382110M	F5	PACG	Clg Philippe Cousteau - TIGNIEU JAMEYZIEU
0381905P	F4	PACG	Clg Kaweni 2 - MAMOUDZOU
0260021G	F5	ADCG	Clg Gérard Gaud - BOURG LES VALENCE
0070021K	F5	PACG	Clg Lamartine - CREMIEU
0740029E	F4	PACG	Clg JM Molliet - BOEGE
0260023J	F4	PRLY	Lyc V d'Indy - PRIVAS
0260044G	F0	PRLP	Lyc prof. Hôtelier - TAIN L'HERMITAGE
0740032H	F6	PACG	Clg de Rochebrune - MEGEVE
0380058G	F5	PACG	Clg A.MALRAUX - VOREPPE
0382100B	F4	PACG	Clg - JARRIE
0380081G	F5	PRLY	Lyc Fichet - BONNEVILLE
0261397C	F4	PRLP	Lyc prof. A. Bouvet - ROMANS SUR ISERE
0382098Z	F6	PACG	Clg Fantin Latour - GRENOBLE
0741488R	F5	PACG	Clg Jacques Prévert - ALBENS
0730810J	F0	PACG	Clg Bordeaux - COGNIN
0070024n	F3	ADLP	Lyc prof. A. CAMUS - FIRMINY
0730017X	F4	ADLY	Lyc Pierre-Gilles de Gennes - COSNE SUR LOIR
0382265F	F4	ADCG	Clg Lamartine - CREMIEU
0740038P	F5	PRLP	Lyc prof. A. Malaise - CHARLEVILLE MEZIERES
0740037N	F5	PRLY	Lyc Horticulture et paysage - MONTREUIL
0380062L	F4	ADCG	Clg de Maistre - ST ALBAN LEYSSE
0382043P	F4	PACG	Clg Jean Papon - LA PACAUDIERE
0260033V	F6	PACG	Clg Léonce Vieljeux - LES VANS
0261148G	F5	PACG	Clg Bouvier - ST JEAN DE BOURNAY
0741187N	F5	PACG	Clg Marcel Cuynat - MONESTIER DE CLERMONT
0741341F	F5	PACG	Clg Arthur Rimbaud - ST JULIEN EN GENEVOIS
0740059M	F5	PACG	Clg de la Pierre aux Fées - REIGNIER
0740047z	F4	PRLY	Lyc français de Toronto - TORONTO - ONTARIO
0382705J	F6	ADLY	Lyc de l'Arc - ORANGE
0070848J	F5	PACG	Clg Joseph Durand - MONTPEZAT SS BAUZON
0070031w	F3	PACG	Clg Marcel Pagnol - VALENCE
0260978X	F4	ADLP	Lyc prof. Victor Hugo - VALENCE
0381907S	F5	PACG	Clg Mistral - ST MAURICE L'EXIL
0383263R	F6	PACG	Clg Barnave - SAINT EGREVE
0382104F	F4	PACG	Clg Servenoble - VILLEFONTAINE
0382506T	F4	ADCG	Clg J.Perrin - LYON 09
0381779C	F4	ADCG	Clg Fleming - SASSENAGE
0380089R	F4	PACG	Clg Ponsard - VIENNE
0382663N	F5	ADLY	Lyc Louis Armand - CHAMBERY
0730045C	F4	ADCG	Clg Pons - PERPIGNAN

**GUADELOUPE**

9711046K	F5
9711086D	F4
9710041T	F4
9710884J	F4
9710034k	F4
9710015P	F4
9711218X	F0
9710710V	F4
9710921Z	F0
9710826W	F5
9710923B	F2
9710403L	F4
9710709U	F0
9710584H	F5
9710036M	F4
9710035L	F3
9710021W	F4
9710687V	F0

**GUADELOUPE**

PACG	Clg Général de Gaulle - LE MOULE
PACG	Clg Olympe Rame Decorbin - STE ANNE
PRLP	Lyc prof. G. Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE
PACG	Clg Isaac - LES ABYMES
ADLY	Lyc Faustin Fléret - MORNE A L'EAU
PRLY	Lyc Rivière des Pères - BASSE TERRE
ADCG	Clg Raizet - LES ABYMES
PACG	Clg Rémy Nainsouta - SAINT CLAUDE
PRLP	Lyc prof. Richeval - MORNE A L'EAU
PACG	Clg du Bourg - PORT LOUIS
PACG	Clg Eugène Yssap - STE ANNE
PACG	Clg ST John Perse - LES ABYMES RAIZET
ADCG	Clg Appel du 18 juin - LAMENTIN
PACG	Clg P. Samuel - GOURBEYRE
PACG	Clg Albert Londres - ST LAURENT DU MARONI
ADLY	Lyc Pointe Noire - POINTE NOIRE
PACG	Clg Georges Pompidou - CLAIX
PACG	Clg Jean Jaurès - BAILLIF

**GUADELOUPE**

GUYANE		GUYANE		GUYANE		GUYANE	
	CAYENNE - Clg Auxence Contout		C 4	POCHARD Alain			PACG
	KOUROU - Clg V. Schoelcher		C 3	HORTH Michelle			PACG
	KOUROU - Lyc Gaston Monnerville		C 4	CZYBA Stéphane			PRLY
	MANA - Clg Léo Othilly		C 4	ALEXIA Marie Daniele			PACG
	MATOURY - Clg la Canopée		C 3	L'HEREEC Jean-Yves			PACG
	SAINT LAURENT DU MARONI - Clg Saint Laurent 4		C 4	REYNES Luc			PACG
	SAINT LAURENT DU MARONI - Clg Saint Laurent V		C 2	PINDARD Pauline			PACG
	SAINT LAURENT DU MARONI - Clg Paul Jean-Louis		C 4	ADNET Didier			PACG
	SAINT LAURENT DU MARONI - Clg Albert Londres		C 4	BAKAM Victor			PACG
	SINNAMARY - Clg Elie Castor		C 2	HOUMOUNOU Jean-Pierre			PACG
LA RÉUNION		LA RÉUNION		LA RÉUNION		LA RÉUNION	
	BOIS DE NEFLES ST PAUL - Clg Jules Solesse		C 4	DEMERY Nathalie			PACG
	LA RIVIERE ST LOUIS - Clg du ruisseau		C 2	HOARAU Françoise			PACG
	LE PORT - Clg Titan		C 3	ARTHEMISE Jean-Hugues			PACG
	LES AVIRONS - Lyc LES Avirons		C 4	BATTIST Philippe			PRLY
	SAINT ANDRE - Clg Cambuston		C 4	YVERGNIAUX Valérie			PACG
	SAINT ANDRE - Lyc Mahatma Gandhi		C 3	WILLAUME Philippe			PRLY
	SAINT BENOIT - Lyc prof. Patu de Rosemont		C 4	TACITE Gabriel			PRLP
	SAINT DENIS - Clg de Bourbon		C 4	CADJEE Ibrahim			PACG
	SAINT DENIS - Clg Émile Hugot		C 2	HARDEMAN Joël			PACG
	SAINT DENIS - Lyc Lislet Geoffroy		C 4	THEBAUD Soizic Françoise			PRLY
	SAINT JOSEPH - Clg Joseph Hubert		C 4	BOYER Éric			PACG
	SAINT JOSEPH - Lyc prof. Paul Langevin		C 4	AUPETIT Philippe			PRLP
	SAINT LEU - Clg Pointe des Chateaux		C 4	COLONNA Claude			PACG
	SAINT LOUIS 01 - Lyc A. Roussin		C 3	TOMBARELLO Jean Marc			PRLY
	SAINT PAUL - Clg de plateau Caillou		C 3	FONTAINE Josette			PACG
	SAINT PAUL - Clg Etang Saint Paul		C 3	BOURGAGROU Gilette			PACG
	SAINT PHILIPPE - Clg Bory de Saint Vincent		C 1	PRADINES Patrick			PACG
	SAINT PIERRE - Clg Les Tamarins		C 2	FORESTIER Patrick			PACG
	SAINTE CLOTILDE - Clg du Bois de Nèfles		C 3	HOAREAU Jean Michel			PACG
	SAINTE MARIE - Lyc le Verger		C 4	COUPAT Pascal			PRLY
	SAINTE MARIE - Lyc Prof. Isnelle Amelin		C 4	BERNE Maurice			PRLY
	SAINTE SUZANNE - Clg Hippolyte Foucque		C 4	BALDUCCHI Jean Claude			PACG
	SALAZIE - Clg La Caussade		C 3	ELNIVENT Jean Leu			PACG
LILLE		LILLE		LILLE		LILLE	
	AIRE SUR LA LYS - Lyc Vauban		C 4	THOMAS Clara			PRLY
	ANICHE - Clg Théodore Monod		C 4	MAITTE Yves			PACG
	ANNEZIN - Clg Liberté		C 2	THOMAS Hélène			PACG
	ANZIN - Clg Jules Ferry		C 3	DUFOUR Anne Lise			PACG
	ARMENTIERES - Lyc Paul Hazard		C 4	VANDERKELEN Serge			PRLY
	ARRAS - Clg Jehan Bodel		C 3	BRAULE Francis			PACG
	ARRAS - Clg Marie Curie		C 1	DERQUENNE Bertrand			PACG
	ARRAS - Clg Mitterrand		C 2	PLAISANT Katherine			PACG
	ARRAS - Lyc Robespierre		C 4	GODEFFROY Jean Marc			PRLY
	AULNOYE AYMERIES - Lyc prof. Curie		C 3	DUFOUR LEFORT Françoise			PRLP
	AVION - Lyc Pablo Picasso		C 2	DEBAECKE Thierry			PRLY
	BARLIN - Clg Jean Moulin		C 3	FLACZYNSKI Michel			PACG
	BETHUNE - Clg George Sand		C 4	MARENIC Genevieve			PACG
	BETHUNE - Clg Paul Verlaine		C 3	MANNESIER Patrice			PACG
	BEUVRAGES - Clg Paul Eluard		C 3	HENNECART Anne Christine			PACG
	BEUVRY - Lyc M. Yourcenar		C 4	LEBRUN Bernard			PRLY
	BIACHE ST VAAST - Clg Germinal		C 2	SIMON Martine			PACG
	BOUCHAIN - Clg de l'Ostrevant		C 3	GAGLIARDI Danièle-Concettina			PACG
	BRUAY LA BUISSIERE - Lyc prof. PM France		C 2	LEMAIRE Laurence			PRLP
	BRUAY SUR L'ESCAUT - Clg Jean Macé		C 3	HERNOULT Corinne			PACG
	BULLY LES MINES - Lyc prof. L. Lagrange		C 4	JOUEN Alain			PRLP
	CALAIS - Clg Jean Jaurès		C 2	CORTYL Christophe			PACG
	CAMBRAI - Lyc P. Duez		C 5	SAYDON Laurence			PRLY
	CARVIN - Clg J. J. Rousseau		C 3	HUMBERT Martine			PACG
	CARVIN - Clg Léonard de Vinci		C 2	DEJAGHER Christian			PACG
	CASSEL - Clg Robert le Frison		C 2	GRESSIER Elisabeth			PACG
	CAUDRY - Lyc Jacquard		C 2	ISRAEL Christian			PRLY
	COUDEKERQUE BRANCHE - Clg Boris Vian		C 3	GUILLONNEAU Patricia			PACG
	CYSOING - Clg Paul Eluard		C 3	LOUNICI Madjid			PACG
	DECHY - Clg Paul Langevin		C 3	DROUFFE-PORRIES Laurence			PACG
	DENAIN - Lyc Mousseron		C 3	DOLEZ Jean Paul			PRLY
	DESVRES - Clg du Caraquet		C 4	GRINCOURT Florence			PACG
	DOUAI - Clg Jules Ferry		C 3	WDOWIAK Nathalie			PACG
	DOUAI - Internat d'excellence		C 2	ORY Jacques			PRLY
	DUNKERQUE - Clg Jean Zay		C 3	BOULAINGHIEN Bruno			PACG
	DUNKERQUE 2 - Clg Paul Machy		C 2	BAILLOBAY Sandrine			PACG
	ETAPLES - Lyc prof. J. Verne		C 1	THOMAS Vincent			PRLP
	FACHES THUMESNIL - Clg Jean Mermoz		C 2	PICHETA Romaine			PACG
	FEIGNIES - Clg Jean Zay		C 3	PAUL Corinne			PACG
	GRANDE SYNTHÉ - Clg Anne Frank		C 3	OTZENBERGER Jean Marc			PACG

GUYANE	
9730020J	F5
9730237V	F4
9730108E	F4
9730192W	F4
9730182k	F4
9730348R	F4
9730394R	F4
9730329V	F4
9730248G	F4
9730145V	F4

LA RÉUNION	
9740093H	F4
9740012V	F0
9741045T	F4
9740045F	F4
9740703W	F4
9741324W	F5
9740472V	F3
9740080U	F5
9741260b	F4
9740054r	F5
9740577J	F5
9740934X	F4
9741048W	F4
9740787M	F5
9741190A	F4
9740069G	F3
9740468R	F4
9740576H	F3
9741188Y	F4
9741185V	F5
9740921H	F5
9740094J	F5
9740651P	F4

LILLE	
0623981R	F4
0590002G	F6
0622797D	F4
0590006L	F0
0590010R	F4
0622083C	F5
0622082B	F5
0622864B	F5
0620006V	F4
0590015W	F1
0620027T	F5
0622268D	F6
0622947S	F6
0622425Z	F3
0594301E	F5
0623902e	F4
0620047P	F4
0593672W	F5
0620192X	F4
0590031N	F4
0620059C	F5
0620196B	F4
0590034S	F5
0620071R	F5
0623919Y	F4
0594872A	F0
0590044C	F5
0593494C	F5
0590057S	F5
0590058T	F5
0590282L	F5
0623023z	F5
0590068D	F5
0596892W	F0
0590164H	F5
0590179Z	F5
0620187S	F5
0593476H	F4
0594168K	F5
0594398K	F5

GUYANE	GUYANE
PACG	Clg Berthelot - LE MANS
PACG	Clg Elie Castor - SINNAMARY
PRLY	Lyc Iles sous le vent - UTUROA
PACG	Clg Alexandre Stellio - LES ANSES D'ARLET
ADCG	Clg Omeba Tobo - KOUROU
PACG	Clg Saint Laurent V - SAINT LAURENT DU MARONI
ADCG	Clg Eugénie Tell Eboué - ST LAURENT DU MARONI
PACG	Clg Taravao - ARAVAO
PACG	Clg Camus - BRIARE
ADCG	Clg de Dembeni - DEMBENI

LA RÉUNION	LA RÉUNION
PACG	Clg du ruisseau - LA RIVIERE ST LOUIS
ADCG	Clg Adrien Cadet - LES AVIRONS
ADCG	Clg Etang Saint Paul - SAINT PAUL
PRLP	Lyc prof. Paul Langevin - SAINT JOSEPH
ADCG	Clg du Chaudron - SAINT DENIS
PRVS	Vice Rectorat de Mayotte - MAMOUDZOU
PACG	Clg Émile Hugot - SAINT DENIS
PACG	Clg Titan - LE PORT
ADLY	Lyc la Bourdonnais - CUREPIPE
PRLP	Lyc prof. Patu de Rosemont - SAINT BENOIT
PACG	Clg Les Tamarins - SAINT PIERRE
PACG	Clg Bory de Saint Vincent - SAINT PHILIPPE
PACG	Clg Hippolyte Foucque - SAINTE SUZANNE
ADLY	Lyc Bois d'Olive - RAVINE DES CABRIS
PACG	Clg du Bois de Nèfles - SAINTE CLOTILDE
PACG	Clg Cambuston - SAINT ANDRE
ADCG	Clg Les Sang Dragons - SAINT JOSEPH
ADLY	Lyc Pierre Poivre - SAINT JOSEPH
ADLP	Lyc prof. Patu de Rosemont - SAINT BENOIT
PRLY	Lyc Mahatma Gandhi - SAINT ANDRE
PACG	Clg de plateau Caillou - SAINT PAUL
PRLY	Lyc le Verger - SAINTE MARIE
ADCG	Clg Jean d'Esme - SAINTE MARIE

LILLE	LILLE
PRLP	Lyc prof. Fillod - SAINT AMOUR
PACG	Clg Jean Moulin - IWUY
PACG	Clg Jacques Prévert - HEUCHIN
ADLY	Lyc Alfred Kastler - DENAIN
PACG	Clg Roger Salengro - HOULINES
PACG	Clg Rousseau - CARVIN
ADCG	Clg Léonard de Vinci - CARVIN
ADCG	Clg Chatelet - DOUAI
PRLP	Lyc prof. L. Lagrange - BULLY LES MINES
PACG	Clg de l'Ostrevant - BOUCHAIN
ADLY	Lyc Vauban - AIRE SUR LA LYS
PACG	Clg Romain Rolland - HERSIN COUIGNY
PACG	Clg Paul Verlaine - BETHUNE
ADLP	Lyc prof. H. Senez - HENIN BEAUMONT
ADLP	Lyc prof. PJ Laurent - ANICHE
PRLY	Lyc Van der Meersch - ROUBAIX
ADLY	Lyc Louis Pasteur - SOMAIN
ADLY	Lyc du pays de Condé - CONDE SUR L'ESCAUT
ADLY	Lyc prof. PM France - ST POL SUR TERNOISE
ADCG	Clg Félicien Joly - ESCAUDAIN
PRLP	Lyc prof. Robespierre - LENS
ADCG	Clg du Caraquet - DESVRES
PRLY	Lyc Jacquard - CAUDRY
PACG	Clg Fernig - MORTAGNE DU NORD
ADCG	Clg P. Langevin - ROUVROY
ADCG	Clg du Westhoek - COUDEKERQUE BRANCHE
ADLY	Lyc Alexandre Ribot - SAINT-OMER
ADCG	Clg Lucie Aubrac - DUNKERQUE
PACG	Clg Boris Vian - LILLE
ADLY	Lyc Guy Mollet - ARRAS
PACG	Clg Saint Exupéry - STEENVOORDE
PACG	Clg Salengro - ST MARTIN BOULOGNE
ADCG	Clg Canivez - DOUAI
PACG	RECTORAT - LILLE
ADLY	Lyc J. Bart - DUNKERQUE
PACG	Clg l'Anglée - SAINTE HERMINE
ADCG	Clg Paul Langevin - BOULOGNE SUR MER
ADCG	Clg Louis Pasteur - OIGNIES
ADCG	Clg Paul Langevin - TRITH SAINT LEGER
PACG	Clg JEAN ROSTAND - LOON PLAGE

GUINES - Clg les Quatre Vents • C 3	DECROUILLE Jean Pierre	PACG
HAUTMONT - Clg P de Ronsard • C 3	DE LANGE Luc	PACG
HAZEBROUCK - Lyc Prof. Monts de Flandre • C 4	LEBLANC Nadine	PRLP
HELLEMMES-LILLE - Clg Saint Exupéry • C 3	FASQUEL Sylvain	PACG
HENIN BEAUMONT - Clg Jean Macé • C 3	GRANADO Jean-Baptiste	PACG
HENIN BEAUMONT - Clg Rabelais • C 3	LHERBIER Roger	PACG
HENIN BEAUMONT - Lyc Darchicourt • C 5	PHALEMPIN Claudine	PRLY
HERSIN COUPIGNY - Clg Romain Rolland • C 3	BONDOIS Bernard	PACG
HEUCHIN - Clg Jacques Prévert • C 1	BINTEIN Jean François	PACG
HOUPLINES - Clg Roger Salengro • C 3	CHENU Catherine	PACG
JEUMONT - Clg Charles de Gaulle • C 3	MALAPEL Didier	PACG
LAMBERSART - Clg Lavoisier • C 3	SIERZCHULA Jean-Marie	PACG
LAMBERSART - Lyc Jean Perrin • C 4	DORDAIN Jean-Marc	PRLY
LE QUESNOY - Cité scolaire Eugène Thomas • C 4	HANSJACOB Daniel	PRLY
LEERS - Clg A. Daudet • C 2	GRENU Rene	PACG
LENS - Lyc Behal • C 5	LAMBERT Catherine	PRLY
LENS - Lyc prof. Robespierre • C 3	LITMANOWSKI Dominique	PRLP
LILLE - Clg Franklin • C 3	OLIVESI Annie	PACG
LILLE - Lyc Louis Pasteur • C 4	KERMEN Michel	PRLY
LILLE - Clg Boris Vian • C 3	DUBIEL Annie	PACG
LILLE - Lyc Faidherbe • C 5	BECKRICH François	PRLY
LONGUENESSE - Lyc Blaise Pascal • C 4	PAIN Brigitte	PRLY
LOON PLAGE - Clg J. Rostand • C 1	BEAURAIN Cédric	PACG
LUMBRES - Clg Albert Camus • C 4	HENON Bernard	PACG
MARQUION - Clg Marches de l'Artois • C 4	EECKHOUT Philippe	PACG
MAUBEUGE - Clg Jules Verne • C 3	RAPEZ Chantal	PACG
MAUBEUGE - Clg Vauban • C 3	GERARDIN Christine	PACG
MAUBEUGE - Lyc Pierre Forest • C 4	HALLARD Bernard	PRLY
MAZINGARBE - Clg Blaise Pascal • C 3	LAURIER BERTRAM Philippe	PACG
MERVILLE - Clg Henri Dunant • C 3	BEULQUE Guy	PACG
MONS EN BAROEUL - Clg Rabelais • C 3	SOUPEZ Pierre	PACG
MONTIGNY EN OSTREVENT - Lyc prof. René Cassin • C 2	PRUNIER Jean Luc	PRLP
MONTREUIL - Clg Bras d'Or • C 4	DELIENCOURT Jean-Luc	PACG
MONTREUIL SUR MER - Lyc Woilliez • C 4	BERZIN Joël	PRLY
MORTAGNE DU NORD - Clg Fernig • C 1	GARBOWSKI Alain	PACG
MOUVAUX - Clg Maxence Van Der Meersch • C 3	DUBOIS Nadine	PACG
NOEUX LES MINES - Clg Anatole France • C 4	CZYZYK Francis	PACG
OIGNIES - Clg Louis Pasteur • C 3	DEWARUMÉZ Charles	PACG
ROUBAIX - Lyc Van der Meersch • C 2	FAUQUETTE Michel	PRLY
ROUBAIX 1 - Lyc prof. Turgot • C 2	HERNU Laurence	PRLP
SAINT OMER - Lyc prof. J. Durand • C 4	LASALLE André	PRLP
SAINT OMER - Lyc prof. de L'Aa • C 3	SOUNDANS Christophe	PRLP
SAINT VENANT - Clg Georges Brassens • C 2	DEGAND Olivier	PACG
SALLAUMINES - Lyc Prof. la Peupleraie • C 3	DELELIS Jean François	PRLP
SIN LE NOBLE - Lyc Rimbaud • C 4	CUISINIER Didier	PRLY
SOLRE LE CHATEAU - Clg du Solrezeis • C 1	FIGURELLI Christophe	PACG
SOMAIN - Lyc Louis pasteur • C 4	RISBOURG Dominique	PRLY
ST AMAND LES EAUX - Clg du Moulin blanc • C 4	TIMPANO Pascal	PACG
ST MARTIN BOULOGNE - Clg Salengro • C 2	RENAUD Jeanne Marie	PACG
ST POL SUR MER - Lyc prof. G. Guynemer • C 3	BERGER Christophe	PRLP
ST POL SUR TERNOISE - Clg Roger Salengro • C 4	MORONVAL Danièle	PACG
ST POL SUR TERNOISE - Lyc Chatelet • C 4	DALMASSO Anne	PRLY
ST POL SUR TERNOISE - Lyc prof. PM France • C 4	HUTIN Christian	PRLP
STEENVOORDE - Clg Saint Exupéry • C 2	LIETARD Dany	PACG
TOURCOING - Clg Lucie Aubrac • C 3	LAHAYE Éric	PACG
TOURCOING - Lyc prof. Le Corbusier • C 3	QUAILLET Brigitte	PRLP
TRITH SAINT LEGER - Clg Paul Langevin • C 1	BONIFASSI Françoise	PACG
VALENCIENNES - Lyc de l'Escaut • C 4	WARMAN Monique	PRLY
VALENCIENNES - Lyc Wallon • C 5	CLAISSE Thierry	PRLY
VILLENEUVE D'ASCQ - Clg Le Triolo • C 2	STELMASZYK Thomas	PACG
VILLENEUVE D'ASCQ - Clg Léon Blum • C 3	RICHART Gilles	PACG
VITRY EN ARTOIS - Clg Pablo Neruda • C 3	LANCIAUX Philippe	PACG
WASQUEHAL - Clg Albert Calmette • C 2	SCHRYVE Michèle	PACG
WAVRIN - Clg Léon Blum • C 2	GUNTHER Christian	PACG
WIMILLE - Clg Pilâtre de Rozier • C 3	GHIER Luc	PACG
WIZERNES - Clg René Cassin • C 3	JOLY Bernadette	PACG

**LIMOGES**

**LIMOGES**

**LIMOGES**

**LIMOGES**

AHUN - Clg Les Pradeaux • C 1	THOMAS Lynette	PACG
AUZANCES - Clg J. Beaufret • C 1	VIDAL Marie-Cécile	PACG
BORT LES ORGUES - Clg Marmontel • C 1	MARIVAL Jean Pierre	PACG
BORT LES ORGUES - Lyc prof. Bort Artense • C 2	PARTAUD Christiane	PRLP
BOURGANEUF - Lyc prof. D. Gay • C 3	BAERT Jean Luc	PRLP
BOUSSAC - Clg H. Judet • C 1	HOLLAND Christophe	PACG
BRIVE - Clg Jean Moulin • C 3	POUZET Christian	PACG
CHALUS - Clg Pierre Desproges • C 2	CANCE Philippe	PACG
CHATELUS MALVALEIX - Clg Françoise Dolto • C 2	CONNAY Françoise	PACG
CHENERAILLES - Clg • C 1	BOURDIER Fabienne	PACG

0620088J	F5	PACG	Clg Boris Vian - COUDEKERQUE BRANCHE
0594309N	F5	PACG	Clg Denis Saurat - TRELON
0590102R	F5	PRLP	Lyc prof. F. Albert - NOEUX LES MINES
0593180L	F3	PACG	Clg Jean Mermoz - FACHES THUMESNIL
0620096T	F4	ADLY	Lyc M. Yourcenar - BEUVRY
0622795B	F5	ADCG	Clg J. J. Rousseau - CARVIN
0620093P		PRLP	Lyc Prof. la Peupleraie - SALLAUMINES
0620097U	F4	-	Lyc prof. L. Lagrange - BULLY LES MINES
0622866D	F4	ADCG	Clg Fernande Benoist - HAZEBROUCK
0594638W	F4	ADLY	Lyc Fénelon - LILLE
0594418G	F3	ADCG	Clg Jehan Froissart - QUIEVRECHAIN
0595163S	F4	PACG	Clg Pierre Ronsard - BOURGUEIL
0590110z	F6	PACG	Clg Paul Langevin - DECHY
0590168m	F5	PRLP	Lyc prof. Curie - AULNOYE AYMERIES
0595713P	F5	ADCG	Clg Albert Ball - ANNOEULLIN
0620109G	F6	PRLP	Lyc prof. les Alpilles - MIRAMAS
0623864N	F0	PACG	Clg Léonard de Vinci - CARVIN
0590115E	F5	PACG	Clg Fesch - AJACCIO
0590117G	F6	PRLY	Lyc Lazare Carnot - ARRAS
0593235w	F5	ADCG	Clg Jules Ferry - HAUBOURDIN
0590119J	F7	PRLY	Lyc français Jean Renoir - MUNICH
0622803K	F4	PRLP	Lyc prof. DE L'AA - SAINT OMER
0595596M	F6	ADCG	Clg du Moulin - GRANDE SYNTHÉ
0622574L	F4	PACG	Clg du Westhoek - COUDEKERQUE BRANCHE
0620130e	F4	ADLP	Lyc prof. S. Delaunay - LOMME
0593254S	F5	ADCG	Clg Jean Moulin - WALLERS
0594362W	F4	PACG	Clg Jules Verne - MAUBEUGE
0590149S	F4	PACG	Clg VAUBAN - MAUBEUGE
0622087G	F6	ADCG	Clg Henri Dunant - MERVILLE
0594294X	F5	PRLP	Lyc Prof. de l'Yser - WORMHOUT 1
0593178J	F5	ADLY	Lyc Louis Pasteur - LILLE
0594404S	F6	ADCG	Lyc Prof. Rabelais - DOUAI
0622951W	F4	PACG	Clg Jean Rostand - AUCHY LES HESDIN
0620140R	F4	PACG	Clg Pilâtre de Rozier - WIMILLE
0594410Y	F5	ADCG	Clg Étienne Dolet - PROVIN
0594527A	F5	PRLP	Lyc prof. E. Lalo - LILLE
0622269E	F5	PACG	Clg Marie Curie - ARRAS
0623018U	F3	ADLY	Lyc Louis Pasteur - HENIN BEAUMONT
0590181B	F4	ADLP	Lyc Prof. Michel Servet - LILLE
0590186G	F6	PACG	Clg A. Daudet - LEERS
0620162P	F6	PRLP	Lyc prof. J. Verne - ETAPLES
0620163R	F5	PACG	Clg René Cassin - WIZERNES
0622091L	F5	ADLY	Lyc A. Malraux - BETHUNE
0620220C	F4	PRLP	Lyc prof. René Cassin - MONTIGNY EN OSTREVENT
0595885B	F5	PRLP	Lyc prof. G. Guynemer - ST POL SUR MER
0590206d	F0	ADLY	Lyc FENELON - CAMBRAI
0590207E	F5	PRLY	Lyc Mousseron - DENAIN
0594411Z	F4	PACG	Clg Léon Blum - WAVRIN
0622434J	F4	PACG	Clg du Solrezois - SOLRE LE CHATEAU
0590198V	F4	PACG	Clg Anne Frank - GRANDE SYNTHÉ
0622790W	F4	PACG	Clg Mitterrand - ARRAS
0620166U	F4	PACG	Clg Jean Macé - HENIN BEAUMONT
0620167V	F5	PRLP	Lyc prof. PM France - BRUAY LA BUISSIÈRE
0593992u	F4	ADLP	Lyc prof. J. Durand - SAINT OMER
0596860L	F5	ADCG	Clg Robert Schumann - HALLUIN
0590216P	F5	PRLP	Lyc prof. Turgot - ROUBAIX 1
0594534H	F6	ADLY	Lyc de l'Escaut - VALENCIENNES
0595809U	F4	PRLP	Lyc prof. Porte du Lot - CLAIRAC
0590221V	-	PRLY	Lyc Jean Perrin - LAMBERSART
0594525y	F3	ADCG	Clg Rabelais - MONS EN BAROEUL
0595328W	F4	PACG	Clg Lucie Aubrac - TOURCOING
0622084D	F6	PACG	Clg Germinal - BIACHE ST VAAST
0593241c	F4	ADLY	Lyc Colbert - TOURCOING
0593475G	F5	ADLY	Lyc Chatelet - DOUAI
0622299M	F5	PACG	Clg Jean Jaurès - CALAIS
0622874M	F5	PACG	Clg Paul Le Flem - PLEUMEUR BODOU

**LIMOGES**

0230001b	F5
0230004E	F4
0190009G	F4
0190008F	F5
0230008J	F4
0230009k	F5
0190635M	F5
0870007K	F3
0230011M	F4
0230012N	F4

**LIMOGES**

ADLY	Lyc Eugène Jamot - AUBUSSON
PACG	Clg la Viadène - SAINT AMANS DES COTS
PACG	Clg J. Beaufret - AUZANCES
PACG	Clg Georges Brassens - YDES
PRLP	Lyc prof. G. Roussillat - SAINT VAURY
ADCG	Clg Saint Exupéry - HAUTMONT
PACG	Clg Clémenceau - TULLE
ADCG	Clg Genevoix - COUZEIX
PACG	Clg H. Judet - BOUSSAC
ADCG	Clg Jean Macé - CHATELLERAULT

**LIMOGES**

COUZEIX - Clg Genevoix • C 3	LACOTE Christian	PACG
FELLETIN - Clg J. Grancher • C 2	HURTADO Véronique	PACG
LIMOGES - Clg Firmin Roz • C 1	BOMPEIX Nadine	PACG
LIMOGES - Lyc Maryse Bastié • C 3	FAURE Michel	PRLY
ROCHECHOUART - Clg • C 2	VALBOUSQUET Nathalie	PACG
SAINT JUNIEN - Lyc prof. E. Vaillant • C 3	DELBOS Marie Pierre	PRLP
SAINT JUNIEN - Clg Langevin • C 3	FAUCHER Béatrice	PACG
SAINT VAURY - Lyc prof. G. Roussillat • C 2	DEFAYE Patrick	PRLP
SEILHAC - Clg • C 2	DUBERNARD Marie Laure	PACG
ST GERMAIN LES BELLES - Clg A. d'Arsonval • C 1	SAUBUSSE William	PACG
ST LEONARD DE NOBLAT - Cité scolaire Bernard Palissy • C 3	CANOZ Claire	PACG
ST SULPICE LES FEUILLES - Clg F. D'Eglantine • C 1	BERNARD Franck	PACG
TULLE - Clg Clémenceau • C 3	CHAZARIN Thierry	PACG
TULLE - Lyc prof. R. Cassin • C 3	AURIAC-AULIAC Marie-Christine	PRLP

**LYON**

**LYON**

**LYON**

**LYON**

BELLEGARDE/VALSERINE - Clg Dumont • C 3	Weisse Cynthia	PACG
BELLEVILLE SUR SAONE - Lyc Aiguerande • C 4	COUTARÉ Olivier	PRLY
BOURG EN BRESSE - Clg Victoire Daubié • C 3	NAUCHE Marie Pierre	PACG
BOURG EN BRESSE - Lyc Carriat • C 5	PRIVAL Didier	PRLY
BOURG EN BRESSE - Lyc Lalande • C 4	VAZQUEZ Jose	PRLY
BRIGNAIS - Lyc prof. G. Eiffel • C 1	GOUDJIL Florence	PRLP
BRINDAS - Clg Georges Charpak • C 3	GENIIN Thierry	PACG
BRON - Lyc prof. E. Bejuit • C 3	VILLATE Michelle	PRLP
CEYZERIAT - Clg • C 2	GOBET Jean-François	PACG
CHARBONNIERES - Lyc Blaise Pascal • C 4	CASES Jean Robert	PRLY
CHARLIEU - Lyc Jérémie de la Rue • C 2	ROSSELLI Jean Marc	PRLY
CHAZELLES SUR LYON - Lyc les Monts du Lyonnais • C 1	RADOSTA Robert	PRLY
COLIGNY - Clg Le Grand Cèdre • C 1	FUSARELLI Jean	PACG
DARDILLY - Lyc hôtelier François Rabelais • C 5	GORRINDO Daniel	PRLY
FRANCHEVILLE - Clg • C 1	CHARNAY-DUFORT Marie	PACG
GIVORS - Clg de Bans • C 3	BERNARD Valérie	PACG
GRIGNY - Clg Malfroy • C 3	BESSUEILLE Laurent	PACG
LA PACAUDIERE - Clg Jean Papon • C 1	LEPLAT Patrick	PACG
LA TALAUDIÈRE - Clg P et M. Curie • C 3	SALVADOR Jean Paul	PACG
LENTILLY - Clg J. Cœur • C 2	REVEL Odile	PACG
LYON - Clg Victor Schoelcher • C 3	PAHIN François	PACG
LYON - Clg Clément Marot • C 2	COSENTINO Thierry	PACG
LYON - Clg Monnet • C 2	CONIO MINSSIEUX Florence	PACG
LYON - Lyc Colbert • C 2	FAZELI Dominique	PRLY
LYON - Lyc prof. J. Lurçat • C 3	ROUGON Christine	PRLP
LYON 01 - Lyc Prof. • C 3	M'HAOUËCH Moncef	PRLP
LYON 02 - Lyc Récamier • C 3	REYNAUD Josiane	PRLY
LYON 08 - Lyc La Martinière Monplaisir • C 5	KIGHELMAN Georges	PRLY
LYON 09 - Lyc Jean Perrin • C 4	GOULERET Isabelle	PRLY
MEXIMIEUX - Clg Vaugelas • C 4	HEINZ Gerard	PACG
MIONS - Clg Martin Luther King • C 4	BEJEAN Annie	PACG
MONTBRISON - Clg Mario Meunier • C 4	BOYER Max	PACG
NERONDE - Lyc prof. P. Coton • C 2	BARBIER Jean-Pierre	PRLP
OULLINS - Clg Brossolette • C 3	BENYAHIA Badis	PACG
OULLINS - Clg La Clavière • C 1	DAICHE Abbas	PACG
OULLINS - Lyc prof. Jacquard • C 2	SIGAUD Véronique	PRLP
PERONNAS - Clg les côtes • C 3	CHAPUIS Christophe	PACG
PONCIN - Clg Vailland • C 2	WEISSE Sylvain	PACG
PONT D'AIN - Clg Louise de Savoie • C 1	ARRU Stéphane	PACG
PONT DE VEYLE - Clg George Sand • C 2	ROCHAS Christophe	PACG
RILLIEUX LA PAPE - Lyc Camus • C 4	FLECHER Marc	PRLY
RILLIEUX LA PAPE - Lyc prof. Lamarque • C 3	FAYNET Monique	PRLP
SAIN-BEL - Lyc • C 2	PESTOURIE Daniel	PRLY
SAINT GENIS POUILLY - Clg Jacques Prévert • C 3	ROLLAND Marine	PACG
SAINT PRIEST - Clg Boris Vian • C 2	DUMONT Dominique	PACG
SOUCIEU EN JARREST - Clg La Perrière • C 2	BENDAHMANE Martine	PACG
ST PRIEST EN JAREZ - Lyc Simone Weil • C 3	BOYET Gérard	PRLY
ST RAMBERT EN BUGÉY - Clg L'Albarine • C 1	MIQUET Olivier	PACG
STE FOY L'ARGENTIERE - Clg du Val d'Argent • C 2	BERTIN Katia	PACG
THOISSEY - Clg Bel Air • C 3	FOUCHE Serge	PACG
TREVOUX - Lyc Val de Saône • C 4	PAIN Michel	PRLY
VENISSIEUX - Clg Aragon • C 3	ROUX Florence	PACG
VENISSIEUX - Clg Elsa Triolet • C 4	BUISSON Christine	PACG
VILLEFRANCHE SUR SAONE - Clg Faubert • C 3	GALLIEN Dominique	PACG
VILLEFRANCHE/SAONE - Lyc Louis Armand • C 5	VIELLEDENT Bernard	PRLY
VILLEURBANNE - Clg les Noirettes • C 3	DURAND Catherine	PACG
VILLEURBANNE - Lyc Brossolette • C 4	VALLETTA Nadine	PRLY
VILLEURBANNE - Lyc prof. A. de Musset • C 2	Martin Irène	PRLP
VILLEURBANNE - Lyc prof. Marie Curie • C 2	DUNY Anne	PRLP
VILLEURBANNE - Clg du Tonkin • C 3	MEJIAS Emmanuel	PACG
VILLEURBANNE - Lyc Frédéric Fays • C 3	ESVAN Éric	PRLY

0870871Z	F0	PRLP	Lyc prof. E. Vaillant - SAINT JUNIEN
0230017U	F4	ADCG	Clg J. Rostand - DRAGUIGNAN
0870960W	F5	ADLP	Lyc prof. E. Vaillant - SAINT JUNIEN
0870023M	F5	PACG	Cité scolaire Bernard Palissy - ST LEONARD DE NOBLAT
0870037T	F4	PACG	Clg Les Pradeaux - AHUN
0870041X	F4	PACG	Clg - ROCHECHOUART
0870042Y	F4	PACG	Clg Pierre Desproges - CHALUS
0230027E	F5	ADCG	Lyc G. Lussac - LIMOGES
0190030E	F4	ADCG	Clg Albert Thomas - EGLETONS
0870039V	F3	ADCG	Clg JB Darnet - ST YRIEIX LA PERCHE
0870820U	F5	PACG	Clg F. D'Eglantine - ST SULPICE LES FEUILLES
0870049F	F3	ADCG	Clg Louis Jouvét - BELLAC
0190614p	F5	PACG	Clg Jean Moulin - BRIVE
0190034J	F5	PRLP	Lyc prof. Bort Artense - BORT LES ORGUES

**LYON**

0011066d	F5
0693734j	F5
0010974D	F4
0010016m	F5
0010013J	-
0690008j	F4
0693890D	F5
0690105p	F6
0011387C	F5
0693518Z	F6
0420008F	F4
0422284E	F0
0011071J	F4
0693504j	F4
0694151M	F0
0692583H	F4
0692419E	F4
0421456E	F4
0421171V	F0
0693286X	F5
0690036P	F5
0691662G	F4
0692334M	F5
0690042W	F5
0690045Z	F5
0690043X	F5
0690032K	F5
0692866R	F5
0690082p	F5
0010041p	F5
0692579D	F4
0421454C	F4
0420021V	F6
0690075G	F4
0691673U	F0
0690281F	F6
0010938P	F4
0010036j	F3
0010037K	F5
0010820L	F4
0692517L	F5
0691626T	F4
0694069Y	F5
0010975e	F5
0692417C	F4
0693046L	F0
0420044V	F5
0010039M	F5
0690078K	F5
0010042r	F5
0011276G	F4
0691799F	F5
0692343X	F5
0691645N	F4
0691644m	F6
0691666L	F5
0690132U	F4
0690107S	F5
0690109U	F0
0693093m	F5
0690103M	F4

**LYON**

ADCG	Clg Haut de l'Arc - TRETZ
PACG	Clg du Tonkin - VILLEURBANNE
PACG	Clg Louise de Savoie - PONT D'AIN
PRLY	Lyc Porte de l'Oisans - VIZILLE
PACG	Clg les côtes - PERONNAS
PRLP	Lyc prof. G. Eiffel - BRIGNAIS
PACG	Clg du Val d'Argent - STE FOY L'ARGENTIERE
PRLY	Lyc Français de Malaga - MALAGA - 29018
ADLY	Lyc Simone Weil - ST PRIEST EN JAREZ
PRLY	Lyc J. Talon - CHALONS EN CHAMPAGNE
PRLP	Lyc prof. P. Coton - NERONDE
PACG	Clg Jacques Brel - CHAZELLES SUR LYON
ADLY	Lyc Roumanille - NYONS
PRLY	Lyc Frédéric Fays - VILLEURBANNE
ADLY	Lyc Jean Moulin - LYON
PACG	Clg Le Grand Cèdre - COLIGNY
ADLP	Lyc prof. B. Charvet - SAINT ETIENNE
ADLP	Lyc Prof. Carnot - ROANNE
PRLY	Lyc Simone Weil - ST PRIEST EN JAREZ
ADLP	Lyc prof. Picasso - GIVORS
ADLY	Lyc Saint Exupéry - BELLEGARDE/VALSERINE
ADLP	Lyc prof. Hélène Boucher - VENISSIEUX
ADLY	Lyc Ampère - LYON 02
PRLY	Lyc - SAIN-BEL
PRLP	Lyc prof. Lamarque - RILLIEUX LA PAPE
PRLP	Lyc prof. A. de Musset - VILLEURBANNE
PACG	Clg Clément Marot - LYON
PRLY	Lyc Val de Garonne - MARMANDE
PRLY	Lyc hôtelier François Rabelais - DARDILLY
PACG	Clg Victor Schoelcher - LYON
PACG	Clg les Noirettes - VILLEURBANNE
PACG	Clg Grésivaudan - SAINT ISMIER
PRLP	Lyc Prof. Astier - PARAY LE MONIAL
ADCG	Clg Jules Ferry - ROANNE
ADCG	Clg SAINT JUST - LYON 05
PACG	Clg Dumont - BELLEGARDE/VALSERINE
PACG	Clg Vailland - PONCIN
ADCG	Clg Garrus - ST MAXIMIN LA STE BAUME
ADLY	Lyc Paul Painlevé - OYONNAX
ADCG	Clg les côtes - PERONNAS
PRLP	Lyc Prof. Amyot d'Inville - SENLIS
PACG	Clg Brossolette - OULLINS
PACG	Clg Aragon - VENISSIEUX
ADCG	Clg Jacques Prévert - MEYTHET
ADCG	Clg George Sand - PONT DE VEYLE
ADCG	Clg Clément Marot - LYON
PRLY	Lyc Jérémie de la Rue - CHARLIEU
ADCG	Clg Saint Exupéry - AMBERIEU EN BUGEY
ADLP	Lyc prof. Barthélémy Thimonnier - L'ARBRESLE
PRLY	Dispo - MARTINIQUE
PRLP	Lyc prof. Germaine Tillion - THIERS
PACG	Clg La Clavelière - OULLINS
ADCG	Clg Stendhal - GRENOBLE
PACG	Clg le Haut des Champs - EPINAC
PRLY	Lyc Louis Pasteur - LILLE
ADCG	Clg Boris Vian - SAINT PRIEST
PRLP	Lyc prof. G. Eiffel - BRIGNAIS
PACG	Clg Faubert - VILLEFRANCHE SUR SAONE
ADLP	Lyc prof. Marie Curie - VILLEURBANNE
PACG	Clg Boris Vian - SAINT PRIEST
PACG	Clg La Perrière - SOUCIEU EN JARREST

**LYON**

**MARTINIQUE**

BELLEFONTAINE - Lyc hôtelier Nord Caraïbes	• C 2
FORT DE FRANCE - Clg Tartenson	• C 3
FORT DE FRANCE - Lyc prof. Dillon	• C 3
LAMENTIN 02 - Lyc prof. Petit Manoir	• C 4
LE LAMENTIN - Lyc Acajou II	• C 4
LE LORRAIN - Lyc Pernock	• C 4
LE ROBERT - Clg Constant le Ray	• C 2
LES ANSES D'ARLET - Clg Alexandre Stellio	• C 2
LES TROIS ILETS - Clg les trois ilets	• C 2
RIVIERE SALEE - Clg Trenelle	• C 4
SAINTE ANNE - Clg Isidor Pelage	• C 1
SCHOELCHER - Lyc prof. la Batelière	• C 2
STE LUCE - Clg	• C 2

**MARTINIQUE**

LAMBERT François	PRLY
COURCET Denis	PACG
KECLARD Ginette	PRLP
CAPGRAS LABRUN Line	PRLP
HARDY DESSOURCES Marie-Clotilde	PRLY
BORNIL Christian	PRLY
CARISTAN Jocelyne	PACG
THEODORE Alain	PACG
PEROUMAL Fred	PACG
BIGUARD Ghyslaine	PACG
FARRAUDIERE LUGIERY Flora	PACG
FLAUN Armand Renaud	PRLP
DEMAR Maryse	PACG

**MARTINIQUE**

**MONTPELLIER**

ALES - Clg Jean Moulin	• C 3
ANDUZE - Clg Florian	• C 2
ARAMON - Clg Henri Pitot	• C 2
BEZIERS - Clg Katia et Maurice Krafft	• C 3
BEZIERS - Lyc Prof. Mermoz	• C 3
BRIGNON - Clg de la Gardonnenque	• C 3
CALVISSON - Clg Le Vignet Haut	• C 2
CANET EN ROUSSILLON - Clg Côte radieuse	• C 3
CARCASSONNE - Clg Varsovie	• C 4
CARCASSONNE - Lyc J. Fil	• C 5
CLERMONT L'HERAULT - Clg	• C 3
COURSAN - Clg Les Mailheuls	• C 3
JACOU - Clg Pierre Mendès France	• C 3
LANSARGUES - Clg la Petite Camargue	• C 4
LATTES - Clg Georges Brassens	• C 3
LE SOLER - Clg Jules Verne	• C 2
LIMOUX - Clg Joseph Delteil	• C 4
LIMOUX - Lyc Jacques Ruffié	• C 3
LUNEL - Lyc Louis Feuillade	• C 4
MENDE - Lyc Chaptal	• C 2
MONTPELLIER - Clg Fontcarrade	• C 2
MONTPELLIER - Clg Gérard Philippe	• C 2
MONTPELLIER - Clg Marcel Pagnol	• C 3
MONTPELLIER - Lyc Jules Guesde	• C 5
MONTPELLIER 4 - Lyc prof. Léonard de Vinci	• C 4
MONTPELLIER 4 - Lyc Monnet	• C 4
MURVIEL LES BEZIERS - Clg Le Cèdre	• C 1
NARBONNE - Clg de Cité	• C 2
NARBONNE - Clg Victor Hugo	• C 4
NIMES - Clg Feuchères	• C 4
NIMES - Lyc prof. G. Darboux	• C 4
NIMES 2 - Lyc Dhuoda	• C 5
PERPIGNAN - Clg Mme de Sévigné	• C 3
PERPIGNAN - Clg Pons	• C 3
PERPIGNAN - Lyc Clos Banet	• C 5
PERPIGNAN - Lyc Jean Lurçat	• C 5
PEZENAS - Lyc Prof. Charles Alliés	• C 4
PONT ST ESPRIT - Clg G. Ville	• C 3
POUSSAN - Clg Via Domitia	• C 3
PRADES - Clg G. Violet	• C 3
RIVESALTES - Clg Joffre	• C 4
ROQUEMAURE - Clg Paul Valéry	• C 3
SETE - Lyc Paul Valéry	• C 3
SOMMIERES - Clg Gaston Doumergue	• C 3
ST LAURENT SALANQUE - Clg Jean Mermoz	• C 3
ST MATHIEU TREVIERIS - Clg Savary	• C 3
ST PONS DE THOMIERES - Lyc Prof. Jacques Brel	• C 2
UZES - Lyc Charles Gide	• C 3
UZES - Lyc prof. G. Guynemer	• C 2
VAUVERT - Clg Vallée verte	• C 4
VENDRES - Clg P. Giraud	• C 4
VERGEZE - Clg La Garriguette	• C 3
VILLEFORT - Clg Barrot	• C 2

**MONTPELLIER**

LANGRAND Nicole	PACG
CHAMBON Christian	PACG
METENS Laura	PACG
MALVIS Jean Michel	PACG
RUIZ Jocelyne	PRLP
PLAGNOL Christian	PACG
MUNIER Véronique	PACG
ROCA Michèle	PACG
SERIEYS Marie-Christine	PACG
VIDAL Jean-Luc	PRLY
VALETTE Vincent	PACG
LAMBERTE Philippe	PACG
BOURGOIN-MENARD Catherine	PACG
MARTINEZ Y CANO Dolorès	PACG
CAUQUIL Christophe	PACG
TRIHAN Jean François	PACG
NOILHAN Gilles	PACG
ROUQUAIROL Pierre	PRLY
ABADIE Alain	PRLY
LECLERCQ Laurent	PRLY
MANIFACIER Marie-Laurence	PACG
BRONN Corinne	PACG
CERNEAU Élisabeth	PACG
FAURE Serge	PRLY
MAURER Claude	PRLP
DIOT Jean Michel	PRLY
GUIO Vincent	PACG
BAGHDADI Abderrahim	PACG
ANDRIEU Palmire	PACG
ARFOS Gilles	PACG
LARNICOL Yann	PRLP
GANDIN Mireille	PRLY
FERRER Marie-France	PACG
ARNAUD Jean-François	PACG
RALLO Jérôme	PRLY
FONTES Dominique	PRLY
MORAND Gerard	PRLP
GERARD Alain	PACG
RUIZ François	PACG
BRINCOURT BAILLEUL Véronique	PACG
CASSOU Patrick	PACG
HERBET VOUAUX Bernadette	PACG
ROUX Antoine	PRLY
GEORGE Patricia	PACG
ROUHI Christiane	PACG
WILL Jean Luc	PACG
CAMPELS Anne-Laure	PRLP
BOYER Alain	PRLY
AICART Christine	PRLP
MUNIER Jean Loup	PACG
ANTONMATTEI Dominique	PACG
COSNARD BRICE Michèle	PACG
HUBINEAU Nathalie	PACG

**MONTPELLIER**

**NANCY - METZ**

ALBESTROFF - Clg de l'Albe	• C 1
ARS SUR MOSELLE - Clg Pilâtre de Rozier	• C 2
AUDUN LE ROMAN - Clg Gaston Ramon	• C 1
AUDUN LE TICHE - Clg Émile Zola	• C 1
BACCARAT - Clg	• C 2
BAR LE DUC - Clg J. Prévert	• C 3

**NANCY - METZ**

**NANCY - METZ**

SCHOESER Serge	PACG
PALLEZ Pascal	PACG
REISS Messaouda	PACG
CLEMENT Philippe	PACG
SCHMITT Claude	PACG
BELLUCCI Frédéric	PACG

**NANCY - METZ**

**MARTINIQUE**

9720823M	F4
9720411P	F0
9720429J	F5
9720091S	F6
9720695Y	F5
9720726G	F4
9720043P	F0
9720565G	F4
9720498J	F4
9720448E	F4
9720514B	F0
9720424D	-
9720449F	F3

**MONTPELLIER**

0301013n	F4
0300006U	F4
0301325C	F4
0341321B	F4
0340012D	F5
0301246S	F4
0301671D	F4
0660648W	F4
0110665N	F5
0110007y	-
0341366A	F4
0110067N	F4
0342036D	F5
0342076X	F4
0341028H	F5
0660653B	F0
0110859Z	F5
0110019L	F7
0340030Y	F5
0480007x	F5
0340051W	F5
0341364Y	F4
0341592W	F4
0340040J	F5
0341385W	F4
0341736C	F6
0340054Z	F5
0110025T	F5
0110021N	F5
0300945P	F5
0300057Z	F5
0300026R	F8
0660018L	F5
0660012E	F4
0660014G	-
0660011D	F3
0340061G	F4
0300031W	F5
0340062H	F5
0660022R	F4
0660037G	F5
0301213F	F5
0340075X	F4
0301232B	F4
0660028X	F5
0341705U	F4
0340069R	F5
0300046M	F4
0300047N	F4
0301096D	F5
0342050U	F5
0300050S	F4
0480017H	F3

**NANCY - METZ**

0572691r	F4
0572015F	F4
0541470E	F4
0572170Z	F5
0540001H	F0
0550701N	F5

**MARTINIQUE**

ADLY	Lyc Gauguin - PAPEETE
ADLY	Lyc PERNOCK - LE LORRAIN
ADCG	Clg Asselin de Beauville - DUCOS
PACG	Clg Constant le Ray - LE ROBERT
PRLP	Lyc prof. Petit Manoir - LAMENTIN 02
PRLP	Lyc prof. DILLON - FORT DE FRANCE
ADCG	Clg Perrinon - FORT DE FRANCE
PACG	Clg Balzac - NEMOURS
ADLY	Lyc PERNOCK - LE LORRAIN
PACG	Clg Tartenson - FORT DE FRANCE
ADLY	Lyc Joseph Gaillard - FORT DE FRANCE
ADLP	Lyc prof. Chateauboeuf - FORT DE FRANCE
PACG	Clg Isidor Pelage - SAINTE ANNE

**MARTINIQUE****MONTPELLIER**

PRLP	Lyc prof. Auguste Perret - EVRY
PACG	Clg A. Deparcieux - LE MARTINET
ADCG	Clg Nelson Mandela - CLARENSAC
ADCG	Clg Jean Moulin - PERPIGNAN
PRLP	Lyc prof. Vauvert - BOURGES
PACG	Clg Paul Valery - ROQUEMAURE
ADCG	Clg de Sada - SADA
PRLY	Lyc Jean Lurçat - PERPIGNAN
PACG	Clg les Goussons - GIF SUR YVETTE
PRLY	Lyc Louis Pasteur - PARIS SP 07
PACG	Clg A. Chamson - MEYRUEIS
ADLY	Lyc TH Aubanel - AVIGNON
PACG	Clg Georges Charpak - BRINDAS
PACG	Clg Albert Camus - PERPIGNAN
PACG	Clg Savary - ST MATHIEU TREVIERS
PACG	Clg Louis Blériot - TOURY
PACG	Clg de Cité - NARBONNE
PACG	Clg Victor Hugo - NARBONNE
PRLP	Lyc Prof. Jacques Brel - ST PONT DE THOMIERES
ADLY	Lyc Paul Valéry - MEKNES
ADCG	Clg Les Escholiers de la Mosson - MONTPELLIER 4
PACG	Lyc RECTORAT - VERSAILLES
PACG	Clg Aimé Césaire - LES ULIS
PRLY	Lyc français de Valence - PARTERNA - VALENCE 46980
PACG	Clg du centre CHICONI - SADA
ADLY	Lyc Jean Moulin - PEZENAS
ADCG	Clg Katia et Maurice Krafft - BEZIERS
ADCG	Clg des Corbières Maritimes - SIGEAN
PACG	Clg Les Mailheuls - COURSAN
PACG	Clg Vallée verte - VAUVERT
PACG	Clg Jean Moulin - ALES
PRLP	Lyc prof. G. Darboux - NIMES
PACG	Clg Jules Verne - LE SOLER
ADCG	Clg G. Violet - PRADES
PRLY	Lyc J. Fil - CARCASSONNE
-	LFE Pierre Mendès France - TUNIS
PRLP	Lyc prof. M. Bouvier - TOURNON SUR RHONE
ADLY	Cité scolaire J Baptiste Dumas - ALES
PACG	Clg J. Monnet - CHATEAUROUX
PACG	Clg A. Allier - BOURBON L'ARCHAMBAULT
PACG	Clg Mme de Sévigné - PERPIGNAN
PRLP	Lyc prof. G. Guynemer - UZES
PACG	Clg H. Wallon - MARSEILLE
ADCG	Clg Condorcet Sud - NIMES
PACG	Clg Joliot Curie - ESTAGEL
PACG	Groupe scolaire J. la Fontaine - FES - MAROC
ADLP	Lyc prof. R. Cortat - AURILLAC
PRLY	Lyc français Saint Louis - 11266 STOCKHOLM
ADCG	Clg Diderot - NIMES VALDEGOUR
PACG	Clg de Bandrele - CHIRONGUI
PACG	Clg - CLERMONT L'HERAULT
PACG	Clg Embanie - DOMBASLE SUR MEURTHE
ADCG	Clg Amandeirets - CHATEAUNEUF MARTIGUES

**NANCY - METZ**

PACG	Clg Robert Schuman - BEHREN LES FORBACH
PACG	Clg des Deux Sarres - LORQUIN
ADCG	Clg Théodore Monod - VILLERUPT
ADCG	Clg F. Truffaut - HETTANGE
ADCG	Clg J. Callot - NEUVES MAISONS
ADLY	Cité scolaire Julie Daubie - ROMBAS

**NANCY - METZ**

BITCHE - Clg J. J.. Kieffer • C 4	VELTER Jean Marc	PACG
BITCHE - Lyc Teyssier • C 2	FINISTAURI-HAMMAN Angela	PRLY
BOULIGNY - Clg Pierre et Marie Curie • C 1	RODZIK Jean François	PACG
BRIEY - Lyc Louis Bertrand • C 5	PRIOR Lucette	PRLY
COCHEREN - Clg le Herapel • C 2	MALLICK Jean Claude	PACG
COMMERCY - Lyc Henri Vogt • C 4	CARLIER Frédéric	PRLY
CONTREREVILLE - Clg Lyautey • C 3	UMHAUER Bernard	PACG
DAMVILLERS - Clg Bastien Lepage • C 1	PIERALLI Jocelyne	PACG
DOMBASLE SUR MEURTHE - Clg Embanie • C 2	MASCIOCCHI Marilyn	PACG
DOMMARTEMONT - Clg Nickles • C 2	MALLET Alain	PACG
ELOYES - Clg René cassin • C 2	ROCQUIN Gilles	PACG
EPINAL - Clg Clémenceau • C 4	VALENTIN Dominique	PACG
EPINAL - Clg Saint Exupéry • C 3	DAMPFHoefffer Sybil	PACG
EPINAL - Lyc Lapicque • C 5	ANIKINOW Lydia	PRLY
EPINAL - Lyc Pierre Mendes France • C 4	LAMOISE Joël	PRLY
FAMECK - Clg Charles de Gaulle • C 4	ROSSI Francis	PACG
FAREBERSVILLER - Clg Georges Holderith • C 4	SCHERER Jean Marie	PACG
FAULQUEMONT - Clg Paul Verlaine • C 2	DONDINI Laurette	PACG
FORBACH - Lyc Jean Moulin • C 4	FREYERMUTH Christian	PRLY
FRAIZE - Clg Haute Meurthe • C 2	HEBERLE Didier	PACG
FRESNES EN WOEVRE - Clg L. Pergaud • C 2	DELANDRE Véronique	PACG
FREYMING MERLEBACH - Clg Alain Fournier • C 2	BOUR Raymond	PACG
FROUARD - Clg Jean Lurçat • C 1	JACQUOT Isabelle	PACG
GERARDMER - Lyc Prof. Pierre Gilles de Gennes • C 2	ODILLE Olivier	PRLP
GOLBEY - Clg L. Armand • C 3	BREMOND Sylvie	PACG
GRANGES SUR VOLOGNE - Clg Georges Brassens • C 1	BOUCHER Emmanuelle	PACG
GUENANGE - Clg René Cassin • C 4	PINNA Nadine	PACG
HARTZVILLER - Clg de la vallée de la Bièvre • C 1	COMMARET Denise	PACG
HAYANGE - Clg J. Monod • C 1	LECORVAISIER Luc	PACG
HOMBOURG HAUT - Clg R. Schuman • C 2	KLIPFEL Suzanne	PACG
JARNY - Clg Louis Aragon • C 4	WASELINCK Christelle	PACG
LAMARCHE - Clg Guillaume Lamarche • C 1	BECK Nathalie	PACG
LE THILLOT - Clg Jules Ferry • C 3	COLSON Pierre	PACG
LEXY - Clg Émile Galle • C 3	CHARPENTIER Jean-Marc	PACG
LIFFOL LE GRAND - Clg Charles Edouard Fixary • C 1	HUMBERT Dominique	PACG
LIVERDUN - Clg Grandville • C 2	MAISAK Laurentandré	PACG
LONGEVILLE ST AVOLD - Clg le Castel • C 1	BERTIN Pascal	PACG
LONGLAVILLE - Lyc prof. Reiser • C 1	FRIES Rose	PRLP
LONGWY - Clg Lebrun • C 1	MONTICINO Emmanuelle	PACG
LORQUIN - Clg des Deux Sarres • C 1	HEITZ Jean-Paul	PACG
MALZEVILLE - Clg Paul Verlaine • C 2	PENNEQUIN Mireille	PACG
METZ - Clg P. Valéry • C 4	AUBIN Catherine	PACG
METZ - Lyc Schuman • C 5	BECK Dominique	PRLY
MIRECOURT - Clg G. Dolmaire • C 2	DELATTE Martine	PACG
MIRECOURT - Lyc JB Vuillaume • C 4	FILLIEUX SENCIER Lise	PRLY
MONTHUREUX SUR SAONE - Clg du Pervis • C 1	PERRON Stephane	PACG
MONTIGNY LES METZ - Lyc prof. du bâtiment • C 4	GRANDPIERRE DROUARD Martine	PRLP
NANCY - Clg A. Mézières • C 1	DEFRANOUX Nathalie	PACG
NANCY - Lyc prof. Cyffle • C 2	BOR Gilbert	PRLP
NANCY - Lyc prof. J. Prouve • C 4	VALENTIN Patrick	PRLP
NEUFCHATEAU - Lyc Pierre et Marie Curie • C 4	PETITJEAN Paule	PRLY
NEUVES MAISONS - Clg Jules Ferry • C 2	ORSI Isabelle	PACG
PONT A MOUSSON - Lyc prof. H. Bardot • C 1	DUCHESNE Philippe	PRLP
PONT A MOUSSON - Lyc Hanzelet • C 3	SEGARD Bernard	PRLY
REMIREMONT - Clg Charlet • C 3	ARNOULD Carole	PACG
SAINT AVOLD - Lyc prof. V. Metzinger • C 1	FICK Claudine	PRLP
SAINT AVOLD - Clg de la Fontaine • C 2	BOUSSERT Fabrice	PACG
SARREBOURG - Clg Pierre Messmer • C 4	PEROTTO Philippe	PACG
SARREBOURG - Lyc prof. D. Labroise • C 4	KRUMMENACKER Gerard	PRLP
SARREGUEMINES - Clg du Himmelsberg • C 2	REB Denis	PACG
SAULXURES/MOSELETTE - Lyc Prof. de la Haute Moselotte • C 2	LEMONIER Denis	PRLP
STIRING WENDEL - Clg Untersteller • C 3	GUILLAIN Nadine	PACG
TALANGE - Lyc Gustave Eiffel • C 4	LEFEBVRE DE LADONCHAMPS Xavier	PRLY
THAON LES VOSGES - Clg Elsa Triolet • C 3	CHOPAT Brigitte	PACG
THIONVILLE - Clg La Milliaire • C 3	JUVAN Joël	PACG
THIONVILLE - Lyc Boucher • C 4	GRASSER Jean François	PRLY
THIONVILLE - Lyc Charlemagne • C 2	DOURSTER Patrick	PRLY
TOMBLAINE - Lyc prof. M. Marvingt • C 4	STEPHANY Karima	PRLP
TOMBLAINE - Lyc Varoquaux • C 5	PALLEZ Olivier	PRLY
VANDOEUVRE LES NANCY - Clg Haut de Penoy • C 3	CAMPANI Bernadette	PACG
VANDOEUVRE LES NANCY - Lyc J. Callot • C 3	BROSSARD Arnaud	PRLY
VERDUN - Lyc Margueritte • C 5	DUBOIS Jean-Pierre	PRLY
VEZELISE - Clg Robert Géant • C 2	CHALANDRE Jeannette	PACG
VITRY SUR ORNE - Clg du Justemont • C 2	DOUB Richard	PACG
VITTEL - Clg Jules Verne • C 2	HAJA Maxime	PACG

**NANTES**

**NANTES**

**NANTES**

**NANTES**

ANCENIS - Lyc Joubert • C 3	ANCINNES - Clg Normandie Maine • C 1
-----------------------------	--------------------------------------

SUREL Gwenael	PRLY
PUECH Marc	PACG

0573361U	F5	PACG	Clg de la Fontaine - SAINT AVOLD
0573326F	F5	ADLY	Lyc Louis Vincent - METZ
0550006H	F6	ADCG	Clg Verlaine - LONGUYON
0541286E	F8	PRLY	Lyc Porte de Normandie - VERNEUIL SUR AVRE
0572490X	F5	ADCG	Clg de Rohbach - ROHRBACH LES BITCHE
0550008k	F5	PRLP	Lyc Prof. Schweisguth - SELESTAT
0881102V	F4	PACG	Clg Jules Verne - VITTEL
0550009L	F3	ADCG	Clg Saint Exupéry - THIERVILLE SUR MEUSE
0541325X	F5	ADLY	Lyc VAROQUAUX - TOMBLAINE
0541706L	F4	PACG	Clg Jean Lurçat - FROUARD
0881371M	F4	PACG	Clg Claude Mathy - LUXEUIL LES BAINS
0881146T	F4	PACG	Clg LOUIS ARMAND - GOLBEY
0880149J	F4	PACG	Clg Guillaume Lamarche - LAMARCHE
0880019T	F5	PRLY	Lyc JB Vuillaume - MIRECOURT
0880021V	F6	PRLP	Lyc prof. Cyffle - NANCY
0573269U	F5	PRLP	Lyc prof. Reiser - LONGLAVILLE
0572023P	F4	PACG	Clg Untersteller - STIRING WENDEL
0570026U	F4	ADLY	Clg Paul Langevin - HAGONDANGE
0570029X	F4	PRLY	Lyc Teyssier - BITCHE
0881410E	F5	ADCG	Clg Alain Fournier - FREYMING MERLEBACH
0550012P	F5	PACG	Clg Bastien Lepage - DAMVILLERS
0570034C	F5	PACG	Clg Georges Brassens - GRANGES SUR VOLOGNE
0541326Y	F3	ADLY	Cité scolaire Bichat - LUNEVILLE
0880031F	F4	PACG	Clg Haute Meurthe - FRAIZE
0881097P	F4	PACG	Clg G. Dolmaire - MIRECOURT
0880033H	F3	ADCG	Clg Jules Ferry - LE THILLOT
0573244S	F5	PACG	Clg J. Monod - HAYANGE
0570038G	F5	ADCG	Clg Clémenceau - EPINAL
0572171A	F5	ADLY	Lyc Gaspard Monge - HAYANGE
0572491y	F5	PACG	Clg Paul Verlaine - FAULQUEMONT
0540025J	F5	PACG	Clg Pierre et Marie Curie - BOULIGNY
0880034J	F5	ADCG	Clg Fontaine des Prés - SENLIS
0880065T	F4	PACG	Clg de l'Albe - ALBESTROFF
0541579Y	F6	PACG	Clg Lebrun - LONGWY
0881103W	F4	ADCG	Clg J. Gruber - COLOMBEY LES BELLES
0541284C	F5	ADLP	Lyc prof. J. Prouve - NANCY
0572360F	F4	ADLY	Lyc Charles Jully - SAINT AVOLD
0541605B	F5	ADLP	Lyc prof. M. Bastié - HAYANGE
0541334G	F5	ADLP	Lyc prof. Sophie Germain - THIONVILLE
0570328X	F5	ADCG	Clg Pasteur - FAULQUEMONT
0541474J	F5	ADCG	Clg J. MOULIN - TOMBLAINE
0572166V	F5	PACG	Clg Jules Ferry - NEUVES MAISONS
0570057C	F6	PRLY	Lyc Lapicque - EPINAL
0880035K	F5	ADCG	Clg Joliot Curie - DIEULOUARD
0880036L	F3	PACG	Clg Lyautey - CONTREXEVILLE
0881386d	F7	ADLY	Lyc Jean Rostand - CHANTILLY
0570144X	F5	PRLY	Lyc Boucher - THIONVILLE
0541568L	F7	ADCG	Clg E. DE GONCOURT - PULNOY
0540082W	F5	ADLP	Lyc prof. Régional du Toulais - TOUL
0540081V	F5	PRLP	Lyc Prof. de la Haute Moselotte - SAULXURES/MOSELETTE
0880040R	F5	PRLY	Lyc Jean Michel - LONS LE SAUNIER CDX
0540052N	F4	ADLY	Lyc prof. Cormontaigne - METZ
0540059W	F5	ADLY	Lyc Chopin - NANCY
0541270M	F4	ADLP	Lyc entre Meurthe et Sanon - DOMBASLE
0880154P	F4	PACG	Clg Elsa Triolet - THAON LES VOSGES
0570324T	F5	ADLY	Lyc des métiers Blaise Pascal - FORBACH
0570143W	F5	PACG	Clg Pilâtre de Rozier - ARS SUR MOSELLE
0570097W	F5	PACG	Clg R. Schuman - HOMBOURG HAUT
0570095U	F5	PACG	Clg de la vallée de la Bièvre - HARTZVILLER
0572021M	F5	PACG	Clg Alain Fournier - FREYMING MERLEBACH
0881411F	F5	ADLY	Lyc A. Malraux - REMIREMONT
0570104D	F5	PACG	Clg du Himmelsberg - SARREGUEMINES
0572590F	F4	PRLP	Lyc prof. du bâtiment - MONTIGNY LES METZ
0881147U	F5	PACG	Clg du Pervis - MONTHUREUX SUR SAONE
0572355A	F6	PACG	Clg Gaston Ramon - AUDUN LE ROMAN
0570107G	F5	PACG	Clg P. Valéry - METZ
0570106F	F8	ADLY	Lyc Schuman - METZ
0540061Y	F7	PACG	Clg Haut de Penoy - VANDOEUVRE LES NANCY
0540044E	F8	PRLY	Lyc Gustave Eiffel - TALANGE
0541515D	F4	PACG	Clg Paul Verlaine - MALZEVILLE
0540070H	F6	PACG	Clg Robert Géant - VEZELISE
0550025d	F5	PRLY	Lyc Henri Vogt - COMMERCEY
0540071J	F4	ADCG	Clg Monplaisir - VANDOEUVRE LES NANCY
0572019K	F4	ADCG	Clg Robert Schuman - BEHREN LES FORBACH
0880156S	F2	ADCG	Clg C. Debussy - COURRIERES

**NANTES**

0440001M	F5
0720002I	F4

**NANTES**

PACG	Clg Renan - ST HERBLAIN
ADLY	Lyc Alain - ALENCON

**NANTES**

ANDOUILLE - Clg 7 Fontaines • C 1	BALIDAS Marie Therese	PACG
ANGERS - Clg Montaigne • C 2	TROUVE Patrick	PACG
ANGERS - Lyc prof. Roseraie • C 3	CUNHA Antonio	PRLP
ANGERS - Clg Claude Debussy • C 3	DIOT Dominique	PACG
ANGERS - Clg Jean Vilar • C 3	HOCH Brigitte	PACG
AUBIGNY - Clg Stéphane Piobetta • C 1	MARCEAU Marylène-Lydie	PACG
AVRILLE - Clg Janequin • C 3	ANDROMAQUE Joël	PACG
AZE - Clg Paul Émile Victor • C 2	FEVRIER Vincent	PACG
BALLON - Clg René Cassin • C 2	DESILLIERE Isabelle	PACG
BOUAYE - Lyc D'Orbigny de Boaye • C 3	DUPRE Thierry	PRLY
BOULOIRE - Clg Apollinaire • C 3	CORNU Pierre Yves	PACG
CHATEAU DU LOIR - Lyc Racan • C 2	OLLIVIER Nathalie	PRLY
CHATEAUBRIANT - Clg Schuman • C 2	JUTEAU Erik	PACG
CHATEAUBRIANT - Clg Ville aux Roses • C 3	PANNETIER Bernard	PACG
CONNERRE - Clg François Grudé • C 3	EL BARHDADI Abel	PACG
COSSE LE VIVIEN - Clg L'Oriette • C 1	Leplat Jean	PACG
COULAINES - Clg Jean Cocteau • C 2	POUSSIER Michel	PACG
CRAON - Clg Volney • C 3	BEAUFILS Damien	PACG
FONTENAY LE COMTE - Lyc Rabelais • C 4	GAUVRIT Franck	PRLY
GENNES - Clg Paul Eluard • C 2	JODRY Philippe	PACG
GREZ EN BOUERE - Clg Le Grand Champ • C 1	ROBERT Patrice	PACG
GUERANDE - Lyc Prof. Guichard • C 3	MILLIER Thibaud	PRLP
LA BAULE ESCOUBLAC - Clg Éric Tabarly • C 3	LANGLAIS Remy	PACG
LA FERTE BERNARD - Clg Robert Desnos • C 4	THIEBAULT Marie Ange	PACG
LA FERTE BERNARD - Lyc Robert Garnier • C 4	DREAU Joël	PRLY
LA FLECHE - Clg Vieux Chêne • C 2	MADEC Hervé	PACG
LA ROCHE SUR YON - Clg Haxo • C 3	FONTAGNE COURRET Laurence	PACG
LA SUZE SUR SARTHE - Clg Trouve - Chauvel • C 3	ROUSSEL Colette	PACG
LASSAY LES CHATEAUX - Clg Victor Hugo • C 1	HONOREZ Didier	PACG
LE LOUROUX BECONNAIS - Clg C. Claudel • C 2	CHANAL Gilles	PACG
LE LUDE - Clg les quatre vents • C 1	GOMBERT Frédéric	PACG
LE MANS - Clg Berthelot • C 3	BRION Thierry	PACG
LE MANS - Clg Vercel • C 1	FRANTZ Virginie	PACG
LE MANS - Lyc Le Mans Sud • C 5	TIREL Laurent	PRLY
LE MANS - Lyc Montesquieu • C 4	GATEAU Hervé	PRLY
LES HERBIERS - Clg Jean Rostand • C 3	LEGUISTIN Pascale	PACG
LES HERBIERS - Lyc Jean Monnet • C 4	SUIRE Dominique	PRLY
LES PONTS DE CE - Clg François Villon • C 3	CHARRASSIER Alain	PACG
LIGNE - Clg • C 1	TELLIER Christophe	PACG
LONGUE JUMELLES - Clg François Truffaut • C 3	POUPARD Jean Claude	PACG
LUCON - Clg Beaussire • C 2	DELOMINI Nicolas	PACG
MACHECOUL - Lyc prof. L. Armand • C 2	MORCHID Redouane	PRLP
MAMERS - Lyc de Perseigne • C 2	MAHALIN Jean Michel	PRLY
MAYENNE - Lyc Lavoisier • C 3	GAMESS Joël	PRLY
MAYET - Clg Bouteloup • C 1	LEMESLE Hervé	PACG
MONTAIGU - Clg Jules Ferry • C 4	ADJADJ Juliette	PACG
MONTOIR DE BRETAGNE - Clg Cadou • C 1	TAVAN Olivier Pierre	PACG
MONTREUIL BELLAY - Clg Calypso • C 3	SECHER Bertrand	PACG
MONTREUIL JUIGNE - Clg Jean Zay • C 3	GLOMOT Benedicte	PACG
MONTREVAULT - Clg de l'Evre • C 1	HUMBERT-MOHAMMEDI Cécile	PACG
MONTSURS - Clg Béatrix de Gavre • C 1	RONSin Isabelle	PACG
MOULINS LE CARBONNEL - Clg Alpes Mancelles • C 1	REJASSE Gilles	PACG
NANTES - Clg Claude Debussy • C 2	GROSJEAN Pascale	PACG
NANTES - Clg Talence • C 2	AGUESSE Martine	PACG
NANTES 03 - Clg Rutigliano • C 4	TREGOUET Michel	PACG
NANTES 3 - Lyc La Colinière • C 5	CHAGNOLEAU Jean Louis	PRLY
PAIMBOEUF - Clg Louise Michel • C 3	BOISSEAU Corinne	PACG
PAIMBOEUF - Lyc prof. Chassagne • C 2	POITRAL Daniel	PRLP
REZE - Clg S. Allende • C 3	CHOUQUET Thierry	PACG
SAINT CALAIS - Clg Jules Ferry • C 2	HUREZ Régis	PACG
SAINT JEAN DE MONTS - Clg Pays de Monts • C 2	COLLET Valérie	PACG
SAINT JOACHIM - Clg René Char • C 1	GOUX Angelina	PACG
SAINT NAZAIRE - Clg Jean Moulin • C 4	LOAEC Gabriel	PACG
SAINT NAZAIRE - Lyc prof. Brossaud-Blanchon • C 4	ESTREGUIL Jean-Paul	PRLP
SAINTE HERMINE - Clg l'Anglée • C 1	HERAUD Tania	PACG
SEGRE - Lyc Blaise Pascal • C 3	MAMOU Claude	PRLY
ST BREVIN LES PINS - Clg René Guy Cadou • C 2	GIRARD Christian	PACG
ST COSME EN VAIRAIS - Clg Veron de Forbonnais • C 1	SANCHEZ Pierre	PACG
ST GEORGES SUR LOIRE - Clg Jean Racine • C 2	NEYMANN Pierre	PACG
ST HERBLAIN - Clg Renan • C 3	MILVILLE Philippe	PACG
ST SEBASTIEN/LOIRE - Lyc prof. les Savarières • C 2	STEPHAN Bruno	PRLP
SAUMUR - Clg H. de Balzac • C 3	DESVERNOIS Didier	PACG
THOUARCE - Clg les Fontaines • C 2	LETOUZEY Lionel	PACG
VERTOU - Clg Lucie Aubrac • C 1	ARTHUIS Véronique	PACG
VIBRAYE - Clg Gabriel Goussault • C 2	DUFEU Marc	PACG
VIHIERS - Clg Vallée des Lys • C 1	ROBIN Franck	PACG

0530002P	F5	ADCG	Clg Sévigné - MAYENNE
0491028B	F4	PACG	Clg Vallée des Lys - VIHERS
0490005P	F5	PACG	Clg Jean Zay - MONTREUIL JUIGNE
0491764B	F5	PACG	Clg Paul Eluard - BEUVRAGES
0491703K	F4	PACG	Clg - BESSE SUR BRAYE
0851620Z	F5	ADCG	Clg HAXO - LA ROCHE SUR YON
0491674D	F5	PACG	Clg François Villon - LES PONTS DE CE
0530827L	F5	PACG	Clg Le Grand Champ - GREZ EN BOUERE
0720004N	F5	ADCG	Clg Jean Cocteau - COULAINES
0442309W	F5	PACG	Clg J. de Neyman - SAINT NAZAIRE
0720007S	F0	PACG	Clg René Cassin - BALLON
0720012X	F5	ADLY	Lyc A. Borne - MONTELMAR
0440293E	F4	ADCG	Clg le Galinet - BLAIN
0440348P	F5	PACG	Clg Volney - CRAON
0720015A	F5	PACG	Clg Albert Sidoine - BONNEVAL
0530030V	F5	ADCG	Clg Gironde - SEGRE
0720906U	F5	PACG	Clg Gabriel Goussault - VIBRAYE
0530005T	F5	ADLY	Lyc Blaise Pascal - SEGRE
0850068M	F6	PACG	Clg Schuman - CHATEAUBRIANT
0491261E	F5	ADLY	Lyc TAAONE - PIRAE ILE TAHITI
0530031W	F4	ADLY	Lyc Guy Moquet - CHATEAUBRIANT
0441550W	F5	PACG	Clg WE - WE LIFOU
0441859G	F6	PACG	Clg Cadou - MONTOIR DE BRETAGNE
0721364S	F5	PACG	Clg Jean Cocteau - COULAINES
0720017C	F5	PRLY	Lyc DE PERSEIGNE - MAMERS
0720062B	F5	PACG	Clg Bouteloup - MAYET
0850063G	F0	ADLP	Lyc prof. Mathé - OLONNE SUR MER
0720905T	F5	PACG	Clg Ronceray - LE MANS
0530803k	F5	ADCG	Clg Albert Calmette - WASQUEHAL
0490029R	F4	ADLY	Lyc Jean Moulin - ANGERS
0721226S	F5	ADCG	Clg Colombier - LE MANS
0721363R	F4	PACG	Clg Vieux Chêne - LA FLECHE
0720038A	F3	ADCG	Clg DOUJANI - MAYOTTE
0721094Y	F6	PRLY	Lyc les Andaines - LA FERTE MACE
0720029R	F7	PRLY	Lyc Balzac - TOURS 1
0851193k	F5	ADLP	-
0851400K	F5	PRLY	Lyc Desfontaines - MELLE
0491260D	F5	PACG	Clg Calypso - MONTREUIL BELLAY
0442691L	F3	ADCG	Clg Guist Hau - NANTES
0490028P	F4	PACG	Clg Claude Debussy - ANGERS
0850069N	F5	ADLY	Lyc Paul Eluard - SAINT DENIS
0440352u	F4	ADLP	Lyc prof. Maillard - ANCENIS
0720027N	F6	PACG	Clg François Grudé - CONNERRE
0530016E	F5	PACG	Clg Alpes Mancelles - MOULINS LE CARBONNEL
0720988H	F5	ADLY	Lyc André Malraux - ALLONNES
0850639H	F5	PACG	Clg F. Gaillard - COGNAC
0440539X	F5	ADCG	Clg Norange - SAINT NAZAIRE
0491262F	F5	ADCG	Clg Mendès France - SAUMUR
0490032U	F5	PACG	Clg Montaigne - ANGERS
0490034W	F5	ADCG	Clg Montaigne - ANGERS
0530792Y	F5	ADCG	Clg Gerbault - LAVAL
0720046J	F4	ADCG	Clg Vercel - LE MANS
0440286X	F5	ADCG	Clg Renan - ST HERBLAIN
0440025N	F4	PACG	Clg Claude Debussy - NANTES
0440283U	F5	PACG	Clg Talence - NANTES
0440086E	F6	PRLY	Lyc Perochon - PARTHENAY
0441862K	F5	ADLP	Lyc prof. Michelet - NANTES
0440056X	F5	ADLP	Lyc prof. Branly - LA ROCHE SUR YON
0440534S	F4	PACG	Clg Lucie Aubrac - VERTOU
0720051P	F5	ADLY	Lyc Condorcet - LENS
0850039F	F5	PACG	Clg 7 Fontaines - ANDOUILLE
0441728p	F5	ADLY	Prytanée National Militaire - LA FLECHE
0440314C	F6	PACG	Clg Edmée Vavin - Auteuil - DUMBEA
0440074S	F5	PRLP	Lyc prof. les Savarières - ST SEBASTIEN/LOIRE
0851146J	F5	ADCG	Clg R. MIGAUD - L'ABSIE
0490782J	F5	PRLY	ECOLE FRANCAISE - NAIROBI
0440066H	F5	PACG	Clg BRANTOME - BRANTOME
0720053S	F5	ADLY	Lyc L'Essouriau - LES ULIS
0491645X	F4	ADLY	Lyc Renaudeau - CHOLET
0440311Z	F3	PACG	Clg de Tadine - MARE
0440537V	F5	ADLY	Lyc de Mamoudzou - MAMOUDZOU
0490960C	F5	ADLY	Lyc Jean Monnet - YZEURE
0490046J	F5	PACG	Clg GUillaume Fouacé - ST VAAST LA HOUGUE
0442595G	F4	PACG	Clg C. Claudel - LE LOUROUX BECONNAIS
0720058X	F5	ADCG	Clg Val d'Huisne - LA FERTE BERNARD
0491707P	F5	ADCG	Clg du Bellay - CHOLET

NICE	NICE	NICE	NICE
	BANDOL - Clg Raimu • C 3	BECK Denise	PACG
	BEAULIEU SUR MER - Clg Jean Cocteau • C 2	VALLET Marie Christine	PACG
	BEAUSOLEIL - Clg Bellevue • C 2	ENEE Liliane	PACG
	BESSE SUR ISSOLE - Clg Frédéric Montenard • C 3	GUILLET Laurent	PACG
	BIOT - Clg l'Eganaude • C 3	GUIEU Carine	PACG
	BORMES LES MIMOSAS - Clg Frédéric Mistral • C 2	SALZET Marie-Jeanne	PACG
	CANNES - Lyc Prof. des métiers Les Coteaux • C 4	BIJAOUI Georges	PRLP
	CARQUEIRANNE - Clg Joliot Curie • C 3	CAMPO Christine	PACG
	CONTES - Clg Vallées du Paillon • C 4	GARRIGUES Nathalie	PACG
	FAYENCE - Clg Marie Mauron • C 2	LAMBLE Marie-Odile	PACG
	GAREOULT - Clg Guy de Maupassant • C 3	DUBREUCQ Thierry	PACG
	GRASSE - Clg les Jasmins • C 3	HEN Guy	PACG
	GRASSE - Lyc A. de Grasse • C 4	DUBOIS Nicole	PRLY
	LA GARDE - Clg • C 3	PISANI Remy	PACG
	LA SEYNE SUR MER - Clg Paul Eluard • C 3	APFFEL Christophe	PACG
	LA SEYNE SUR MER - Clg Wallon • C 4	LECA Gérard	PACG
	LE BEAUSSET - Clg Jean Giono • C 3	SUFFREN Richard	PACG
	LE CANNET - Clg Bonnard • C 4	LALLEMANT JORIS Martine	PACG
	MENTON - Clg André Maurois • C 2	MUNIER Bernard	PACG
	NICE - Clg de l'Archet • C 3	JOULIE Martine	PACG
	NICE - Clg Jules Romain • C 4	VALLEE Philippe	PACG
	NICE - Clg Louis Nucéra • C 4	MATHIEU Joël	PACG
	NICE - Clg Mistral • C 4	RENUCCI Elysabeth	PACG
	NICE - Clg Port Lympia • C 4	DIMECH Marc	PACG
	NICE - Clg Rostand • C 2	MEUNIER Catherine	PACG
	NICE - Lyc prof. les Palmiers • C 3	ALBERT Philippe	PRLP
	NICE - Lyc prof. Pasteur • C 2	ROSSETTI Laurence	PRLP
	NICE 1 - Lyc Masséna • C 5	BRUSA Henri Laurent	PRLY
	OLLIOULES - Clg Les Eucalyptus • C 2	ESPINASSE Huguette	PACG
	PUGET THENIERS - Clg A. Blanqui • C 2	DUCLOS Bernard	PACG
	ROQUEFORT LES PINS - Clg • C 1	LIEGEOIS Marie-Estelle	PACG
	SAINT MANDRIER/MER - Clg Louis Clément • C 1	COUTANT Pierre-Henri	PACG
	SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME - Lyc Saint Maximin • C 4	GIRAULT Jocelyne	PRLY
	SIX FOURS LES PLAGES - Clg Font de Fillol • C 3	KOUBBI Richard	PACG
	SOSPEL - Clg Médecin • C 2	MONTIEL Ghislaine	PACG
	ST JEANNET - Clg les Baous • C 4	LEVY Philippe	PACG
	ST SAUVEUR SUR TINEE - Clg Saint Blaise • C 2	FRONTONI Gaelle	PACG
	TENDE - Clg Rusca • C 2	BRETON GÉRALD	PACG
	TOULON - Clg Genevoix • C 3	GUEGUEN Christian	PACG
	TOULON - Clg la Marquisanne • C 4	DESAULT Michel	PACG
	TOULON - Clg Marcel Pagnol • C 2	DELOZANNE Didier	PACG
	TOULON - Clg Peiresc • C 3	PORTAL Robert	PACG
	TOULON - Clg Voltaire • C 2	TERELLI Corine	PACG
	TOULON - Lyc Dumont d'Urville • C 5	VIEUSSES Thierry	PRLY
	VALBONNE - Lyc régional • C 3	PETIT Éric	PRLY
	VENCE - Clg La Siné • C 4	FRIGO Jean Luc	PACG
	VINON SUR VERDON - Clg Montand • C 3	VERLAQUE René	PACG

ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS
	AMBOISE - Clg André Malraux • C 2	CHATEIGNER Jean Loup	PACG
	ARDENTES - Clg Stanislas Limousin • C 1	MEUNIER Thierry	PACG
	AUBIGNY SUR NERE - Clg Gérard Philippe • C 3	PAYET Jean Noël	PACG
	BEAUNE LA ROLANDE - Clg Bazille • C 2	CLAVE Frédéric	PACG
	BLOIS - Clg Begon • C 4	LACROIX Éric	PACG
	BLOIS - Clg Rabelais • C 3	PONTILLON Thibaud	PACG
	BLOIS - Lyc Dessaignes • C 5	FALIBARON Muriel	PRLY
	BLOIS - Lyc Augustin Thierry • C 5	GOMME Éric	PRLY
	BONNEVAL - Clg Albert Sidoine • C 2	BRULETOT Carole	PACG
	BOURGES - Lyc prof. Vauvert • C 2	DI NALLO Bruno	PRLP
	BOURGES - Lyc Jacques Cœur • C 5	MOREAU Anne Marie	PRLY
	BOURGES - Lyc Martin • C 4	MONTILLON Arnaud	PRLY
	BOURGUEIL - Clg Pierre Ronsard • C 1	COURTOIS Patricia	PACG
	BREZOLLES - Clg M. de Vlaminck • C 1	YOUNOUSSA Soulaïmana	PACG
	BRIARE - Clg Camus • C 3	TRANQUILLE-GUERIN Juliette	PACG
	CHARTRES - Clg Jean Moulin • C 2	PARPAILLON Brigitte	PACG
	CHARTRES - Clg Victor Hugo • C 3	RIOU Josette	PACG
	CHARTRES - Clg Hélène Boucher • C 4	MARTINEAU Annie	PACG
	CHATEAU RENAULT - Clg Bauchant • C 4	HERBETTE Alain	PACG
	CHATEAUMEILLANT - Clg Meillet • C 1	DESJOBERT Sylvie	PACG
	CHATEAUROUX - Clg J. Monnet • C 1	MILLET Philippe	PACG
	CHATEAUROUX - Clg Rosa Parks • C 3	NIEMEC Philippe	PACG
	CHATEAUROUX - Lyc Pierre et Marie Curie • C 4	PERRIN Jean Marc	PRLY
	CLOYES SUR LE LOIR - Clg Rabelais • C 1	REGUIGNE Jérôme	PACG
	COURVILLE SUR EURE - Clg Pergaud • C 2	DANIEL Marie-Françoise	PACG
	DREUX - Clg Louis Armand • C 3	SAUVAGEON Jean Bernard	PACG
	DREUX - Clg Pierre et Marie Curie • C 3	MAERTEN Fabien	PACG
	DREUX - Lyc Edouard Branly • C 4	LAUXIRE Jérôme	PRLY

NICE	
0830003C	F5
0061209G	F5
0061278G	F4
0831630W	F5
0061670H	F5
0830927G	F4
0060015J	F5
0830836H	F5
0060019N	F4
0830019V	F5
0831391L	F4
0061668F	F3
0060020P	F4
0830179U	F4
0830830b	F5
0830180V	F4
0831056X	F5
0061239P	F4
0061238N	F4
0061694J	F4
0061129V	F4
0061001F	F4
0060840F	F4
0061277F	F4
0061003H	F0
0060042N	F4
0060040L	F5
0060030A	F7
0830922B	F5
0060061J	F4
0062056C	F5
0830071B	F5
0831559U	F5
0830051E	F5
0060067R	F5
0061666D	F5
0060066P	F5
0060072W	F4
0830148K	F5
0830181W	F4
0831115L	F4
0830953K	-
0830954L	F4
0830053G	F5
0062015H	F4
0061135B	F4
0831552L	F5

NICE	
PACG	Clg Pont de Vivaux - MARSEILLE 10
PACG	Clg Victor Hugo - SARCELLES
ADLY	Lyc international de Valbonne - SOPHIA ANTIPOLIS
PACG	Clg - LA GARDE
ADLY	Lyc franco américain - CHICAGO - IL 60614
PACG	Clg Frédéric Montenard - BESSE SUR ISSOLE
PRLY	Lyc Beau Site - NICE
PACG	Clg Rusca - TENDE
PACG	Clg Marcel Massot - LA MOTTE DU CAIRE
PACG	Clg H. Laugier - FORCALQUIER
PACG	Clg Jules Ferry - HYERES
PACG	Clg Jean Moulin - LA QUEUE EN BRIE
PACG	Clg les Baous - ST JEANNET
PACG	Clg A. Blanqui - PUGET THENIERS
ADCG	Clg Vallée verte - VAUVERT
PACG	Clg la Marquisanne - TOULON
PACG	Clg Raimu - BANDOL
PACG	Clg Jules Romain - NICE
PACG	Clg Saint Blaise - ST SAUVEUR SUR TINEE
ADLY	Lyc Beau Site - NICE 1
ADLY	Lyc Estienne d'Orves - NICE
PACG	Clg Rostand - NICE
PACG	Clg du Cap - LURI
PACG	Clg André Maurois - MENTON
PACG	Clg Montand - VINON SUR VERDON
PACG	Clg Bellevue - BEAUSOLEIL
PACG	Clg Médecin - SOSPEL
PRLY	Clg Stanislas - MONTREAL
ADCG	Clg DE Pamandzi - PAMANDZI
ADLP	Lyc Prof. Raymond Nérès - LE MARIN
ADLY	Lyc Curie - MENTON
ADCG	Clg Matisse - ST MAXIMIN LA STE BAUME
PACG	Clg les Jasmins - GRASSE
PACG	Clg Peiresc - TOULON
PACG	Clg Léon Blum - VILLENEUVE D'ASCQ
PACG	Clg Louis Nucéra - NICE
ADCG	Clg Rostand - NICE
ADLP	Lyc prof. Claret - TOULON
ADLY	Lyc Langevin - LA SEYNE SUR MER
PACG	Clg Pasteur - MANTES LA JOLIE
ADCG	Clg Paul Eluard - LA SEYNE SUR MER
PACG	Clg Voltaire - TOULON
PACG	Clg Wallon - IVRY SUR SEINE
PRLY	Lyc Van Dongen - LAGNY SUR MARNE
PACG	Clg l'Eganaude - BIOT
PRLY	Lyc Ch. de Gaulle - Bangui - CHATILLON
ADLY	Lyc Raynouard - BRIGNOLES

ORLÉANS - TOURS	
0371248F	F4
0360573C	F4
0180002E	F5
0450006M	F4
0410003F	F5
0410952M	F4
0410002e	F7
0410001D	F6
0280866P	F5
0180823X	F5
0180007K	F5
0180008L	F4
0370995F	F5
0280005D	F5
0450008P	F5
0280756V	F5
0280883H	F5
0280755U	F5
0370007G	F4
0180013S	F3
0360690e	F4
0360541T	F5
0360009P	F5
0280867R	F5
0280018T	F4
0280865n	F5
0280716B	F5
0280021W	F4

ORLÉANS - TOURS	
PACG	Clg Bazille - BEAUNE LA ROLANDE
PACG	Clg Rolinat - NEUVY ST SEPULCRE
PACG	Clg M. de Vlaminck - BREZOLLES
ADCG	Clg Condorcet - FLEURAY LES AUBRAIS
PACG	Clg Rabelais - BLOIS
PACG	Clg Louis Pasteur - MOREE
PRLY	Lyc Brisson - VIERZON
PRLY	Lyc Dumont d'Urville - TOULON
ADLY	Lyc Belleau - NOGENT LE ROTROU
PACG	Clg Joliot Curie - MEHUN SUR YEVRE
PRLY	Lyc J. Renard - NEVERS
PACG	Clg Val d'Huisne - LA FERTE BERNARD
ADCG	Clg Rabelais - ANGERS
ADCG	Clg Denis Poisson - PITHIVIERS
ADLY	Clg Paul Jean-Louis - SAINT LAURENT DU MARONI
ADLY	Lyc Fulbert - CHARTRES
ADLY	Lyc Émile Zola - CHATEAUDUN
PACG	Clg Jean Moulin - CHARTRES
PACG	Clg PAEA - PAEA
ADCG	Clg Jules Verne - BOURGES
PACG	Clg Jean Rostand - TOURNON ST MARTIN
PACG	Clg M. Audoux - SANCOINS
PRLY	Lyc A. de Vigny - LOCHES
ADCG	Clg Charles Rivière - OLIVET
ADLY	Lyc Jehan de Beauce - CHARTRES
PACG	Clg Victor Hugo - CHARTRES
ADCG	Clg Proust - ILLIERS COMBRAY
PACG	Clg Pierre et Marie Curie - DREUX

ESVRES - Clg Georges Brassens • C 1	VESIN Claudine	PACG
FLEURY LES AUBRAIS - Clg André Chene • C 2	FIX Sébastien	PACG
FONDETTES - Clg Jean Roux • C 2	CHARLOT Christelle	PACG
ILLIERS COMBRAY - Clg Proust • C 2	SANSLAVILLE Gilbert	PACG
INGRE - Clg Montabuzard • C 3	BONSANG Alain	PACG
INGRE - Lyc Genevoix • C 4	MAUGUIN Philippe	PRLY
ISSOUDUN - Lyc Honoré de Balzac • C 2	AUDIER Remi	PRLY
LA CHAPELLE ST MESMIN - Clg Louis Pasteur • C 3	MEGE Évelyne	PACG
LEVROUX - Clg Condorcet • C 1	DUCHET Didier	PACG
LOCHES - Lyc A. de Vigny • C 3	TOUTFAIRE Philippe	PRLY
LUCE - Lyc prof. Elsa Triolet • C 2	DORIGNE Anne	PRLP
LUCE - Lyc Prof. P. de l'Orme • C 3	POINTEREAU Philippe	PRLP
MEHUN SUR YEVRE - Clg Joliot Curie • C 2	ALLOUIS Jérôme	PACG
MER - Clg Pierre de Ronsard • C 2	CHARLY Christophe	PACG
MONDOUBLEAU - Clg A Karr • C 3	KIEFFER Karine	PACG
MONTARGIS - Clg Le Grand Clos • C 2	WILHELM Dominique	PACG
MONTARGIS - Clg Chinchon • C 2	Mazouat Isabelle	PACG
MONTLOUIS SUR LOIRE - Clg Paul Rebout • C 3	MEUNIER Patrick	PACG
MONTS - Clg Val de l'Indre • C 2	MAYADE Christiane	PACG
MOREE - Clg Louis Pasteur • C 1	PERICOUCHE Sylvie	PACG
NERONDES - Clg Dumas • C 1	DEPRE Odile	PACG
NEUVY LE ROI - Clg H. de Racan • C 1	MASSE Françoise	PACG
NEUVY ST SEPULCHRE - Clg Rotinat • C 1	TERRYN Pierre	PACG
PATAY - Clg Alfred de Musset • C 2	LECOQ Anne	PACG
SAINT AMAND MONTROND - Lyc Jean Moulin • C 2	MARTINAT Serge	PRLY
SAINT GERMAIN DU PUY - Clg Jean Rostand • C 3	ANGUILE Patrick	PACG
SAINT JEAN DE LA RUELE - Lyc prof. Maréchal Leclerc • C 4	LUCAS Anne	PRLP
SAINT JEAN LE BLANC - Clg Jacques Prévert • C 2	AMETEPE Françoise	PACG
SANCERRE - Clg de Sancerre • C 3	CULIOLI Jean-Dominique	PACG
SANCOINS - Clg M. Audoux • C 1	LECLERC Patrice	PACG
SULLY SUR LOIRE - Clg Maximilien de Sully • C 2	WEYLAND Marie-George	PACG
TOURNON ST MARTIN - Clg Jean Rostand • C 1	CAILLEAUD Dominique	PACG
TOURS - Clg Corneille • C 3	VOLLAND Jean-Claude	PACG
TOURS - Clg Michelet • C 2	GILOT Hélène	PACG
TOURS - Clg Rabelais • C 2	HEURTEBIZE Françoise	PACG
TOURS - Lyc Descartes • C 5	SOUDJIAN Guy	PRLY
TOURS 1 - Lyc Balzac • C 4	CALENTIER Vincent	PRLY
TOURS 2 - Lyc prof. F. Clouet • C 3	SABA-HASELMEIER Brigitte	PRLP
TOURY - Clg Louis Blériot • C 1	PIERRE Béatrice	PACG
VALENCAY - Clg Alain Fournier • C 1	BARCHE Hartmuth	PACG
VERNOUILLET - Clg Marcel Pagnol • C 3	TRICHELOT Pierre	PACG
VIERZON - Lyc Brisson • C 4	ROUX Martine	PRLY
VIERZON - Clg Albert Camus • C 4	GAGNOL Olivier	PACG

**PARIS**

**PARIS**

**PARIS**

**PARIS**

PARIS - Clg Alain Fournier • C 3	JAFFUEL Anne-Marie	PACG
PARIS - Clg André Malraux • C 2	SOIN Viviane	PACG
PARIS - Clg Beaumarchais • C 3	GUERET Jean Luc	PACG
PARIS - Clg Camille Claudel • C 3	DOSSOU Raphael	PACG
PARIS - Clg Colette Besson • C 1	AIT BOUALI Kamel	PACG
PARIS - Clg Françoise Dolto • C 3	PRADEL Philippe	PACG
PARIS - Clg G. Sand • C 2	ARSAFI Boujema	PACG
PARIS - Clg Georges Rouault • C 3	WAJNBERG Laurent	PACG
PARIS - Clg JB Poquelin • C 1	DUMOULIN Isabelle	PACG
PARIS - Clg Moulin des Prés • C 2	EVE Dominique	PACG
PARIS - Clg Mozart • C 3	PETIT Corinne	PACG
PARIS - Clg Oeben • C 2	CHOPINEAUX Laldja	PACG
PARIS - Clg Pilâtre de Rozier • C 3	MARQUEZ Véronique	PACG
PARIS - Clg Sonia Delaunay • C 3	GARCIA Christian	PACG
PARIS - Clg Valmy • C 3	RUBIO Éric	PACG
PARIS - Clg Vincent d'Indy • C 3	DELGORGE Michèle	PACG
PARIS - Clg Zac Citroën • C 2	BILLMANN Christian	PACG
PARIS - Lyc Bachelard • C 2	DUCLOS Marylin	PRLY
PARIS - Lyc Buffon • C 5	PANTEBRE Michel	PRLY
PARIS - Lyc Charlemagne • C 4	FLOC H Pierrette	PRLY
PARIS - Lyc du Bâtiment • C 2	ACHOULINE Catherine	PRLY
PARIS - Lyc Duperré • C 3	TOULZAT Annie	PRLY
PARIS - Lyc Gabriel Faure • C 3	SCHMAUCH Véronique	PRLY
PARIS - Lyc Georges Brassens • C 2	SCHNABELE Anne	PRLY
PARIS - Lyc Léonard de Vinci • C 2	LABBE Hugues	PRLY
PARIS - Lyc Nadaud • C 2	PERIER Christine	PRLY
PARIS - Lyc Prof. Camille Jenatzy • C 1	DUMAS Dominique	PRLP
PARIS - Lyc prof. M. Laurencin • C 1	LAGARDE Élisabeth	PRLP
PARIS - Lyc prof. Maroquinnerie • C 2	SOREIL Alain	PRLP
PARIS - Lyc Prof. • C 1	BENGUIGUI Georges	
PARIS - Lyc Raspail • C 3	LANGLOIS Marie Eve	PRLY
PARIS - Lyc Victor Hugo • C 2	BATTISTELLA Theo	PRLY
PARIS 03 - Lyc Turgot • C 4	DELAUBIER Therese	PRLY
PARIS 11 - Lyc Voltaire • C 3	LUSSIANA Josiane	PRLY

0371204H	F4	ADCG	Clg Michelet - TOURS
0451544J	F5	ADLY	Lyc Camille Claudel - BLOIS
0371397T	F0	PACG	Clg Georges Brassens - ESVRES
0280702I	F5	ADCG	Clg Jean Rostand - LAMOTTE BEUVRON
0451068S	F4	PACG	Clg Jacques Prévert - SAINT JEAN LE BLANC
0451483T	F5	PACG	Clg Montabuzard - INGRE
0360024F	F5	ADCG	Clg de Varens - PASSY
0451035F	F4	PACG	Clg André Chene - FLEURAY LES AUBRAIS
0360028K	F5	ADCG	Clg Condorcet - LEVROUX
0370016S	F4	PACG	Clg Rosa Parks - CHATEAUROUX
0280864M	F5	ADCG	Clg Jean Monnet - LUISANT
0280009H	F5	PRLP	Lyc prof. Elsa Triolet - LUCE
0180586P	F4	ADCG	Clg Albert Camus - MONTBAZON
0410631N	F4	ADLP	Lyc prof. Bérard - AMBERIEU EN BUGEY
0410596a	F3	ADCG	Clg Blois Vienne - BLOIS
0450789N	F5	ADLP	Lyc prof. V. Laloux - TOURS
0450041A	F4	ADCG	Clg Villemandeur - VILLEMANDEUR
0370799T	F5	PACG	Clg H. de Racan - NEUVY LE ROI
0370993D	F5	PRLY	Lyc Martin - BOURGES
0410013S	F5	ADLY	Lyc C de France - ROMORANTIN LANTHENAY
0180023C	F3	ADCG	Clg Louis Armand - SAINT DOULCHARD
0370023Z	F4	ADLP	Lyc Prof. Denis Papin - ROMORANTIN LANTHENAY
0360030M	F5	ADCG	Clg A Karr - MONDOUBLEAU
0450061X	F5	ADCG	Clg Jeanne d'Arc - ORLEANS
0180024d	F4	PACG	Clg J. Grancher - FELLETIN
0180732Y	F5	PACG	Clg les 4 Arpents - LAGNY SUR MARNE
0450066C	F5	PRLP	Lyc Prof. P. de l'Orme - LUCE
0451074Y	F5	ADCG	Clg le grand Meaulnes - BOURGES
0180031L	F3	ADLY	Lyc M. de Navarre - BOURGES
0180033N	F5	ADCG	Clg Gérard Philippe - AUBIGNY SUR NERRE
0450790P	F4	ADCG	Clg Camus - BRIARE
0360038W	F5	ADCG	Clg les Capucins - CHATEAUROUX
0370991B	F5	PACG	Clg Rabelais - TOURS
0370041U	F0	PACG	Clg Maximilien de Sully - SULLY SUR LOIRE
0370045Y	F5	PACG	Clg A Karr - MONDOUBLEAU
0370035M	F6	PRLY	Lyc Montesquieu - LE MANS
0370036N	F8	PRLY	Lyc Jacques Cœur - BOURGES
0370032J	F4	PRLP	Lyc prof. Les franchises - LANGRES
0280884J	F4	ADLY	Lyc B. Pascal - CHATEAUROUX
0360525A	F5	ADLY	Lyc des métiers A. Ampère - VENDOME
0280024z	F4	PACG	Clg Marcel Pagnol - VERNOUILLET
0180036S	F4	PACG	Clg Jean Zay - CHINON
0180592W	F5	PACG	Clg Noël Berrier - CORBIGNY

## PARIS

0750607C	F4
0752387M	F5
0750362L	F0
0752694W	F5
0755241P	-
0750552T	F3
0752316K	F5
0753938Y	F4
0751703U	F5
0750525N	F4
0750484U	F6
0752542F	F3
0754528P	F4
0750575t	F2
0750584C	F5
0753936W	F5
0754305x	F4
0750553U	F5
0750693W	-
0750652B	F6
0750697A	F0
0750672Y	F5
0750684L	F6
0754684J	F0
0754475G	-
0754530S	F5
0750419y	F5
0750776I	F3
0750778N	F4
0750588G	F0
0750691U	F5
0750648X	F6
0750647w	F6
0750675B	F8

## PARIS

PACG	Clg Pierre Mendès France - JACOU
PACG	Clg Georges Rouault - PARIS
PACG	Clg Valmy - PARIS
PACG	Clg Joliot Curie - STAINS
ADLY	Lyc Dubois - PARIS
ADLY	Lyc Honoré de Balzac - PARIS 17
ADCG	Clg Buffon - PARIS
ADCG	Clg E. Varèse - paris
ADLY	Lyc Nadaud - PARIS
ADCG	Clg Evariste Galois - PARIS
ADLY	École nationale de commerce - PARIS 17
ADLY	Lyc Jacquard - PARIS
PRLP	Lyc prof. H. Boucher - TREMBLAY EN FRANCE
PRLY	Lyc français F. Mitterrand - BRASILIA 70390 079 - DF
ADLY	Lyc Jules Ferry - PARIS
PACG	Clg Moulin des Prés - PARIS
PACG	Clg Anatole France - CASABLANCA - 20300
PACG	Clg Sonia Delaunay - PARIS
PRLY	Lyc Turgot - PARIS
PRLY	Lyc Jean Pierre Vernant - SEVRES
PACG	Clg Oeben - PARIS
PRLY	Lyc Voltaire - PARIS 11
PACG	Clg Mozart - PARIS
ADLY	Lyc Pierre Gilles de Gennes - PARIS
PRLP	Lyc prof. Chateau d'Epluches - SAINT OUEN L'AUMONE
PRLY	Lyc français de Varsovie - VARSOVIE 03-916
PACG	Clg Pissarro - LA VARENNE SAINT HILAIRE
PRLP	Lyc prof. M. Laurencin - PARIS
EREA	EREA Jean Jaurès - PARIS
ADCG	Clg Georges Rouault - PARIS
PACG	Clg G. SAND - PARIS
PRLY	Lyc Gabriel Faure - PARIS
PRLY	Lyc Français Van Gogh - 2584 - AA - DEN HAAG
PRLY	Lyc Liégard - BROCHON

## PARIS

PARIS 12 - Lyc Arago • C 3

GUINI Viviane

PRLY

**POITIERS**

**POITIERS**

AIGREFEUILLE D'AUNIS - Clg Dulin	• C 3
AIRVAULT - Clg Voltaire	• C 1
ANGOULEME - Clg Anatole France	• C 1
BURIE - Clg Beauregard	• C 1
CHALAIS - Clg Théodore Rancy	• C 1
CHASSENEUIL/BONNIEUR - Clg Louis Pasteur	• C 2
CHATEAUNEUF/CHARENTE - Clg Maurice Genevoix	• C 2
CHEF BOUTONNE - Lyc prof. JF Cail	• C 2
CIVRAY - Clg Camille Claudel	• C 2
COGNAC - Clg F. Gaillard	• C 3
FRONTENAY ROHAN ROHAN - Clg Albert Camus	• C 2
LA COURONNE - Clg	• C 3
LA CRECHE - Clg Jean Vilar	• C 2
LA ROCHE POSAY - Clg DR Huet	• C 1
LA ROCHELLE - Lyc prof. de Romspary	• C 4
LA ROCHELLE 1 - Lyc Hôtelier	• C 4
LOULAY - Clg de la Trézence	• C 1
MARENNES - Clg Jean Hay	• C 2
MAZIERES EN GATINE - Clg R. Thabault	• C 1
MELLE - Lyc Desfontaines	• C 2
NIORT - Clg Pierre et Marie Curie	• C 3
NIORT - Lyc Venise Verte	• C 4
PARTHENAY - Lyc Perochon	• C 3
POITIERS - Lyc Prof. le Dolmen	• C 4
PONS - Clg Combes	• C 3
ROCHEFORT - Clg Grimaux	• C 2
ROCHEFORT - Lyc prof. Jamain	• C 2
SAINTE - Clg A. D'Aubigné	• C 3
SAINTE - Clg Caillié	• C 4
SOYAUX - Clg Mendès France	• C 2
ST GENIS DE SAINTONGE - Clg Maurice Chastang	• C 1
ST PIERRE D'OLERON - Clg Pertuis d'Antioche	• C 3
THENEZAY - Clg la Fontaine	• C 1
VILLEBOIS LAVALETTE - Clg Martin	• C 1
VILLEFAGNAN - Clg Albert Micheneau	• C 1

**POITIERS**

ALLEAU Martine	PACG
BOURGOIN Fabien	PACG
LEDOUX WALDURA Marie	PACG
FOUCHER MOYNARD Claire	PACG
TIQUELAN Chantal	PACG
ABABSA Emmanuel	PACG
DUBREUIL Damien	PACG
SEIGNON Gilles	PRLP
BERIGAUD Franck	PACG
RODIER Jean Luc	PACG
HERVET Patrick	PACG
REBAUD Jean Philippe	PACG
CHAPPE Frédéric	PACG
GLORO Denis	PACG
BECCHIO Daniel	PRLP
JEANNES Cyrille	PRLY
MOYNARD Philippe	PACG
JAKIEWICZ Frédéric	PACG
BOYER Genevieve	PACG
TROUVE Patrick	PRLY
ROUSSEL Denis	PACG
BAYENAY Laurent	PRLY
RAFFI Pierre Emmanuel	PRLY
CARCAGNE Danielle	PRLP
MIRANDE Yves	PACG
GIROT Françoise	PACG
SINGER Corinne	PRLY
MIARA Yamina	PACG
AKPO Catherine	PACG
DAHLAB Anne	PACG
DEMORE Natacha	PACG
BAZUS Jose Maria	PACG
CASSANY Jean-Marie	PACG
VALLAT Christian	PACG
STINDEL Yann	PACG

**POITIERS**

**REIMS**

**REIMS**

BOURMONT - Clg Bruntz	• C 3
CARIGNAN - Clg Carignan-Margut	• C 3
CHALONS EN CHAMPAGNE - Clg Perrot d'Ablancourt	• C 3
CHALONS EN CHAMPAGNE - Lyc Oehmichen	• C 4
CHALONS EN CHAMPAGNE - Lyc J. Talon	• C 4
CHAOURCE - Clg Amadis Jamyn	• C 1
CHARLEVILLE MEZIERES - Clg F. Scamaroni	• C 3
CHAUMONT - Clg Camille Saint Saens	• C 3
CHAUMONT - Lyc prof. Eugène Decomble	• C 3
CHAUMONT 9 - Lyc Charles de Gaulle	• C 4
CHEVILLON - Clg R. Rollin	• C 1
EPERNAY - Clg Terres Rouges	• C 4
FERE CHAMPENOISE - Clg Mallarmé	• C 1
GIVET - Lyc Vauban	• C 2
LANGRES - Lyc Diderot	• C 4
MERY SUR SEINE - Clg Pierre Labonde	• C 2
RAUCOURT ET FLABA - Multisite Mouzon Raucourt	• C 1
REIMS - Clg Legros	• C 4
REIMS - Clg Saint Rémi	• C 2
REIMS - Lyc Colbert	• C 3
REIMS - Lyc Libergier	• C 5
REIMS - Lyc prof. Europe	• C 4
REIMS - Lyc Val de Murigny	• C 4
RETHEL - Lyc Verlaine	• C 2
REVIN - Lyc Jean Moulin	• C 3
SAINT DIZIER - Clg Anne Frank	• C 3
SAINT DIZIER - Clg La Noue	• C 2
SAINT DIZIER - Clg Luis Ortiz	• C 3
SAINT MEMMIE - Clg Jean Moulin	• C 4
SEDAN - Lyc prof. du Chateau	• C 4
SEZANNE - Lyc Fontaine du Vé	• C 2
SIGNY LE PETIT - Multisite Signy le Petit	• C 2
ST ANDRE LES VERGERS - Clg Villeneuve	• C 3
TROYES - Lyc Camille Claudel	• C 3
TROYES - Lyc Chrestien de Troyes	• C 4
TROYES - Clg Marie Curie	• C 4
VENDEVRE/BARSE - Clg Nicolas Bourbon	• C 1
VITRY LE FRANCOIS - Clg Les Indes	• C 4

**REIMS**

GAZZOLI Thierry	PACG
HAMAIDE Jean Pierre	PACG
DIAMER Françoise	PACG
REIBEL Thierry	PRLY
VANDERSTEE Christian	PRLY
FINOT Didier	PACG
BLEUZE Frédéric	PACG
COUSIN Claude	PACG
BAILLY Thierry	PRLP
BRULEY Jean Louis	PRLY
DAVAL Corinne	PACG
BOURGUIN Pascal	PACG
HENRY Elisabeth	PACG
LENZI Claude	PRLY
TROMPETTE Dominique	PRLY
GYSELINCK Lydie	PACG
EVRRARD Eric	PACG
REYSSIER Philippe	PACG
MARECHEAU Laurent	PACG
RECOQUE Gerard	PRLY
LUTZ Jean Marc	PRLY
FAURIE Annie	PRLP
LOUGES Philippe	PRLY
CASALIS Irene	PRLY
LECLERCQ Olivier	PRLY
DUHALDE Caroline	PACG
HENRIOT Claudy	PACG
VAUGE Frédéric	PACG
MERAT Claudine	PACG
DAMECHE Kamel	PRLP
NEVES Manuel	PRLY
LOTTO François	PACG
GROSJEAN Catherine	PACG
BORD Herve	PRLY
MARTINEAU Herve	PRLY
DONIN DE ROSIERE Jean-Paul	PACG
COLLERY Nadine	PACG
BABOT Laurent	PACG

**REIMS**

0750680G	F6	PACG	Clg Zac Citroën - PARIS
<b>POITIERS</b>		<b>POITIERS</b>	
0171129K	F5	PACG	Clg Grimaux - ROCHEFORT
0790704L	F5	ADCG	Clg Jean Vilar - LA CRECHE
0161106r	F5	PACG	Clg Louis Pasteur - CHASSENEUIL/BONNIEUR
0170004M	F5	ADCG	Clg de la Clef de St Pierre - ELANCOURT
0160015E	F4	ADLY	Lyc Jaufre Rudel - BLAYE
0160882X	F4	ADCG	Clg Jean Emond - VENDOME
0160863B	F5	ADCG	Clg Michelet - ANGOULEME
0790015M	F5	ADLY	Lyc Desfontaines - MELLE
0860053R	F4	PACG	Clg de l'Argentor - CHAMPAGNE MOUTON
0160117r	F6	PACG	Clg Albert Micheneau - VILLEFAGNAN
0790699F	F5	ADLY	Lyc Image et son - ANGOULEME
0160024P	F6	PACG	Clg Mendès France - SOYAUX
0790965V	F0	PACG	Clg R. Thabault - MAZIERES EN GATINE
0860043e	F0	ADCG	Clg DR Huet - LA ROCHE POSAY
0171238D	F5	PACG	Clg Sonia Delaunay - GRIGNY
0171405K	F5	PRLP	Lyc Prof. Guichard - GUERANDE
0170012W	F4	ADLY	Lyc Lavoisier - PORCHEVILLE
0170386C	F4	PACG	Clg Veron de Forbonnais - ST COSME EN VAIRAIS
0790044U	F4	PACG	Clg Combes - PONS
0790019S	F5	PRLP	Rectorat - POITIERS
0790052C	F4	PACG	Clg Jean Vilar - LA CRECHE
0791062A	F5	PRLY	Lyc du Grand Nouméa - DUMBEA
0790029C	F6	PACG	Clg Paul Eluard - GENNES
0860039A	F5	PACG	Clg Afareaitu - ILE DE MOOREA
0170389F	F5	PACG	Clg Le Grand Clos - MONTARGIS
0171056F	F4	PACG	Clg Beaussire - LUCON
0170025K	F4	PACG	Clg de la Trézence - LOULAY
0170059X	F5	PACG	Clg Maurice Genevoix - CHATEAUNEUF/CHARENTE
0170144P	F5	ADCG	Clg H. Dunant - ROYAN
0160894K	F3	ADCG	Clg Jules Verne - ANGOULEME
0170049I	F5	ADCG	Lyc La Borde Basse - CASTRES
0171215D	F5	PACG	Clg Beauregard - BURIE
0790035J	F4	ADCG	Clg Jean Deconinck - ST POL SUR MER
0160043K	F5	ADLY	Lyc Guez de Balzac - ANGOULEME
0160115N	F5	ADCG	Clg du Himmelsberg - SARREGUEMINES
<b>REIMS</b>		<b>REIMS</b>	
0520004X	F0	ADCG	Clg F. Scamaroni - CHARLEVILLE MEZIERES
0081099B	F6	ADLY	Lyc Monge - CHARLEVILLE MEZIERES
0510011K	F6	PACG	Clg Mallarmé - FERE CHAMPENOISE
0510007F	F6	PACG	Clg Jean Moulin - SAINT MEMMIE
0511951U	F5	PRLY	Lyc Verlaine - RETHEL
0100008E	F4	PACG	Clg Amadis Jamyn - CHAOURCE
0080079T	F4	PACG	Multisite Mouzon Raucourt - RAUCOURT ET FLABA
0520733P	F5	PACG	Clg Flammarion - MONTIGNY LE ROI
0520008B	F6	PACG	Clg Luis Ortiz - SAINT DIZIER
0521032P	F5	PRLY	Lyc Jean Moulin - REVIN
0520842H	F5	ADCG	Clg Cressot - JOINVILLE
0511327R	F5	PACG	Clg Jules Ferry - FECAMP
0510022X	F5	ADLY	Lyc Arago - REIMS
0080018B	F7	ADLY	Lyc Maurice Genevoix - MARIIGNANE
0520021R	F5	PRLY	Lyc Chrestien de Troyes - TROYES
0100785z	F6	ADLP	Lyc Prof. les Lombards - TROYES
0081103F	F5	ADCG	Clg Frenois - SEDAN
0511254L	F5	PACG	Clg J. Prévert - BAR LE DUC
0511179E	F4	ADCG	Clg Colbert - REIMS
0511901P	F5	PACG	Clg Anne Frank - SAINT DIZIER
0510035L	F5	PRLY	Lyc Abdel Kader - BEYROUTH
0510038P	F5	PRLY	Lyc Fontaine du Vé - SEZANNE
0511884W	F6	PRLP	Lyc Prof. Croix Cordier - TINQUEUX
0080039Z	F6	PACG	Clg Saint Rémi - REIMS
0080040A	F4	PRLY	Lyc Jean Jaurès - SAINT AFFRIQUE
0520049W	F5	PRLP	Lyc prof. E. Baudot - WASSY
0520051Y	F5	ADCG	Clg Françoise Dolto - NOGENT
0520050X	F5	ADLY	Lyc Bouchardon - CHAUMONT
0511216V	F5	PACG	Clg Les Indes - VITRY LE FRANCOIS
0080048J	F5	PACG	Clg Pasteur - VRIGNE AUX BOIS
0510053F	F5	PACG	Clg Perrot d'Ablancourt - CHALONS EN CHAMPAGNE
0081105h	F5	ADLP	Lyc prof. Chennevière Malézieux - PARIS
0100019s	F5	PACG	Clg Langevin - ROMILLY SUR SEINE
0101028N	F8	PACG	Clg Marie Curie - TROYES
0100022V	F6	PRLY	Lyc Val de Murigny - REIMS
0100081J	F6	PACG	Clg Pierre Labonde - MERY SUR SEINE
0100028B	F5	PACG	Clg Nicolas Bourbon - VENDEUVRE/BARSE
0511256N	F5	PACG	Clg La Noue - SAINT DIZIER

VRIGNE AUX BOIS - Clg Pasteur • C 3	HUBSCH Benoit	PACG
WASSY - Clg Paul Claudel • C 3	DINE Jean Michel	PACG
WASSY - Lyc prof. E. Baudot • C 2	MILLARD-RANNOU François	PRLP

**RENNES**

**RENNES**

**RENNES**

**RENNES**

BREST - Clg Anna Marly • C 3	FLODROPS Jacques	PACG
BREST - Clg quatre Moulins • C 1	KERHOAS Sadia	PACG
BREST - Clg St Pol Roux • C 1	HAMON Sylvie	PACG
BRIEC - Clg Pierre Stephan • C 2	POISSON Catherine	PACG
CHARTRE DE BRETAGNE - Clg Fontenay • C 3	CHATEAUGIRON Claire	PACG
CHATEAUNEUF DU FAOU - Clg Aulne • C 3	RONDEAU Dominique	PACG
CONCARNEAU - Clg Les sables blancs • C 2	GOUIC Marie-Pierre	PACG
CROZON - Clg Alain • C 2	MORET Alain	PACG
DINARD - Clg Le Bocage • C 3	VIEUXLOUP Jacques	PACG
ERQUY - Clg Thalassa • C 1	TETU Philippe	PACG
ETEL - Clg Rivière Etel • C 1	HENRY Pascal	PACG
FOUGERES - Clg Mahatma Gandhi • C 3	CABIOCH Bertrand	PACG
GOURIN - Clg Chateaubriand • C 1	SILVEIRA David	PACG
GUINGAMP - Lyc Prof. Jules Verne • C 3	CARO Pascal Louis	PRLP
JOSSELIN - Lyc Prof. Ampère • C 3	PEYROUSE Didier	PRLP
LA GUERCHE DE BRETAGNE - Clg des Fontaines • C 1	THOMAS Sébastien	PACG
LAMBALLE - Clg Gustave Tery • C 3	RAOUL Romain	PACG
LANDERNEAU - Clg de Mescoat • C 4	BOURY Michel	PACG
LANESTER - Clg Henri Wallon • C 2	CARON Maryline	PACG
LANMEUR - Clg Quatre Vents • C 1	LUMEAU Philippe	PACG
LE RELECQ KERHUON - Clg Camille Vallaux • C 3	LECLAIR Patrick	PACG
LESNEVEN - Clg Saint Exupéry • C 2	POSTEC Maryvonne	PACG
LIFFRE - Clg Martin luther King • C 4	ROBERT Pascale	PACG
LORIENT - Clg Anita Conti • C 3	LE BAUD Jacky	PACG
LORIENT - Clg Coutaller • C 3	BURKHART Estella	PACG
LORIENT - Lyc Colbert • C 4	MARZIN Pascal	PRLY
MALESTROIT - Clg Yves Coppens • C 1	DEGRAEVE Bernard	PACG
MAURE DE BRETAGNE - Clg du Querpon • C 2	BABLER Annie	PACG
MAURON - Clg Mme de Sévigné • C 1	RENAULT Éric	PACG
MOELAN SUR MER - Clg Parc Ar C'Hoat - Y. Cotty • C 1	FLEJEO Claudine	PACG
PAIMPOL - Clg • C 3	METAIRIE FRANCOIS Thierry	PACG
PLANCOET - Clg Chateaubriand • C 2	GALLOIS Sebastien	PACG
PLENEE JUGON - Clg Cheppedelaine • C 1	LE BOULC'H Jean-Luc	PACG
PLESTIN LES GREVES - Clg du Penker • C 2	DUAULT Michel	PACG
PLEUMEUR BODOU - Clg Paul Le Flem • C 2	TROALEN Michel	PACG
PLOEMEUR - Clg Charles de Gaulle • C 2	PORTE-MARZIN Laurence	PACG
PLOUESCAT - Clg L et M. Fichez • C 1	LE GALL Yves	PACG
PLUNERET - Clg Kerfontaine • C 2	BARREAUX Marie-Claire	PACG
PONT DE BUIS LE QUIMERCH - Clg Collobert • C 1	DEBUSSHER Sabine	PACG
PONT L'ABBE - Clg Laennec • C 4	PECOURT Guy	PACG
QUIMPER - Clg La Tourelle • C 2	GOVART Béatrice	PACG
QUIMPER - Clg Max Jacob • C 4	FERRE Sylvain	PACG
QUIMPER - Lyc Cornouaille • C 3	JOSSE Jean Pierre	PRLY
QUIMPER - Lyc Brizeux • C 3	CANIZARES André	PRLY
QUINTIN - Lyc prof. J. Monnet • C 2	LE GOFF Philippe	PRLP
RENNES 02 - Clg les Chalais • C 2	DANDIN Marcel	PACG
RENNES 2 - Lyc prof. Jean Jaurès • C 3	LE ROLLE Philippe	PRLP
ROMILLE - Clg J. Prévert • C 2	MICHEL Jean Pierre	PACG
SAINT BRIEUC - Clg Jean Macé • C 3	EVENOU Pierre Alain	PACG
SAINT JACQUES DE LA LANDE - Clg Jean Moulin • C 1	THOMAS Éric	PACG
SAINT MALO - Clg Chateaubriand • C 1	KHELLAF Yasmina	PACG
SAINT MALO - Clg Jean Charcot • C 2	STIEGLER Hélène	PACG
SAINT RENAN - Clg Kerzouar • C 2	COULOIGNER Marie Françoise	PACG
ST AUBIN D'AUBIGNE - Clg Brionne • C 3	RENAULT Yann	PACG
VITRE - Lyc Prof. des Métiers de • C 2	HAYS Lionel	PRLP

**ROUEN**

**ROUEN**

**ROUEN**

**ROUEN**

AUMALE - Clg Henry Dunant • C 1	GELLE Marie Hélène	PACG
BERNAY - Lyc Clément Ader • C 3	FRIMONT Sebastien	PRLY
BOLBEC - Lyc P. de Coubertin • C 2	AUBERVILLE Jean Marie	PRLY
BOURG ACHARD - Clg Jean de la Varende • C 2	PRIEUR Éric	PACG
CANY BARVILLE - Clg BOuilhet • C 2	HOULLEMARE Laurence	PACG
CAUDEBEC EN CAUX - Clg Victor Hugo • C 2	RIMBERT Herve	PACG
CAUDEBEC LES ELBEUF - Clg Jacques-Yves Cousteau • C 3	BAILA Mouloud	PACG
CORMEILLES - Clg Europe • C 2	BLONDEL Gérard	PACG
DAMVILLE - Clg Charpentier • C 1	TRIHAN Jean Marie	PACG
DEVILLE LES ROUEN - Lyc Vallée du Cailly • C 4	VERDIERE Olivier	PRLY
DEVILLE LES ROUEN - Lyc Vallée du Cailly • C 4	LE BOURG Michèle	PRLY
DIEPPE - Lyc Jehan Ango • C 5	PROCURER Dominique	PRLY
DIEPPE - Lyc polyvalent le Golf • C 3	LAN SUN LUK Sheila	PRLY
ELBEUF - Lyc A. Maurois • C 4	VANHERPE Dominique	PRLY
FECAMP - Clg Cuvier • C 3	CRAMILLY Martine	PACG
FECAMP - Clg Jules Ferry • C 3	VAUCHEL Sébastien	PACG

0080839U F5  
0520708M F5  
0520032C F0

PACG Clg F. Scamaroni - CHARLEVILLE MEZIERES  
PACG Clg BRUNTZ - BOURMONT  
ADLY Lyc Blaise Pascal - SAINT DIZIER

**RENNES**

0291661Y F5  
0291824a F4  
0290131K F6  
0290019N F4  
0351852Y F5  
0292006Y F6  
0290132L F5  
0290032C F5  
0351795L F5  
0220015X F4  
0560009F F0  
0350967I F6  
0561383Z F4  
0220019B F3  
0560019S F5  
0351799R F5  
0221537B F3  
0290045S F4  
0560022V F4  
0290047U F4  
0290151G F5  
0290049W F5  
0351790F F5  
0561330S F4  
0560071Y F5  
0560026Z F4  
0560058J F6  
0350017D F4  
0560032F F5  
0291717J F5  
0221991V F0  
0220038X F3  
0220040Z F5  
0221541F F5  
0221819H F0  
0560802T F4  
0290056D F3  
0561616C F4  
0290093U F5  
0290064M F5  
0290320R F5  
0291087Z F5  
0290098Z F4  
0290069T F5  
0220075M F6  
0350734H F5  
0350031U F4  
0350057X F5  
0220184F F5  
0352589Z F5  
0350044H F5  
0350896J F5  
0290086L F5  
0351849V F5  
0350709F F4

**RENNES**

PRLY École de Maistrance - BREST ARMEES  
ADLY Lyc de l'Iroise - BREST 2  
ADCG Clg de l'Harteloire - BREST 1  
ADLY Lyc Cornouaille - QUIMPER  
PACG Clg J. Prévert - ROMILLE  
PACG Clg Max Bramerie - LA FORCE  
PACG Clg Parc Ar C'Hoat - Y. Cotty - MOELAN SUR MER  
PACG Clg Collobert - PONT DE BUIS LE QUIMERCH  
PACG Clg Coutaller - LORIENT  
ADCG Clg de Tsingoni - TSINGONI  
ADCG Clg Victor Hugo - NANTES  
PACG Clg Louis Guilloux - PLEMET  
ADLY Lyc Bazin - CHARLEVILLE MEZIERES  
PACG Clg Gustave Tery - LAMBALLE  
PACG Clg Mondétour - LES ULIS  
ADCG Clg Le Landry - RENNES  
ADLY Lyc La Fontaine des Eaux - DINAN  
PRLY Lyc Antoine Kela - POINDIMIE  
PACG Clg des Fontaines - LA GUERCHE DE BRETAGNE  
ADCG Clg Jean jacques Rousseau - OTHIS  
PACG Clg DE KANI KELI - KANI KELI  
PACG Clg CHAPPEDELAINE - PLENEE JUGON  
PACG Clg les Chalais - RENNES 02  
ADLY Lyc Victor Hugo - HENNEBONT  
PACG Clg Rivière Etel - ETEL  
PRLP Lyc prof. Brossaud-Blanchon - SAINT NAZAIRE  
ADCG Clg Brionne - ST AUBIN D'AUBIGNE  
ADCG Clg Motte Brulon - RENNES  
PACG Clg Mataotama de Malae - MALAE HIHIFO  
PACG Clg Chateaubriand - GOURIN  
PACG Clg Goas Plat - PAIMPOL  
ADLY Lyc Gueguin - CONCARNEAU  
PACG Clg Anne Frank - VASSY  
PACG Clg F M. Luzel - PLOUARET  
PACG Clg Quatre Vents - LANMEUR  
ADLY Lyc Jacques Prévert - SAVENAY  
ADCG Clg Jean Moulin - NEUILLY PLAISANCE  
ADLY Lyc Benjamin Franklin - AURAY  
ADCG Clg Descartes - MONS EN BAROEUL  
PACG Clg Les sables blancs - CONCARNEAU  
PACG Clg Kerzouar - SAINT RENAN  
PACG Clg St Pol Roux - BREST  
PACG Clg Max Jacob - QUIMPER  
PRLY Lyc D. Villars - GAP  
ADLY Lyc Henri Avril - LAMBALLE  
ADLY Lyc Cartier - SAINT MALO  
PRLP Lyc Prof. des Métiers de - VITRE  
PACG Clg Chateaubriand - PLANCOET  
PACG Clg du Penker - PLESTIN LES GREVES  
ADCG Clg Pierre Brossolette - BRUZ  
- Clg Daudet - DRAVEIL  
PACG Clg Chateaubriand - SAINT MALO  
PACG Clg L ET M. FICHEZ - PLOUESCAT  
ADCG Lyc René Cassin - MONTFORT SUR MEU  
PACG Clg du Querpon - MAURE DE BRETAGNE

**RENNES**

**ROUEN**

0762107C F4  
0271581X F6  
0762920L F4  
0270007L F4  
0762126Y F5  
0762084C F5  
0762919K F5  
0270013T F5  
0270014U F5  
0762879s F5  
0762879S F5  
0760023M F4  
0763002a F6  
0760029U F6  
0762287Y F5  
0761704P F5

**ROUEN**

ADCG Clg du Campigny - BLANGY SUR BRESLE  
ADLY Lyc Caraminot - EGLETONS  
PACG Clg Côte Blanche - LILLEBONNE  
PACG Clg Pablo Picasso - GISORS  
PACG Dispo - ROUEN  
ADLP Lyc prof. E. Lemonnier - LE PETIT QUEVILLY  
ADLY Lyc Sembat - SOTTEVILLE LES ROUEN  
PACG Clg Le Roumois - ROUTOT  
ADCG Clg Simone Signoret - AUBEVOYE  
PRLY Lyc Grignard - CHERBOURG  
- Dispo -  
PRLY Lyc J. Prevost - MONTIVILLIERS  
PACG Clg de Taaone - PIRAE - TAHITI  
PACG Clg Jean Moulin - LES ANDELYS  
PACG Clg BOuilhet - CANY BARVILLE  
ADCG Clg Pierre Mendes France - LILLEBONNE

**ROUEN**

FECAMP - Clg Paul Bert • C 4	BELLAMY Évelyne	PACG
FECAMP - Lyc Maupassant • C 5	PINEL Didier	PRLY
FRANQUEVILLE ST PIERRE - Lyc Galilée • C 5	GIRAUD Christian	PRLY
GISORS - Clg Pablo Picasso • C 2	DELVAUX Laurence	PACG
GRAVIGNY - Clg Marcel Pagnol • C 3	PERDRIAU Estelle	PACG
LE GRAND QUEVILLY - Lyc Val de Seine • C 5	FRANCOIS Guy	PRLY
LE HAVRE - Clg Henri Wallon • C 3	PAYEN Vincent	PACG
LE HAVRE - Clg Joliot Curie • C 2	GRABMANN Laurence	PACG
LE HAVRE - Clg Les Acacias • C 2	LEBREUILLY Ludovic	PACG
LE HAVRE - Clg Monod • C 2	GOUPIL Damien	PACG
LE HAVRE - Clg Romain Rolland • C 3	DANJOU Jean Michel	PACG
LE HAVRE - Lyc prof. automobile Lavoisier • C 4	EUDES Fabien	PRLP
LE PETIT QUEVILLY - Clg Diderot • C 2	MALHEUVRE Catherine	PACG
LE PETIT QUEVILLY - Lyc prof. E. Lemonnier • C 4	DOMINIAC Daniel	PRLY
LE TRAIT - Clg CHARCOT • C 2	THERAIN Frédéric	PACG
LES ANDELYS - Clg Jean Moulin • C 3	TROLETTI-HADJBRAHIM Anne	PACG
LILLEBONNE - Clg Côte Blanche • C 2	IARIA Sebastiano	PACG
MONTIVILLIERS - Clg BELLE ETOILE • C 4	GUIOT Martine	PACG
MONTIVILLIERS - Clg Raymond Queneau • C 2	PRUVOT Marie	PACG
MONTIVILLIERS - Lyc J. Prevost • C 4	SAIDI Assou	PRLY
NONANCOURT - Clg Dauphin • C 3	VALENTIN Marc	PACG
OFFRANVILLE - Lyc Prof. J. Rostand • C 3	DUVERLIE- POTEAUX Blandine	PRLP
PONT AUDEMER - Lyc prof. Risle Seine • C 4	TEYSSIER Philippe	PRLP
ROUEN - Clg Fontenelle • C 4	CHEVALLIER Patrick	PACG
ROUEN - Clg Giraudoux • C 2	DELAUNE Jean Michel	PACG
ROUEN - Lyc Jeanne d'Arc • C 5	PETIT Catherine	PRLY
ROUEN - Lyc Flaubert • C 5	DEPOILLY Philippe	PRLY
ROUEN 1 - Lyc Corneille • C 5	THIEBAUD Gérard	PRLY
ROUTOT - Clg Le Roumois • C 1	DELHOPITAL Joël	PACG
SAINT AUBIN LES ELBEUF - Clg Rimbaud • C 2	LORILLARD Isabelle	PACG
SOTTEVILLE LES ROUEN - Lyc Sembat • C 4	LE HIR Gildas	PRLY
ST ETIENNE DU ROUVRAY - Lyc le Corbusier • C 4	HAUCHARD Véronique	PRLY
VERNEUIL SUR AVRE - Lyc Porte de Normandie • C 2	GASNIER Guillaume	PRLY
VERNON - Clg Ariane • C 3	BRUNET Laurent	PACG
YVETOT - Lyc Quéneau • C 5	RICHARD Gilles	PRLY

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

ALTKIRCH - Clg L. Herr • C 4	WALTER Marie Lucie	PACG
BISCHWILLER - Clg Saut du Lièvre • C 2	BRAND Patrice	PACG
COLMAR - Lyc Bartholdi • C 3	POUPLIN Yvonne	PRLY
DAMBACH LA VILLE - Clg du Bernstein • C 2	BIETH Daniel	PACG
DETTWILLER - Clg • C 1	TRAN THANH Son	PACG
DRULINGEN - Clg des racines et des ailes • C 2	SIMON Xavier	PACG
ERSTEIN - Lyc Marguerite Yourcenar • C 3	MORABITO José	PRLY
GERSTHEIM - Clg • C 1	EBODE BESSALA Sandrine	PACG
HAGUENAU - Lyc Alphonse Heinrich • C 3	POLICAND Bruno	PRLY
HAGUENAU - Lyc prof. Siegfried • C 4	RINGEISSEN Thierry	PRLP
HERRLISHEIM - Clg • C 1	BAILLET Cédric	PACG
HOCHFELDEN - Clg Gustave Doré • C 3	STAUDT Jean-Marie	PACG
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - Lyc Hôtelier tourisme A. Dumas • C 4	MUYLAERT Christiane	PRLY
ILLZACH - Lyc Bugatti • C 4	HORN Christian	PRLY
INGERSHEIM - Lyc Lazare de Schwendi • C 2	ROSAY Véronique	PRLY
LAUTERBOURG - Clg G.Holderith • C 2	MARCILLE POZUELO Brigitte	PACG
MULHOUSE - Clg Bourtzwiller • C 4	NIMTZ Isabelle	PACG
MULHOUSE - Lyc Schweitzer • C 4	PERRET Colette	PRLY
MUTZIG - Clg Arbogast • C 3	UBERALL Jean Christophe	PACG
OBERNAI - Lyc Prof. Emile Victor • C 3	ADAM André	PRLP
OTTMARSHEIM - Clg Théodore Monod • C 2	MAIER Danielle	PACG
RHINAU - Clg • C 1	ADONETH Luc	PACG
SAVERNE - Lyc Leclerc • C 3	PUPP Jean François	PRLY
SCHILTIGHEIM - Clg Leclerc • C 3	BUTTNER Roland	PACG
SELESTAT - Clg Beatus Rhenanus • C 2	SANTENER Delphine	PACG
SELESTAT - Lyc Koeberle • C 4	PICARD Jean François	PACG
SELESTAT - Lyc Prof. Schweisguth • C 4	STEIB Christophe	PRLP
STRASBOURG - Clg Esplanade • C 3	MAHR Roland	PACG
STRASBOURG - Clg Foch • C 2	SLAMANI Youcef	PACG
STRASBOURG - Clg Louis Pasteur • C 2	PERIVIER Jean-Michel	PACG
STRASBOURG - Clg Vauban • C 3	BITTMANN Denis	PACG
STRASBOURG - Lyc Jean Monnet • C 4	AJBALI Amina	PRLY
STRASBOURG - Clg Fustel de Coulanges • C 3	SPIRI Corinne	PACG
STRASBOURG - Lyc Couffignal • C 5	FINEL Claude	PRLY
STRASBOURG - Lyc René Cassin • C 4	MATHIEU Marie-Claude	PRLP
STRASBOURG 2 - Clg Jacques Twinger • C 4	FEIDT Denis	PACG
THANN - Clg REMY FAESCH • C 2	BASLER Christine	PACG
VENDENHEIM - Clg • C 1	TILLIEUX Élisabeth	PACG
WINGEN SUR MODER - Clg • C 1	AUBERT Annick	PACG
WISSEMBOURG - Clg Otfried • C 4	GRANDGEORGE Michael	PACG

0761785C	F4
0760035a	F6
0762911b	F5
0271631B	F0
0271172C	F5
0761742F	F6
0762127Z	F5
0761699J	F4
0760069M	F4
0761783a	F5
0761696F	F4
0762765t	F5
0761737A	F4
0760088H	F0
0762085D	F5
0271320N	F4
0762738N	F4
0762227H	F6
0762288Z	F5
0760076V	F5
0270033P	F5
0760082B	F5
0271097W	F4
0762091K	F4
0761693C	F5
0760091L	F5
0760096S	F6
0760090K	F6
0271285A	F5
0760101X	F4
0760110G	F5
0762964J	F6
0270042Z	F5
0271399Z	F3
0762880T	F4

PACG	Clg Ariane - VERNON
PRLP	Lyc prof. automobile Lavoisier - LE HAVRE
PRLY	Lyc Maupassant - FECAMP
ADCG	Clg Jean Macé - BRUAY SUR L'ESCAUT
ADCG	Clg Michel Montaigne - LE VAUDREUIL
PRLY	Lyc Sembat - SOTTEVILLE LES ROUEN
ADLY	Lyc Robert Schuman - LE HAVRE
ADLY	Lyc Siefried - LE HAVRE
ADCG	Lyc François 1er - LE HAVRE
ADCG	Clg Descartes - LE HAVRE
PACG	Clg Paul Bert - FECAMP
PACG	Clg Monod - LE HAVRE
PACG	Clg CHARCOT - LE TRAIT
PACG	Clg Jean de la Varenne - BOURG ACHARD
ADLP	Lyc Prof. Émulation Dieppoise - DIEPPE
ADLY	Lyc Les Bruyères - SOTTEVILLE LES ROUEN
ADCG	Clg Pierre et Marie Curie - PONT AUDEMER
PACG	Clg Henri Beaumont - BEAUVAIS
PACG	Lyc Français Descartes - CHATILLON
PRLY	Lyc P. de Coubertin - BOLBEC
ADLY	Lyc Est. de Constant - LA FLECHE
PACG	Clg Millevoye - Abbeville
PACG	Clg Raymond Queneau - MONTIVILLIERS
PRLY	Lyc Français - Düsseldorf - 40239
ADCG	Clg Charcot - OISSEL
PRLY	Lyc Vallée du Cailly - DEVILLE LES ROUEN
PRLY	Lyc Félix Faure - BEAUVAIS
PRLY	Lyc Jehan Ango - DIEPPE
ADCG	Clg Pierre Brossolette - BRIONNE
ADCG	Clg J. J. Rousseau - DARNETAL
PRLY	Lyc Clément Ader - BERNAY
PRLY	Lyc polyvalent le Golf - DIEPPE
ADLY	Lyc Jeanne d'Arc - ROUEN
ADLY	Clg C. Lemaître - VERNON
PRLP	Lyc prof. Risle Seine - PONT AUDEMER

**STRASBOURG**

0681373Y	F5
0672237T	F0
0680007N	F5
0670011Y	F4
0672197z	F4
0670014b	F8
0672677W	F4
0672135g	F4
0671509B	F5
0670024M	F4
0671911N	F6
0671961t	F5
0670087F	F4
0681809X	F5
0681817F	F7
0671688w	F4
0681127F	F4
0680031P	F5
0671828Y	F5
0670050R	F6
0680056S	F4
0671963V	F4
0670057Y	F7
0670065G	F4
0672134F	F4
0670071N	F6
0671696E	F6
0671915T	F6
0671958P	F0
0672129A	F4
0671909L	F4
0670078W	F7
0671742e	F4
0670085D	F7
0670086E	F4
0671508A	F4
0681541F	F4
0672658A	F4
0671739B	F5
0671984T	F8

**STRASBOURG**

PACG	Clg Théodore Monod - OTTMARSHEIM
ADCG	Clg E. Schure - BARR
PACG	Clg Foch - STRASBOURG
PACG	Clg Charles Edouard Fixary - LIFFOL LE GRAND
ADCG	Clg les Sources - SAVERNE
PACG	Clg - VENDENHEIM
PRLY	Lyc Charlemagne - THIONVILLE
ADCG	Clg Galilée - LINGOLSHEIM
PRLP	Lyc prof. Siegfried - HAGUENAU
PACG	Clg Gustave Doré - HOCHFELDEN
ADCG	Clg - ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
PACG	Clg des racines et des ailes - DRULINGEN
PRLY	Lyc Jean Monnet - LES HERBIERS
PACG	Clg Bourtzwiller - MULHOUSE
ADLY	Lyc Théodore Deck - GUEBWILLER
ADCG	Clg Cronenbourg - Sophie Germain - STRASBOURG
ADLY	Lyc Schweitzer - MULHOUSE
PRLY	Lyc Bartholdi - COLMAR
PACG	Clg Louis Pasteur - STRASBOURG
PACG	Clg Leclerc - SCHILTIGHEIM
PACG	Clg de Schwendi - INGERSHEIM
ADLP	Lyc Charles de Gaulle - PULVERSHEIM
PRLY	Lyc Hanzelet - PONT A MOUSSON
PACG	Clg - DETTWILLER
ADCG	Clg F. Hartmann - MUNSTER
PRLY	Lyc Jean Monnet - STRASBOURG
PRLY	Lyc Lazare de Schwendi - INGERSHEIM
ADLY	Lyc Secteurs Internationales - STRASBOURG
PACG	Clg - HERRLISHEIM
PACG	Clg - WINGEN SUR MODER
PRVS	École européenne - STRASBOURG
PACG	Clg Jacques Twinger - STRASBOURG 2
PACG	Clg - GERSTHEIM
PRLY	Lyc Marguerite Yourcenar - ERSTEIN
PRLP	Lyc René Cassin - STRASBOURG
PACG	Clg Saut du Lièvre - BISCHWILLER
ADCG	Clg Grunewald - GUEBWILLER
ADCG	Clg Françoise Dolto - REICSHOFFEN
ADCG	Clg - VILLE
PACG	Clg - RHINAU

**STRASBOURG**

TOM		TOM		TOM		TOM	
	ARUE TAHITI - Clg de Arue	• C 2		GROS Jacques		PACG	
	CANALA - Clg de Canala	• C 2		BAY Pierre-Louis		PACG	
	CHIRONGUI - Clg de Bandrele	• C 4		BROYER Alain		PACG	
	DEMBENI - Lyc de Dembeni	• C 1		THIMONIER Éric		PRLY	
	DUMBEA - Clg Edmée Vavin - Auteuil	• C 4		ROLLY René		PACG	
	DUMBEA - Lyc du Grand Nouméa	• C 5		BALMELLE Jean-Luc		PRLY	
	DZOUMOGNE - Lyc	• C 2		DRUSCH Didier		PRLP	
	HIENGHENE - Clg de Hienghene	• C 1		VIALA Gérard		PACG	
	HOUAILLOU - Clg de Wani	• C 2		POGGIOLI Claude		PACG	
	ILE DE MOOREA - Clg Afareaitu	• C 3		CHATELARD Philippe		PACG	
	KANI KELI - Clg	• C 3		FAGOT BARRALY Jacqueline		PACG	
	KONE - Clg de Koné	• C 4		DAVIAS Éric		PACG	
	LA ROCHE - MARE - Clg de la Roche	• C 2		THEBAULT Jacques		PACG	
	MALAE HIHIFO - Clg Mataotama de Malae	• C 1		OLIVIER-FORSMAN Jon		PACG	
	MAMOUDZOU - Clg de M'Gombani	• C 4		ROMANET Gilles		PACG	
	MAMOUDZOU - Clg Kaweni 2	• C 2		PRADALET Alain		PACG	
	MAMOUDZOU - Lyc de Mamoudzou	• C 5		BACCONNIER Brigitte		PRLY	
	MAMOUDZOU - Lyc PROF. DE Kaweni	• C 3		MORFAN Serge		PRLP	
	MAMOUDZOU - Vice Rectorat de Mayotte	• C 3		PENEAU Michel		PRLY	
	MARE - Clg de Tadine	• C 1		PASTORELLI Carole		PACG	
	MTSAMBORO - MAYOTTE - Cité scolaire du Nord	• C 3		PETITEAU Luce		PRLY	
	NOUMEA - Clg Porte de Fer	• C 4		HANOUIFA Robert		PACG	
	NOUMEA - Clg Rivière Salée	• C 4		BIDEAU Henri		PACG	
	NOUMEA - Lyc prof. Escoffier	• C 4		RUELLAN Nicolas		PRLP	
	PAEA - Clg	• C 3		LIU Dominique		PACG	
	PAITA - Clg de Paita Nord	• C 1		ARNAL BLANC Élisabeth		PACG	
	PAMANDZI - Lyc de Petite Terre	• C 3		GORISSE Jacques		PRLY	
	PAPARA - ILE DE TAHITI - Clg	• C 4		BAERT Hervé		PACG	
	PIRAE - ILE DE TAHITI - Clg de Taaone	• C 4		FROESCHEL Guillaume		PACG	
	PIRAE - TAHITI - Lyc Aorai	• C 4		PIRO Antoinette		PRLY	
	POINDIMIE - Lyc Antoine Kela	• C 2		BIGOTE Hervé		PRLY	
	POYA - Clg de Poya	• C 1		GOYETCHE Marie-Pierre		PACG	
	PUNAAUIA - ILES SOUS LE VENT - Clg De Punaauia	• C 4		DALMON Patrick		PACG	
	SADA - Clg de Sada	• C 3		DESSAIVRE Alain		PACG	
	SADA - Clg du centre Chiconi	• C 4		MOREAU Fabienne		PACG	
	TARAVAO - Clg Taravao	• C 4		VEDELAGO Sylvie		PACG	
	TOUHO - Lyc prof. Augustin Ty	• C 3		VIGIER - LE ROHELLEC Patricia		PRLP	
	UTUROA - Lyc Iles sous le vent	• C 4		VIGIER Gérard		PRLY	
	WE LIFOU - Clg	• C 3		KRUCZEK Richard		PACG	
	YATE - Clg de Yate	• C 1		GRESSIER José		PACG	
TOULOUSE		TOULOUSE		TOULOUSE		TOULOUSE	
	AIGNAN - Clg Vert	• C 2		LEROUX Catherine		PACG	
	ALBI - Clg Honoré de Balzac	• C 3		COUFFIGNAL Monique		PACG	
	ARGELES GAZOST - Lyc climatique René Billères	• C 2		FOURQUET Olivier		PRLY	
	AUCH - Lyc Pardailhan	• C 3		BARREAU José		PRLY	
	AUCH 9 - Lyc Le Garros	• C 4		PRUDHOMME Franck		PRLY	
	AURIGNAC - Clg Vayssié	• C 1		VITRY Thierry		PACG	
	AUSSONE - Clg d'Aussone	• C 3		DENIS Vincent		PACG	
	BAGNERES DE BIGORRE - Lyc Victor Duruy	• C 3		MARY Philippe		PRLY	
	BAGNERES DE LUCHON - Lyc Edmond Rostand	• C 2		GARCIA Remy		PRLY	
	BEAUMONT DE LOMAGNE - Lyc Prof. métier bâtiment	• C 3		SCOTTO Nicole		PRLP	
	BRETENOUX - Clg Orlande	• C 1		MEIRONEN Maria		PACG	
	CADOURS - Clg	• C 2		COLMAGRO Gilles		PACG	
	CAHORS - Lyc Monnerville	• C 4		VIRLOGEUX Pascal		PRLY	
	CASTELNAU MONTRATIER - Clg Émile Vaysse	• C 2		GAUCHER HANTZ Danièle		PACG	
	CASTELSARRASIN - Lyc J de Prades	• C 3		VERDALET Ramona		PRLY	
	CASTRES - Clg Jean Jaurès	• C 2		TONDI Stephan		PACG	
	CAZERES - Clg du Plantaurel	• C 2		COURADE Cyrille		PACG	
	COLOMIERS - Lyc prof. E. Montel	• C 3		GIRARD Nicole		PRLP	
	DOURGNE - Clg Madeleine Cros	• C 1		ROSAN Olivier		PACG	
	ESPALION - Clg Louis Denayrouze	• C 2		COT Michel		PACG	
	FONTENILLES - Clg	• C 2		LEME Angélique		PACG	
	FRONTON - Clg A. Savary	• C 3		DUBREUIL Isabelle		PACG	
	GIMONT - Clg Edouard Lartet	• C 1		NARDIN Sylvie		PACG	
	GOURDON - Cité scolaire	• C 2		KAUFFMANN Christelle		PRLY	
	GRAMAT - Clg La Garenne	• C 1		VIGNAU Marie Claude		PACG	
	GRENADE - Clg Grand Selve	• C 4		LAGUILLE Gerard		PACG	
	LABRUGIERE - Clg Montagne noire	• C 3		DEPAIRE Michèle		PACG	
	LAUTREC - Clg les Portanelles	• C 1		DRIAY François		PACG	
	LAVAUR - Clg les Clauzades	• C 4		JULLIARD Christophe		PACG	
	LAVELANET - Lyc Prof.	• C 2		PASQUET Bruno		PRLP	
	LE FOUSSERET - Clg PM Curie	• C 1		DAYNAC Nathalie		PACG	
	L'ISLE EN DODON - Clg Léon Cazeneuve	• C 1		BORET Sylvie		PACG	
	MAUBOURGUET - Clg Jean Jaurès	• C 1		MOUREAU Pascal		PACG	
	MAZERES - Clg Victor Hugo	• C 1		RUMEAU Martine		PACG	
	MIRANDE - Lyc Fournier	• C 2		MAGNIER Véronique		PRLY	
	MOISSAC - Lyc F. Mitterrand	• C 2		CARRIE Michel		PRLY	

TOM	
9840289S	F0
9830419n	F4
9760179r	F4
9760338n	-
9830640d	F5
9830557N	F4
9760220k	F5
9830522a	F4
9830418m	F4
9840201w	F0
9760166B	F4
9830278k	F4
9830482g	F4
9870016d	F5
9760219j	F4
9760314m	F5
9760127j	F5
9760163y	F4
9769999p	F0
9830414h	F4
9760270p	F3
9830625m	F4
9830304n	F4
9830006p	F4
9840290t	F0
9830656w	F1
9760229v	F4
9840022b	F0
9840208d	F4
9840407V	F4
9830507J	F5
9830493u	F1
9840340x	F4
9760180s	F4
9760119a	F3
9840021a	F0
9830460H	F5
9840001d	F4
9830357w	F4
9830477B	F3

TOM		TOM	
PACG	Clg Mistral - NICE		
ADCG	Clg Saint Exupéry - BELLEGARDE/VALSERINE		
PRLY	Lyc climatique René Billères - ARGELES GAZOST		
ADCG	Clg Roustan - ANTIBES		
PACG	Clg de Yate - YATE		
PRLY	Lyc Jean Macé - VITRY-SUR-SEINE		
PRLP	Lyc prof. V. Metzinger - SAINT AVOLD		
PACG	Clg DE WANI - HOUAILLOU		
ADLP	Lyc Prof. Les Côtes de Villebon - MEUDON LA FORET		
PACG	Clg CHAMPOLLION - GRENOBLE		
ADCG	Clg de Mtsangamouji - MTSANGAMOUI		
ADCG	Clg de Koné - KONE		
PACG	Clg Rimbaud - SAINT AUBIN LES ELBEUF		
ADCG	Clg Hegesippe Hoarau - LA RIVIERE		
PACG	Clg Anita Conti - LORIENT		
PACG	Clg de la Pléiade - SEVRAN		
ADCG	Clg Elsa Triolet - VENISSIEUX		
PRLP	Lyc prof. Charles Mongrand - PORT DE BOUC		
PACG	Clg de Sada - SADA		
ADCG	Clg André Cabasse - ROQUEBRUNE SUR ARGENS		
PRLY	Lyc Blaise Pascal - SEGRE		
PACG	Clg Rivière Salée - NOUMEA		
ADCG	Clg Rivière Salée - NOUMEA		
PACG	Clg Porte de Fer - NOUMEA		
PACG	Clg de Arue - ARUE TAHITI		
ADCG	Clg Magenta - NOUMEA		
PRLY	Lyc Pierre Beghin - MOIRANS		
PACG	Clg Charles de Gaulle - PLOEMEUR		
PACG	Clg Vauban - BLAYE		
PRLY	Lyc Le Garros - AUCH 9		
PACG	Clg de Canala - CANALA		
ADLY	Lyc Prof. Petro Attiti - NOUMEA		
PACG	Clg Clos Chassaing - PERIGUEUX		
PACG	Clg de l'Evre - MONTREVAULT		
PACG	Clg de Mescoat - LANDERNEAU		
PACG	Clg Jean Jaurès - CENON		
ADLY	Lyc Jules Garnier - NOUMEA		
PRVS	Direction des enseignements - PAPEETE		
PACG	Clg Camille Claudel - CHEVIGNY SAINT SAUVEUR		
PACG	Clg Jean Nicoli - PROPRIANO		

TOULOUSE	
0320001C	F4
0810052S	F4
0650001Y	F5
0320002D	F6
0320067Z	F5
0310003K	F4
0312729Y	F0
0650005C	F7
0311334G	F6
0820001F	F4
0460573Y	F4
0310008R	F3
0460493L	F5
0460008J	F4
0820004j	F6
0810960D	F5
0310012V	F4
0311092u	F4
0810020G	F0
0121176N	F5
0312743N	F4
0311721C	F4
0320013R	F4
0460013P	F5
0460565P	F5
0311769E	F4
0810026N	F0
0810028R	F3
0811032G	F5
0090006H	F5
0310015Y	F0
0310019C	F5
0650019T	F4
0090012P	F4
0320023B	F5
0820016X	F5

TOULOUSE		TOULOUSE	
PACG	Clg La Garenne - GRAMAT		
PACG	Clg les Quatre Saisons - ONET-LE-CHATEAU		
ADLY	Lyc Le Garros - AUCH 9		
PRLY	Lyc Claude Nougaro - MONTEILS		
PACG	Clg Jean Marie Lonne - HAGETMAU		
ADCG	Clg Célimène Gaudieux - LA SALINE		
PACG	Clg Bois de la Barthe - PIBRAC		
PRLP	Lyc prof. F. Estève - MONT DE MARSAN		
PACG	Clg PM CURIE - LE FOUSSERET		
PRLP	Lyc Prof. Mermoz - BEZIERS		
ADCG	Clg DU BEFFROI - BILLOM		
PACG	Clg Edouard Lartet - GIMONT		
ADLY	Lyc Pierre d'Aragon - MURET		
ADCG	Clg de Rangiroa - AVATORU		
PACG	Clg Olympe de Gougues - MONTAUBAN		
ADLY	Lyc Las Cases - LAVAUR		
ADLP	Lyc Prof. André Campa - JURANCON		
ADLP	Lyc Prof. Charles de Gaulle - MURET		
ADCG	Clg Gambetta - CAHORS		
PACG	Clg Jean d'Alembert - SEVERAC LE CHATEAU		
ADLY	Lyc D. de Séverac - TOULOUSE 3		
PRLY	Lyc Vauban - GIVET		
ADCG	Clg André Malraux - RAMONVILLE ST AGNE		
PACG	Clg Orlinde - BRETENOUX		
ADCG	Clg JB Clément - COLOMBES		
PRLY	Lyc F. Mitterrand - MOISSAC		
PACG	Clg les Portanelles - LAUTREC		
ADLP	Lyc prof. du Bâtiment - ANGOULEME		
PACG	Clg de M'GOMBANI - MAMOUDZOU		
ADLP	Lyc prof. Blaise Pascal - ST JEAN D'ANGELY		
ADCG	Clg Paul Valéry - SEMEAC		
ADCG	Clg Val de Charente - RUFFEC		
ADLY	Lyc Marie Curie - TARBES		
ADCG	Cité scolaire Mirepoix - MIREPOIX		
PACG	Clg - VIC FEZENSAC		
ADLY	Lyc Monnerville - CAHORS		

MONTAUBAN - Clg Olympe de Gouges	• C 4	JORGE José	PACG
MONTAUBAN - Lyc Cité Bourdelle	• C 5	LAMOTHE Alain	PRLY
MONTEILS - Lyc Claude Nougaro	• C 2	LECOQC Pascal	PRLY
MURET - Clg Côte Bétance	• C 4	BOULLAY Alain	PACG
NAUCELLE - Clg J. Boudou	• C 2	VAYSSIERES Thierry	PACG
NEGREPELISSE - Clg Fragonard	• C 2	BESSELES Dominique	PACG
ONET-LE-CHATEAU - Clg les Quatre Saisons	• C 2	GROS Alain	PACG
PIBRAC - Clg Bois de la Barthe	• C 2	ROBIN Jean Marc	PACG
PIERREFITTE NESTALAS - Clg du Haut Lavedan	• C 1	TARRIEU Marie-Lise	PACG
PLAISANCE DU TOUCH - Clg Jules Verne	• C 3	BLASER Annie	PACG
PUY L'ÉVÊQUE - Clg d'Olt	• C 1	MORDRET Jacques	PACG
RIEUPEYROUX - Clg Public	• C 1	PEREZ Jean-Pierre	PACG
SAINTE AFFRIQUE - Lyc Jean Jaurès	• C 3	BIZOT Frédéric	PRLY
SAINTE JEAN - Clg R. Rolland	• C 3	CARAYOL Patrick	PACG
SEIX - Clg Jules Palmade	• C 1	LABORDE Thierry	PACG
SEVERAC LE CHATEAU - Clg Jean d'Alembert	• C 1	PIPIEN Pierre	PACG
SOUILLAC - Clg Puy d'Alon	• C 1	VIGNE Nathalie	PACG
SOUILLAC - Lyc Louis Vicat	• C 3	DURIEUX Didier	PRLY
TARBES - Clg Massey	• C 1	MONTEBELLO Franck	PACG
TARBES - Clg Desaix	• C 3	ROUCH Jean Pierre	PACG
TARBES - Lyc Gautier	• C 4	PREVOST Hélène	PRLY
TOULOUSE - Clg Anatole France	• C 2	MEYER Sylvie	PACG
TOULOUSE - Clg Bécane	• C 1	CHALIER Pierre	PACG
TOULOUSE - Clg Jean Moulin	• C 3	RIFFAULT Christophe	PRLY
TOULOUSE - Clg Michelet	• C 3	MATIES Robert	PACG
TOULOUSE - Clg Bellevue	• C 3	CARPENTIER Marie Paule	PACG
TOULOUSE - Lyc Rive gauche	• C 5	CAZALET Myriam	PRLY
TOULOUSE 6 - Lyc prof. H. Boucher	• C 3	PLET Brigitte	PRLY
TOULOUSE 7 - Lyc Fermat	• C 5	BASTIANELLI Jean	PRLY
TOURNEFEUILLE - Clg Léonard de Vinci	• C 3	DEGUINE-LEMARCHAND Sylvie	PACG
VIC FEZENSAC - Clg	• C 1	PAUL Benjamin	PACG

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

ACHERES - Lyc Louise Weiss	• C 3	VIGNAL Gilbert	PRLY
ANTONY - Clg Georges Adam	• C 1	SABRI JATTI Cherifa	PACG
ANTONY - Clg la Fontaine	• C 2	CORNU Vincent	PACG
ARGENTEUIL - Lyc Braque	• C 4	BOUSCHARAIN Patricia	PRLY
ARNOUVILLE LES GONNESSE - Lyc Prof.	• C 3	MANIVET DELAYE Nathalie	PRLY
ARPAJON - Lyc prof. Jean Paul Belmondo	• C 3	PICHARD Philippe	PRLY
ASNIERES SUR SEINE - Clg Renoir	• C 4	BORGHESE Marie Flore	PACG
BAGNEUX - Clg Joliot Curie	• C 2	BENEZET Rose	PACG
BESSANCOURT - Clg Maubuisson	• C 2	BASTIEN Luc	PACG
BEYNES - Clg Rabelais	• C 3	POUSSARD Isabelle	PACG
BEZONS - Clg Gabriel Péri	• C 3	ZALBERG Claude	PACG
BOIS COLOMBES - Lyc Albert Camus	• C 5	LIS Patrice	PRLY
BOULOGNE BILLANCOURT - Clg Bartholdi	• C 2	GAZON Gilles	PACG
BOULOGNE BILLANCOURT - Clg P. Landowski	• C 4	TOUATI Annie	PACG
BOULOGNE BILLANCOURT - Lyc Étienne Jules Marey	• C 3	PEZAVANT Raynard	PRLY
BRETIGNY SUR ORGE - Clg Pablo Neruda	• C 3	BOUROGAA Éric	PACG
CARRIERES SS POISSY - Clg Flora Tristan	• C 3	DELAMOTTE Marie	PACG
CARRIERES SUR SEINE - Lyc Les Pierres Vives	• C 4	LUC Philippe	PRLY
CERGY - Clg La Justice	• C 3	LELY Martine	PACG
CERGY PONTOISE - Lyc A. Kastler	• C 3	CANTAUT Joël	PRLY
CHAMBOURCY - Clg André Derain	• C 2	PELLE Jean-Constant	PACG
CHAMPCUEIL - Clg	• C 2	ESKENAZI Sandrine	PACG
CHATENAY MALABRY - Lyc Léonard de Vinci	• C 2	CHEVALIER Jean-Pierre	PACG
CHATOU - Clg Paul Bert	• C 2	BAUZA Françoise	PACG
CHILLY MAZARIN - Clg Les Dînes Chiens	• C 3	LEZAUD Catherine	PACG
CLICHY - Clg Jean Jaurès	• C 3	MALZANI DELGERY Marie-Dominique	PACG
CLICHY - Clg Vincent Van Gogh	• C 2	HARRY Hariel	PACG
COLOMBES - Clg Gay Lussac	• C 3	RAHOU Nathalie	PACG
COLOMBES - Clg JB Clément	• C 4	BOUGEARD Nicolas	PACG
COLOMBES - Clg Lakanal	• C 3	BRU Jean Pascal	PACG
COLOMBES - Lyc Claude Garamont	• C 2	MATRAT Christian	PRLY
CONFLANS SAINTE HONORINE - Clg Bois d'Aulne	• C 3	MARCINIAK Xavier	PACG
CORBEIL ESSONNES - Clg La Nacelle	• C 4	FARES Christian	PACG
DOURDAN - Clg Condorcet	• C 4	BOURON Annick	PACG
DRAVEIL - Clg Daudet	• C 3	VAN ERKELENS Marc	PACG
ELANCOURT - Clg de la Clef de St Pierre	• C 2	CLEMENT Gaëlle	PACG
ETAMPES - Clg Marie Curie	• C 3	DEROIN Vincent	PACG
EVRY - Lyc Parc des Loges	• C 4	LAVAL Jean-Paul	PRLY
EVRY - Lyc prof. Auguste Perret	• C 2	MATHON-CLAUDON Jean-Christophe	PRLY
FEUCHEROLLES - Clg Jean Monnet	• C 3	GAGNE Marie Pierre	PACG
GARCHES - Clg Bergson	• C 3	LANSAC Chantal	PACG
GARGES LES GONESSE - Lyc A. Rimbaud	• C 3	DAHINGER Mireille	PRLY
GARGES LES GONESSE - Lyc Simone de Beauvoir	• C 3	ROBERT Béatrice	PRLY
GENNEVILLIERS - Clg E. Vaillant	• C 4	LECLERE Florence	PACG
GIF SUR YVETTE - Clg les Goussons	• C 3	CHARPENTIER Soizic	PACG
GONESSE - Clg Truffaut	• C 3	GILLE Pascal	PACG

0820588U	F4	PACG	Clg Madeleine Cros - DOURGNE
0820021c	F5	PRLY	Lyc Monnerville - CAHORS
0820883P	F4	PACG	Clg Fragonard - NEGREPELISSE
0310025J	F6	PACG	Clg - CADOURS
0120017D	F4	ADLP	Lyc prof. J. Brel - LORMONT
0820824A	F0	ADCG	Clg Jean Jaurès - MONTAUBAN 01
0121273U	F5	PACG	Clg Public - RIEUPEYROUX
0311263E	F4	PACG	Clg du Plantaurel - CAZERES
0650020U	F4	ADCG	Clg Blanche Odin - BAGNERES DE BIGORRE
0312071H	F5	PACG	Clg J de la Varende - CREULLY
0460530B	F4	ADLP	Lyc prof. Hôtelier - MAZAMET
0120020G	F5	ADCG	Clg Albert Camus - BARAQUEVILLE
0120025M	F5	PRLY	Lyc Edmond Rostand - BAGNERES DE LUCHON
0311722D	F4	PACG	Clg Michelet - TOULOUSE
0090025D	F4	ADCG	Clg D'Albret - DAX
0120029S	F4	ADCG	Clg Aymard - MILLAU
0460594w	F5	ADLP	Lyc Prof. Lavoisier - BRIVE
0460028F	F4	PRLP	Lyc prof. R. Cassin - TULLE
0650033H	F5	PACG	Clg Jules Palmade - SEIX
0650031F	F5	PACG	Clg Massey - TARBES
0650025Z	F4	PRVS	Lyc Rectorat - TOULOUSE
0311332E	F4	ADLY	Lyc Raymond Naves - TOULOUSE
0311231V	F6	ADCG	Clg Nicolas Vauquelin - TOULOUSE 1
0311333F	F4	PACG	Clg - FONTENILLES
0311631E	F5	PACG	Clg Anatole France - TOULOUSE
0310092G	F5	ADCG	Clg D. Sorano - PINS JUSTARET
0311323V	F6	PRLY	Lyc Clos Banet - PERPIGNAN
0310057U	-	PRLP	Lyc prof. E. Montel - COLOMIERS
0310036W	F6	PRLY	Lyc Français - VIENNE 1090
0312307P	F4	PACG	Clg Aulne - CHATEAUNEUF DU FAOU
0320033m	F4	ADCG	Clg Jean Rostand - VALENCE D'AGEN

**VERSAILLES**

0781950W	F4
0921868F	F4
0921170X	F5
0950666H	F4
0950709E	F6
0910628N	F5
0921622N	F3
0921778h	F0
0951400F	F5
0780713B	F0
0950887Y	F6
0920132U	F5
0921237V	F4
0921236U	F5
0922443F	F6
0911490a	F4
0780032L	F4
0781860Y	F4
0951401g	F5
0951399E	F5
0781683f	F5
0912233H	F4
0921179G	F0
0780575B	F5
0910777a	F6
0921623P	F4
0922595W	F5
0921494Z	F5
0921160L	F5
0920626F	F4
0922427N	F5
0780050F	F0
0911443Z	F5
0911491B	F4
0910016Y	F4
0782114Z	F5
0911150F	F6
0911251R	F5
0911343r	F5
0781863B	F5
0920881H	F5
0951787B	F5
0951766d	F4
0921157H	F5
0911354C	F5
0951920W	F6

**VERSAILLES**

PRLY	Lyc Jean Renou - LA REOLE
ADCG	Clg Joliot Curie - BAGNEUX
ADLY	Lyc Jean Pierre Vernant - Sèvres
PRLP	Lyc PROFESSIONNEL - ARNOUVILLE LES GONNESSE
PACG	Clg Saint Exupéry - VILLIERS LE BEL
PACG	Clg Jean Zay - MORSANG SUR ORGE
PACG	Clg Bel Air - MEUDON
ADCG	Clg Descartes - ANTONY
ADCG	Clg Georges Duhamel - HERBLAY
ADLY	Lyc Hyacinthe Friant - POLIGNY
PACG	Clg Malraux - LOUVRES
PRLY	Lyc Claude Garamont - COLOMBES
PACG	Clg J. Perrin - LE KREMLIN BICETRE
PACG	Clg Victor Hugo - ISSY LES MOULINEAUX
PRLP	Lyc Prof. la Tournelle - LA GARENNE COLOMBES
ADCG	Lyc Sarcey - DOURDAN
ADCG	Clg Les Prés - MONTIGNY LE BRETONNEUX
PRLY	Lyc Jean Monnet - LA QUEUE LEZ YVELINES
PACG	Clg La Taillette - MENUCOURT
PACG	Clg Pierre Curie - GOUSSAINVILLE
ADCG	Clg J. PERRIN - NANTERRE
ADCG	Clg Jean Moulin - LA NORVILLE
PACG	Clg Gay Lussac - COLOMBES
ADCG	Clg Henri Matisse - ISSY LES MOULINEAUX
ADCG	Clg Paul Éluard - EVRY
PACG	Clg Vallées du Paillon - CONTES
ADCG	Clg Victor Hugo - NANTERRE
PACG	Clg Jean Lurçat - SAINT DENIS
ADCG	Clg Paul Vaillant Couturier - ARGENTEUIL
PACG	Clg Vincent Van Gogh - CLICHY
PACG	Clg Rosa Luxemburg - AUBERVILLIERS
ADLY	Lyc Le Corbusier - POISSY
ADCG	Clg Louise Weiss - NOZAY
PACG	Clg Pablo Neruda - BRETIGNY SUR ORGE
PACG	Clg Germaine Tillion - LARDY
ADCG	Clg la Mare aux Champs - VAUX LE PENIL
ADCG	Clg Galilée - EVRY
PRLY	Lyc Marie Laurencin - MENNECY
ADLP	Lyc prof. Chabanne - CHASSENEUIL SUR BONNIEUR
PACG	Clg Rabelais - BEYNES
PACG	Clg Bartholdi - BOULOGNE BILLANCOURT
PACG	Clg Truffaut - GONESSE
PACG	Clg E. Vaillant - GENNEVILLIERS
PACG	Clg Jean Jaurès - CLICHY
ADLY	ICA Étienne Charpentier - WASHINGTON
ADLY	Lyc Montesquieu - HERBLAY

**VERSAILLES**

GOUSSAINVILLE - Clg Pierre Curie	• C 2	VER EECKE Margueritte	PACG
GRIGNY - Clg Sonia Delaunay	• C 3	LAJAUNIE Fabienne	PACG
GUYANCOURT - Clg Paul Éluard	• C 2	THIBAUD Catherine	PACG
HERBLAY - Clg Georges Duhamel	• C 2	NONQUE Francisca	PACG
HERBLAY - Clg Jean Vilar	• C 4	FIZET Marc	PACG
HERBLAY - Lyc Montesquieu	• C 4	LENEUTRE Brigitte	PRLY
ISSOU - Clg Jacques Cartier	• C 2	TEIXEIRA Marie Therese	PACG
ISSY LES MOULINEAUX - Clg Victor Hugo	• C 2	ANSELMO Pierre	PACG
ISSY LES MOULINEAUX - Lyc Ionesco	• C 3	VERGNES Jean-Paul	PRLY
JOUY LE MOUTIER - Lyc de l'Hautil	• C 4	GOHIN Henri	PRLY
LA CELLE ST CLOUD - Clg Victor Hugo	• C 2	BARTAK Christine	PACG
LA GARENNE COLOMBES - Lyc Prof. la Tournelle	• C 3	AZANKPO Justin	PRLP
LA QUEUE LEZ YVELINES - Lyc Jean Monnet	• C 4	LARDUINAT Françoise	PRLY
LARDY - Clg Germaine Tillion	• C 2	LAGIER POUBANNE Peggy	PACG
LES MUREAUX - Lyc Vaucanson	• C 3	NAVARRO Olivier	PRLY
LES ULIS - Clg Aimé Césaire	• C 4	LABURTHETOLRA Marc	PACG
LES ULIS - Clg Mondétour	• C 3	ABIDOS Karl	PACG
LIMAY - Clg Thierry	• C 4	BLIN Herve	PACG
L'ISLE ADAM - Lyc Fragonard	• C 4	DUBOIS Edith	PRLY
LOUVRES - Clg Malraux	• C 2	MERY Fabienne	PACG
MAGNY LES HAMEAUX - Clg Einstein	• C 2	LAURENT Thierry	PACG
MALAKOFF - Clg Wallon	• C 2	CAILLE Dominique	PACG
MANTES LA JOLIE - Clg Pasteur	• C 3	HERVE Frédéric	PACG
MARCOUSSIS - Clg Mendes France	• C 2	BEAUFRERE Olivier	PACG
MASSY - Clg Blaise Pascal	• C 1	TANGUY Bernadette	PACG
MASSY - Clg Gérard Philippe	• C 3	VERGNE DE FABRY Catherine	PRLY
MAUREPAS - Clg Alexandre Dumas	• C 2	MAHIET Sophie	PACG
MENNECY - Lyc Marie Laurencin	• C 4	MOREAU Alain	PRLY
MENUCOURT - Clg La Taillette	• C 2	BORON Florent	PACG
MEUDON - Clg Bel Air	• C 2	ALLIOT Catherine	PACG
MILLY LA FORET - Clg Jean Rostand	• C 3	GUY François	PACG
MONTGERON - Clg Pompidou	• C 3	Burdeau Bathilde	PACG
MONTIGNY LE BRETONNEUX - Lyc Émile de Breteuil	• C 4	ZENOUDA Sylvie	PRLY
MONTRouGE - Clg Doisneau	• C 3	BONTJf Christophe	PACG
MONTRouGE - Clg Haut Mesnil	• C 1	JULIEN Béatrice	PACG
MONTSOULT - Lyc prof. Mermoz	• C 3	LABRANCHE Évelyne	PRLP
MORSANG SUR ORGE - Clg Jean Zay	• C 4	DROULIN Sophie	PACG
MORSANG SUR ORGE - Lyc Prof. André Ampère	• C 1	RAMOS Mireille	PRLP
NANTERRE - Lyc Joliot Curie	• C 4	BESSAC Christophe	PRLY
PERSAN - Clg Georges Brassens	• C 4	RATIARSON Yannick	PACG
PLAISIR - Clg Apollinaire	• C 2	MILHORAT Didier	PACG
PLAISIR - Clg Blaise Pascal	• C 3	RYAN LOOTEN Jannick	PACG
QUINCY SOUS SENART - Lyc prof. Frères Moreau	• C 2	BLUM Éric	PRLP
RAMBOUILLET - Clg Le Racinay	• C 4	BIANCHI Lise	PACG
ROSNY SUR SEINE - Clg Sully	• C 2	WISEUR Catherine	PACG
RUEIL MALMAISON - Clg Bons Raisins	• C 2	SLAGMULDER Brigitte	PACG
RUEIL MALMAISON - Clg Malmaison	• C 2	ARZELIER Frédéric	PACG
RUEIL MALMAISON - Clg Marcel Pagnol	• C 2	SUBTIL Camille	PACG
SAINT GRATIEN - Clg Langevin Wallon	• C 4	MORVAN Liliane	PACG
SAINT OUEN L'AUMONE - Lyc Jean Perrin	• C 4	FOUILLARD Laurent	PRLY
SAINT OUEN L'AUMONE - Lyc prof. Chateau d'Epluches	• C 3	DEVILLA Philippe	PRLP
SAINT PRIX - Clg Louis Augustin Bosc	• C 2	HAUTEFEUILLE Karine	PACG
SAINT WITZ - Lyc Léonard de Vinci	• C 2	CARBONNIER Patrick	PRLY
SARCELLES - Clg Victor Hugo	• C 2	CABBEKE Mickael	PACG
SARCELLES - Lyc Jean Jacques Rousseau	• C 5	AMESLAND Christiane	PRLY
SAULX LES CHARTREUX - Clg Picasso	• C 4	BERTHELOT Dominique	PACG
SAVIGNY SUR ORGE - Lyc Monge	• C 4	CLAUSIER DEMANNOURY Thierry	PRLP
SCEAUX - Lyc Lakanal	• C 5	BREYTON Martine	PRLY
SEVRES - Lyc Jean Pierre Vernant	• C 5	BONNE Françoise	PRLY
SOISY SS MONTMORENCY - Clg Descartes	• C 1	VERRECCHIA Yael	PACG
SOISY SS MONTMORENCY - Clg Schweitzer	• C 3	MOREAU Christine	PACG
ST CYR L'ECOLE - Lyc prof. J. Perrin	• C 2	BERNARD GUELE Simone	PRLP
ST GERMAIN EN LAYE - Clg Debussy	• C 4	SAAR DEMICHEL Anne	PACG
ST LEU LA FORET - Clg Wanda Landowska	• C 2	CATTANEO Christine	PACG
ST MICHEL SUR ORGE - Clg Nicolas Boileau	• C 2	BERGER Anne Laure	PACG
STE GENEVIEVE BOIS - Clg Paul Éluard	• C 4	LONCHAMPT Jean-Yves	PACG
TAVERNY - Clg Georges Brassens	• C 3	JEANNE-HAURILLON Sylvie	PACG
TRAPPES - Lyc Plaine de Neauphle	• C 3	TRACLOT Patricia	PRLY
TRAPPES - Lyc prof. L. Blériot	• C 3	FONTAINE François	PRLP
TRIEL SUR SEINE - Clg Chatelaines	• C 3	POIGT Bernard	PACG
VELIZY VILLACOUBLAY - Clg Saint Exupéry	• C 2	PIOT Jean-Michel	PACG
VERSAILLES - Clg Raymond Poincaré	• C 2	WITKOWSKI Christine	PACG
VERSAILLES - Lyc Marie Curie	• C 5	OFFREDO SARROT Marie-Pascale	PRLY
VERSAILLES - Lyc prof. J. Prévert	• C 2	ROUX Emmanuel	PRLP
VILLEPREUX - Clg Léon Blum	• C 3	FAGUET Dominique	PACG
VILLIERS LE BEL - Clg Saint Exupéry	• C 3	TARINIDIS Georgios	PACG
VIRY CHATILLON - Clg Esclançon	• C 2	REMOND Véronique	PACG

0951050A	F5	ADCG	Clg Pasteur - GENNEVILLIERS
0912196T	F5	PACG	Clg de la Pyramide - LIEUSAIN
0780581H	F4	ADLY	Lyc Corneille - LA CELLE ST CLOUD
0951696C	F0	ADCG	Clg Nicolas Flamel - PONTOISE
0950932X	F5	PACG	Clg Gabriel Péri - BEZONS
0951723G	F4	PRVS	Rectorat - VERSAILLES
0781885A	F4	ADLY	Lyc Marie Curie - VERSAILLES
0921396T	F4	PACG	Clg Georges Mandel - ISSY LES MOULINEAUX
0922397F	F3	PRLY	Lyc Plaine de Neauphle - TRAPPES
0951824S	F6	PACG	Clg Guy Moquet - GENNEVILLIERS
0780036R	F5	PACG	Clg Marie Mauron - FAYENCE
0920158X	F6	PACG	Clg Blaise Pascal - MASSY
0781839A	F5	PRLP	Lyc prof. J. Prévert - VERSAILLES
0912276E	F0	ADLP	Lyc prof. Louis Blériot - ETAMPES
0781984H	F5	ADLY	Unité pédagogique régionale Paris - FRESNES
0911334F	F4	PACG	Clg la Fontaine - ANTONY
0911127F	F5	ADLY	Lyc Jean Jacques Rousseau - SARCELLES
0780255D	F0	PACG	Clg Sully - ROSNY SUR SEINE
0951147F	F6	PRLY	Lyc Léonard de Vinci - SAINT WITZ
0951354F	F4	ADCG	Clg Voltaire - SARCELLES
0781171Z	F5	ADLY	Lyc de Montgeron - MONTGERON
0921165S	F6	PACG	Clg Mallarmé - SENS
0781896M	F4	ADLY	Lyc George Sand - DOMONT
0911032C	F5	ADCG	Clg les Molières - LES ESSARTS LE ROI
0910624J	F5	ADCG	Clg Léonard de Vinci - CHATENAY MALABRY
0910859P	F5	PACG	Clg Martin - VILLEBOIS LAVALETTE
0780720J	F4	ADCG	Clg Flora Tristan - CARRIERES SS POISSY
0911962N	F5	PRLP	Lyc prof. Jean Paul Belmondo - ARPAJON
0951233Z	F4	ADCG	Clg Jean Zay - VERNEUIL SUR SEINE
0921554P	F3	PACG	Clg Georges Adam - ANTONY
0911404G	F5	PACG	Clg - CHAMPCUEIL
0911396Y	F5	PACG	Clg Amédée Dunois - BOISSY SAINT LEGER
0781819D	F5	PRLY	Lyc Folie Saint James - NEUILLY SUR SEINE
0920855E	F5	PACG	Clg Wallon - MALAKOFF
0921190U	F4	ADCG	Clg les Goussons - GIF SUR YVETTE
0950949R	F4	PRLP	Lyc Prof. Alphonse Daudet - BURLIN
0910042B	F6	PACG	Clg Mendes France - MARCOUSSIS
0911037H	F6	ADLY	Lyc Paul Langevin - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
0920141D	F5	PACG	Clg JB Clément - COLOMBES
0950934z	F5	PACG	Clg Louis Augustin Bosc - SAINT PRIX
0780761D	F5	ADCG	Clg Rabelais - BEYNES
0780420H	F4	PACG	Clg Saint Exupéry - VELIZY VILLACOUBLAY
0911493D	F6	ADLY	Lyc Dumont - SAINT CLOUD
0780256E	F5	PACG	Clg Raymond Poincaré - VERSAILLES
0781916J	F0	ADLY	Lyc Condorcet - LIMAY
0921234S	F5	ADLY	Lyc international - ST GERMAIN EN LAYE
0921502H	F4	PRLY	Lyc français La Pérouse - SAN FRANCISCO
0921501g	F4	PACG	Clg Villeneuve - ST ANDRE LES VERGERS
0951190C	F5	PACG	Clg Alain Fournier - PARIS
0951104J	F5	PRLP	Lyc prof. Mermoz - MONTSOULT
0950658Z	F5	PACG	Clg Schweitzer - SOISY SS MONTMORENCY
0951992z	F5	ADLY	Lyc Jacques Prévert - TAVERNY
0951753P	F5	PRLY	Lyc Chevalier - DOMFRONT
0951945Y	F5	ADCG	Clg Chénier - EAUBONNE
0950650R	F6	PRLP	Lyc prof. Pasteur - NICE
0911029Z	F4	PACG	Clg Einstein - MAGNY LES HAMEAUX
0912142J	-	PACG	Clg Condorcet - DOURDAN
0920145H	-	PRLY	Lyc Simone de Beauvoir - GARGES LES GONESSE
0920802X	F4	PRLY	Lyc de l'Hautil - JOUY LE MOUTIER
0950046J	F5	ADCG	Clg Langevin Wallon - ST GRATIEN
0951352D	F4	PACG	Clg Wanda Landowska - ST LEU LA FORET
0782593V	F0	PRLY	Clg Gérard Philippe - MASSY
0781205L	F5	PRLY	Lyc Victor Hugo - PARIS
0950748X	F5	PACG	Clg Descartes - SOISY SS MONTMORENCY
0910775Y	F5	ADCG	Clg Albert Camus - BRUNOY
0911042N	F5	PACG	Clg Nicolas Boileau - ST MICHEL SUR ORGE
0951197k	F5	ADLY	Lyc Braque - ARGENTEUIL
0781297L	F5	PACG	Clg Bois d'Aulne - CONFLANS SAINTE HONORINE
0780273Y	F5	PACG	Clg Blaise Pascal - PLAISIR
0780573Z	F5	ADLY	Lyc JB Corot - SAVIGNY SUR ORGE
0780210E	F5	ADLY	Lyc Jacques Monod - CLAMART
0780718G	F5	PACG	Clg Claude Debussy - VILLENEUVE LA GUYARD
0782567s	F5	PRLY	Lyc Jean Perrin - SAINT OUEN L'AUMONE
0782603F	F0	PACG	Clg Malmaison - RUEIL MALMAISON
0780260J	F5	PACG	Clg Alexandre Dumas - MAUREPAS
0950749Y	F5	ADLY	Lyc Camille Saint Saens - DEUIL LA BARRE
0910060w	F6	PACG	Clg Le Chantemerle - CORBEIL ESSONNES

## Mutations sur postes chef d'établissement

## AFFECTATION

AIX - MARSEILLE	AIX - MARSEILLE	AIX - MARSEILLE	AIX - MARSEILLE
	AUBAGNE - Lyc Joliot Curie • C 5	MOSSARD Véronique	ADLY
	AVIGNON - Clg F. Mistral • C 2	SARTINI Patrick	ADCG
	AVIGNON - Clg J. Vernet • C 2	TAUTOU Philippe	ADCG
	AVIGNON - Lyc TH Aubanel • C 5	GONTARD Marion	ADLY
	BOLLENE - Clg Henri Boudon • C 4	DURAND Véronique	ADCG
	DIGNE - Clg Maria Borely • C 2	DIOT Janine	ADCG
	DIGNE - Lyc PROF Beau de Rochas • C 2	MASSON Bernard	ADLP
	LA CIOTAT - Lyc Méditerranée • C 4	BOUQUET Valérie	ADLY
	L'ISLE SUR LA SORGUE - Lyc Benoît • C 4	FALZEI Christophe	ADLY
	MANOSQUE - École internationale • C 2	ANFRIE Stéphane	ADCG
	MARIGNANE - Lyc prof. Genevoix • C 2	ROSSI Guillaume	ADLP
	MARSEILLE - Clg Château Forbin • C 4	RICHARD-BRUN Karine	ADCG
	MARSEILLE - Clg Malraux • C 4	MARCHAL Myriam	ADCG
	MARSEILLE - Lyc H. Daumier • C 4	TRINCA Éric	ADLY
	MARSEILLE - Lyc M. Curie • C 4	SACHE Philippe	ADLY
	MARSEILLE - Lyc prof. Le Chatelier • C 3	JANNOT Florence	ADLP
	MARSEILLE - Lyc prof. Pascal • C 3	TRIDOT Brigitte	ADLP
	MARSEILLE - Lyc Victor Hugo • C 4	LAOUYEN Mounir	ADLY
	MARSEILLE 13 - Lyc Diderot • C 5	SANCHEZ Patrice	ADLY
	MARTIGUES - Lyc P. Langevin • C 5	CHARROUX-MOUQUET Laurence	ADLY
	MIRAMAS - Lyc prof. les Alpilles • C 4	DEMAN Catherine	ADLP
	MORIERES LES AVIGNON - Clg • C 1	GUYON Elise	ADCG
	ORANGE - Lyc de l'Arc • C 4	GROSSHENY Denis	ADLY
	ROGNES - Clg les Garrigues • C 3	CANUS Jean	ADCG
	SALON - Lyc L'Empéri • C 4	BENSALEM Alain	ADLY
	SORGUES - Clg Diderot • C 4	DENAND François	ADCG
	VITROLLES - Clg H. Bosco • C 4	TERROU Pascal	ADCG
	VITROLLES - Lyc Pierre Mendes France • C 5	RELIGIEUX Colette	ADLY
AMIENS	AMIENS	AMIENS	AMIENS
	AMIENS - Clg César Franck • C 4	GHERGORI Serge	ADCG
	AMIENS - Clg Etouvie • C 4	CALIPPE Nadine	ADCG
	AMIENS 2 - Cité scolaire Delambre-Montaigne • C 3	JACOBY Jean Paul	ADLY
	AMIENS 3 - Lyc Édouard Gand • C 4	DOLMAIRE Maryse	ADLY
	AMIENS 3 - Lyc Thuillier • C 4	POLLET Corinne	ADLY
	DOULLENS - Clg Jean Rostand • C 3	BOTTE Martine	ADCG
	MERU - Clg Pierre Mendes France • C 3	DESCHAMPS Fabrice	ADCG
	PERONNE - Clg Béranger • C 4	KELLER Jacqueline	ADCG
	SAINT QUENTIN - Lyc PROF de l'ameublement • C 3	CHARLES Muriel	ADLP
	SENLIS - Lyc Hugues Capet • C 3	FERRIE Françoise	ADLY
BESANÇON	BESANÇON	BESANÇON	BESANÇON
	BESANÇON - Lyc Louis Pergaud • C 5	FERAL Marie	ADLY
	BESANÇON - Lyc Nicolas Ledoux • C 4	MERCIER Michèle	ADLY
	BESANÇON - Lyc Victor Hugo • C 5	ROBERT Sandrine	ADLY
	DANJOUTIN - Clg Mozart • C 2	TROUILLET Christophe	ADCG
	DOLE - Lyc Nodier • C 3	BERGEROT Jean-Luc	ADLY
	FRAISANS - Clg Gustave Eiffel • C 2	COLARD Isabelle	ADCG
	HERICOURT - Lyc L. Aragon • C 4	ROLLET Dominique	ADLY
	MONTBELIARD - Lyc Cuvier • C 4	MONCHATRE Corine	ADLY
	MORTEAU - Clg JC. Bouquet • C 4	FAREY Monique	ADCG
	POLIGNY - Lyc Hyacinthe Friant • C 4	CHIROUZE Béatrice	ADLY
BORDEAUX	BORDEAUX	BORDEAUX	BORDEAUX
	ARCACHON - Lyc Grand Air • C 4	BOUQUIN Philippe	ADLY
	BAYONNE - Lyc prof. Paul Bert • C 3	PANELAY Isabelle	ADLP
	BERGERAC - Lyc PROF Métiers de l'Alba • C 2	LARAY Éric	ADCG
	BLAYE - Clg Vauban • C 4	LAMOINE Ketty	ADCG
	BLAYE - Lyc Jaufré Rudel • C 3	WINSCHÉL Yvan	ADLY
	BORDEAUX - Lyc Saint Louis • C 3	URTIAGA Evelyne	ADLY
	BORDEAUX - Lyc Condorcet • C 3	MANIGAND Alain	ADLY
	BORDEAUX - Lyc Eiffel • C 5	BONO Alain	ADLY
	BORDEAUX - Lyc Magendie • C 4	BIDEAULT Catherine	ADLY
	BORDEAUX - Lyc Montaigne • C 5	TANGUI Karl	ADLY
	BORDEAUX - Lyc PROF Rive de Garonne • C 3	ANGLES Bruno	ADLP
	CAMBO LES BAINS - Clg Errobi • C 3	BODAR-ROY Denis	ADCG
	CAPBRETON - Clg Jean Rostand • C 4	JAURETCHE Emmanuelle	ADCG
	CENON - Clg Jean Zay • C 4	RAISON Jean Pierre	ADCG

# nt - adjoint

Résultats du mouvement donnés sous réserve des vérifications organisées post-CAPN par la direction de l'Encadrement

## ORIGINE

AIX - MARSEILLE	
0131549N	F3
0840758T	F4
0840697B	F0
0840004Y	F2
0840437U	F4
0040044B	F3
0040007L	F4
0133406g	F5
0840021S	F3
0040542T	F3
0132319A	-
0132401P	F4
0132312T	F5
0130175V	F4
0130051K	F4
0130055P	F5
0130059U	F4
0130043B	F5
0130050J	F5
0130143K	F4
0130146N	F4
0841116G	-
0840026X	F6
0133287C	F0
0130160D	F5
0840583C	F5
0132411A	F5
0133015G	F4

AIX - MARSEILLE		AIX - MARSEILLE	
ADCG	Clg Château Forbin - MARSEILLE	ADCG	Clg Lucie Aubrac - GIVORS
PACG	Clg - MORIERES LES AVIGNON	ADCG	Clg Pays des Sorgues - LE THOR
ADCG	Clg Youri Gagarine - TRAPPES	ADCG	Clg le Mont d'Or - MANOSQUE
ADCG	Clg Clair Soleil - MARSEILLE	ADCG	Clg Olympe de Gouges - PLAN DE CUQUES
ADLY	Lyc Montmajour - ARLES	ADCG	Clg A. Daudet - ISTRES
ADCG	Clg Saint Exupéry - MACON	ADCG	Clg Aragon - VENISSIEUX
ADCG	Clg Charles Rieu - ST MARTIN DE CRAU	ADLY	Lyc L'Empéri - SALON
ADCG	Clg F. Truffaut - L'ISLE D'ABEAU	PACG	Clg La Carraire - MIRAMAS
PACG	Clg P. Gauthier - CAVAILLON	ADCG	Clg Hennequin - GANNAT
ADCG	Clg Faucher - LORIOLE SUR DROME	ADCG	Clg J. Monod - LES PENNES MIRABEAU
ADCG	Clg Robespierre - ST POL SUR MER	ADCG	Clg Gaston Baty - PELUSSIN
ADCG	Clg Bourtzwiller - MULHOUSE	ADLY	Lyc Fourneyron - SAINT ETIENNE
ADCG	Clg Louis Aragon - ROQUEVAIRE	ADCG	Clg Mallarmé - MARSEILLE
ADCG	Clg Pierre de Ronsard - MORNANT	ADCG	Clg Louis Aragon - ROQUEVAIRE
ADLP	Lyc prof. J. Geiler - STRASBOURG	ADCG	Clg Jules Ferry - DOUAI

AMIENS	
0800019L	F0
0801264P	F5
0801700n	F6
0800011C	F4
0800009A	F5
0800029x	F4
0601718S	F5
0801537L	F5
0020051V	F6
0601826J	F4

AMIENS		AMIENS	
ADLY	Lyc F. Truffaut - BEAUVAIS	ADCG	Clg Ferdinand Buisson - GRANDVILLIERS
ADLY	Lyc de l'Authie - DOULLENS	ADCG	Clg J. Curie - LONGUEAU
ADLP	Lyc PROF Montaigne - AMIENS	ADCG	Clg César Franck - AMIENS
ADCG	Clg Siegfried - ST ROMAIN DE COLBOSC	ADCG	Lyc Jean Macé - CHAUNY
ADCG	Clg Jules Ferry - DOUAI	ADCG	Clg J. Valles - ST LEU D'ESSERENT

BESANÇON	
0250010A	F5
0251711Z	F4
0250007X	F5
0900237U	F4
0390012B	F4
0390016F	F3
0701035V	F3
0250030X	F5
0251090Z	F5
0390033Z	F4

BESANÇON		BESANÇON	
ADLP	Lyc prof. Balata - CAYENNE	ADCG	Clg Edgar Faure - VALDAHON
ADCG	Clg de l'Arc - DOLE	ADLP	Lyc PRO Bartholdi - LURE
ADCG	Clg Victor Considérant - SALINS LES BAINS	ADCG	Clg Louis Pasteur - JUSSEY
ADCG	Clg Louis Pergaud - MONTBELIARD	ADLP	Lyc prof. Louis Garnier - AUDINCOURT
ADCG	Clg J.C. Bouquet - MORTEAU	ADCG	Clg Joffroy d'Abbans - SOCHAUX

BORDEAUX	
0330003Z	F5
0640013S	F4
0240006B	-
0332347X	F4
0330020T	F4
0332468D	F0
0332747G	F0
0330028B	F5
0330026Z	F4
0330021U	F5
0330142A	F0
0641392R	F0
0400005N	F4
0331464M	F4

BORDEAUX		BORDEAUX	
PRLP	Lyc prof. JF Cail - CHEF BOUTONNE	ADCG	Clg Jean Moulin - MONTMORILLON
ADLP	Lyc prof. A. Croizat - TARNOS	ADCG	Clg Canterane - CASTELNAU DE MEDOC
ADLP	Lyc prof. Jules Verne - MONDEVILLE	ADCG	Clg Montesquieu - LABREDE
PACG	Clg - BIDACHE	ADCG	Clg Max Linder - SAINT LOUBES
ADCG	Clg Marcelin Berthelot - SAINT MAUR DES FOSSES	ADLY	Lyc Catherine et Raymond Janot - SENS
ADCG	Clg Bauchant - CHÂTEAU RENAULT	ADCG	Clg Renault - PAMPROUX
ADCG	Clg des Cordeliers - OLORON STE MARIE	ADCG	Clg Bourran - MERIGNAC

# DOSSIER MOUVEMENT 2011 ▼ MUTATIONS ADJOINTS

DAX - Clg D'Albret • C 2	THIOLAS Bernard	ADCG
JURANCON - Lyc PROF André Campa • C 3	LLOPIS Florence	ADLP
LE TEICH - Clg • C 2	BENAMZA Stéphanie	ADCG
LEOGNAN - Clg F. Mauriac • C 2	GOULPIER Thierry	ADCG
LORMONT - Lyc E. Faure • C 4	LEFUMAT Sandra	ADLY
MERIGNAC - Clg les Eyquem • C 2	GOUINEAU Delphine	ADCG
MERIGNAC - Clg Jules Ferry • C 2	CHADOFFAUD-HERZIG Claire	ADCG
MORLAAS - Lyc PROF Hautevue • C 3	VANDERPLANCKE David	ADLP
NAY BOURDETTES - Clg Henri IV • C 4	ARRIEUDARRE Hélène	ADCG
OLORON STE MARIE - Lyc prof. Guynemer • C 2	JANVIER Gisèle	ADLP
PAU - Clg Marguerite de Navarre • C 4	CABANILLAS Marie-Rose	ADCG
PESSAC - Clg Noés • C 3	CHAUCHET-SAMUEL Armelle	ADCG
SAINT AUBIN DE MEDOC - Clg Léonard de Vinci • C 3	THI XUAN Christine	ADCG
TALENCE - Lyc V. Louis • C 5	HENNE Maria	ADLY
TARNOS - Lyc prof. A. Croizat • C 2	DAGUERRE Bruno	ADLP
THIVIERS - Clg Léonce Bourliaguet • C 3	DUSARD Michel	ADCG
VILLENEUVE SUR LOT - Clg Anatole France • C 3	CHATELAIN Anne	ADCG

## CAEN

## CAEN

## CAEN

## CAEN

ALENCON - Clg Jean Racine • C 3	MACHUE Robert	ADCG
ALENCON - Lyc Alain • C 4	APPRIOU Christine	ADLY
CAEN - Clg Marcel Pagnol • C 3	PEAN François	ADCG
CAEN - Lyc Malherbe • C 5	COURTAY Christine	ADLY
CHERBOURG OCTEVILLE - Clg Ingénieur Cachin • C 3	DESPRINGRE Christine	ADCG
DEAUVILLE - Lyc André Maurois • C 3	DELACOUR Dominique	ADLY
TROUVILLE SUR MER - Clg Charles Mozin • C 3	BERTHAULT Charlette	ADCG

## CLERMONT-FERRAND

## CLERMONT-FERRAND

## CLERMONT-FERRAND

## CLERMONT-FERRAND

AIGUPERSE - Clg Diderot • C 2	BELANGER Marina	ADCG
AURILLAC - Lyc prof. R. Cortat • C 3	ESTIVAL-DOLIQUE Gisèle	ADLP
CLERMONT-FERRAND - Clg Trémontex • C 2	MARQUET Brigitte	ADCG
COURNON D'Auvergne - Clg La Ribeyre • C 4	GENDRE Frederic	ADCG
ISSOIRE - Clg Les Prés • C 4	BEDOS Sandrine	ADCG
LE PUY - Lyc Simone Weil • C 4	BONNEFOY Pierre	ADLY
MONTLUCON - Lyc Paul Constans • C 4	FLAHAUT Bernard	ADLY
PONT DU CHATEAU - Lyc PROF P. Boulanger • C 3	SANCHEZ Jean-Marc	ADLP
RIOM - Lyc prof. Marie Laurencin • C 4	VEYSSIERE Veronique	ADLP
RIOM - Lyc PROF PJ Bonté • C 4	LOUDARD Nicolas	ADLY
THIERS - Lyc prof. Germaine Tillion • C 3	TAMIN Pascal	ADLP
VOLVIC - Clg Victor Hugo • C 2	DUCEPT Claudie	ADCG
YZEURE - Lyc Jean Monnet • C 4	BONNET Cyril	ADLY

## CORSE

## CORSE

## CORSE

## CORSE

BASTIA - Lyc P. Vincensini • C 5	PRIETO Maxime	ADLY
PRUNELLI DI FIUMORBU - Clg Di Fiumorbu • C 4	ANDREANI Jean-Marc	ADCG

## CRÉTEIL

## CRÉTEIL

## CRÉTEIL

## CRÉTEIL

AUBERVILLIERS - Clg ZU Diderot • C 3	PASPIRE Gina	ADCG
AULNAY SOUS BOIS - Clg Le Parc • C 4	BARTHELEMY Dominique	ADCG
CACHAN - Clg Victor Hugo • C 2	DHERBECOURT Christiane	ADCG
CACHAN - Lyc Gustave Eiffel • C 4	PRIE LERAY Catherine	ADCG
CRÉTEIL - Lyc Branly • C 3	MERLE Martine	ADLY
CRÉTEIL - Lyc Léon Blum • C 4	CHARPENTIER Valérie	ADLY
LA COURNEUVE - Lyc prof. Rimbaud • C 3	LELOUCHE Nadia	ADLP
LAGNY SUR MARNE - Lyc Van Dongen • C 4	PASTOR Guy	ADLY
LOGNES - Lyc Emilie Bonte • C 3	METTOUT Sophie	ADLY
MAISONS ALFORT - Lyc Delacroix • C 4	FACCENDA Aline	ADLY
MOISSY CRAMAYEL - Clg la Boétie • C 2	CHAUTARD Mauricette	ADCG
NOGENT SUR MARNE - Clg Édouard Branly • C 2	LEGUY Sandrine	ADCG
SAINT DENIS - Lyc Paul Eluard • C 5	RESNAIS François	ADLY
SERRIS - Lyc Emile du Châtelet • C 2	REDDON Anne Louise	ADLY
STAINS - Lyc M. Utrillo • C 4	COSTECALDE Claire	ADLP
SUCY EN BRIE - Clg du Parc • C 3	LUBREZ Sophie	ADCG

## DIJON

## DIJON

## DIJON

## DIJON

AUXERRE - Clg Paul Bert • C 4	BATTUT Véronique	ADCG
BEAUNE - Clg Jules Ferry • C 4	FOCARDI Hubert	ADCG
CHALON SUR SAONE - Lyc E. Gauthey • C 4	VADOT Éric	ADLY
DIJON - Lyc Fontaine • C 5	MOULU LIPOVAC Marie Christine	ADLY
DIJON - Lyc Gustave Eiffel • C 4	MARCHI Catherine	ADLY
MACON - Lyc Lamartine • C 5	CUCHEVAL Franck-Pierre-Paul	ADLY
MARSANNAY LA COTE - Clg M. Aymé • C 3	DE MOLINER Daniel	ADCG

## GRENOBLE

## GRENOBLE

## GRENOBLE

## GRENOBLE

ANNECY - Lyc Berthollet • C 5	BRUYAS Laurent	ADLY
BOURG LES VALENCE - Clg Gérard Gaud • C 4	DALMOLIN Marie-Pascale	ADCG

0400740M	F3
0640031L	F5
0332982M	-
0332244K	F4
0332744D	F6
0331435F	F4
0330146E	F6
0640042Y	F4
0641509T	F4
0640049F	F3
0640607M	F4
0331758G	F5
0333093H	F4
0330126H	F6
0400049L	F4
0240040N	F4
0470049Y	F3

**CAEN**

0610003X	F5
0610001V	F4
0141553M	F4
0140013N	F0
0500024E	F0
0140043W	F4
0141273H	F5

**CLERMONT-FERRAND**

0630079U	F2
0150008C	F4
0631773K	F3
0631688T	F3
0631604B	F5
0430021P	F4
0030026M	F4
0631480S	F4
0630054S	-
0631985R	-
0630078T	F4
0630074n	F0
0030038a	F4

**CORSE**

7200583W	F6
7200086F	F4

**CRÉTEIL**

0931186J	F5
0931189M	F4
0941101L	F4
0940111K	F5
0941018W	F4
0941413A	F5
0931738J	F4
0771512A	-
0772294A	F0
0940116R	-
0772191N	F0
0941599C	F4
0930125F	F5
0772688D	-
0932030B	F3
0940748C	F4

**DIJON**

0890789Z	F4
0211230Y	F4
0711729U	F4
0210018F	F4
0211033J	F5
0710045N	F4
0211391Y	F4

**GRENOBLE**

0740003B	F5
0260766S	F5

ADCG	Clg Jean Mermoz - BISCARROSSE
ADLP	Lyc prof. F. Estève - MONT DE MARSAN
ADCG	Clg Joseph Paul Boncour - SAINT AIGNAN
ADCG	Clg Pablo Neruda - BEGLES
ADCG	Clg Parc des Tourelles - CLAYE SOUILLY
ADLP	Lyc prof. T. Lautrec - BORDEAUX
ADCG	Clg Jean Rostand - MONTPON MESNESTROL
ADCG	Clg J. Monnet - BAGNERES DE LUCHON
ADLP	Lyc prof. Guynemer - OLORON STE MARIE
ADLY	Lyc prof. Camille Claudel - REMIREMONT
ADCG	Clg Bouvier - ST JEAN DE BOURNAY
ADLY	Lyc des Métiers - BLANQUEFORT
ADLY	Lyc Jean Renou - LA REOLE
ADCG	Clg F. Mauriac - LEOGNAN
PACG	Clg Combes - PONS
ADCG	Clg Noés - PESSAC
ADCG	Clg Michèle Pallet - ANGOULEME

**CAEN**

ADLY	Lyc prof. Mal Leclerc - ALENCON
ADCG	Clg Jean Racine - ALENCON
ADLP	Lyc prof. PALISSY - MAROMME
ADLY	Lyc H <sup>TM</sup> telier Marland - GRANVILLE
ADLY	Lyc Tocqueville - CHERBOURG
ADCG	Clg Marcel Pagnol - CAEN
ADCG	Clg Guy Liard - MONDEVILLE

**CAEN****CLERMONT-FERRAND**

ADCG	Clg Martin Nadaud - GUERET
ADCG	Clg de la Ponétié - AURILLAC
ADCG	Clg Genevoix - DECIZE
ADCG	Clg Marie Curie - TOURNON
ADCG	Clg Audembron - THIERS
ADCG	Clg Jules Vallès - LE PUY EN VELAY CDX
ADLY	Lyc Victor Hugo - MARSEILLE
ADCG	Clg Pierre Mendès France - RIOM
ADCG	Clg Jules Romain - AMBERT
ADCG	Clg Hauts de l'Arzon - CRAPONNE SUR ARZON
ADCG	Clg Guillaume Budé - YERRES
ADCG	Clg Portail rouge - SAINT ETIENNE 2
ADCG	Clg Villon - Yzeure

**CLERMONT-FERRAND****CORSE**

ADLP	Lyc prof. A. de Caumont - BAYEUX
ADCG	Clg de l'Arboretum - MORHANGE

**CORSE****CRÉTEIL**

ADLY	Lyc Jean Rostand - VILLEPINTE
ADCG	Clg Gérard Philipe - VILLEPARISIS
ADLP	Lyc prof. Gambetta - LA TOUR DU PIN
ADCG	Clg Ronsard - L'HAY-LES-ROSES
ADCG	Clg Pablo Picasso - CHAMPS SUR MARNE
ADCG	Clg Jean Moulin - LA QUEUE EN BRIE
ADCG	Clg ZU Diderot - AUBERVILLIERS
ADCG	Clg Beaumarchais - MEAUX
ADCG	Clg Erik Satie - MITRY MORY
ADCG	Clg Boileau - CHENNEVIERES SUR MARNE
PACG	Clg Korczak - LIMEIL BREVANNES
ADCG	Clg Albert Camus - LE PLESSIS TREVISE
ADCG	Clg Albert Camus - NEUILLY SUR MARNE
ADLY	Lyc Van Dongen - LAGNY SUR MARNE
ADCG	Clg Poincaré - LA COURNEUVE
ADCG	Clg La Maillière - LOGNES

**CRÉTEIL****DIJON**

PACG	Clg Bons Raisins - RUEIL MALMAISON
ADLP	Lyc prof. J. Perrin - SAINT CYR L'ECOLE
ADCG	Clg Roger Semet - DIGOIN
ADLP	Lyc prof. J. Rostand - NEVERS
ADLY	Clg Georges Brassens - BRAZEY EN PLAINE
ADCG	Clg Georges Brassens - SAINT VENANT
ADCG	Clg A. Minard - TONNERRE

**DIJON****GRENOBLE**

ADCG	Collège Voltaire - USSEL
ADCG	Clg Malraux - ROMANS

**GRENOBLE**

BOURG ST ANDEOL - Clg Le Laoul • C 3	REGAMEY Laure	ADCG
BOURGOIN JALLIEU - Lyc prof. Gambetta • C 3	BINON Jean Luc	ADLP
CHAMBERY - Lyc Louis Armand • C 4	HARP Valery	ADLY
ECHIROLLES - Clg Jean Vilar • C 3	L EMEILLET Catherine	ADCG
GRENOBLE - Lyc Lesdiguières • C 4	KROES Valérie	ADLP
GRENOBLE - Lyc Lesdiguières • C 4	DONIL Marianne	ADLP
GUILHERAND GRANGES - Clg Charles de Gaulle • C 3	CALLO Marie Hélène	ADCG
LA COTE ST ANDRE - Lyc Berlioz • C 4	CHARREL Nicolas	ADLP
LA RAVOIRE - Lyc PROF DU Nivolet • C 4	SEYDI Annie	ADLP
LA RAVOIRE - Lyc du Granier • C 4	DEGROOTE Corinne	ADLY
LA ROCHE SUR FORON - Clg les Allobroges • C 4	MERCIER Sophie	ADCG
MORESTEL - Lyc Camille Corot • C 2	ESTIVALET Philippe	ADLY
ROMANS - Clg Malraux • C 4	DESROYS-JACOUTON Veronique	ADCG
ROMANS SUR ISERE - Lyc prof. A. Bouvet • C 3	GIRAUD Christelle	ADLP
ROUSSILLON - Lyc de l'Edit • C 4	BONTE Pascal	ADLY
SAINT ISMIER - Clg Grésivaudan • C 3	ANSELME Serge	ADCG
SAINT PIERRE EN FAUCIGNY - Clg public • C 3	BOUVIER-LEROULEY Jocelyne	ADCG
SASSENAGE - Clg Fleming • C 3	RAPETTO Astrid	ADCG
ST MARTIN D'HERES - Lyc Neruda • C 4	GARRIGUES Nicolas	ADLY
ST MICHEL DE MAURIENNE - Lyc prof. Gal Ferrier • C 2	BORDIER Bruno	ADLP
TOURNON SUR RHONE - Lyc prof. M. Bouvier • C 3	MENACER Saida	ADLP
VALENCE - Lyc prof. Victor Hugo • C 4	LEROUX Philippe	ADLP
VILLARD BONNOT - Lyc Marie Reynoard • C 3	DUCOUSSET Stephanie	ADLY
VIZILLE - Lyc Porte de l'Oisans • C 4	JOUAN Stephanie	ADLY
VOIRON - Clg La Garenne • C 4	CUISSINAT Pascal	ADCG

**GUADELOUPE**

CAPESTERRE BELLE EAU - Lyc prof. Paul Jacave • C 4
LE LAMENTIN - Lyc PROF Blachon Lamentin • C 4
LE MOULE - Collège création • C 1
LE MOULE - Lyc prof. Louis Delgrés • C 4
LES ABYMES - Clg Raizet • C 4
LES ABYMES RAIZET SUD - Lyc Jardin d'essai • C 3
MORNE A L'EAU - Lyc Faustin Fléret • C 4
POINTE A PITRE - Clg N de Kerladec • C 3
POINTE NOIRE - Lyc Pointe Noire • C 2
SAINT MARTIN - Clg du Soualiga • C 4

**GUADELOUPE**

CHRISTON Gérard	ADLP
OPHELTES Jean Yves	ADLP
RATIER Dominique	ADCG
LACEMON Lydia	ADLP
FRANCOIS Yann	ADCG
ZOZOR Yasmina	ADLY
CLARICO Luc	ADLY
UNEAU Martine	ADCG
CESARUS Dinah	ADLY
DUBOIS Emmanuelle	ADCG

**GUADELOUPE**

**GUYANE**

CAYENNE - Clg Auxence Contout • C 4
JAVOUHEY MANA - Clg Paule Berthelot • C 3
KOUROU - Clg Oméba Tobo • C 3
KOUROU - Lyc PROF E. Castor • C 2
SAINT LAURENT DU MARONI - Clg Paul Jean-Louis • C 4

**GUYANE**

**GUYANE**

LAFRONTIERE GENEVIEVE Edwige	ADCG
CHARLES Sophie	ADCG
BONNET Evelyne	ADCG
DESIREE Patrick	ADLP
ELISE Thierry	ADLY

**GUYANE**

**LA RÉUNION**

LA RIVIERE ST LOUIS - Clg du ruisseau • C 2
LA SALINE - Clg Célimène Gaudieux • C 4
LE GUILLAUME - Clg Albert Lougnon • C 4
RAVINE DES CABRIS - Lyc Bois d'Olive • C 3
SAINT ANDRE - Clg Cambuston • C 4
SAINT BENOIT - Lyc prof. Patu de Rosemont • C 4
SAINT JOSEPH - Clg Les Sang Dragons • C 3
SAINT JOSEPH - Lyc Pierre Poivre • C 3
SAINT LOUIS - Clg Jean Lafosse • C 4
SAINT PAUL - Clg de plateau Caillou • C 3
SAINT PAUL - Clg Etang Saint Paul • C 3
SAINT PAUL - Lyc Evariste de Parny • C 4
SAINT PIERRE - Lyc Ambroise Vollard • C 4
SAINTE ANNE - Clg du bassin bleu • C 3
SAINTE CLOTILDE - Lyc Leconte de Lisle • C 5
SAINTE MARIE - Clg Jean d'Esme • C 4
SALAZIE - Clg La Caussade • C 3

**LA RÉUNION**

**LA RÉUNION**

BENARD Marie-Stéphanie	ADCG
MONDIET Hélène	ADCG
BRASSELET Nathalie	ADCG
QUENTEL Pierre-Etienne	ADLY
PARMENTIER Veronique	ADLY
LAURET Charles-Sébastien	ADLP
MARIE LOUISE Nadia	ADCG
CHANE SIT SANG Jean-Patrice	ADLY
DESILLES Loic	ADCG
AVIONE Sylvain	ADCG
BABET Jean François	ADCG
DI NATALE Lynda	ADLY
SOUPRAMANIEN Yolande	ADLY
VABOIS Brigitte	ADCG
DELPPIERRE Odile	ADLY
HOARAU Marie-Pierre	ADCG
MALET Sully	ADCG

**LA RÉUNION**

**LILLE**

ACHICOURT - Clg Adam de la Halle • C 3
AIRE SUR LA LYS - Lyc Vauban • C 4
ANGRES - Clg Jean Vilar • C 2
ANICHE - Lyc prof. PJ Laurent • C 3
ANNOEULLIN - Clg Albert Ball • C 3
ANZIN - Clg Jules Ferry • C 3
ARRAS - Clg Jehan Bodet • C 3
ARRAS - Lyc Guy Mollet • C 5
BETHUNE - Clg Paul Verlaine • C 3
BETHUNE - Lyc A. Malraux • C 5
BETHUNE - Lyc A. Malraux • C 5
BEUVRY - Lyc M. Yourcenar • C 4

**LILLE**

**LILLE**

DEBOUVRY Michel	ADCG
NOEL Richard	ADLY
WABLE Olivier	ADCG
MOLLET Patricia	ADLP
VERSAEVEL Fabien	ADCG
BRUGE Véronique	ADCG
GUILLAIN Jacques	ADCG
DE MARTINIS Béatrice	ADLY
THOILLIEZ Christine	ADCG
CREPIN Catherine	ADLY
VICARI Brigitte	ADLY
NORMAND Laurent	ADLY

**LILLE**

0070006u	F5
0380010E	F4
0731248K	F5
0381903M	F5
0380035G	F5
0380035G	F5
0070011Z	F5
0380014J	F6
0730032N	F5
0731392S	F5
0740931K	F4
0383069E	F4
0260997T	F4
0260044G	F0
0381599G	F4
0382100B	F4
0741665H	F4
0382098Z	F5
0382203n	F5
0730039W	F4
0070031W	-
0260037Z	F3
0383263R	F0
0380089R	F4
0382042N	F4

ADLP	Lyc PROF Jacques Brel - ST PONS DE THOMIERES
ADLP	Lyc prof. François Mansart - MARLY
ADCG	Clg Bissy - CHAMBERY
ADCG	Clg Paul Valéry - VALENCE
ADCG	Clg Grésivaudan - SAINT ISMIER
PACG	Clg Viala - AVIGNON
ADCG	Clg Deux Vallées - LE CHEYLARD
ADCG	Clg Mistral - SAINT MAURICE L'EXIL
ADCG	Clg Le Calloud - LA TOUR DU PIN
ADCG	Clg Fantin Latour - GRENOBLE
ADCG	Clg Samivel - BONNEVILLE
ADLY	Lyc de la C <sup>TM</sup> rière - LA BOISSE
ADCG	Clg Les Perrières - ANNONAY
ADCG	Clg Revesz Long - CREST
ADCG	Clg Ponsard - VIENNE
ADCG	Clg Vaillant - ST MARTIN D'HERES
ADCG	Clg en Bagatelle - TOURNUS
ADCG	Clg Les Dauphins - ST JEAN DE SOUDAIN
ADCG	Clg Fantin Latour - GRENOBLE
ADCG	Clg Robert Doisneau - CHALON SUR SAONE
ADCG	Clg Charles de Gaulle - GUILHERAND GRANGES
ADCG	Clg Armorin - CREST
ADCG	Clg de Bugey - BELLEY
ADCG	Clg Olympique - GRENOBLE 2
ADCG	Clg Jongkind - LA COTE ST ANDRE

**GUADELOUPE**

9710418C	F4
9710090W	F4
9711218X	-
9710052E	F3
9710405N	F5
9710923b	F2
9710774P	F4
9710661S	F0
9711033w	F4
9711023k	F4

**GUADELOUPE**

PRLP	CRDP - LES ABYMES
ADLP	Lyc prof. Louis Delgrés - LE MOULE
PRLP	Lyc prof. Augustin Ty - TOUHO
ADCG	Clg du Bourg - PORT LOUIS
ADCG	Clg Feval - DOL DE BRETAGNE
PACG	Clg Joliot Curie - BAGNEUX
ADCG	Clg N de Kerladec - POINTE A PITRE
ADLP	Lyc prof. Francis Jammes - ORTHEZ
ADCG	Clg Françoise Dolto - PARIS
ADCG	DPID - D2 MINISTERE - PARIS

**GUADELOUPE**

**GUYANE**

9730020J	-
9730373T	F4
9730306V	F4
9730308X	F0
9730329v	F4

**GUYANE**

ADCG	Clg Justin Catayée - CAYENNE
-	Dispo -
ADCG	Clg Georges Brassens - DECINES CHARPIEU
ADLP	Lyc PROF E. Castor - KOUROU
PACG	Clg DE PAPARA - PAPARA - ILE DE TAHITI

**GUYANE**

**LA RÉUNION**

9740012V	F0
9740035V	F0
9740039Z	F0
9741206T	F5
9740703W	F4
9740472V	F3
9740578K	F0
9740952S	F4
9741189Z	F4
9741190A	F4
9740069G	F3
9740597F	-
9740019C	F4
9740065C	F3
9740001H	F5
9740735F	F3
9740651p	F4

**LA RÉUNION**

ADLP	Lyc prof. Aubry - BOURGOIN JALLIEU
ADCG	Clg Errobi - CAMBO LES BAINS
ADCG	Clg Marguerite de Navarre - PAU
ADCG	Clg Ravine des Cabris - RAVINE DES CABRIS
ADCG	Clg Renoir - ASNIERES SUR SEINE
ADCG	Lyc prof. Métiers du b <sup>o</sup> timent - PLEYBEN
ADLY	Lyc Marcel Pagnol - ATHIS MONS
-	Dispo -
ADCG	Clg Georges Gouy - VALS LES BAINS
ADLY	Clg Cambuston - SAINT ANDRE
ADCG	Clg du Bois de Nèfles - SAINTE CLOTILDE
ADCG	Clg du ruisseau - LA RIVIERE ST LOUIS
ADCG	Clg Jean Lafosse - SAINT LOUIS
ADLP	Lyc prof. FOCH - RODEZ
ADCG	Clg Teixeira da Motta - LA POSSESSION
ADCG	Clg du bassin bleu - SAINTE ANNE
ADLY	Lyc Pierre Larousse - TOUCY

**LA RÉUNION**

**LILLE**

0622863A	F5
0623981R	F4
0622579S	F4
0592610S	F4
0593234V	-
0590006L	F0
0622083C	F0
0620256S	F5
0622425Z	F3
0620042J	F3
0620042J	F3
0623902E	F4

**LILLE**

ADCG	Clg Jehan Bodet - ARRAS
ADCG	Clg B.Chochoy - NORRENT FONTES
ADCG	Clg Guy Mollet - LOMME
ADCG	Clg du Val du Gy - AVESNES LE COMTE
ADCG	Clg Desrousseaux - ARMENTIERES
ADCG	Clg Henri Matisse - LINSSELLES
ADCG	Clg Adam de la Halle - ACHICOURT
ADCG	Clg Lamartine - CAMBRAI
ADCG	Clg J. Curie - AUCHY LES MINES
ADCG	Clg Jean Moulin - BERCK
ADCG	Clg Liberté - ANNEZIN
ADCG	Clg Paul Verlaine - BETHUNE

**LILLE**

BOULOGNE SUR MER - Clg Paul Langevin	• C 4	GUENIN Sophie	ADCG
CAMBRAI - Clg Lamartine	• C 3	DELATRE Marc	ADCG
CARVIN - Clg Léonard de Vinci	• C 2	KUTZ Claude	ADCG
CASSEL - Clg Robert le Frison	• C 2	GHEERAERT Bertrand	ADCG
COURRIERES - Clg C. Debussy	• C 3	LIBESSART Michaël	ADCG
DENAIN - Clg Turgot	• C 3	PAMART Annick	ADCG
DESVRES - Clg du Caraquet	• C 4	PIGNON Anne-Rose	ADCG
DOUAI - Lyc Châtelet	• C 5	GAY Marie-France	ADLY
DUNKERQUE - Lyc J. Bart	• C 4	SAGARY Christelle	ADLY
GONDECOURT - Clg Hergé	• C 2	LATHUILLERIE Jean	ADCG
GOUZEAUCOURT - Clg Pharamond Savary	• C 1	ANDRIES Marie	ADCG
GRANDE SYNTHÉ - Clg du Moulin	• C 3	PEENAERT Xavier	ADCG
HAUTMONT - Clg P de Ronsard	• C 3	MARGERIN FOUBERT Françoise	ADCG
HAZEBROUCK - Clg Fernande Benoist	• C 4	VASSEUR Éric	ADCG
HONDSCHOOTE - Clg Lamartine	• C 3	KHADRAOUI Mohammed	ADCG
LA MADELEINE - Clg Flandres	• C 3	RENIER Frédéric	ADCG
LA MADELEINE - Lyc Valentine Labbé	• C 5	TAECKE Nadine	ADLY
LENS - Lyc Condorcet	• C 3	POIRET Jean Jacques	ADLY
LILLE - Lyc Louis Pasteur	• C 4	ROUSSEL Martine	ADLY
LILLE - Lyc PROF Michel Servet	• C 4	NOEL Jean Luc	ADLP
LILLE - Lyc Fénelon	• C 3	LHERBIER Sylvie	ADLY
LOMME - Clg Guy Mollet	• C 1	ZKIRIM Ahmed	ADCG
LOMME - Lyc prof. S. Delaunay	• C 3	MAHIEU Hélène	ADLP
LOOS - Lyc prof. M. Duhamel	• C 3	KYNDT Véronique	ADLP
MARCQ EN BAROEUL - Lyc prof. Alfred Mongy	• C 4	BORGES Sophie	ADLP
MARQUION - Clg Marches de l'Artois	• C 4	FIEVET Sylvie	ADCG
MASNY - Clg Robert Desnos	• C 2	CROCHON-DANNEAU Geneviève	ADCG
PONT A MARCQ - Clg Françoise Dolto	• C 3	GAWLIK Jean Michel	ADCG
SAINT OMER - Lyc prof. J. Durand	• C 4	FASQUELLE Yves	ADLP
SAINT-OMER - Lyc Alexandre Ribot	• C 4	DELABY Nadine	ADLY
SOMAIN - Lyc Louis pasteur	• C 4	BENTLEY Daniel	ADLY
ST POL SUR TERNOISE - Lyc prof. PM France	• C 4	MAAS Franck	ADLY
VILLENEUVE D'ASCQ - Clg Léon Blum	• C 3	VASSEUR Max	ADCG
WIZERNES - Clg René Cassin	• C 3	GIOVACCHINI Julien	ADCG

**LIMOGES**

**LIMOGES**

**LIMOGES**

**LIMOGES**

BELLAC - Clg Louis Jouvét	• C 3	BEYNEL Liliane	ADCG
LIMOGES - Lyc Limosin	• C 3	MADRANGE Virginie	ADLY
LIMOGES - Clg André Maurois	• C 2	HELIAS Delphine	ADCG
LIMOGES - Lyc G. Lussac	• C 4	PRADIGNAC Françoise	ADCG
LIMOGES - Lyc h <sup>TM</sup> telier Monnet	• C 4	HOURCADETTE Hélène	ADLY
SAINT JUNIEN - Lyc prof. E. Vaillant	• C 3	COISSAC Sophie	ADLP

**LYON**

**LYON**

**LYON**

**LYON**

BOURG EN BRESSE - Clg de Brou	• C 2	POMMATAU Laurent	ADCG
BRON - Clg T. Monod	• C 3	MARLIN Dominique	ADCG
COMMUNAY - Clg Hector Berlioz	• C 2	TINOT Valérie	ADCG
DARDILLY - Lyc h <sup>TM</sup> telier François Rabelais	• C 5	VILLELONGUE Pascale	ADLY
FERNEY VOLTAIRE - Lyc International	• C 5	BOMME Laurent	ADLY
GIVORS - Lyc PROF Daniel Casanova	• C 3	MAGNI Catherine	ADLP
GIVORS - Lyc prof. Picasso	• C 2	DHULST Céline	ADLP
GRIGNY - Clg Malfroy	• C 3	CHAPUS Christine	ADCG
LA BOISSE - Lyc de la Côtière	• C 4	FINO BARRACO Agnes	ADLY
LYON - Clg Clément Marot	• C 2	LOMBARDO Luc	ADCG
LYON 02 - Clg Ampère	• C 3	MORAND Dominique	ADCG
LYON 02 - Lyc Ampère	• C 4	JASSIGNEUX Éric	ADLY
LYON 05 - Lyc Saint Just	• C 5	RUBIERA RODRIGUEZ Olivier	ADLY
LYON 09 - Clg J. Perrin	• C 3	BOUZIT Yves	ADCG
MIONS - Clg Martin Luther King	• C 4	GUECHI Kamel	ADCG
OULLINS - Clg Brossolette	• C 3	BROCHET Thierry	ADCG
SAINT CHAMOND - Clg Jean Rostand	• C 2	BARTHAS Johanna	ADCG
SAINT JUST ST RAMBERT - Clg Anne Frank	• C 3	DESFEUILLET Sylvia	ADCG
SAINT PRIEST - Clg Colette	• C 4	CALMANT Régis	ADCG
ST PRIEST EN JAREZ - Lyc Simone Weil	• C 3	KORDYLEWSKI Christine	ADLY
STE FOY LES LYON - Clg Le Plan du Loup	• C 3	BLATTES Jean Yves	ADCG
TREVOUX - Lyc Val de Saône	• C 4	ALAUX Olivier	ADLY

**MARTINIQUE**

**MARTINIQUE**

**MARTINIQUE**

**MARTINIQUE**

BASSE POINTE - Clg de Basse Pointe	• C 3	BARTHELEMY Myrtha	ADCG
DUCOS - Clg Asselin de Beauville	• C 4	LARCHER Eugene	ADCG
FORT DE FRANCE - Clg Dillon I	• C 4	ALOMALOO Jean-Pierre	ADCG
FORT DE FRANCE - Clg Perrinon	• C 4	DUBOYER Mireille	ADCG
FORT DE FRANCE - Lyc prof. Chateaubœuf	• C 3	LUGIERY Édouard	ADLP
FORT DE FRANCE - Lyc Joseph Gaillard	• C 5	NONONE Danièle	ADLY
LE FRANCOIS - Lyc la Jetée	• C 4	HEJOAKA Marie Dominique	ADLY
LE LAMENTIN - Lyc Acajou II	• C 4	MILLON DEVIGNE Arlette	ADLY
LE LORRAIN - Lyc Pernock	• C 4	FANEL Marie Line	ADLY
LE LORRAIN - Lyc Pernock	• C 4	MERLIN Evelyne	ADLY

0620055Y	F4	ADCG	Clg Turgot - DENAIN
0593488W	F5	ADCG	Clg Marches de l'Artois - MARQUION
0623919Y	F5	ADLP	Lyc PROF Jacques le Caron - ARRAS
0594872A	F0	ADCG	Clg de Sangatte - SANGATTE
0622264Z	F4	ADCG	Clg Jean jacques Rousseau - AVION
0594299C	F0	ADCG	Clg Voltaire - LOURCHES
0623023z	F4	ADCG	Clg Jean Rostand - DOULLENS
0590063Y	F4	ADCG	Clg Jean Macé - HENIN BEAUMONT
0590071G	F5	ADCG	Clg Van Der Meersch - CAPPELLE LA GRANDE
0595166V	F5	ADCG	Clg Hergé - GONDECOURT
0590087Z	-	ADCG	Clg Paul Langevin - AVESNES LES AUBERT
0595782P	F5	ADLP	Lyc prof. PLAINES DU NORD - GRANDE SYNTHE
0594309N	F4	ADLP	Cité Scolaire P. Forest - MAUBEUGE
0590103S	F3	ADCG	Clg Van hecke - DUNKERQUE
0594642A	F3	ADLY	Lyc J. Monnet - CREPY EN VALOIS
0593658F	F4	ADCG	Clg Françoise Dolto - PONT A MARCQ
0590122M	-	ADCG	Clg Louise Michel - LILLE
0620108F	F3	ADCG	Clg Camille Claudel - FOURMIES
0590117G	F5	ADLY	Lyc Pablo Picasso - AVION
0590125R	F5	ADLY	Lyc Édouard Gand - AMIENS
0590116F	F3	ADCG	Clg Elsa Triolet - HEM
0594523W	F4	ADLP	Lyc prof. Alfred Mongy - marcq-en-baroeul
0590111A	F4	ADCG	Clg Verlaine - LILLE
0590133Z	F5	ADCG	Clg Molière - VILLENEUVE D'ASCQ
0590144L	F5	ADLP	Lyc prof. J. Moulin - ROUBAIX
0620130E	F4	ADCG	Clg Jules Ferry - CAMBRAI
0593483r	F5	ADCG	Clg Boris Vian - MARCK
0594866U	F0	ADCG	Clg Eugène Thomas - LE QUESNOY
0620162P	F8	ADCG	Clg René Cassin - WIZERNES
0620161N	F5	ADCG	Clg Le Trion - SAMER
0590207E	F5	ADLY	Lyc Grignard - CHERBOURG
0620167V	F4	ADCG	Clg Belrem - BEAURAINVILLE
0595328W	F4	ADCG	Clg Anne Frank - DOURGES
0622874M	F4	ADCG	Clg les Dentelliers - CALAIS

**LIMOGES**

0870120H	F4
0870016V	F4
0870072F	F4
0870015U	F4
0871030X	F5
0870041X	F4

**LIMOGES**

ADCG	Clg Louis Armand - DREUX
ADCG	Cité scolaire Bernard Palissy - ST LEONARD DE NOBLAT
ADLY	Lyc h <sup>TM</sup> telier Monnet - LIMOGES
ADLY	Lyc Pierre Bourdan - GUERET
ADCG	Clg André Maurois - LIMOGES
ADCG	Clg Louise Michel - SAINT JUNIEN

**LIMOGES****LYON**

0010823P	F0
0693834T	F5
0693092L	F0
0693504J	F4
0010072Y	F5
0690018V	F4
0693200D	F5
0692419E	F4
0011326L	F0
0691662G	F4
0692693C	F6
0690023A	F5
0690028F	F4
0692698H	F4
0692579D	F4
0690075G	F4
0421688G	F4
0421734G	F3
0691497C	F5
0420044V	F5
0691484N	F4
0011276G	F4

**LYON**

ADCG	Clg de Brou - bourg en bresse
ADCG	Clg Claude Bernard - VILLEFRANCHE/SAONE
ADCG	Clg Jean Macé - VILLEURBANNE
ADLY	Lyc Jean Jaurès - MONTREUIL
ADCG	Clg Saint Exupéry - ANDRESY
ADCG	Clg Jean Giono - ST GENIS LAVAL
ADCG	Clg La Perrière - SOUCIEU EN JARREST
ADCG	Clg La Clavelière - OULLINS
ADCG	Clg Vailland - PONCIN
ADCG	Clg Bois Franc - SAINT GEORGES RENEINS
ADCG	Clg Raoul Dufy - LYON 03
ADCG	Clg Ampère - LYON 02
ADCG	Clg Albert Lougnon - LE GUILLAUME
ADLP	Lyc PROF Daniel Casanova - GIVORS
ADCG	Clg Théodore Monod - OTTMARSHEIM
ADCG	Clg Jean Moulin - TREVOUX
ADCG	Clg Val d'Aure - ISIGNY SUR MER
PACG	Clg François Villon - ST DIER D'Auvergne
ADCG	Clg Jean Zay - BRIGNAIS
ADCG	Clg Jules Vallès - SAINT ETIENNE
ADCG	Clg Paul d'Aubarède - SAINT GENIS LAVAL
ADCG	Clg Léon Comas - VILLARS LES DOMBES

**LYON****MARTINIQUE**

9720472F	F0
9720469C	F3
9720412R	-
9720010D	-
9720501M	F4
9720004X	F0
9720771F	F5
9720695Y	F5
9720726G	F4
9720726G	F4

**MARTINIQUE**

ADCG	Clg la Foresterie - BONNETABLE
PACG	Clg Trenelle - RIVIÈRE SALEE
ADCG	Clg Laplace - LISIEUX
ADCG	Clg Euzhan Palcy - GROS MORNE
ADLY	Lyc la Jetée - LE FRANCOIS
ADCG	Clg Vincent Pacoly - SCHOELCHER
ADCG	Clg Dillon I - FORT DE FRANCE
ADCG	Clg Terreille - SCHOELCHER
ADCG	Clg Rose St Just - LA TRINITE
ADLP	Lyc prof. Paul Jacave - CAPESTERRE BELLE EAU

**MARTINIQUE**

# DOSSIER MOUVEMENT 2011 ▼ MUTATIONS ADJOINTS

LE MARIN - Lyc PROF Raymond Nérès • C 3	NERJAT David	ADLP
SCHOELCHER - Clg Vincent Pacoly • C 2	BAREGE Annie	ADCG

## MONTPELLIER

AGDE - Lyc Loubatières • C 3
ALES - Cité scolaire J Baptiste Dumas • C 5
BEZIERS - Clg Katia et Maurice Krafft • C 3
BEZIERS - Lyc PROF Mermoz • C 3
CANET EN ROUSSILLON - Lyc Rosa Luxembourg • C 2
CASTELNAUDARY - Clg Les Fontanilles • C 4
CLARENSAC - Clg Nelson Mandela • C 2
CLERMONT L'HERAULT - Clg • C 3
CLERMONT L'HERAULT - Lyc Gosse • C 3
FRONTIGNAN - Clg Simone de Beauvoir • C 3
GIGNAC - Clg Lou Trentanel • C 3
ILLE SUR TET - Clg Pierre Fouché • C 3
LUNEL - Lyc Victor Hugo • C 2
LUNEL - Lyc Louis Feuillade • C 4
MANDUEL - Clg Via Domitia • C 2
MENDE - Lyc Chaptal • C 2
MONTPELLIER - Clg Las Cazes • C 3
MONTPELLIER - Clg Croix d'Argent • C 3
MONTPELLIER - Lyc Joffre • C 5
MONTPELLIER 1 - Clg Clémenceau • C 2
MONTPELLIER 2 - Lyc Jean Mermoz • C 5
MONTPELLIER 4 - Clg Les Escholiers de la Mosson • C 4
NIMES - Lyc Daudet • C 5
NIMES - Lyc Hemingway • C 5
NIMES - Lyc Philippe Lamour • C 4
NIMES 2 - Clg Capouchine • C 2
PERPIGNAN - Clg Jean Moulin • C 4
PERPIGNAN - Lyc Clos Banet • C 5
PERPIGNAN - Lyc Jean Lurçat • C 5
PEZENAS - Lyc Jean Moulin • C 3
PIGNAN - Clg Pierre et Marie Curie • C 3
PRADES - Lyc Renouvier • C 4
SAINT ANDRE DE SANGONIS - Clg Max Rouquette • C 3
SAINT GELY DU FESC - Clg F. Villon • C 3
SALINDRES - Clg Jean Baptiste Dumas • C 2
SETE - Clg Paul Valéry • C 2
SETE - Clg Victor Hugo • C 2
SIGEAN - Clg des Corbières Maritimes • C 3
ST JEAN DE VEDAS - Clg Louis Germain • C 2

## MONTPELLIER

JEAN-BAPTISTE Lionel	ADLY
DUMAS Éric	ADLY
SALE Aurélia	ADCG
MATTEUDI Mireille	ADLP
BERNIER Maguy	ADLY
HASSLAUER Carole	ADCG
RAVEL Philippe	ADCG
PAILLOUS Patricia	ADCG
BEDU Olivier	ADLY
MACAUX Sylvie	ADCG
DENGLOS Jean Michel	ADCG
SAMOYEAU Hélène	ADCG
PELTRIAUX Jerome	ADLY
BLAISE Philippe	ADLY
HILLOU Nathalie	ADCG
JAFFUEL Alexandre	ADLY
SENTOU Arnaud	ADCG
M'DALLAL Fatima	ADCG
JEANDENANS Robert	ADLY
CUVILLERS Jean-Robert	ADCG
DHIEUX Denis	ADLP
GRAS Thierry	ADCG
BOUJADDI Mohamed	ADLY
LAROCHE Dominique	ADLY
BRACQ Regis	ADLY
PASCAL Éric	ADCG
CATHALA Michèle	ADCG
MOTHU Pascal	ADLY
BURGER Michèle	ADLY
BAUD Françoise	ADLY
VIVET Éric	ADCG
BLANCO Jean Pierre	ADLY
AYMERIC Marie	ADCG
SAURY Véronique	ADCG
LOMBARDO Stéphane	ADCG
MESSAOUD Farid	ADCG
LANNE-PETIT Michel	ADCG
DELGADO Serge	ADCG
VALQUE Dominique	ADCG

## NANCY - METZ

BACCARAT - Clg • C 2
DOMBASLE - Lyc entre Meurthe et Sanon • C 4
FAREBERSVILLER - Clg Georges Holderith • C 4
HAYANGE - Lyc prof. M. Bastié • C 2
HEILLECOURT - Clg Montaigu • C 2
LUNEVILLE - Cité scolaire Bichat • C 5
METZ - Lyc Louis Vincent • C 4
METZ - Lyc G. de la Tour • C 5
METZ - Lyc Schuman • C 5
NANCY - Lyc Chopin • C 4
NANCY - Lyc Poincaré • C 5
NANCY - Lyc prof. J. Prouve • C 4
NEUVES MAISONS - Clg J. Callot • C 4
PULNOY - Clg E. de Goncourt • C 2
REMIREMONT - Lyc A. Malraux • C 4
SARREGUEMINES - Lyc Nominé • C 5
TALANGE - Lyc Gustave Eiffel • C 4
TOMBLAINE - Lyc Varoquaux • C 5
TOUL - Lyc prof. Régional du Toulais • C 4
TOUL - Lyc Majorelle • C 4
XERTIGNY - Clg Claude Claudel • C 3

## NANCY - METZ

LANOIX Virginie	ADCG
SEMONT Gerald	ADLP
HEIL Christophe	ADCG
FAEDI Lucie	ADLP
MACADRE Liliane	ADCG
CLAUDEL Alexis	ADLY
BEHR Benoît	ADLY
AUBERTIN Cécile	ADLY
CANO Daniel	ADLY
FEUGIER Manuelle	ADLY
HAAR Alain	ADLY
THOMAS GRANDEMENGE Evelyne	ADLP
FORT Olivier	ADCG
HOLTZ Gérard	ADCG
RAGONDET Martine	ADLY
MANGIN Jean Pierre	ADLY
MAZZEI Marie-Ange	ADLY
COLAS Catherine	ADLY
TRABAC-TEXIER Estelle	ADLP
GLAD Sylvie	ADLY
MARCHAL Emmanuel	ADCG

## NANTES

ANGERS - Clg Félix Landreau • C 3
ANGERS - Clg Rabelais • C 2
ANGERS - Lyc David d'Angers • C 4
ANGERS - Lyc Jean Moulin • C 4
CHATEAUBRIANT - Lyc Guy Moquet • C 4
CHOLET - Lyc Renaudeau • C 4
LA ROCHE SUR YON - Clg Gondoliers • C 3
LE MANS - Lyc Le Mans Sud • C 5

## NANTES

DORE-BARELLI Michelle	ADCG
LITRE Alain	ADCG
GAUTIER Emmanuel	ADLY
LE ROUX Jerome	ADLY
BOUMENDJEL Fabrice	ADLY
ESTEVE Pierre	ADLY
LIOTTA Martine	ADCG
MAUFRAIS Jér <sup>TM</sup> me	ADLY

9720468b	F5
9720455m	F0

ADLY	Lyc Nord Atlantique - SAINTE MARIE
ADCG	Clg Pablo Neruda - BRETIGNY SUR ORGE

MONTPELLIER	
0340002T	F4
0300002P	F5
0341321B	F4
0340012d	F0
0660856X	-
0110825M	F4
0301723K	F5
0341366A	F4
0340023R	F4
0342052W	-
0341386X	F4
0660008A	F3
0342090M	-
0340030Y	F4
0301746K	-
0480007X	F5
0340955D	F4
0340053Y	F4
0340038G	F4
0340111L	F4
0340042L	F0
0340996Y	F4
0300021k	F0
0300027S	F4
0301552Z	F5
0300062E	F4
0660049V	F0
0660014G	F0
0660011D	F5
0340059E	F4
0341870Y	F5
0660021P	F4
0342186S	-
0341764H	F0
0300043J	F4
0340115R	F4
0340972X	F5
0110724C	F4
0341276c	F4

MONTPELLIER	MONTPELLIER
ADCG	Clg F. Villon - ST GELY DU FESC
ADLY	Lyc h <sup>TM</sup> telier François Rabelais - DARDILLY
ADCG	Clg Gayant - DOUAI
ADCG	Clg la Bourgade - La Trinité
ADLY	Lyc Ozenne - TOULOUSE
ADCG	Clg Jules Ferry - VILLEFRANCHE LAURAGAIS
ADLY	Lyc Philippe Lamour - NIMES
ADCG	Clg Paul Émile Victor - AZE
ADLY	Lyc Charles Peguy - ORLEANS 2
ADCG	Clg Pasteur - GRAULHET
ADCG	Clg - CLERMONT L'HERAULT
ADCG	Clg les Saules - GUYANCOURT
ADCG	Clg Olivier de Serres - CLEON D'ANDRAN
ADLY	Lyc Gosse - CLERMONT L'HERAULT
ADCG	Clg Capouchine - NIMES 2
ADCG	Clg Bourrillon - MENDE
ADCG	Clg Romain Rolland - NIMES
ADCG	Clg Las Cazes - MONTPELLIER
PACG	Clg Gaston Doumergue - SOMMIERES
ADLY	Lyc Joffre - MONTPELLIER
ADLY	Lyc Iles sous le vent - UTUROA
ADCG	Clg H. Daumier - MARTIGUES
ADLP	Lyc PROF Mermoz - BEZIERS
ADCG	Clg Anna de Noailles - LARCHE
PACG	Clg F. Raspail - CARPENTRAS
ADCG	Clg Petit Prince - GIGNAC LA NERTHE
ADCG	Clg Jules Verne - LE SOLER
ADCG	Clg A Thierry - BLOIS
ADCG	Lyc La Borde Basse - CASTRES
-	Dispo - SAINT PARGOIRE
PACG	Clg Émile Vaysse - CASTELNAU MONTRATIER
ADLY	Lyc H <sup>TM</sup> telier de Tahiti - PUNAAUIA
ADCG	Clg Lou Trentanel - GIGNAC
ADCG	Clg G. Colette - PUGET SUR ARGENCE
ADLY	Lyc Hemingway - NIMES
ADCG	Clg Pierre Curie - Bondy
ADCG	Clg Le Laoul - BOURG ST ANDEOL
ADLP	Lyc prof. Andréossy - CASTELNAUDARY
ADLP	Lyc prof. Pierre Mendes France - VILLIERS LE BEL

NANCY - METZ	
0540001H	F5
0540015Y	F5
0572023P	F4
0570077Z	F4
0542468P	F5
0540034U	F6
0570058D	-
0572757M	F0
0570057C	F4
0540040A	F5
0540038Y	F7
0540081V	-
0541573S	F4
0541956H	F4
0880153N	F6
0570099Y	F6
0572590F	F6
0540044E	F0
0540067E	-
0540066D	F4
0881369K	F4

NANCY - METZ	NANCY - METZ
ADCG	Clg LOUIS ARMAND - GOLBEY
ADCG	Clg Malraux - SENONES
ADCG	Clg A. Camus - FREYMING MERLEBACH
ADLY	Lyc prof. J. Macé - FAMECK
ADCG	Clg La Craffe - NANCY
ADLY	Lyc JB Vuillaume - MIRECOURT
ADCG	Clg Marquette - PONT A MOUSSON
ADCG	Clg Rostand - METZ
PACG	Clg Mahatma Gandhi - FOUGERES
ADCG	Clg Jean Lurçat - FROUARD
ADCG	Clg - BACCARAT
ADCG	Clg Saint Exupéry - EPINAL
ADCG	Clg Amiral Rigny - TOUL
ADCG	Clg Jules Ferry - NEUVES MAISONS
ADCG	Clg Girard les Sorentines - CHATILLON LE DUC
PACG	Clg Fustel de Coulanges - STRASBOURG
ADLP	Lyc Gustave Eiffel - TALANGE
ADCG	Clg Haut de Penoy - VANDOEUVRE LES NANCY
ADCG	Clg ST Exupéry - MEUDON LA FORET
ADCG	Clg Pierre et Marie Curie - NEUFCHATEAU
ADCG	Clg Jules Verne - VITTEL

NANTES	
0490953V	F4
0490921K	F4
0490001K	-
0492123S	F5
0440005S	F4
0490054T	F4
0850604V	F4
0721094Y	F4

NANTES	NANTES
ADLY	Lyc David d'Angers - ANGERS
ADLP	Lyc prof. Aristide Briand - EVREUX
ADCG	Clg Milcendeau - CHALLANS
ADCG	Clg Jean Monnet - ANGERS
ADLY	Lyc Aorai - PIRAE - TAHITI
ADCG	Clg Claude Claudel - XERTIGNY
PRLP	Lyc prof. L. Armand - MACHECOUL
ADLY	Lyc Le Mans Sud - LE MANS

LES SABLES D'OLONNE - Lyc Savary Mauléon • C 3	ELUZIN PORCHER Pascale	ADLY
NANTES - Lyc Clémenceau • C 5	FORGE Jean-Marc	ADLY
NANTES - Lyc Clémenceau • C 5	PICHARD Frédéric	ADLY
NANTES - Clg Guist Hau • C 2	GENTILHOMME Béatrice	ADCG
NANTES - Clg Victor Hugo • C 4	ZERROUK Valérie	ADCG
NANTES - Lyc prof. Michelet • C 4	LEBLOND Marie José	ADLP
NANTES 01 - Clg Verne • C 2	REMAUD Florence	ADCG
NANTES 03 - Lyc G. Monge • C 4	BOCENO Chantal	ADLY
NORT SUR ERDRE - Clg Paul Doumer • C 2	JATON Corinne	ADCG
OLONNE SUR MER - Lyc prof. Mathé • C 3	GEORGES Benjamin	ADLP
PORNIC - Lyc Pays de Retz • C 3	TESSIER Catherine	ADLY
SAVENAY - Lyc Jacques Prévert • C 2	PARES Stéphane	ADLY
ST HERBLAIN - Clg Renan • C 3	CREAC'H Peggy	ADCG

NICE	NICE	NICE	NICE
BRIGNOLES - Clg Paul Cézanne • C 3	GUIRAL Gilles	ADCG	
CAGNES SUR MER - Lyc Renoir • C 5	JASKOT Norbert	ADLY	
COGOLIN - Clg Gérard Philippe • C 4	FORT Jean-François	ADCG	
DRAGUIGNAN - Lyc prof. Léon Blum • C 4	MARIN TOURNIAIRE Nathalie	ADLP	
GRASSE - Clg les Jasmins • C 3	ZUCCANTE Luigi	ADCG	
HYERES - Clg Jules Ferry • C 3	GILLOUX Gregory	ADCG	
LA GARDE - Clg • C 3	ANICITO Éric	ADCG	
LA SEYNE SUR MER - Clg Paul Eluard • C 3	BRIDE Christian	ADCG	
LA SEYNE SUR MER - Lyc Langevin • C 5	HELPERSTORFER Michaël	ADLY	
LE MUY - Clg la Peyroua • C 2	MOURNETAS Anne	ADCG	
LORGUES - Lyc général et technologique • C 5	AMROUCH Corinne	ADLY	
MENTON - Clg André Maurois • C 2	GIRAUD Véronique	ADCG	
MENTON - Lyc Curie • C 3	BARTOLETTI Celine	ADLY	
NICE - Clg Mistral • C 4	COMBA-SAUTEL Carole	ADLP	
NICE - Clg Rostand • C 2	LASRY-CLAUSSEN Laurence	ADCG	
NICE - Lyc T. Maulnier • C 4	HENAULT Florence	ADLY	
NICE - Lyc Estienne d'Orves • C 5	ANTONINI Dominique	ADLY	
NICE - Lyc LE Parc Impérial • C 5	SCHWARTZ Anne-Sylvie	ADLY	
NICE 1 - Lyc Beau Site • C 3	STEPHAN Sophie	ADLY	
NICE 4 - Lyc G. Apollinaire • C 4	CANOVA Daniel	ADLY	
ROQUEBRUNE SUR ARGENS - Clg André Cabasse • C 2	BONNIN Anne	ADCG	
SOPHIA ANTIPOLIS - Lycée international de Valbonne • C 5	NODAR Sandrine	ADLY	
ST MAXIMIN LA STE BAUME - Clg Garrus • C 2	PETIT Catherine	ADCG	
ST MAXIMIN LA STE BAUME - Clg Matisse • C 4	LIZY Véronique	ADCG	
TOULON - Clg Pierre Puget • C 4	DAUMAS Roland	ADCG	
TOULON - Lyc Dumont d'Urville • C 5	POULIQUEN Hélène	ADLY	
TOULON - Lyc Rouvière • C 4	FLOURET Sophie	ADLY	

ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS	ORLÉANS - TOURS
BEAUGENCY - Lyc François Villon • C 4	DE-CESCO Gregory	ADLY	
BLOIS - Clg Blois Vienne • C 4	CHARLY Cinthia	ADCG	
BLOIS - Lyc Camille Claudel • C 4	HENAULT Alain	ADLY	
CHALETTE SUR LOING - Clg Paul Eluard • C 4	HONSAI Cécile	ADCG	
CHATEAUROUX - Clg J. Monnet • C 1	DAURIOL Michael	ADLY	
CHATEAUROUX - Lyc B. Pascal • C 4	LEMIALE Emmanuelle	ADLY	
COURVILLE SUR EURE - Clg Pergaud • C 2	KLEIN Jean-Philippe	ADCG	
FLEURY LES AUBRAIS - Clg Condorcet • C 4	PERSILLET Patricia	ADCG	
FONDETTES - Clg Jean Roux • C 2	BONNETTAT Sébastien	ADCG	
JOUE LES TOURS - Lyc Jean Monnet • C 4	JEANJEAU Lionel	ADLY	
LA FERTE ST AUBIN - Clg Le Pré des Rois • C 3	JANUARIO Carlos	ADCG	
ORLEANS - Clg Jeanne d'Arc • C 3	DUGUE Didier	ADCG	
ORLEANS 2 - Lyc Charles Peguy • C 5	BOUCHART Jean-Michel	ADLY	
PATAY - Clg Alfred de Musset • C 2	SOMMIER Dominique	ADCG	
TOURS - Clg Anatole France • C 2	MARTIAL-TELL Agnès	ADCG	
TOURS - Lyc prof. V. Laloux • C 4	HELIOU Laurence	ADLP	
VIERZON - Lyc Vaillant • C 4	GOUYER Nadege	ADLY	
VILLEMANDEUR - Lyc Durzy • C 4	PECOUT Jean-Claude	ADLY	

PARIS	PARIS	PARIS	PARIS
PARIS - Clg Beaumarchais • C 3	DEKARZ Claudette	ADCG	
PARIS - Clg Berlioz • C 3	LAZARD-PEILLON Benjamin	ADCG	
PARIS - Clg Buffon • C 3	GIBON-ALPHAND Christine	ADCG	
PARIS - Clg Courteline • C 2	ABRAHAMI Madeleine	ADCG	
PARIS - Clg E. Varèse • C 2	ERGUY Laurence	ADCG	
PARIS - Clg Evariste Galois • C 3	HERVE BRIGHENTI Béatrice	ADCG	
PARIS - Clg Henri Matisse • C 2	BONACIC Jamila	ADCG	
PARIS - Clg Jean Perrin • C 2	FORNONI Pascale	ADCG	
PARIS - Clg Marie Curie • C 3	MESNARD Cécile	ADCG	
PARIS - Clg Michelet • C 3	OLLIVIER Jean-Pierre	ADCG	
PARIS - Clg Octave Gréard • C 3	JULLIEN Laurence	ADCG	
PARIS - Clg Pilâtre de Rozier • C 3	RAMAROHETRA Mamy	ADCG	
PARIS - Clg Sonia Delaunay • C 3	CHAOURI Said	ADCG	
PARIS - Clg Victor Duruy • C 2	QUINTALLET Virginie	ADCG	

0850032Y F4  
 0440021j F5  
 0440021J F5  
 0441820P F0  
 0440045K F4  
 0440034Y F4  
 0441821R F0  
 0440030U F4  
 0441654J F4  
 0850043K F4  
 0441992b F4  
 0440077V F6  
 0440311z F3

ADLY Lyc Pierre Mendès France - LA ROCHE SUR YON  
 PACG Clg HAXO - LA ROCHE SUR YON  
 ADLY Lyc Savary Mauléon - LES SABLES D'OLONNE  
 ADCG Clg Jean Mermoz - NOZAY  
 ADCG Clg le Breil - NANTES  
 ADCG Clg Pont Rousseau - REZE  
 ADCG Clg Les Sables d'Or - THOUARE SUR LOIRE  
 PACG Lycée français Saint Domingue - PARIS 07 SP  
 ADCG Clg Ville aux Roses - CHATEAUBRIANT  
 ADCG Clg Mailloux - LE LOROUX BOTTEREAU  
 ADCG Clg Enderarra - ANGLET  
 ADCG Clg Chatelaines - TRIEL SUR SEINE  
 ADCG Clg Le Hérault - ST HERBLAIN

**NICE**

0830833E F4  
 0060009C F5  
 0830837J F4  
 0830016s F3  
 0061668F F3  
 0830028E F4  
 0830179U F4  
 0830830B F4  
 0830923C F5  
 0830958R F0  
 0830032J F3  
 0061238N F4  
 0060026V F5  
 0060840F F4  
 0061003H F0  
 0061691f F4  
 0060033D F5  
 0060029Z F4  
 0060037H F5  
 0061763J F5  
 0831474B F4  
 0061642C F4  
 0830959S F4  
 0831442S F4  
 0830069Z F4  
 0830053G F4  
 0831616F F5

**NICE**

ADCG Clg Jacques Brel - BEAUREPAIRE  
 ADCG Clg Ségurane - NICE  
 ADLP Lyc prof. M. Guyot - MONTLUCON  
 ADCG Clg la Peyroua - LE MUY  
 ADCG Clg R. Rolland - SAINT JEAN  
 ADCG Clg Yvon Morandat - SAINT DENIS LES BOURG  
 ADCG Clg Pierre Puget - TOULON  
 ADLY Lyc Nicolas Ledoux - BESANÇON  
 ADCG Clg H. Bosco - LA VALETTE DU VAR  
 ADCG Clg J. Beaumont - VILLEMOMBLE  
 ADCG Clg Pilote de Rozier - ARS SUR MOSELLE  
 ADCG Clg Alphonse Daudet - NICE  
 ADCG Clg de l'Escarène - L'ESCARENE  
 ADLP Lyc prof. Thomas Jean Main - NIORT STE PEZENNE  
 ADCG Collège - VIDAUBAN  
 ADCG Clg Georges Besse - LOCHES  
 ADLY Lyc Méditerranée - LA CIOTAT  
 ADLY Lyc Agora - PUTEAUX  
 ADCG Clg Louis Pasteur - ISTRES  
 ADCG Clg Roland Garros - NICE  
 PACG Clg L'Oriette - COSSE LE VIVIEN  
 ADCG Clg André Maurois - MENTON  
 ADCG Dispo - SAINT RAPHAEL  
 PACG Clg Les Acacias - LE HAVRE  
 ADLY Lyc de Vienne - SAINT ROMAIN EN GAL  
 ADLY Lyc Dumont d'Urville - TOULON  
 ADCG Clg du Fenouillet - LA CRAU

**NICE**

**ORLÉANS - TOURS**

0451484U F5  
 0410593x F4  
 0410959V F5  
 0450840U F5  
 0360690e F4  
 0360043B F4  
 0280018T F5  
 0450784H F4  
 0371397t F5  
 0371417P F5  
 0450023f F5  
 0450785J F5  
 0451526P F5  
 0450061X F4  
 0370044x F4  
 0370771M F5  
 0180035R F4  
 0450042B F5

**ORLÉANS - TOURS**

ADCG Clg Pierre de Ronsard - MER  
 ADLP Lyc prof. A. Cuzin - CALUIRE ET CUIRE  
 ADLY Lycée français Charles de Gaulle - SW7 2DG LONDRES  
 ADCG Clg Bruant - COURTENAY  
 ADLY Clg J. Monnet - CHATEAUROUX  
 ADCG Clg Rosa Parks - CHATEAUROUX  
 ADCG Clg Meunier - NOGENT LE ROTROU  
 ADLP Lyc prof. Gaudier-Brzeska - SAINT JEAN DE BRAY  
 ADCG Clg Jean Roux - FONDETTES  
 ADCG Clg Jules Romain - SAINT-AVERTIN  
 ADCG Clg Le Pré des Rois - LA FERTE SAINT AUBIN  
 ADCG Clg Malraux - SAINT JEAN DE LA RUELE  
 ADCG Clg P de Comynnes - TOURS  
 ADLY Lyc B. Pascal - CHATEAUROUX  
 ADCG Clg Anatole France - Tours  
 ADLY Lyc A. de Vigny - LOCHES  
 ADCG Clg Jules Verne - BUXEROLLES  
 ADCG Clg Paul Eluard - CHALETTE SUR LOING

**ORLÉANS - TOURS**

**PARIS**

0750362L F0  
 0752252R F0  
 0752545j F6  
 0750444A F0  
 0755095F F4  
 0753937X F5  
 0750591K F0  
 0753939Z F0  
 0754706H F3  
 0753345D F0  
 0752530T F4  
 0754528P F4  
 0750575T F2  
 0752528R F3

**PARIS**

ADCG Clg Lamartine - PARIS  
 ADLY Lycée franco japonais de Tokyo - TOKYO - 111-0053  
 ADCG Clg Marie Curie - PARIS  
 ADCG Clg Lavoisier - PANTIN  
 ADCG Clg Georges Duhamel - PARIS  
 ADCG Clg du Parc - SUCY EN BRIE  
 ADCG Clg Jules Ferry - MAISONS ALFORT  
 ADCG Clg Victor Hugo - CRETEIL  
 ADCG Clg Balzac - PARIS  
 ADCG Clg Lakanal - COLOMBES  
 ADLY Lyc Boule - PARIS 12  
 ADCG Clg Jean Moulin - TOULOUSE  
 ADLY Lyc J. Feyder - EPINAY SUR SEINE  
 ADCG Clg Édouard Branly - NOGENT SUR MARNE

**PARIS**

PARIS - Clg Zac Citroën • C 2	OLIVER Anne-Marie	ADCG
PARIS - Lyc prof. Théophile Gautier • C 3	LEYDIER Mickaël	ADLP
PARIS - Lyc C Bernard • C 3	DESPUJOL Xavier	ADLY
PARIS - Lyc Chaptal • C 5	EVENO Philippe	ADLY
PARIS - Lyc Dubois • C 3	VERGER Sylvette	ADLY
PARIS - Lyc Duruy • C 5	DONEZ Evelyne	ADLY
PARIS - Lyc Elisa Lemonnier • C 4	LARCHE Gerald	ADLY
PARIS - Lyc Hôtelier Drouant • C 2	LARROSA Patrice	ADLP
PARIS - Lyc Jacquard • C 2	LUCAS Damien	ADLY
PARIS - Lyc Jacques Monod • C 2	BALMISSE Laure	ADLY
PARIS - Lyc Jean Lurçat • C 4	POTUT Jean Luc	ADLY
PARIS - Lyc Jules Ferry • C 4	PERELLO Danielle	ADLY
PARIS - Lyc Monet • C 5	LAVERGNE Roxane	ADLY
PARIS - Lyc Pierre Gilles de Gennes • C 5	DE SAN LORENZO Catherine	ADLY
PARIS - Lyc prof. Chennevière Malézieux • C 2	GILLET-LION Catherine	ADLP
PARIS - Lyc Rodin • C 3	ABAD VEGA Brigitte	ADLY
PARIS - Lyc Villon • C 2	ARBAULT Cécile	ADLY
PARIS - Clg Balzac • C 4	HORESNYI Vanessa	ADCG
PARIS 12 - Lyc Boule • C 3	GUIBERT Brigitte	ADLY
PARIS 17 - École nationale de commerce • C 5	LABORDE Gilles	ADLY
PARIS 17 - École nationale de commerce • C 5	DROUOT Geneviève	ADLY
PARIS 17 - Lyc Honoré de Balzac • C 5	BRUTUS Barbara	ADLY
PARIS 20 - Lyc Hélène Boucher • C 5	THOUIN Anne Marie	ADLY

**POITIERS**

**POITIERS**

**POITIERS**

**POITIERS**

ANGOULÊME - Lyc Guez de Balzac • C 4	BAREAU Antoine	ADLY
ANGOULÊME - Lyc prof. J. Rostand • C 3	STANOWSKI Benoît	ADLP
ANGOULÊME - Clg Michelet • C 2	MAMES David	ADCG
ANGOULÊME - Lyc Image et son • C 3	AMBAUD Michèle	ADLY
LA ROCHELLE - Clg Beauregard • C 4	BONNET Cécile	ADCG
L'ABSIE - Clg R. Migaud • C 1	ROCHEREAU Geneviève	ADCG
LAGORD - Clg Jean Guiton • C 4	SPITERI Patrick	ADCG
MARANS - Clg M. Calmel • C 2	COLAS Jean-Philippe	ADCG
NIORT STE PEZENNE - Lyc prof. Thomas Jean Main • C 3	CAROF Hubert	ADLP
ROYAN - Clg H. Dunant • C 4	DROUOT Bernard	ADCG
TONNAY CHARENTE - Clg Joliot Curie • C 2	MIGNIOT Nicole	ADCG

**REIMS**

**REIMS**

**REIMS**

**REIMS**

REIMS - Lyc Arago • C 4	MALMBERG Nathalie	ADLY
REIMS - Lyc prof. Europe • C 4	SIMON LASSED Anne-Sophie	ADLP
SAINT DIZIER - Lyc Blaise Pascal • C 3	ARESTIER Dominique	ADLY

**RENNES**

**RENNES**

**RENNES**

**RENNES**

AURAY - Lyc Benjamin Franklin • C 4	LE BAS Violaine	ADLY
BREST 9 - Lyc Jules Lesven • C 5	ROLLAND Annick	ADLY
BREST 9 - Lyc prof. Lesven • C 2	HARDY Philippe	ADLP
CONCARNEAU - Clg du Porzou • C 2	MELEARD Corinne	ADCG
DINAN - Lyc La Fontaine des Eaux • C 5	KOZIEL Yves	ADLY
HENNEBONT - Lyc Victor Hugo • C 3	LE BOHEC Rozenn	ADLY
LAMBALLE - Clg Gustave Tery • C 3	JOUANNIGOT Daniel	ADCG
LAMBALLE - Lyc Henri Avril • C 4	ROVERC'H Herve	ADLY
LANDIVISIAU - Clg Kerzourat • C 3	PION Claudine	ADCG
MONTAUBAN DE BRETAGNE - Clg Evariste Galois • C 2	GUGUEN Stéphane	ADCG
MONTFORT SUR MEU - Lyc René Cassin • C 3	VERNAY Anne	ADCG
RENNES - Clg Cleunay • C 1	LENFANT Patrice	ADCG
RENNES - Clg Motte Brulon • C 3	ROGLER Selim	ADCG
RENNES - Lyc Jean Macé • C 4	GARNIER Claude	ADLY
SAINT MALO - Lyc Cartier • C 5	GROHAN Patrick	ADLY
ST AUBIN D'AUBIGNE - Clg Brionne • C 3	HAMELIN Anne	ADCG

**ROUEN**

**ROUEN**

**ROUEN**

**ROUEN**

BLANGY SUR BRESLE - Clg du Campigny • C 3	BECQUET Viviane	ADCG
DARNETAL - Clg J. J. Rousseau • C 3	FORCHY Agnes	ADCG
EVREUX - Clg Jean Rostand • C 4	CHEVENEMENT Valérie	ADCG
ISNEAUVILLE - Collège • C 2	BULTEL Jean-Louis	ADCG
LE HAVRE - Lyc François 1er • C 4	TOUCHE Jacques	ADCG
LE MESNIL ESNARD - Clg Malot • C 3	LEMAITRE Sylviane	ADCG
LE PETIT QUEVILLY - Lyc prof. E. Lemonnier • C 4	BURETTE Christine	ADLP
LE VAUDREUIL - Clg Michel Montaigne • C 2	CONSEIL Cyrille	ADCG
ROUEN 1 - Lyc Corneille • C 5	LEFEVRE Thi Hoa Phuong	ADLY
SOTTEVILLE LES ROUEN - Lyc Les Bruyères • C 4	BOURGEOIS Stéphane	ADLY
YVETOT - Clg Albert Camus • C 4	MONTIER Dominique	ADCG

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

**STRASBOURG**

BRUMATH - Clg • C 3	HATT Catherine	ADCG
INGERSHEIM - Clg de Schwendi • C 2	POIROT Marie-Noëlle	ADCG

0754305X	F4
0752845K	F0
0750698B	F5
0750663N	F5
0750692V	F0
0750662M	F5
0750677D	F6
0750708m	F0
0750713T	F4
0750428h	F0
0753268V	F4
0750669V	F5
0750683K	F5
0750685M	F4
0750783U	F4
0750682J	F5
0750690T	F8
0752553T	F4
0750681H	F5
0750707I	F4
0750707L	F4
0750705J	F4
0750714U	F4

ADCG	Clg Maurice Constantin Weyer - CUSSET
ADLY	Lyc Descartes - CHAMPS SUR MARNE
ADLY	Lyc Verlomme - PARIS
ADLY	Lyc Rodin - PARIS
ADCG	Clg Jean Moulin - Paris
ADLY	Lyc Villon - PARIS
ADCG	Clg Courteline - PARIS
ADLP	Lyc H <sup>TM</sup> telier Drouant - PARIS
ADCG	Clg Antoine Coysevox - PARIS
ADLY	Lyc G. Pompidou - VILLENEUVE LA GARENNE
ADCG	Lyc Jean Lurçat - PARIS
ADLY	Lyc Monet - PARIS
ADLY	Lyc Joliot Curie - NANTERRE
ADLY	Lyc PROF Lino Ventura - OZOIR LA FERRIERE
ADCG	Clg A. Daudet - paris
ADLY	Lyc Chaptal - PARIS
ADCG	Clg Beaumarchais - PARIS
ADCG	Clg Louis Aragon - VILLEFONTAINE
ADCG	Clg Debussy - PARIS
ADCG	Clg Beaumarchais - PARIS
ADLY	Lyc Corneille - ROUEN 1
ADLY	Lyc Paul Claudel - OTTAWA - K1G0E5
ADLY	Lyc Elisa Lemonnier - PARIS

**POITIERS**

0160002R	F5
0160049S	F4
0160005U	F4
0161095D	F4
0170035W	F4
0790001X	F4
0170970M	F5
0171022u	F3
0790964u	F5
0171120A	F5
0170072L	F4

**POITIERS**

ADCG	Clg Dusolier - NONTRON
ADCG	Clg Marcel Cachin - LE BLANC MESNIL
ADLP	Lyc prof. Chaptal - AMBOISE
ADCG	Clg Mendès France - SOYAUX
ADLY	Lyc Colbert de Torcy - SABLE SUR SARTHE
ADCG	Clg André Tiraqueau - FONTENAY LE COMTE
ADCG	Clg G. Texier - ST JEAN D'ANGELY
ADCG	Clg Jean Zay - NIORT
ADLP	Lyc prof. Les franchises - LANGRES
ADCG	Clg Beauregard - LA ROCHELLE
ADCG	Clg Alfred de Musset - PATAY

**POITIERS**

ADCG	Clg Saint Rémi - REIMS
ADCG	Clg Léonard de Vinci - WITRY LES REIMS
ADCG	Clg Multisite Asfeld - ASFELD

**REIMS**

0511565Z	F5
0510038P	F5
0520028Y	F7

**REIMS**

ADCG	Clg Saint Rémi - REIMS
ADCG	Clg Léonard de Vinci - WITRY LES REIMS
ADCG	Clg Multisite Asfeld - ASFELD

**REIMS****RENNES**

0561534N	F3
0290013g	F4
0290102d	F0
0290031B	F4
0220013V	F5
0561607T	F4
0221537B	F4
0220196U	F3
0290153J	F4
0352247C	F4
0352235P	F4
0350760L	F4
0350913C	F4
0350026N	-
0350048M	F5
0351849V	F4

**RENNES**

ADCG	Clg Beaumont - REDON
ADCG	Clg Jean Moulin - CHATEAULIN
PACG	Clg Brionne - ST AUBIN D'AUBIGNE
ADCG	Clg du Porzou - CONCARNEAU
ADLY	Clg Broussais - DINAN
ADCG	Clg François Truffaut - LONGUE JUMELLES
ADCG	Clg Beg Avel - CARHAIX PLOUGUER
ADCG	Clg Paul Le Flem - PLEUMEUR BODOU
ADCG	Clg René Guy Cadou - ANCENIS
ADCG	Clg Mathurin Meheut - MELESSE
ADCG	Clg Françoise Dolto - PACE
ADCG	Clg J. Prévert - ROMILLE
ADCG	Clg Émile Zola - RENNES
ADCG	Clg Gayeulles - RENNES 7
ADCG	Clg Gustave Tery - LAMBALLE
ADCG	Clg Sully - ROSNY SUR SEINE

**RENNES****ROUEN**

0760009X	F5
0761778V	F4
0271173D	F4
0763368Y	F0
0760052U	F5
0762229K	F5
0760088H	F0
0271632C	F5
0760090K	F6
0760109F	F4
0760118R	F5

**ROUEN**

ADCG	Clg la Rose des Vents - FRIVILLE ESCARBOTIN
ADCG	Clg Langlois - PONT DE L'ARCHE
ADCG	Clg Paul Bert - EVREUX
ADCG	Clg Masséot Abaquesne - BOOS
ADCG	Clg Joliot Curie - LE HAVRE
ADCG	Clg Rimbaud - SAINT AUBIN LES ELBEUF
ADCG	Clg Schweitzer - NEUFCHATEL EN BRAY
ADLY	Lyc Le Verrier - ST LO
ADCG	Collège - ISNEAUVILLE
ADCG	Clg Cuvier - FECAMP
ADCG	Clg CHARCOT - LE TRAIT

**ROUEN****STRASBOURG**

0670009W	F3
0681654D	F4

**STRASBOURG**

ADCG	Clg - BRUMATH
ADLY	Lyc Koeberle - SELESTAT

**STRASBOURG**

MULHOUSE - Lyc Montaigne	• C 4	ALBOUY-BARLAND Catherine	ADLY
MULHOUSE - Lyc Schweitzer	• C 4	BERNABE Josiane	ADLY
OBERNAI - Lyc Freppel	• C 2	HEINRICH Martine	ADLY
REICHSHOFFEN - Clg Françoise Dolto	• C 3	LANG-SALVADOR Claude	ADCG
SAVERNE - Lyc Leclerc	• C 3	HARTMANN David	ADLY
SELESTAT - Lyc Koeberle	• C 4	ALLONAS Sylvie	ADLY
STRASBOURG - Lyc prof. J. Geiler	• C 4	CAMINADE Dominique	ADLP
STRASBOURG - Clg de la Robertsau	• C 2	SONTAG Michel	ADCG
STRASBOURG - Lyc Fustel de Coulanges	• C 4	SCHANDEL-BLANCHARD Véronique	ADLY
STRASBOURG - Lyc René Cassin	• C 4	LORENTZ Sebastien	ADLY
STRASBOURG - Lyc Secteurs Internationales	• C 4	KELLER Audrey	ADLY

TOM	TOM	TOM	TOM
AVATORU - Clg de Rangiroa	• C 4	ROBERT Pascale	ADCG
BORA BORA - Clg Vaitape	• C 4	DROGUET ENRICI Martine	ADCG
CHIRONGUI - Clg Tsimkoura	• C 4	INTRANT LE COZIC Ghislaine	ADCG
DEMBENI - Clg de Dembeni	• C 4	PETROS Éric	ADCG
DUMBEA - Collège Edmée Vavin - Auteuil	• C 4	JAUNAY Anne	ADCG
DZOUMOGNE - Collège de Dzoumogne	• C 4	SANTAMARIA Sylviane	ADCG
KANI KELI - Clg	• C 3	BEUQUILA Laurence	ADCG
KONE - Clg de Koné	• C 4	MACHADO Hélène	ADCG
MAHINA - ILE DE TAHITI - Collège de Mahina	• C 4	LARCELET Daniel	ADCG
MAMOUDZOU - MAYOTTE - Clg de Koungou	• C 4	ABDALLAH PAUNE Kamaroudine	ADCG
MAYOTTE - Clg Doujani	• C 3	PIROUY Cyprien	ADCG
MTSANGAMOUI - Collège de Mtsangamouji	• C 4	LESAGE Ludovic	ADCG
NOUMEA - Clg Magenta	• C 4	HAINAUT Brigitte	ADCG
NOUMEA - Collège Porte de Fer	• C 4	BESCONT MESCOFF Annick	ADCG
NOUMEA - Lyc Jules Garnier	• C 5	L HOTE Bernard	ADLY
NOUMEA - Clg Rivière Salée	• C 4	PERGOLA KHAMLICH Juliette	ADCG
NOUMEA - Lyc Jules Garnier	• C 5	BARNIER Jean-Luc	ADLY
PAEA - Clg Paea	• C 3	DUPOUY Florian	ADCG
PAMANDZI - Clg DE Pamandzi	• C 4	HENINE Abdelaziz	ADCG
PAPEETE - Lyc Gauguin	• C 4	CLERY Marie-Paule	ADLY
PASSAMAINTY - Collège	• C 4	LEFEBVRE Didia	ADCG
PIRAE - PAPEETE - Clg de Taoua	• C 3	JEAN Nathalie	ADCG
PIRAE - TAHITI - Lyc Aorai	• C 4	GROS Clotilde	ADLY
PIRAE ILE TAHITI - Lyc Taaone	• C 5	GERLAND Stéphane	ADLY
POINDIMIE - Clg Raymond Vauthier	• C 3	DHEYGERE Anne	ADLY
PUNAAUIA - Lyc Hôtelier de Tahiti	• C 3	GUILLOTS Marie-Christine	ADLY
TARAVAO - TAHITI - Lyc Taiaarapu Nui	• C 5	HELLIER Dominique	ADLY
TSINGONI - Collège de Tsingoni	• C 4	HANNOT Alain	ADCG
UTUROA - Lyc Iles sous le vent	• C 4	GRONDIN Marie Isabelle	ADLY
UTUROA RAIATEA - Lyc Prof. d'Uturoa	• C 4	PRUGNIERES Georges	ADLP

TOULOUSE	TOULOUSE	TOULOUSE	TOULOUSE
ALBI - Lyc La Pérouse	• C 2	VIVES Jean-Michel	ADLY
ALBI - Lyc Rascol	• C 5	PALMERI Joseph	ADLY
AUCH 9 - Lyc Le Garros	• C 4	BAILLY Christine	ADLY
AUREILHAN - Lyc prof. Sixte Vignon	• C 3	ANGLA Stephan	ADLP
AUTERIVE - Clg Antonin Perbosc	• C 4	SASTRE Sabine	ADCG
BALMA - Clg Jean Rostand	• C 4	AURIOL Catherine-Marie	ADCG
CAHORS - Lyc Marot	• C 4	VAZ Floreal	ADLY
CAHORS - Lyc Monnerville	• C 4	ZORRILLA Laurence	ADLY
CARBONNE - Clg A. Abbal	• C 4	ABRIBAT Viviane	ADCG
CASTELSARRASIN - Clg Flamens	• C 2	BERTARD Emmanuel	ADCG
COLOMIERS - Lyc Victor Hugo	• C 5	RABIOT Benoît	ADLY
FONSORBES - Clg Cantelauze	• C 2	DUMONT Philippe	ADCG
LANNEMEZAN - Clg Gaston Fébus	• C 3	DELOUARD Christine	ADCG
MURET - Lyc Charles de Gaulle	• C 4	CANETOS Françoise	ADLY
PECHBONNIEU - Clg Jean Dieuzaide	• C 3	MILLET Aime	ADCG
PIBRAC - Clg Bois de la Barthe	• C 2	GERUSSI Viviane	ADCG
PINS JUSTARET - Clg D. Sorano	• C 3	DECAESTECKER Gilles	ADCG
SAINT JEAN - Clg R. Rolland	• C 3	BOUISSET Amelia	ADCG
ST ALBAN - Clg LES Violettes	• C 3	LOUBIERES Tristan	ADCG
ST ORENS DE GAMEVILLE - Lyc Riquet	• C 5	MAUTRAY Catherine	ADLY
TARBES - Lyc Marie Curie	• C 5	FEBVRE Catherine	ADLY
TOULOUSE - Clg Jean Moulin	• C 3	GARCIA Dominique	ADCG
TOULOUSE - Lyc Ozenne	• C 5	BOB Alain	ADLY
TOULOUSE - Lyc Raymond Naves	• C 5	PIEDRA Jean Jose	ADLY
TOULOUSE - Lyc Toulouse Lautrec	• C 4	BERNIER Véronique	ADLY
TOULOUSE 03 - Clg Lamartine	• C 3	THOUILLERZ Grégory	ADCG
TOULOUSE 1 - Clg Nicolas Vauquelin	• C 3	CAMPS Martine	ADCG
TOULOUSE 1 - Lyc Josphe Gallieni	• C 4	HURT Yann	ADLY
TOULOUSE 2 - Lyc prof. Bayard	• C 4	PALPACUER Daniel	ADLP
TOULOUSE 3 - Lyc D. de Séverac	• C 5	LAPEYRE Florence	ADLY
VIC EN BIGORRE - Lyc P.Mendes France	• C 2	GIRARD Thomas	ADLY

0680032R	F4	ADCG	Clg Arthur Rimbaud - Saint-Astier
0680031P	F5	ADCG	Clg Gambetta - RIEDISHEIM
0670049P	F0	ADLY	Lyc Schuré - BARR
0671595V	F4	ADCG	Clg du Moulin blanc - SAINT AMAND LES EAUX
0670057Y	F5	ADCG	Clg Rouget de Lisle - SCHILTIGHEIM
0670071N	F6	ADCG	Clg - FORTSCHWIHR
0670129B	-	ADCG	Clg Jacques Twinger - STRASBOURG 2
0671594U	F0	ADLP	Lyc PROF Pierre Gilles de Gennes - GERARDMER
0670079X	F5	ADLY	Lyc Leclerc - SAVERNE
0670086E	F5	ADCG	Clg André Maurois - BISCHWILLER
0670081Z	F6	ADCG	Clg Sébastien Brant - ESCHAU

**TOM**

9840332N	F0
9840024d	F0
9760042S	F3
9760245M	F5
9830640d	F4
9760094y	F4
9760166b	F4
9830278k	F0
9840252b	F0
9760244L	F4
9760009F	F4
9760167C	F5
9830356v	F4
9830625m	F0
9830305p	F4
9830304n	F4
9830003l	F0
9840290t	F0
9760183V	F4
9840002e	F0
9760308f	F4
9840392D	F0
9840407v	F5
9840023c	F4
9830008S	F0
9840268u	F4
9840339w	F0
9760274U	F4
9840001d	F4
9840166h	F0

**TOM**

ADCG	Clg George Sand - CHATELLERAULT
ADCG	Clg J. Giono - MARSEILLE
ADCG	Clg Victor Hugo - SETE
ADCG	Clg Vincent Van Gogh - CLICHY
ADCG	Collège Edmée Vavin - Auteuil - DUMBEA
ADCG	Clg Michel Bousquié - QUILLAN
ADCG	Clg Montand - VINON SUR VERDON
ADCG	Clg A. Borne - MONTELMAR
ADCG	Clg de plateau Caillou - SAINT PAUL
ADCG	Clg Kerzourat - LANDIVISIAU
ADCG	Clg Max Bramerie - LA FORCE
ADLP	Lyc Lesdiguières - GRENOBLE
ADCG	Collège Porte de Fer - NOUMEA
ADCG	Clg de Mescoat - LANDERNEAU
ADLY	Lyc Leconte de Lisle - SAINTE CLOTILDE
ADCG	Clg Jean Moulin - VILLEFRANCHE SUR SAONE
ADLY	Lyc Ambroise Vollard - SAINT PIERRE
ADCG	Clg Aliénor Aquitaine - MARTIGNAS
ADLP	Lyc Professionnel de Chirongui - CHIRONGUI
ADLP	Lyc prof. Pascal - MARSEILLE
ADCG	Clg Ducos du Hauron - AGEN
ADCG	Clg A. Abbal - CARBONNE
PACG	Clg Jean Cocteau - BEAULIEU SUR MER
ADLY	Lyc Loubatières - AGDE
PRLP	Lyc prof. ESCOFFIER - NOUMEA
ADLP	Lyc PROF les Grippeaux - PARTHENAY
ADLY	Lyc Louise Weiss - ACHERES
ADLP	Lyc prof. Colbert - TOURCOING
ADLY	Lyc Evariste de Parny - SAINT PAUL
ADLP	Lyc prof. Paul Langevin - SAINT JOSEPH

**TOM**

**TOULOUSE**

0810006S	F5
0810004P	F3
0320067Z	F4
0650028C	F4
0310084Y	F3
0311330C	F4
0460007H	F3
0460493L	F5
0311580Z	F3
0820713E	F0
0312093G	F4
0312338Y	F4
0650084N	F5
0312822Z	F4
0312700S	-
0311263E	F4
0312220V	-
0311722D	F4
0311632f	F4
0312289V	F4
0650026A	F7
0311333F	F4
0310047H	F3
0310040A	F4
0311586F	F4
0311327Z	F5
0311718Z	-
0312759F	-
0310053P	F4
0310044E	F0
0650038N	-

**TOULOUSE**

ADCG	Clg des trois vallées - SALIES DU SALAT
ADCG	Clg Bellevue - ALBI
ADLY	Lyc Brisson - VIERZON
ADCG	Clg Leclerc - SAINT GAUDENS
ADLP	Lyc prof. E. Casteret - SAINT GAUDENS
ADCG	Clg Les Ménigouttes - LE BLANC
ADCG	Clg J. de la Quintinie - CHABANAIS
ADLY	Lyc Charles Hermite - DIEUZE
ADCG	Clg Daurat - SAINT GAUDENS
PACG	Clg Grand Selve - GRENADE
ADCG	Clg Victor Hugo - COLOMIERS
ADCG	Clg Bois de la Barthe - PIBRAC
ADLP	Lyc prof. Bourdelle - MONTAUBAN
ADCG	Clg Ampère - ARLES
ADLP	Lyc prof. Bayard - TOULOUSE 2
ADCG	Clg de la Dombes - SAINT ANDRE DE CORCY
ADCG	Clg D. Sorano - PINS JUSTARET
ADCG	Clg Rambaud - PAMIER
ADCG	Clg Fernand Léger - VIERZON
ADCG	Clg Voltaire - COLOMIERS
PACG	Clg Jean Jaurès - MAUBOURGUET
ADCG	Clg Antonin Perbosc - AUTERIVE
ADCG	Clg Lamartine - TOULOUSE 03
ADLY	Lyc Blaise Pascal - LIBREVILLE
ADCG	Clg Jean Dieuzaide - PECHBONNIEU
ADCG	Clg Robert le Frison - CASSEL
ADCG	Clg Louis Pasteur - LAVELANET
ADCG	Clg Sabarthes - TARASCON SUR ARIEGE
ADCG	Clg Pierre Suc - ST SULPICE
ADCG	Clg Jean Jacques Rousseau - LABASTIDE ST PIERRE
ADLP	Lyc prof. Aucouturier - CARMAUX

**TOULOUSE**

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

**VERSAILLES**

	ACHERES - Lyc Louise Weiss • C 3	BARON Marie Laure	ADLY
	ARGENTEUIL - Lyc Braque • C 4	MUNOZ Gregory	ADLY
	ATHIS MONS - Lyc Marcel Pagnol • C 4	FRAQUET Muriel	ADLY
	BOULOGNE BILLANCOURT - Clg Bartholdi • C 2	LAJUGIE Marinette	ADCG
	CHATENAY MALABRY - Lyc Jean Jaurès • C 4	TILTE Corinne	ADLY
	CLAMART - Lyc Jacques Monod • C 4	LEGRAIN Anne	ADLY
	CLICHY - Lyc R. Auffray • C 5	ROCHARD Denis	ADLY
	COLOMBES - Clg JB Clément • C 4	BLACHIER Anne	ADCG
	COLOMBES - Clg Lakanal • C 3	KEBLI Nazera	ADCG
	DOMONT - Lyc George Sand • C 4	MELOTTE DECANIS Bertrand	ADLY
	DOURDAN - Lyc Sarcey • C 4	FRUCHET Jean Marc	ADCG
	DRAVEIL - Clg Daudet • C 3	FORMONT Marie-Claude	ADCG
	ENGHIEN LES BAINS - Lyc Gustave Monod • C 5	TOMI Pierre Philippe	ADLY
	GENNEVILLIERS - Lyc Galilée • C 4	TISSOT Bernard	ADLY
	HERBLAY - Lyc Montesquieu • C 4	ENAULT May	ADLY
	HOUDAN - Clg François Mauriac • C 3	SEBERT-MONTELS Stéphane	ADCG
	ISSY LES MOULINEAUX - Clg Henri Matisse • C 2	CHANET Remi	ADCG
	JOUARS PONTCHARTRAIN - Clg Saint Simon • C 3	HENRY Isabelle	ADCG
	LA CELLE ST CLOUD - Clg Pasteur • C 2	MARJAULT Serge	ADCG
	LA CELLE ST CLOUD - Lyc Corneille • C 3	LEROI Éric	ADLY
	LE CHESNAY - Clg Charles Peguy • C 3	DECLERCQ Camille	ADCG
	LES MUREAUX - Clg Jean Vilar • C 4	MILLET Zina	ADCG
	LES ULIS - Lyc L'Essouriau • C 5	LAMHENE Fazia	ADLY
	LIMAY - Lyc Condorcet • C 4	MICHOT Guylene	ADLY
	MASSY - Clg Gérard Philippe • C 3	JEAN Isabelle	ADCG
	MEUDON LA FORET - Lyc Prof. Les Côtes de Villebon • C 3	AUBRY Juliette	ADLP
	NANTERRE - Lyc Joliot Curie • C 4	CALLARD Isabelle	ADLY
	NEUILLY SUR SEINE - Clg Théophile Gauier • C 2	SABOURIN Juliette	ADCG
	PLAISIR - Lyc Jean Vilar • C 2	DANTAGNAN Philippe	ADLY
	SAINT CLOUD - Clg Gounod • C 2	ROUSSEL - HANNECART Myriam	ADCG
	SAINT CLOUD - Lyc Dumont • C 2	ARTAUD Xavier	ADLY
	SAINT GERMAIN EN LAYE - Clg international • C 3	MELLET Isabelle	ADCG
	SAINT GRATIEN - Clg Langevin Wallon • C 4	CERISIER Marie Hélène	ADCG
	SAVIGNY SUR ORGE - Lyc JB Corot • C 5	PARDO Sandra	ADLY
	SEVRES - Lyc Jean Pierre Vernant • C 5	FESTA Corinne	ADLY
	SEVRES - Lyc Jean Pierre Vernant • C 5	FRIHMAT Rachid	ADLY
	ST GERMAIN EN LAYE - Lyc international • C 4	CHAPPE-ROBERT Barbara	ADLY
	TRAPPES - Lyc Plaine de Neauphle • C 3	COSSART Christine	ADLY
	VERSAILLES - Lyc Marie Curie • C 5	NARDOT-BONNET Corinne	ADLY
	VILLE D'AVRAY - Clg Fontaine du Roy • C 2	GRENADOU Christel	ADCG

VERSAILLES		VERSAILLES		VERSAILLES	
0781950W	F4	ADCG	Clg Montaigne - CONFLANS SAINTE HONORINE		
0950666h	F4	ADLY	Lyc prof. G. Vaisin - TROYES		
0910623H	F4	ADLY	Lyc Jules Ferry - VERSAILLES		
0921237V	-	ADCG	Clg Gounod - SAINT CLOUD		
0921166T	F5	ADCG	Clg Rabelais - HENIN BEAUMONT		
0921555R	F5	ADCG	Clg Charles Peguy - LE CHESNAY		
0922149L	-	ADCG	Clg CAMUS - BOIS COLOMBES		
0921160L	F5	ADCG	Clg Bel Air - MEUDON		
0920626F	F0	ADCG	Clg Georges Braque - NEUILLY SUR MARNE		
0951788C	F5	ADLY	Lyc Gustave Monod - ENGHIEEN LES BAINS		
0910621F	F5	ADCG	Clg Condorcet - DOURDAN		
0910016Y	F4	ADCG	Clg Mozart - ATHIS MONS		
0950644j	F4	ADCG	Clg Général Ferrié - DRAGUIGNAN		
0921156G	F5	ADCG	Clg les Renardières - COURBEVOIE		
0951723G	F4	ADLY	Lyc Simone Weil - CONFLANS STE HONORINE		
0780254C	F5	ADCG	Clg Max Rouquette - SAINT ANDRE DE SANGONIS		
0920877D	F4	ADCG	Clg Bartholdi - BOULOGNE BILLANCOURT		
0781632A	F0	ADCG	Clg C. de Vivonne - RAMBOUILLET		
0780504Z	F4	ADLY	Lyc Cuvier - MONTBELIARD		
0782822U	F4	ADCG	Clg L'Agot - ELANCOURT		
0783252L	F5	ADCG	Clg le Village - TRAPPES		
0781914G	F0	ADCG	Clg Émile Zola - VERNOUILLET		
0911492C	F5	ADCG	Clg Mondétour - LES ULIS		
0781884Z	F4	ADCG	Clg Jules Verne - LES MUREAUX		
0910859P	F5	ADCG	Clg Pont de Bois - SAINT CHERON		
0921592F	F4	ADCG	Clg Aimé Césaire - LES ULIS		
0920141D	F3	ADCG	Clg Louis Paulhan - SARTROUVILLE		
0921781L	F5	ADCG	Clg Yves du Manoir - VAUCRESSON		
0780582J	F5	ADCG	Clg Paul Eluard - GUYANCOURT		
0920700L	F4	ADCG	Clg Maurice Ravel - MONTFORT L'AMAURY		
0922276Z	F3	ADCG	Clg Clémenceau - MANTES LA JOLIE		
0783547G	F3	ADCG	- USA		
0951190C	F4	ADCG	Clg Robert Doisneau - CLICHY SOUS BOIS		
0910627M	F5	ADCG	Clg Le Parc - AULNAY SOUS BOIS		
0920802X	F5	ADCG	Clg Bastié - VELIZY VILLACOUBLAY		
0920802X	F5	ADCG	Clg Fontaine du Roy - VILLE D'AVRAY		
0783549J	F0	ADCG	Clg international - SAINT GERMAIN EN LAYE		
0781297L	F4	ADCG	Clg Saint Simon - JOUARS PONTCHARTRAIN		
0782567S	F4	ADCG	Clg Rabelais - MEUDON		
0920886N	F4	ADCG	Clg Moulin Joly - COLOMBES		